

BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

**MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA
DEMOGRAPHIE



**TABLEAU DE BORD SOCIAL
DU BURKINA FASO
2012**

Décembre 2012

AVANT – PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs de données le Tableau de Bord Social (TBS) du Burkina Faso. L'élaboration du tableau de bord social répond aux objectifs de l'INSD qui sont, entre autres, la collecte, le traitement et l'analyse des données ainsi que leur diffusion auprès des utilisateurs.

Elaboré chaque année par l'INSD, le Tableau de Bord Social (TBS) du Burkina Faso a pour but la vulgarisation des données statistiques issues de divers acteurs du Système Statistique National (SSN). Ainsi, le TBS est un document de synthèse et d'analyse des données statistiques dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, la population, la justice etc. pour en faire un document multisectoriel. Son objectif est d'offrir aux décideurs et au public des statistiques provenant de plusieurs secteurs de l'économie du Burkina Faso.

L'INSD exprime sa profonde gratitude aux producteurs sectoriels de statistiques pour leur contribution indispensable à la réalisation du présent document. Il formule également ses remerciements à l'endroit de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de ce document.

Par ailleurs, l'INSD espère que ce Tableau de Bord Social répondra aux attentes de ses utilisateurs et constituera un instrument d'amélioration de la prise en compte des politiques sectorielles dans les programmes de développement au Burkina Faso.

Le Directeur Général

Pr. Banza BAYA
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AA/ MA	Accoucheuse Auxiliaire / Matrone
AIS	Agent Itinérant de Santé
ANPE	Agence Nationale pour l'Emploi
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCG	Bacille de Calmette et Guérin (vaccin antituberculeux)
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BIT	Bureau International du Travail
CDD	Contrat à Durée Déterminée
CDI	Contrat à Durée indéterminée
CE1	Cours Elémentaire première année
CE2	Cours Elémentaire deuxième année
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CM1	Cours Moyen première année
CM2	Cours Moyen deuxième année
CMA / CM	Centre Médical avec Antenne chirurgicale/ Centre Médical
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CP1	Cours Primaire première année
CP2	Cours Primaire deuxième année
CPN2	Consultation Prénatale 2
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DIU	Dispositif Intra-Utérin
DTC polio3	Vaccin contre la combinaison Diphtérie - Tétanos - Coqueluche - Poliomyélite
DTCoq	Vaccin contre la combinaison Diphtérie-Tétanos- Coqueluche
DTP3	Diphtérie - Tétanos - Pertussis (3 doses)
EBCVM	Enquête Burkinabè sur le Conditions de vie des Ménages
EBCVM	Enquête Burkinabè sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EICVM	Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
EP	Enquête Prioritaire
F	Femmes
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FS	Formation Sanitaire
H	Hommes
hab./ km2	Habitants / kilomètre carré
IDH	Indice de Développement Humain
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPH-1	Indicateur de la Pauvreté Humaine pour les pays en développement
ISDH	Indicateur Sexo-spécifique du Développement Humain
ISF	Indice Synthétique de Fécondité
MAECR	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Régionale
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MASSN	Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
MATDS	Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MC	Ministère de la Communication
MCT	Ministère de la Culture et du Tourisme
MEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MENA	Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
MESS	Ministère des Enseignement Secondaires et Supérieurs
MFPTSS	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale
MHU	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisation
MICA	Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat
MID	Ministère des Infrastructures et du Désenclavement
MJ	Ministère de la Justice
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MPF	Ministère de la Promotion de la Femme
MRA	Ministère des Ressources Animales
MS	Ministère de la Santé
MSL	Ministère des Sports et des Loisirs

MTPEN	Ministère du Transports, des Postes et de l'Economie Numérique
ND	Non Déclaré
nd	Non disponible
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONEF	Observatoire Nationale de l'Emploi et de la Formation
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPTÉ	Pays Pauvres Très Endettés
QUIBB	Questionnaire Unifié des Indicateurs de Bien-être de Base
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SBC	Santé à Base Communautaire
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SONABEL	Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
Structures 3E	Structures non formelles d'Espaces d'Encadrement de l'Enfance
TBN	Taux Brut de Natalité
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TBS	Tableau de Bord Social
TGFG	Taux Global de Fécondité Générale
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VIH/Sida	Virus de l'Immunodéficience Humaine /Syndrome d'Immunodéficience Acquise

SOMMAIRE

AVANT – PROPOS	2
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	3
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : POPULATION ET MENAGE	8
1.1-VOLUME DE LA POPULATION.....	9
1.2-STRUCTURE PAR GROUPES D'ÂGE SPÉCIFIQUES	10
1.3- MÉNAGES	10
1.4-FÉCONDITÉ	11
1.5-MORTALITÉ.....	12
1.6-EVOLUTION DE LA NUPTIALITÉ	14
1.7-MIGRATION	15
CHAPITRE 2 : SANTE.....	16
2.1-DESCRIPTION DU SYSTÈME DE SANTÉ PUBIQUE.....	17
2.2-ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ	17
2.3-ÉVOLUTION DU RAYON MOYEN D'ACTION THÉORIQUE	18
2.4-ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS PHYSIQUE AUX CENTRES DE SANTÉ	18
2.5-ÉVOLUTION DU PERSONNEL DE SANTÉ	19
2.6-ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR UNITÉ DE PERSONNEL	19
2.7-EVOLUTION DU BUDGET DE LA SANTÉ	20
2.8-ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE PRÉNATALE	20
2.9-ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE OBSTÉTRICALE	22
2.10-LA MORTALITÉ MATERNELLE DANS LES FORMATIONS SANITAIRES	23
2.11-ÉVOLUTION DU TAUX DE MALNUTRITION	25
2.12-EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE.....	26
2.13-ÉVOLUTION DE LA DURÉE MOYENNE D'HOSPITALISATION.....	27
2.14-ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DE SIDA	28
2.15-ÉVOLUTION DES CAS DE MÉNINGITE ET DU PALUDISME	29
CHAPITRE 3 : EDUCATION.....	30
3.1-ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE	31
3.2-PRIMAIRE	36
3.3-ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	48
3.4-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	55
3.5-TAUX D'ALPHABÉTISATION	59
CHAPITRE 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.....	61
4.1-SECTEURS D'ACTIVITÉ DES MÉNAGES.....	62
4.2 AVOIRS DES MÉNAGES.....	62
CHAPITRE 5 : EMPLOI.....	67
5.1 - SITUATION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI	68
5.2-LA DEMANDE D'EMPLOI.....	73
5.3-LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI PUBLIÉES PAR LA PRESSE ÉCRITE.....	76
CHAPITRE 6 : LOGEMENT, APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ASSAINISSEMENT	91
6.1. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT	91
6.2 - SOURCE D'ÉNERGIE UTILISÉE PAR LE MÉNAGE DANS LE LOGEMENT.....	94
6.3 APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	95
6.4 - ASSAINISSEMENT DANS LE LOGEMENT	96
Chapitre 7 : Pauvreté et développement durable	99
7.1 INDICATEURS DE PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN.....	100
7.2 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	106
7.3 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET COUVERTURE DES BESOINS ALIMENTAIRES.....	108

CHAPITRE 8 : TOURISME ET CULTURE	110
8.1 PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL	111
8.2. ARTS DE LA SCENE ET FESTIVITES CULTURELES.....	115
8.3. AUDIOVISUEL ET MEDIAS NUMERIQUES.....	122
8.4. TOURISME.....	124
CHAPITRE 9 : SPORTS ET LOISIRS	128
9.1-INFRASTRUCTURES SPORTIVES	129
9.2-PERSONNEL DE PROMOTION DES SPORT ET DES LOISIRS.....	132
9.3-DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT POUR LE SECTEUR DES SPORTS ET LES LOISIRS	134
9.4-STRUCTURES DE GESTION DES SPORTS ET DES LOISIRS ET LES SPORTIFS LICENCIÉS	135
Chapitre 10 : JUSTICE ET SECURITE	139
10.1-LA JUSTICE DU BURKINA FASO EN CHIFFRES	140
10.2-LA SECURITE AU BURKINA FASO : FAITS ET CHIFFRES EN 2011	147
CONCLUSION	151
Table des matières	153
Liste des tableaux	157
Liste des figures et graphiques	163

INTRODUCTION

Le Tableau de Bord Social (TBS) constitue l'un des documents importants de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie. Il présente les indicateurs essentiels dans les domaines de la population, la santé, l'éducation, l'emploi, les activités et avoirs des ménages, la pauvreté et développement durable, le tourisme, la culture et communication, le sport et loisirs, la justice et la sécurité. Il permet ainsi le suivi des engagements nationaux et internationaux du Burkina Faso dans ces différents secteurs sociaux.

Le présent Tableau de Bord Social est le résultat d'un processus inclusif qui a impliqué les différents sectoriels :

Le formatage

C'est la première étape du processus d'élaboration du TBS 2010-2012. En effet, l'évolution des besoins en informations des partenaires, utilisateurs et décideurs, ainsi que le suivi des nouvelles politiques et stratégies ont nécessité la révision de la liste des indicateurs et thème à présenter. C'est ainsi qu'un atelier avec les producteurs et utilisateurs de données sectorielles a permis de réviser le canevas de rédaction du présent TBS. A l'issue de cet atelier de formatage, l'architecture générale du TBS a été modifiée pour tenir compte des attentes et des préoccupations des utilisateurs de données statistiques.

La rédaction du document

La rédaction du Tableau de Bord Social 2010-2012 a connu plusieurs étapes :

- élaboration d'un premier draft par une équipe technique de l'INSD ;
- amendement du draft par les acteurs des secteurs public et privé lors d'un atelier ;
- Validation du document pour prendre en compte les amendements de l'ensemble de ces acteurs.

Aux termes d'un tel processus, le TBS apparaît donc comme un outil multisectoriel de dialogue et de plaidoyer rappelant les engagements et les efforts qui restent à fournir. Ainsi, le TBS 2010-2012 est composé des différentes parties suivantes :

- ✓ population ;
- ✓ santé ;
- ✓ éducation ;
- ✓ activités et avoirs des ménages ;
- ✓ emploi ;
- ✓ logements, assainissement et approvisionnement en eau ;
- ✓ pauvreté et développement durable ;
- ✓ justice et sécurité ;
- ✓ tourisme et culture ;
- ✓ sport et loisirs.

CHAPITRE I : POPULATION ET MENAGE



Dalomi BAHAN

Le Burkina Faso connaît une forte croissance démographique illustrée par un taux d'accroissement relativement élevé entre 1996 et 2006 (3,1% selon le RGPH 2006). Selon les projections démographiques 2007-2020, la population burkinabé est estimée à 16 248 558 habitants en 2011.

Ce chapitre décrit brièvement l'évolution de cette population et de ses ménages puis fait une synthèse des indicateurs de fécondité, de mortalité, de nuptialité ainsi que ceux relatifs aux échanges migratoires.

DEFINITION DES CONCEPTS

Taux brut de natalité (TBN) : C'est le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif moyen de la population résidente de l'année.

Taux global de fécondité générale (TGFG) : C'est le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes en âge de procréer c'est-à-dire les femmes âgées de 15 - 49 ans révolus. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif des femmes en âge de procréer.

Indice synthétique de fécondité (ISF) : C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait, à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des douze derniers mois.

Taux brut de mortalité : il mesure le nombre de décès (tous âges confondus) pour 1000 habitants.

Quotient de mortalité infantile : il mesure la probabilité pour un enfant qui naît, de décéder avant son premier anniversaire.

Taux de mortalité infantile : il mesure le nombre de décès annuels pour 1000 enfants de moins d'un an.

Quotient de mortalité juvénile : il mesure la probabilité pour un enfant qui a dépassé son premier anniversaire de décéder avant son cinquième anniversaire.

Espérance de vie à la naissance : c'est le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un enfant à la naissance.

Accroissement démographique (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait de la natalité, de la mortalité et des migrations.

Accroissement naturel (taux d'accroissement) : c'est la mesure de l'augmentation d'une population donnée au cours d'une année du fait uniquement des naissances et des décès.

Rapport de dépendance (RD) : c'est le rapport entre la population à charge (les 0-14 ans et les 65 ans et plus) et la population en âge de travailler (15-64 ans).

Migration récente : la migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé la collecte des données.

Migration internationale : une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

1.1-VOLUME DE LA POPULATION

L'effectif de la population du Burkina Faso connaît une croissance relativement élevée avec le temps. En effet, estimée à 5 638 203 habitants au recensement de 1975, la population est passée à 7 964 705 en 1985, puis à 10 312 609 au recensement de 1996 pour s'établir à 14 017 262 habitants en 2006 (tableau 1.1).

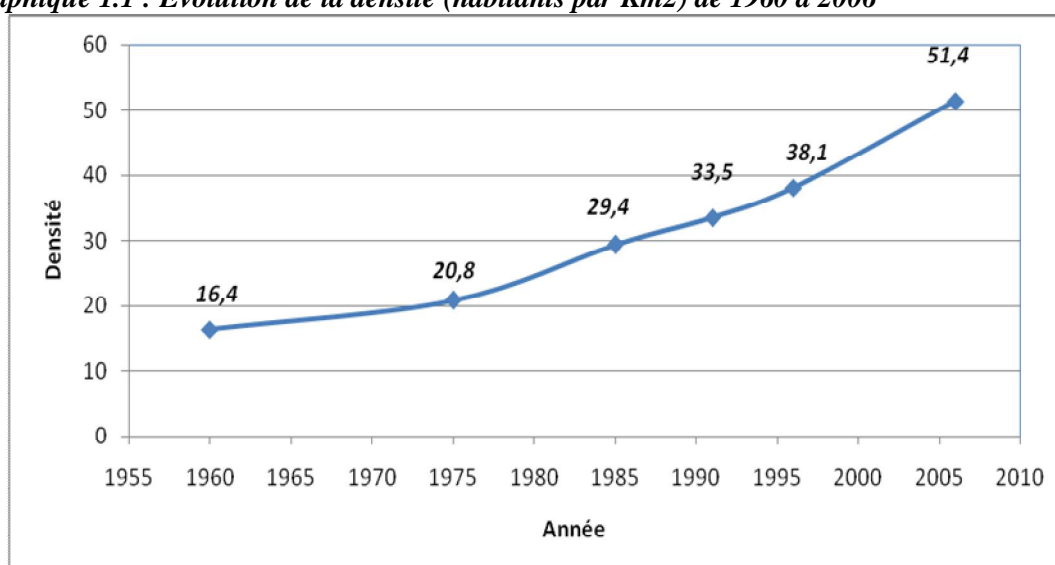
Le taux d'accroissement le plus élevé (3,1%) a été enregistré pendant la période intercensitaire 1996-2006. Parallèlement, le taux d'urbanisation est passé de 6,4% en 1975 à 22,7% en 2006. Quant à la densité de la population, elle est passée de 16,4 habitants au km² en 1960 à 51,4 habitants au km² en 2006 (graphique 1.1).

Tableau 1.1 : Evolution des effectifs de population par milieu de résidence de 1960 à 2011

Année	Milieu de résidence			Taux d'accroissement intercensitaire (%)	Taux d'urbanisation
	Urbain	Rural	Ensemble		
1960-61			4 317 770		
1 975	362 610	5 275 593	5 638 203	-	6,4
1 985	1 011 074	6 953 631	7 964 705	2,67	12,7
1 991	1 287 285	7 903 506	9 190 791	2,38	14,0
1 996	1 601 168	8 711 441	10 312 609	2,4	15,5
2 006	3 181 967	10 835 295	14 017 262	3,1	22,7
2 007	2 387 035	11 864 977	14 252 012	-	-
2 008	-	-	14 731 167	-	-
2 009	-	-	15 224 780	-	-
2 010	-	-	15 730 977	-	-
2 011	-	-	16 248 558	-	-

Sources de données : INSD, recensement général de la population et de l'habitation (1975, 1985, 1996 et 2006) et les projections démographiques 2007-2020

Graphique 1.1 : Evolution de la densité (habitants par Km2) de 1960 à 2006



Sources de données : INSD, recensement général de la population et de l'habitation (1975, 1985, 1996 et 2006) et les projections démographiques 2007-2020

1.2-STRUCTURE PAR GROUPES D'ÂGE SPÉCIFIQUES

Le Burkina Faso a une population très jeune. Près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans. De 2003 à 2011, on note une faible variation de la proportion des populations spécifiques au sein de la population totale. Ainsi, la population vaccinale (0-4ans) est un peu moins de 20% et ; celle des jeunes (15-35 ans) fluctue autour de 31%. De même, environ quinze (15) résidents sur 100 sont parmi la population scolarisable des 6-11 ans.

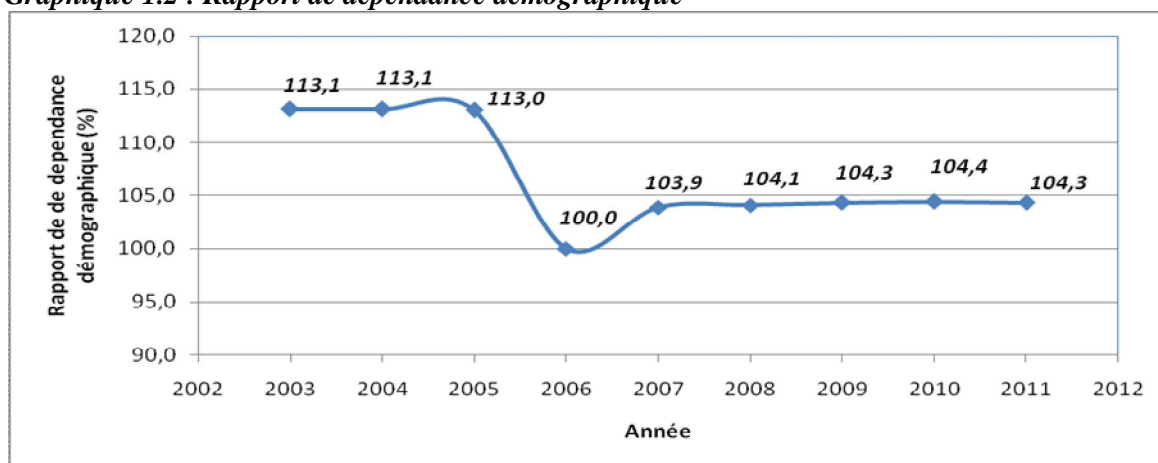
Le rapport de dépendance démographique est resté quasiment au même niveau entre 2003 et 2005 (graphique 1.2). Par contre, il a connu une baisse sensible en 2006. A partir de 2007, ce rapport a augmenté pour atteindre 104,3% en 2011.

Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population

Année	Groupes d'âge spécifiques											
	0-4 ans		6-11 ans		0-14 ans		15-35 ans		15-64 ans		65 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
2003	2 377 291	19,5	2 230 916	17,8	6 016 186	49,5	3 991 696	31,8	5 698 589	47,0	434 176	3,5
2004	2 435 182	19,3	2 295 505	17,7	6 162 395	47,8	4 140 492	31,9	5 839 681	48,4	444 275	3,8
2005	2 494 620	19,3	2 362 095	17,7	6 312 512	47,6	4 295 918	32,1	5 984 613	48,6	454 632	3,8
2006	2 436 913	19,2	2 430 750	17,3	6 499 211	47,1	4 326 698	30,9	6 969 953	50,5	473 611	3,8
2007	2 738 089	19,2	2 149 923	15,1	6 799 311	47,7	4 639 893	32,6	6 990 825	49,1	461 876	3,2
2008	2 827 499	19,2	2 236 644	15,2	7 051 619	47,9	4 792 649	32,5	7 216 477	49,0	463 071	3,1
2009	2 914 352	19,1	2 325 028	15,3	7 304 571	48,0	4 956 807	32,6	7 451 832	48,9	468 374	3,1
2010	3 000 429	19,1	2 413 332	15,3	7 556 226	48,0	5 128 718	32,6	7 695 681	48,9	479 070	3,0
2011	3 092 901	19,0	2 497 921	15,4	7 804 813	48,0	5 306 313	32,7	7 952 549	48,9	491 196	3,0

Sources de données : INSD, Projection de population, recensement général de la population et de l'habitation (2006)

Graphique 1.2 : Rapport de dépendance démographique



Sources de données : INSD, Projection de population, recensement général de la population et de l'habitation (2006)

1.3- MÉNAGES

Depuis le recensement de 1975, on enregistre une forte croissance du nombre de ménage au Burkina Faso passant ainsi de 993 221 à 2 360 126 en 2006. Cette croissance est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En ce qui concerne la taille moyenne des ménages, les données montrent qu'elle a oscillé entre 5,7 personnes en 1975 et 6,6 personnes en 1991. En 2006, la taille moyenne des ménages étaient de 5,9 personnes avec 5 personnes en milieu urbain et 6,3 personnes en milieu rural.

Tableau 1.3 : Evolution des effectifs et de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence de 1975 à 2006

Année	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Effectif	Taille moyenne
	Effectif	Taille moyenne	Effectif	Taille moyenne		
1 975	-	-	-	-	993 221	5,7
1 985	161 389	5,6	1 113 157	6,3	1 274 546	6,2
1 991	197 871	6,5	1 201 278	6,6	1 399 149	6,6
1 996	291 954	5,6	1 343 219	6,5	1 635 173	6,3
2 006	634 161	5,0	1 725 965	6,3	2 360 126	5,9

Sources de données : INSD, Enquête démographique (1991) et recensements (1985, 1996 et 2006)

1.4-FÉCONDITÉ

Le niveau de natalité est passé de 50,8 pour 1000 en 1960 à 41,2 pour 1000 en 2010. Quant au taux global de fécondité générale, il a oscillé en dents de scie au cours de la dernière décennie. Estimée à 206 pour 1000 en 2003, elle a chuté à 195 pour 1000 en 2006 pour s'établir encore à 206 pour 1000 en 2010 (tableau 1.4).

L'indice Synthétique de Fécondité (ISF) a connu une augmentation régulière de 6,1 enfants par femme en 1960 à 7,3 enfants par femme en 1991. De 1993 à 2010, il a diminué en passant de 6,9 enfants par femme à 6 enfants par femme.

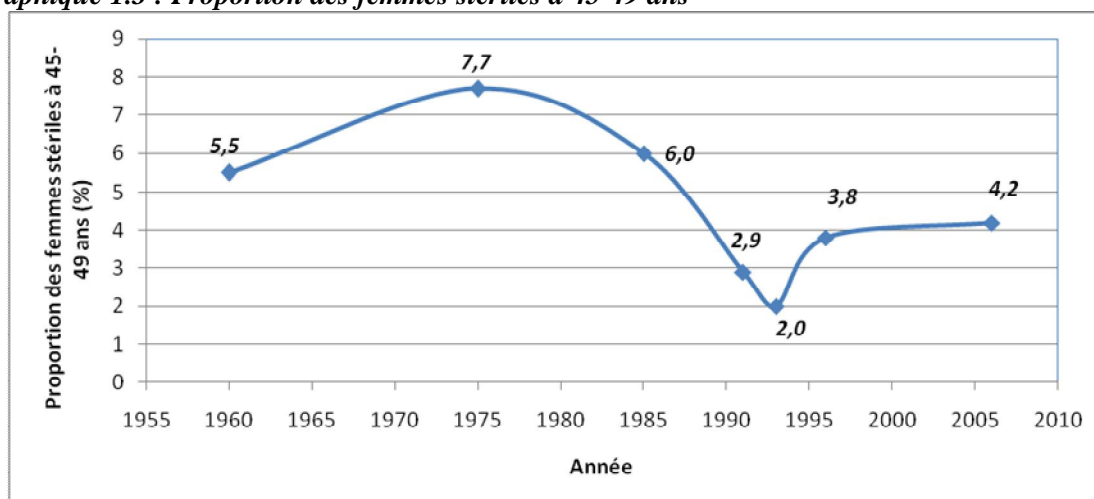
La proportion des femmes stériles à 45-49 ans a connu une variation en dents de scie entre 7,7% en 1975, 2% en 1993 et 4,2%. en 2006.

Tableau 1.4 : Evolution du taux brut de natalité, taux global de fécondité générale et indice synthétique de fécondité par milieu de résidence de 1960/61 à 2010

Années	Taux brut de natalité (‰)			Taux global de fécondité général (‰)			Indice synthétique de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1960/61	-	-	50,8	-	-	193,2	-	-	6,1
1975	-	-	46,7	-	-	212	-	-	6,7
1985	47,7	49,9	49,5	209,8	224,8	223	6,5	7,3	7,2
1991	-	-	45,2	198,8	235,4	223,4	6,3	7,7	7,3
1993	39	43	43,0	168	249	233	-	-	6,9
1996	-	-	48,2	-	-	213	-	-	6,8
1998	32,6	47	45,1	137	247	229	4,1	7,3	6,8
2003	32,4	44,5	42,6	123	229	206	3,7	6,9	6,2
2006	38,1	48,4	45,8	141	210	195	4,6	6,8	6,2
2010	33,3	43,3	41,2	132	233	206	3,9	6,7	6,0

Sources de données : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991), Recensements (1975, 1985; 1996 et 2006) et Enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998/99)

Graphique 1.3 : Proportion des femmes stériles à 45-49 ans



Sources de données : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991), Recensements (1975, 1985 ; 1996 et 2006) Et Enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998/99, 2003, 2010)

1.5-MORTALITÉ

1.5.1-Mortalité générale selon le sexe

Depuis 1960, on a enregistré une baisse régulière de la mortalité générale au Burkina Faso. En 1960, 32 individus mourraient annuellement sur 1000 individus considérés. Ce niveau est passé à 12 individus sur 1000 habitants en 2006. Cette baisse du niveau de la mortalité générale est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Toutefois, ce phénomène touche plus les hommes que les femmes.

Parallèlement, on a enregistré une augmentation continue de l'espérance de vie à la naissance. En effet, il est passé de 32,4 ans à 56,7 ans entre 1960 et 2006. La distinction par sexe révèle que l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes quel que soit l'année considérée. En termes d'évolution de l'espérance de vie à la naissance, on enregistre un gain de 2,3 ans chez les hommes et de 3,4 ans chez les femmes entre 1996 et 2006.

Tableau 1.5 : Evolution des indicateurs de mortalité infantile et juvénile par milieu de résidence et sexe

Année	Taux brut de mortalité			Espérance de vie à la naissance		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
1960-61	32,0	32,1	32,0	33	31,9	32,4
1975	-	-	24,0	-	-	42,0
1985	17,9	17,1	17,5	48,2	48,8	48,5
1996	16,3	13,5	14,8	53,5	54,1	53,8
2006	12,0	11,3	11,8	55,8	57,5	56,7

Sources de données : INSD, RGPH (1975, 1985, 1996 et 2006) et ED(1960/61 et 1991)

1.5.2-Mortalité dans l'enfance selon le sexe

La mortalité des enfants a reculé au cours de la dernière décennie bien qu'elle reste encore élevée. Ainsi, on note que le risque pour un enfant de décéder avant son premier anniversaire est passé de 81 pour mille en 2003 à 65 pour mille en 2010. Par ailleurs, Les risques de mortalité infantile sont plus élevés chez les enfants de sexe masculin que ceux du sexe féminin.

Pour les enfants ayant réussi à fêter leur premier anniversaire, leur risque de décéder avant leur cinquième anniversaire était estimé à 111 pour mille en 2003 contre 68 pour mille en 2010. En 2003 et en 2006, les risques encourus par les filles ayant fêtées leur premier anniversaire de décéder avant le cinquième anniversaire étaient plus importants que les risques encourus par les garçons mais cette tendance s'est inversée en 2010.

Tableau 1.6 : Evolution des indicateurs de mortalité infantile et juvénile par sexe

Année	Quotient de mortalité infantile (‰)			Quotient de mortalité juvénile (‰)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
1960-61	-	-	182,0	-	-	217,0
1975			167,0	-	-	123,0
1985	-	-	134,0	-	-	95,0
1991	-	-	114,6	-	-	79,4
1993 ²	114,5	100,3	107,6	107,1	110,3	108,7
1996	109,3	104,8	107,0	74,7	75,5	75,1
1998 ²	67,4	113,2	108,6	66,2	137,1	129,5
2003 ²	95,0	89,0	81,0 ¹	110,0	113,0	111,0 ¹
2006	98,0	86,0	91,7	51,1	59,1	55,3
2010 ²	83,0	72,0	65,0 ¹	77,0	75,0	68,0 ¹

Sources de données : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991), Recensements (1975, 1985, 1996 et 2006) et Enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998/99, 2003, 2010)

1. calculé sur la période des cinq ans ayant précédé l'enquête

2. calculé sur la période des dix ans ayant précédé l'enquête

1.5.3-Mortalité selon le milieu de résidence

L'examen des données disponibles sur la mortalité infantile et juvénile montre les risques encourus par les enfants du milieu rural sont plus élevés que ceux du milieu urbain. Cette mortalité touche plus la population rurale que la population urbaine.

Tableau 1.7 : Evolution des indicateurs de mortalité par milieu de résidence

Année	Quotient de mortalité infantile (‰)			Quotient de mortalité juvénile (‰)			Taux Brut de Mortalité (TBM)		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1960-61	117,2	183,8	182	-	-	217,0	23,8	32,2	32,0
1975	-	-	167	-	-	123,0	-	-	24,0
1985	-	-	134	-	-	95,0	11,4	18,4	17,5
1991	-	-	114,6	-	-	79,4	11,0	17,3	16,4
1993 ²	76,4	113,0	107,6	78,0	114,4	108,7	-	-	-
1996	95,0	122,0	107,0	52,3	87,6	75,1	11,6	15,3	14,8
1998 ²	67,4	113,2	108,6	66,2	137,1	129,5	-	-	-
2003 ²	70,0	95,0	81,0 ¹	71,0	117,0	111,0 ¹	-	-	-
2006	63,6	97,9	91,7	29,8	61,5	55,3	6,8	13,1	11,8
2010 ²	61,0	81,0	65,0 ¹	46,0	82,0	68,0 ¹	-	-	-

Sources de données : INSD, Enquêtes démographiques (1960/61 et 1991), Recensements (1975, 1985 ; 1996 et 2006) et Enquêtes démographiques et de santé (1993, 1998/99, 2003, 2010)

1. calculé sur la période des cinq ans ayant précédé l'enquête

2. calculé sur la période des dix ans ayant précédé l'enquête

1.6-EVOLUTION DE LA NUPTIALITÉ

Entre 1975 et 2006, la situation matrimoniale de la population n'a pas connu un profond changement. Quel que soit l'année considérée, la proportion des hommes célibataires est plus élevée que celle des femmes. Toutefois, on note une baisse régulière de la proportion des célibataires parmi les hommes avec le temps tandis que la proportion des femmes célibataires augmente avec le temps. En 2006, les hommes célibataires représentaient 47% contre 26% pour les femmes.

Les ruptures d'unions et le veuvage sont plus fréquents au sein de la population féminine qu'au sein de la population masculine. Ainsi, en 2006, 10% des femmes vivaient en situation de ruptures d'union ou de veuvage contre 1,2% pour les hommes.

Tableau 1.8 : Evolution de la situation matrimoniale de 1975 à 2006

Situation matrimoniale	1975		1985		1996		2006	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Célibataires	50,5	24,4	48	21	48	24,7	46,7	26
Mariés	47,2	67,3	50	67	49,2	64,1	49,7	61,9
Veufs/divorcés	2,3	8,3	2	12	1,5	10	1,6	10,2
ND	-	-	-	-	1,4	1,2	2	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources de données : INSD, recensement général de la population et de l'habitation (1975, 1985, 1996 et 2006)

1.7-MIGRATION

1.7.1-Migration internes récentes

De 1985 à 2006, le nombre de personnes ayant effectué une migration interne récente a connu une augmentation continue et rapide quel que soit le sexe. D'un effectif de 135 527 migrants en 1985, il est passé à 135 691 en 1996 et à 231 623 en 2006.

Par rapport à l'ensemble des migrants, on observe que de plus en plus, les femmes s'intéressent à la migration à l'intérieur du pays : la proportion des femmes ayant effectué une migration est passée de 43,5% en 1985 à 48,1% en 1996 puis à 51,7% en 2006.

Tableau 1.9 : Evolution des migrations internes

Années	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
1985	76 550	58 977	135 527	56,5	43,5	100
1996	70 366	65 325	135 691	51,9	48,1	100
2006	111 807	119 816	231 623	48,3	51,7	100

Sources de données : INSD, Recensement général de la population et de l'habitation (1985, 1996 et 2006)

1.7.2-Migration internationale

L'analyse des migrations internationales montre que le nombre d'immigrés est relativement important. En effet, en 1985, on dénombrait 72 120 immigrants contre 41 688 en 1996 et 53 762 en 2006. Quant au nombre d'émigrés, il est passé de 83 479 en 1985 à 121 931 personnes en 1996 puis à 60 449 en 2006.

Le solde migratoire récent est resté négatif depuis 1975. C'est seulement en 2006 qu'on a enregistré le plus faible écart entre le nombre de personnes ayant quitté le pays et le nombre de ceux qui y sont rentrés.

Tableau 1.10 : Evolution des migrations internationales

Années	Immigrés			Emigrés			solde		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
1985			7 2120			8 3479	-24 003	12 644	-11 359
1996	23 700	17 988	41 688	102 866	19 066	121 931	-79 165	-1 078	-80 243
2006	28 441	25 321	53 762	50 199	10 250	60 449	-21 758	15 071	-6 687

Sources de données : INSD, Recensement général de la population et de l'habitation (1985, 1996 et 2006)

Au terme de ce chapitre, il ressort que la croissance démographique est relativement importante. La population est caractérisée par sa jeunesse, des indicateurs de fécondité et de mortalité encore élevés, une espérance de vie à la naissance qui s'améliore avec le temps depuis les indépendances. La situation matrimoniale de la population n'a pas connu un profond changement. Par ailleurs, sur le plan des échanges migratoires, on note plus de sorties que d'entrées.

CHAPITRE 2 : SANTE



Gafarou NIGNAN

La santé constitue un secteur important dans le développement d'un pays. La politique gouvernementale dans ce domaine se caractérise par une volonté de rendre les soins accessibles à tous. En dépit des efforts consentis ces dernières années pour augmenter les infrastructures et le personnel de santé, ces derniers restent toujours insuffisants.

Ce chapitre décrit le système sanitaire et fait aussi une synthèse des principaux indicateurs de la santé. Pour une meilleure compréhension, certains concepts et indicateurs sont définis.

DEFINITION DES CONCEPTS

Accouchement assisté par du personnel : accouchement conduit par une personne qualifiée : Au Burkina le personnel devrait avoir au moins le niveau d'accoucheuse auxiliaire.

Couverture en CPN 1 : Proportion des femmes enceintes vues pour la première fois en CPN au cours d'une période.

Couverture en CPN 2 : Pourcentage des femmes enceintes ayant suivi 2 consultations prénatales au cours de la grossesse.

Couverture vaccinale : Pourcentage d'enfants de 0 à 11 mois ayant reçu un vaccin donné au cours d'une période donnée.

Journée d'hospitalisation : Séjour que le malade effectue dans un établissement sanitaire. Les hospitalisations sont comptées en jours (le premier jour et le dernier jour étant comptés un seul jour).

La mortalité maternelle est le décès d'une femme survenu au cours de la grossesse ou dans un délai de 42 jours après la fin de la grossesse quelle que soit la durée ou la localisation (intra ou extra utérine) pour une cause quelconque déterminé ou aggravé par la grossesse ou les soins que cette grossesse a motivé mais non accidentelle ni fortuite (OMS).

Le rapport de mortalité maternelle (RMM) = (Nombre de décès maternels / Nombre de naissances vivantes) * 100 000.

Le taux de couverture obstétricale = (Nombre de femmes assistées à l'accouchement / Nombre d'accouchements attendus) *100.

Le taux de couverture prénatale (CPN) : c'est le pourcentage des femmes enceintes qui sont suivies par un personnel de santé au cours de leur grossesse.

Pourcentage du budget de l'Etat alloué à la santé : Proportion du budget de l'Etat alloué à la santé.

Rayon moyen d'action théorique : Le rayon moyen d'action mesure la distance moyenne théorique parcourue par la population d'une localité pour accéder à une formation sanitaire (Centre de santé et de promotion sociale, dispensaire et maternité isolés).

La malnutrition est le fait que l'alimentation soit mal assurée. Un enfant mal nourri est en situation de faiblesse physique et est de ce fait exposé aux infections et au risque de décéder. Ce sont des enfants pour lesquels l'indice taille pour âge se situe à moins de deux écarts-types en dessous de la médiane taille pour âge de la population de référence.

2.1-DESCRIPTION DU SYSTÈME DE SANTÉ PUBLIQUE

Les structures publiques de soins au Burkina Faso sont organisées en trois niveaux qui assurent les soins :

Le premier niveau correspond au district sanitaire qui comprend deux échelons :

- Le premier échelon de soins est constitué des Centres de santé et de promotion sociale (CSPS), structure sanitaire de base du système de santé. Les CSPS sont appuyés par les services de Santé à Base Communautaire (SBC). Le deuxième échelon de soins est le Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA). Il sert de référence pour les formations sanitaires du district. Il existe aussi des Centres Médicaux (CM) susceptibles de passer en CMA ;
- Le deuxième niveau est représenté par les Centres hospitaliers régionaux (CHR). Ils servent de référence aux CMA ;
- Le troisième niveau est constitué par les Centres hospitaliers universitaires et nationaux. Ils sont le niveau de référence le plus élevé.

2.2-ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ

Les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) sont les plus nombreux au niveau des infrastructures sanitaires au Burkina Faso. Leur nombre est passé de 1051 en 2002 à 1443 en 2011 soit en moyenne 43 CSPS de plus chaque année. Le nombre de centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA) a également augmenté passant de 36 en 2002 à 44 en 2011 mais est resté constant entre 2006 et 2009.

En revanche, le nombre de centres médicaux (CM), d'hôpitaux universitaires ou régionaux est resté quasi stationnaire sur la période. Certaines infrastructures ont même connu un recul au niveau de leur nombre. Cela s'explique par le changement de statut de certaines d'entre elles. C'est l'exemple des dispensaires isolés qui sont passés de 173 en 2006 à 165 en 2011 puis des maternités isolés qui passent de 39 en 2002 à 26 en 2011.

Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé

Type d'infrastructure	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Hôpitaux nationaux / régionaux	12	12	12	12	12	12	12	12	12	13
Centres médicaux avec antenne chirurgicale	36	38	41	41	42	42	42	42	43	44
Centres médicaux	28	33	42	35	26	33	32	31	27	36
CSPS	1051	1147	1148	1172	1211	1268	1352	1373	1429	1443
Dispensaires isolés	87	93	67	83	173	164	101	122	124	165
Maternités isolées	39	28	16	23	18	21	22	22	30	26
TOTAL	1253	1351	1326	1366	1482	1540	1561	1602	1665	1727

Source : Annuaire statistiques de la santé

2.3-EVOLUTION DU RAYON MOYEN D'ACTION THÉORIQUE

Au Burkina Faso, la distance moyenne parcourue par la population pour atteindre une formation sanitaire a connu une amélioration au cours de la période 2002-2011, mais reste supérieur à la distance préconisée par l'initiative de Bamako (5 Km). Cet indicateur s'est amélioré en 2011 pour se situer à 7,2 km.

Bien que depuis 2002, l'accessibilité géographique des populations aux formations sanitaires de base s'est amélioré dans l'ensemble des régions, des disparités demeurent entre les régions. En effet, on enregistre des RMAT assez élevés dans le Sahel (11,9) et l'Est (11,2). Seules les régions du Centre et du Plateau Central ont atteint la norme internationale (5km) avec respectivement 2,9 km et 4,8km.

Tableau 2.2 : Rayon moyen d'action théorique par région (en km)

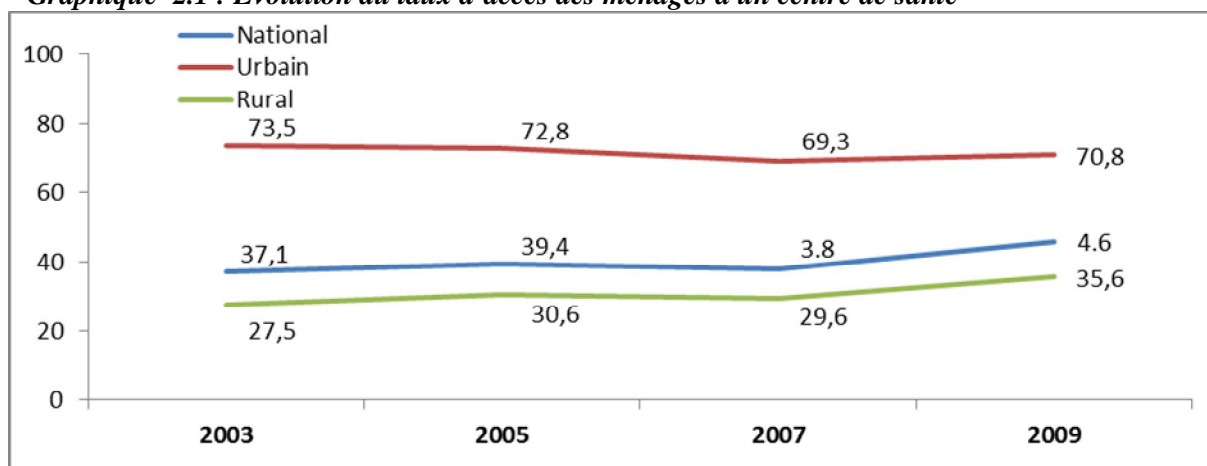
Régions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	9,3	8,79	8,69	8,57	8,36	8,3	7,9	7,8	7,7	7,5
Cascades	10,68	10,39	9,88	9,80	9,29	9,2	9,3	9	8,8	8,8
Centre	3,11	3,16	3,12	3,12	2,25	2,4	2,7	3	3	2,9
Centre-est	7,87	7,68	7,18	7,00	6,8	6,5	6,3	6	6	5,9
Centre-nord	8,4	8,5	8,21	8,04	7,8	7,7	7,6	7,5	7,2	7,1
Centre-ouest	8,52	7,92	7,66	7,30	7,45	7,1	6,9	6,8	6,5	6,5
Centre-sud	7,57	7,35	6,86	6,82	6,69	6,6	6,4	6,2	6	6
Est	14,73	14,23	13,35	13,28	12,83	12,3	11,4	11,6	11,1	11,2
Hauts-bassins	7,61	7,42	7,23	7,23	6,92	6,9	6,7	7,3	7,3	7,2
Nord	7,11	6,32	6,21	6,06	6,39	5,8	5,6	5,5	5,5	5,3
Plateau central	6,54	6,16	5,53	5,47	5,35	5,4	5,3	5	4,9	4,8
Sahel	14	14,12	13,43	12,84	12,65	12,8	12,5	12,5	12,5	11,9
Sud-ouest	10,8	9,66	9,5	9,28	8,16	8,3	8,2	7,8	7,6	7,4
Burkina Faso	9,07	8,68	8,34	8,19	7,83	7,7	7,5	7,5	7,4	7,2

Source : Annuaire statistiques de la santé

2.4-EVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS PHYSIQUE AUX CENTRES DE SANTÉ

Sur le plan national, en 2009, 46% des ménages se situaient à moins de 30 minutes d'une formation sanitaire. Ce qui constitue une amélioration de 8,9 points de pourcentage par rapport à 2003. En milieu urbain, l'accès est passé de 73,5% à 70,8% en 2009 soit une baisse de 2,7 points. L'accès en milieu rural quant à lui a connu une hausse de 8,1 points passant de 27,5% à 35,6%.

Graphique 2.1 : Evolution du taux d'accès des ménages à un centre de santé



Source de données : INSD, EBCVM 2003, QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009

2.5-EVOLUTION DU PERSONNEL DE SANTÉ

D'une façon générale, l'effectif du personnel de santé a connu une augmentation entre 2006 et 2011. Les infirmiers diplômés d'Etat constituent l'effectif le plus important du personnel de santé. Leur nombre est passé de 1695 en 2006 à 3214 en 2011, soit un accroissement de plus de 89,6% en six ans. Concernant les sages-femmes et les maïeuticiens d'Etat, leur nombre est passé de 456 en 2006 à 1274 en 2011 ce qui représente une augmentation d'environ 179,4%.

Tableau 2.3 : Évolution des effectifs de quelques emplois de personnel de santé publique

Type de personnel	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins	249	441	473	676	713	738
Chirurgiens-dentistes	50	38	33	31	32	36
Pharmaciens	51	65	78	161	184	223
Attachés de santé					1774	1 918
Infirmiers diplômés d'état	1 695	2338	2575	2854	3054	3 214
Infirmiers brevetés	1 575	1924	2170	2410	2558	2852
Sages-femmes / maïeuticien d'état	456	614	697	1860	1057	1274
TOTAL	4076	5420	6026	7992	9372	7041

Source : Annuaires statistiques de la santé

2.6-EVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR UNITÉ DE PERSONNEL

Depuis 2009, la couverture en infirmiers brevetés répond aux normes de l'OMS. Le meilleur niveau de couverture atteint en 2011, est le nombre d'habitants par infirmiers brevetés (2679 Habitants/infirmier breveté). Le nombre d'habitants par infirmier d'Etat est assez proche de la norme de l'OMS qui est de 5000 habitants/Infirmier d'Etat. Par contre, les couvertures en médecins et sages-femmes/maïeuticiens d'Etat demeurent 2 fois supérieures aux normes de l'OMS soit respectivement de 22 017 et 12 754 habitants.

Ces ratios sont en amélioration depuis 2009. Ils sont cependant sous-estimés dans la mesure où ils ne tiennent pas compte de l'ensemble des agents de santé des formations sanitaires privées et des structures centrales.

Tableau 2.4 : Ratio habitants par personnel de santé

PERSONNEL DE SANTÉ	NORME OMS	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Médecins	1/10 000	35204	32317	31144	22522	22063	22017
Sages-femmes / maïeuticien d'état	1/5 000	27600	23212	21135	17703	14883	12754
Infirmiers d'état	1/5 000	8854	6129	5721	5335	5151	5056
Infirmiers brevetés	1/3 000	8227	7448	6789	2892	2803	2679

Source : Tableaux de Bord de la Santé

2.7-EVOLUTION DU BUDGET DE LA SANTÉ

La part du budget de l'Etat Burkinabé allouée à la santé a augmenté entre 2002 et 2011. En effet, on constate une hausse de plus de 183,7% en dix ans. Mais, la part du budget de l'état allouée au secteur de la santé reste en dessous de la norme OMS (10%).

Tableau 2.5 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)

ANNEE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Budget de la santé	37296	40134	51603	40190	69610	77194	82874	99310	102858	105 813
Proportion dans le budget national	7,1	7,2	7,4	11,77*	7,8	8,3	8,4	9,5	8,9	9,1

* Il s'agit du % du budget de l'Etat hors dette allouée à la santé

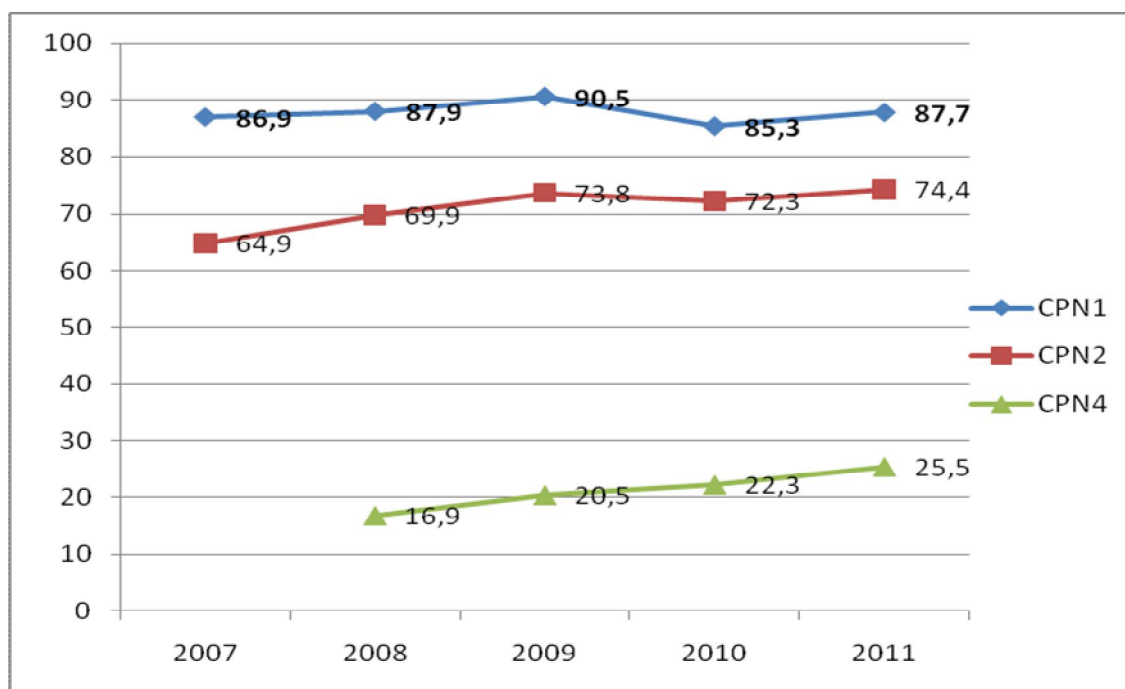
Source : Annuaires statistiques DEP/ Ministère de la santé

2.8-EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE PRÉNATALE

➤ Au niveau national

Entre 2007 et 2011, la tendance générale du taux de couverture de la consultation prénatale (CPN) au Burkina Faso a connu une légère hausse. Pour ce qui est de la CPN1, il est passé de 86,9% en 2007 à 87,7% en 2011. Pour la CPN2, elle est passée de 64,9% en 2007 à 74,4% en 2011. Cependant, cette hausse cache une légère baisse durant la période 2008-2010 pour la CPN2. La couverture en CPN4 de 25,5% en 2011 a connu une hausse de 3,2 points par rapport à 2010. Cette amélioration a également été perceptible depuis 2008 où elle était de 16,9% avec une progression de 2,9 points par an.

Graphique 2.2 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)



Source : Annuaires statistiques de la santé

➤ **Au niveau régional**

En dépit des efforts consentis en la matière, il existe encore d'énormes disparités entre les régions. Ainsi, en 2011, deux (02) régions possèdent un taux de CPN1 supérieur à 100% par contre plus de cinq (05) régions ont un taux en dessous de la moyenne nationale (87,7%). Pour ce qui est de la CPN2, elle est tout autant nécessaire pour la santé de la femme et de l'enfant. Par conséquent, il reste encore des efforts à fournir dans la mesure où certaines régions ont des taux faibles moins de 70%. De même, de fortes fluctuations sont observées entre les régions en 2011, allant de 14,8% dans la région du Sahel à 34,2% dans la région de l'Est. Le faible niveau de l'indicateur dans la région du Sahel contraste avec la couverture en CPN1 (117,7%). Cela pourrait s'expliquer par une consultation tardive ou des abandons de CPN par les femmes.

Tableau 2.6 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par région

Régions	2009			2010			2011		
	CPN1	CPN2	CPN4	CPN1	CPN2	CPN4	CPN1	CPN2	CPN4
Boucle du	91,5	75,7	19,6	87,4	75,3	22,4	88,6	77,2	29,6
Cascades	102,8	76,7	14,1	100,2	79,3	15,5	100,2	80,7	19,7
Centre	85,2	64,4	20,2	82,2	64,8	21,7	83,7	66,8	25,1
Centre-est	83,9	75,1	25,4	80,3	74,7	28,6	79,0	71,6	30,2
Centre-nord	91,9	75,2	21,4	81,5	70,1	19,7	88,5	75,0	22,1
Centre-ouest	84,1	73,2	18,9	77,4	69,8		78,3	69,8	24,3
Centre-sud	81,3	73,1	23,5	73,1	67,5	25,6	70,0	64,2	24,0
Est	94,2	78,4	26,8	85,5	76,2	28,9	91,8	82,5	34,2
Hauts-bassins	98,9	79,7	20,0	92,5	76,4	21,7	87,8	73,1	23,7
Nord	81,0	63,4	13,3	85,2	68,0	15,8	89,4	72,3	20,1
Plateau central	85,8	75,3	26,9	78,6	70,8	28,2	78,7	71,5	31,4
Sahel	107,5	76,9	12,4	101,9	75,5	13,8	117,7	87,5	14,8
Sud-ouest	86,8	71,0	22,7	82,7	69,3	23,0	82,4	69,5	27,8
Burkina Faso	90,5	73,8	20,5	85,3	72,3	22,3	87,7	74,4	25,5

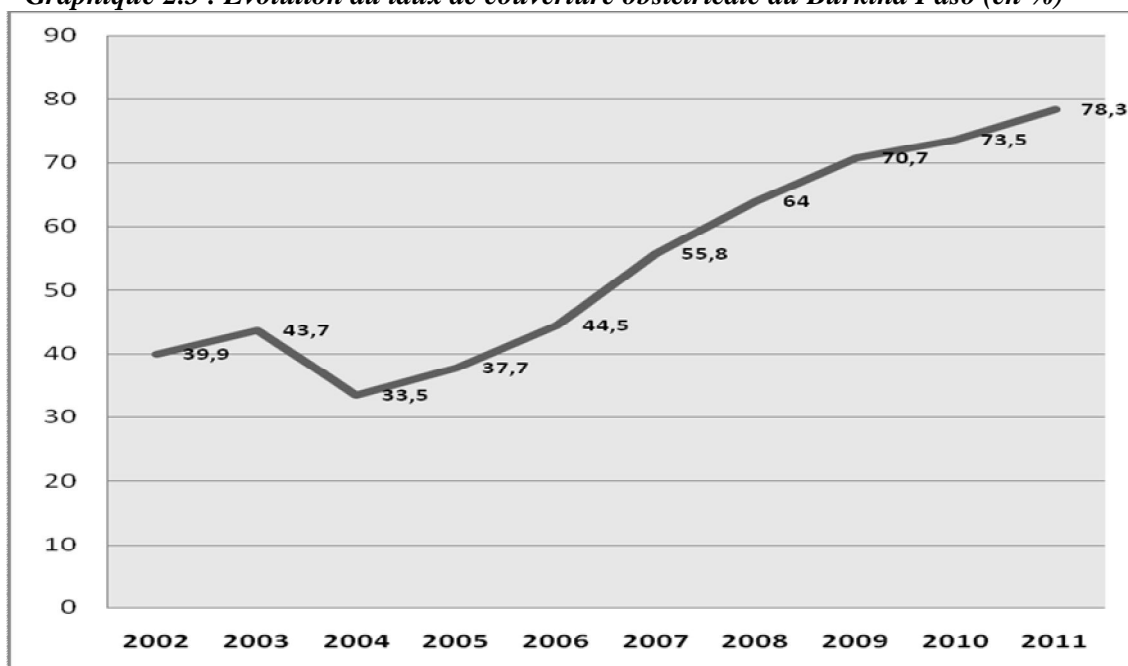
Source : Annuaires statistiques de la santé

2.9-EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE OBSTÉTRICALE

➤ Au niveau national

Durant la période 2002-2011, le taux de couverture obstétricale a connu une forte augmentation. En effet, le taux de couverture obstétricale est passé de 39,9% en 2002, à 78,3% en 2011. Toutefois, deux femmes sur dix accouchent toujours hors des centres médicaux et/ou sans l'assistance d'un personnel qualifié. Ces conditions d'accouchement (sans assistance) favorisent les décès maternels et infantiles.

Graphique 2.3 : Evolution du taux de couverture obstétricale au Burkina Faso (en %)



Source : Annuaires statistiques de la santé

➤ Au niveau régional

Les différences entre les régions sont considérables. En effet, en 2011, dans cinq régions (Sahel, Sud-ouest, Est, Centre-nord et Centre-ouest) trois femmes sur dix accouchent hors des formations sanitaires et sans assistance médicale. C'est dans la région du Centre que les femmes sont plus assistées médicalement lors de l'accouchement.

Tableau 2.7 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en % par région

Régions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	45,7	46,9	32,5	36,0	42,6	54,1	66,9	76,6	83,2	86,1
Cascades	64,9	50,0	42,2	44,8	43	54,4	65	69,9	71,5	78,9
Centre	65,5	62,5	55,6	63	63,9	68,3	62	89,5	87,4	93,3
Centre-est	22,1	45,7	42,3	52,5	55,6	66,3	74,5	76,1	79,5	78,8
Centre-nord	46,7	49,0	28,2	30,5	39,8	53,6	60,3	63,9	65	71,6
Centre-ouest	33,4	31,6	18,7	34,4	45,4	58	70,5	65	67,4	72,4
Centre-sud	33,8	39,2	29,5	35,3	36,2	51,3	58,1	77,5	80,5	76
Est	27,1	35,2	28,5	33,4	38,3	52,8	64,3	58,6	63,4	68,5
Hauts-bassins	49,3	51,5	35,4	46,7	48,1	56,2	68,9	79,3	75,7	84,7
Nord	34,2	39,5	24,5	29,2	32,6	48,4	56,1	67,5	77,3	84,8
Plateau central	50,9	56,3	23,9	34,6	50,8	71,1	79,3	81,5	84,8	85,7
Sahel	20,6	20,8	25,2	14,4	17,8	25,6	36,8	51,6	56,2	63
Sud-ouest	25,9	33,8	39,2	23,9	28,8	45,1	51,4	58,5	60,3	67,4
Burkina Faso	39,9	43,7	33,5	37,7	44,5	55,8	64,0	70,7	73,5	78,3

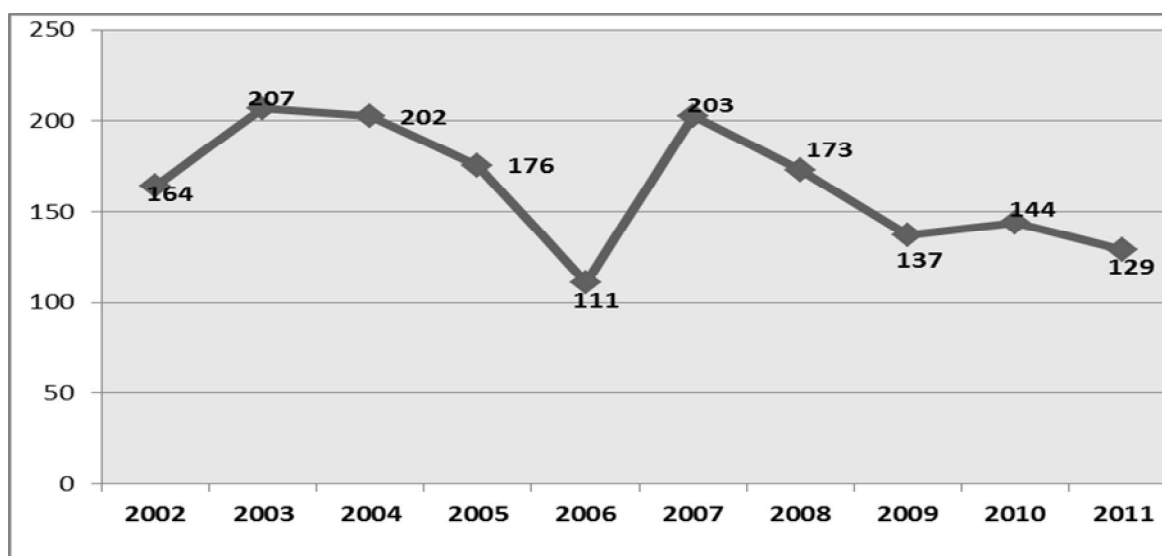
Source : Annuaire statistiques de la santé

2.10-LA MORTALITÉ MATERNELLE DANS LES FORMATIONS SANITAIRES

2.10.1-Évolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires

Entre 2002 et 2011, le niveau du rapport de mortalité maternelle s'est amélioré. En effet, il est passé de plus de 164 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2002 à 129 en 2011. Cependant, il faut noter que cette baisse s'est faite en dents de scies. Toutefois, cet indicateur peut être sous-estimé vu que toutes les femmes ne bénéficient pas de soins obstétricaux.

Graphique 2.4 : Evolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires au Burkina Faso (pour 100 000)



Source : *Annuaire statistique de la santé*

Le rapport de mortalité maternelle au niveau national cache d'énormes disparités entre les régions. En effet, en 2011, le Sahel est la région qui a enregistré le rapport de mortalité maternelle le plus élevé. On observe des RMM de moins de 70 décès maternels pour 100000 naissances dans les régions du Centre-Sud, du Plateau Central et du Centre-ouest.

Tableau 2.8 : Rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires (pour 100 000 naissances) par région

Régions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	133,9	252,6	203,9	179,8	141,5	191,0	140,0	110,0	112,0	76,0
Cascades	149,4	100,2	228,0	97,3	142,8	263,0	223,0	111,0	158,0	182,0
Centre	18,3	22,5	34,2	37,8	39,8	264,0	143,0	202,0	242,0	178,0
Centre-Est	361,5	122,5	109,1	109,4	77,1	127,0	91,0	116,0	146,0	135,0
Centre-Nord	106,8	253,1	217,9	315,3	90,6	195,0	137,0	127,0	93,0	100,0
Centre-Ouest	157,0	295,0	130,1	198,2	97,3	122,0	145,0	68,0	122,0	68,0
Centre-Sud	139,8	279,4	279,8	209,1	151,7	130,0	70,0	75,0	72,0	49,0
Est	264,0	372,1	649,9	149,2	146,3	260,0	216,0	156,0	129,0	139,0
Hauts-Bassins	123,9	79,3	135,5	156,8	86,4	183,0	271,0	183,0	172,0	170,0
Nord	195,3	98,3	36,0	188,1	127,2	182,0	192,0	121,0	141,0	110,0
Plateau-Central	149,5	177,1	294,3	249,0	83,6	102,0	68,0	61	47,0	60,0
Sahel	803,7	1608,3	594,0	840,3	399,6	593,0	499,0	267,0	214,0	253,0
Sud-Ouest	132,8	316,2	127,9	175,2	107,2	272,0	158,0	107,0	169,0	157,0
Burkina Faso	164,1	206,8	202,5	175,7	110,8	203,0	173,0	137,0	144,0	129,0

Source : *Annuaire statistique de la santé*

2.10.2-Evolution des différentes causes de décès maternels dans les formations sanitaires

Il ressort du tableau 2.9 qu'en 2011, la principale cause des décès maternels était l'hémorragie (24,8 % de cas de décès maternels) et suivi des infections (16,8% de cas de

décès maternels). Les proportions de décès maternels liés à ces différentes causes ont connu une légère baisse entre 2008 et 2011.

Tableau 2.9 : Causes des décès maternels dans les formations sanitaires (%)

Causes de décès	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Hémorragie	23,6	15	26,1	22,3	26,6	24,8
Infection	14,8	14,1	21,2	22,3	18,6	16,8
Complication d'avortement	6,7	7	0	7,7	8,9	9,0
Éclampsie	3,9	7	7,2	7,4	4,4	6,9
Rétention placentaire	8,6	4,1	3,4	6,5	3,3	1,2
Rupture utérine	7,3	7,3	3,2	5,1	3,3	5,3
Disproportion	2,3	3,7	1,7	0,6	0,6	1,2
Présentation vicieuse	0,8	2,7	1,2	0,6	0,9	0,4
Autres	32,1	39	36,1	27,4	33,4	34,4
Total	100	100	100	100	100	100

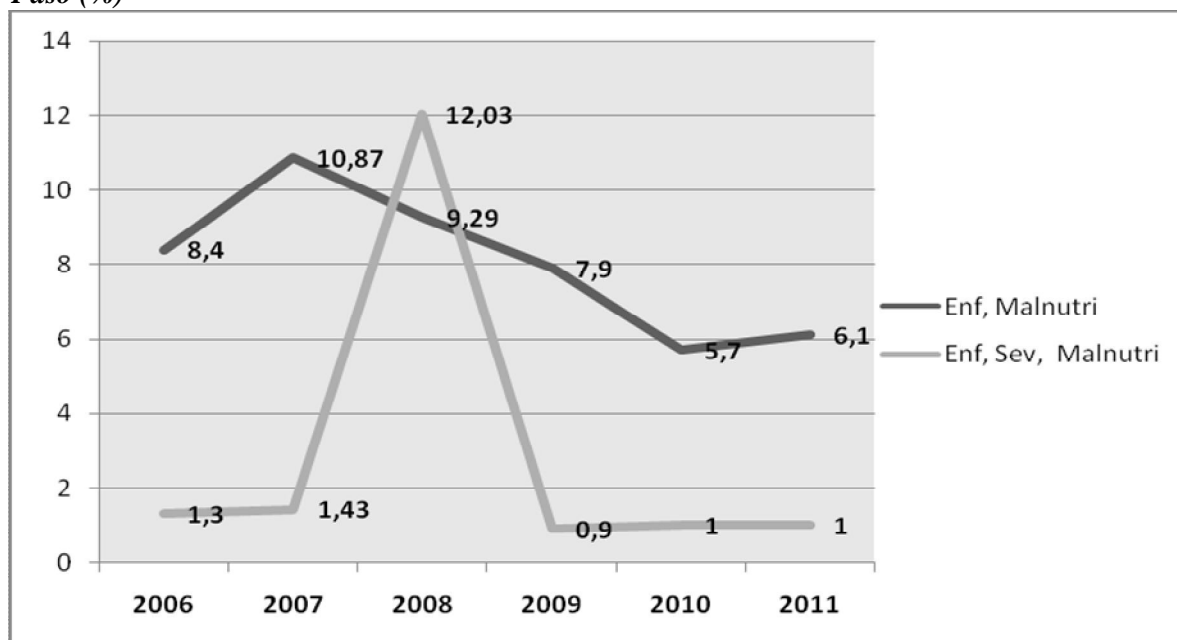
Source : Annuaires statistiques de la santé

2. 11-EVOLUTION DU TAUX DE MALNUTRITION

➤ Au niveau national

En 2011, 6,1 % des enfants de moins de cinq ans amenés en consultation étaient malnutris contre 12,0 % en 2008. La proportion des enfants atteints de malnutrition sévère s'est stabilisée autour de 1% depuis 2006 sauf en 2008.

Graphique 2.5 : Evolution du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (%)



Source : Annuaires statistiques de la santé

➤ **Au niveau régional**

L'analyse par région en 2011 montre que la malnutrition a surtout affecté les enfants des régions du Nord (20,3%) et du Sahel (13,5%). Parmi les régions les moins touchées par le phénomène, il y a e Centre (1,5%), le Centre-Est (2,3%), les Hauts-Bassins (2,6%), le Plateau Central (2,7%) et le Centre-Sud (2,9%). Parmi les enfants malnutris, les enfants de la région du Sahel sont les plus atteints de malnutrition sévère (2,9%).

Tableau 2.10 : Evolution du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans amenés en consultations (%) par région

Régions	2009		2010		2011	
	Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri	Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri	Enf. Malnutri	Enf. Sév. Malnutri
Boucle du Mouhoun	5,1	0,8	4,3	0,9	4,2	1,1
Cascades	7,3	1,7	4,2	1,5	4,4	1,8
Centre	3,5	0,4	3,4	0,6	1,5	0,2
Centre-est	4,8	0,5	3,1	0,4	2,3	0,4
Centre-nord	12,2	1,4	7,4	1,6	7,1	1,7
Centre-ouest	6,9	1,3	5,0	1,1	3,2	0,7
Centre-sud	11,0	0,5	7,1	0,7	2,9	0,7
Est	8,0	0,7	5,7	0,7	7,4	0,8
Hauts-bassins	7,1	1,5	3,9	1,3	2,6	0,6
Nord	14,9	1,3	13,4	1,4	20,8	1,6
Plateau central	2,5	0,4	2,4	0,3	2,7	0,3
Sahel	17,6	1,6	13,7	1,7	13,5	2,9
Sud-ouest	8,5	0,4	5,1	0,7	3,4	1,0
Burkina Faso	7,9	0,9	5,7	1,0	6,1	1,0

Source : Annuaire statistiques de la santé

2.12-EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE

La couverture vaccinale des enfants par antigène varie non seulement selon le type de vaccin mais aussi avec le temps. En effet, entre 1993 et 2010, la couverture vaccinale des enfants de 0 à 11 mois pour le BCG est la plus élevée variant de 80,2% à 96,2%. Les données des enquêtes montrent que le taux des enfants qui ont reçu les vaccins a augmenté entre 2009 et 2010 quel que soit le vaccin. En 2010, 12 enfants sur 100 n'ont pas reçu le DTC et le Polio3. Seulement 4 enfants sur 100 n'ont pas reçu le BCG.

Tableau 2.11 : Taux de couverture vaccinale par antigène entre 1993 et 2010

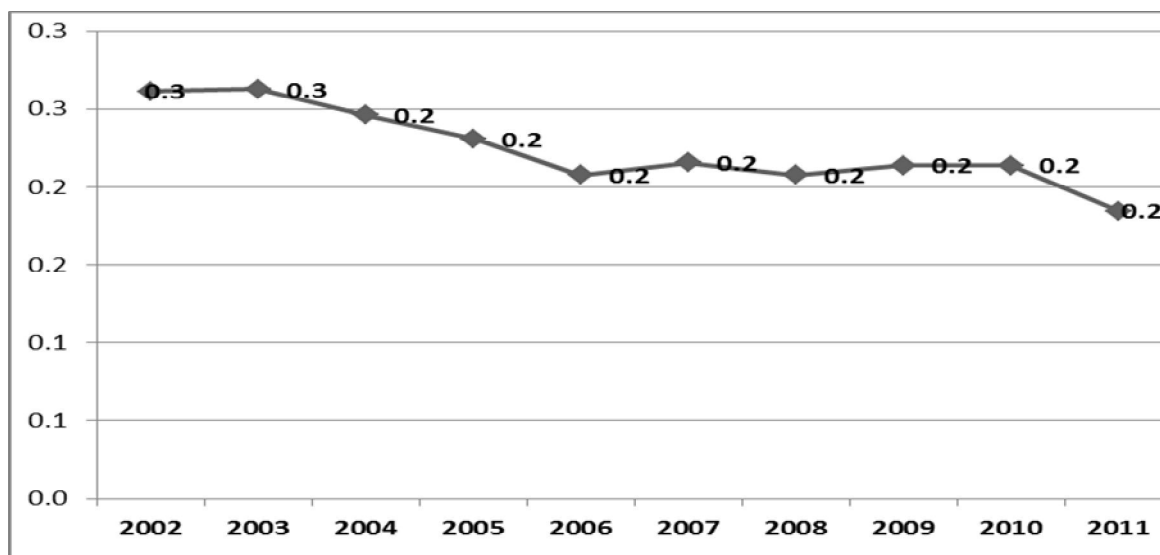
Antigène	1993	1998	2003	2009*	2010
DTC	32,7	34,8	44,9	81,0	88,2
Polio3	33,0	36,0	46,9	80,0	88,8
Rougeole	37,1	32,1	40,9	79,4	81,8
Fièvre jaune	27,3	24,1	23,9	71,8	-
BCG	80,2	69,1	76,7	92,4	96,2

Sources : INSD, Enquêtes Démographiques et de Santé, *EICVM

2.13-EVOLUTION DE LA DURÉE MOYENNE D'HOSPITALISATION

La durée moyenne d'hospitalisation est passée de 2,6 jours en 2002 à 1,8 jour en 2011. Bien que cette durée moyenne soit assez homogène pour l'ensemble des régions, on observe des particularités pour certaines régions comme le Sahel et la Boucle du Mouhoun qui enregistrent un peu plus de 2 jours d'hospitalisation en 2011.

Graphique 2.6 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires



Source : Annuaires statistiques de la santé

Tableau 2.12 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires par région

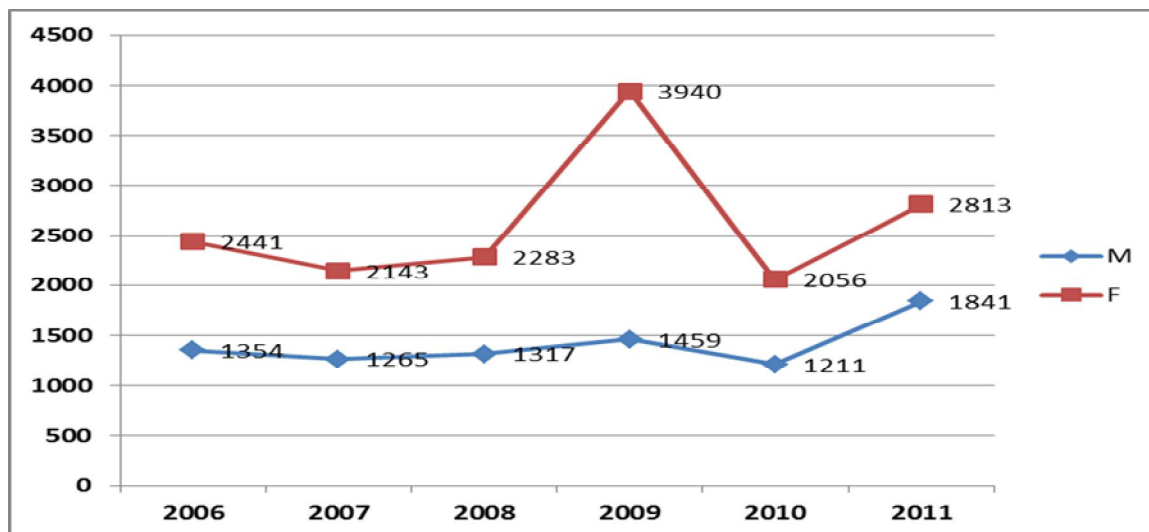
Régions	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	2,0	2,2	3,0	3,0	2,0	2,0	2,0	2,3	2,2	2,1
Cascades	3,0	2,4	2,0	2,0	1,0	2,0	2,0	1,8	1,9	2,0
Centre	4,0	3,6	4,0	4,0	2,0	2,0	2,0	2,2	1,8	1,4
Centre-est	3,0	3,3	3,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,1	1,7
Centre-nord	3,0	3,1	2,0	2,0	2,0	3,0	2,0	2,1	2,2	2,0
Centre-ouest	3,0	2,7	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,4	2,2	1,8
Centre-sud	3,0	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	3,0	2,5	2,2	1,8
Est	3,0	2,6	2,0	2,0	2,0	2,0	1,0	2,0	2,0	1,5
Hauts-bassins	2,0	1,9	2,0	3,0	2,0	2,0	2,0	1,8	2,0	2,0
Nord	2,0	2,6	3,0	2,0	4,0	3,0	3,0	3,2	2,5	1,5
Plateau central	3,0	2,6	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2	2,0
Sahel	2,0	2,4	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,4	2,2	2,4
Sud-ouest	1,0	3,0	3,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	2,3	1,8
Burkina Faso	2,6	2,6	2,5	2,3	2,1	2,2	2,1	2,1	2,1	1,8

Source : Annuaires statistiques de la santé

2.14-EVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DE SIDA

Entre 2006 et 2011, le nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA a augmenté, passant de 3795 cas à 4654, soit un accroissement de 22,6%. Ces infections touchent plus les femmes que les hommes. Toutefois, il convient de signaler que ces effectifs concernent les cas enregistrés officiellement.

Graphique 2.7 : Evolution du nombre de cas de sida



Le nombre nouveau cas de sida en 2011 est de 4654. La répartition par région montre que dans les régions des Hauts-Bassins, du Centre, du Sud-Ouest, du Centre-Ouest et du Nord où plus de 544 nouveaux cas de sida ont été découverts.

Tableau 2.13 : Evolution du nombre de nouveaux cas de sida par région et sexe

Régions	2006		2007		2008		2009		2010		2011	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Boucle du Mouhoun	101	133	132	221	86	157	174	220	94	163	138	190
Cascades	24	21	11	24	33	61	57	155	30	41	109	235
Centre	419	1270	41	43	36	41	235	665	175	310	204	397
Centre-est	24	36	77	76	57	80	59	158	48	64	108	141
Centre-nord	80	92	128	142	134	188	57	147	40	47	61	121
Centre-ouest	93	131	86	165	91	163	154	331	137	159	304	261
Centre-sud	83	95	220	551	204	490	89	263	76	156	84	154
Est	42	50	39	34	35	40	50	118	43	68	64	91
Hauts-bassins	63	104	162	368	232	418	221	725	225	499	207	407
Nord	197	269	166	249	146	269	166	469	146	266	193	351
Plateau	86	101	102	119	104	160	77	196	78	102	88	116
Sahel	42	32	29	37	59	65	28	66	24	87	22	35
Sud-ouest	100	107	72	114	100	151	92	253	95	94	259	314
Burkina Faso	1354	2441	1265	2143	1317	2283	1459	3940	1211	2056	1841	2813

*Nouveaux infectés

Source : Annuaire statistiques de la santé

2.15-EVOLUTION DES CAS DE MÉNINGITE ET DU PALUDISME

Au total 3 984 cas suspects de méningite ont été notifiés en 2011, contre 6 837 cas en 2010. En 2011, le nombre total de cas de paludisme était de 5 024 697 dont 345 576 cas de paludisme grave, soit 7,4% de l'ensemble des cas de paludisme.

Tableau 2.14 : Evolution des cas de méningite et du paludisme

Maladies	2007	2008	2009	2010	2011
Méningite	27 188	10 425	4 878	6 837	3984
Palu simple	2 626 643	3 443 354	4 193 448	5 334 419	4 682 150
Palu grave	308 386	346 884	346 536	389 061	358 811
Décès dus au palu grave	5 146	7 857	7 974	9 024	7 271

Source : Annuaires statistiques de la santé

De façon générale, les indicateurs de la santé se sont améliorés. De même, les infrastructures sont en augmentation ainsi que l'effectif du personnel dans les formations sanitaires. Quant à la mortalité et à la morbidité, elles restent marquées par une forte influence du paludisme. Donc la lutte contre le paludisme doit demeurer une priorité. Il est aussi important que la surveillance de la méningite se poursuive et se renforce. Par ailleurs, des efforts doivent être davantage fournis afin d'assurer un équilibre spatial dans la répartition des ressources et une diminution de la contribution des ménages dans les dépenses de santé.

CHAPITRE 3 : EDUCATION

Le niveau d'éducation a été retenu par le PNUD dans le calcul de l'Indice de développement humain (IDH) qui permet de comparer le progrès social et économique des pays. Au plan international, les années 90 ont été décrétées par les Nations Unis décennie mondiale de l'éducation. La communauté mondiale s'est fixée comme objectif de réaliser l'éducation pour tous d'ici 2015. Atteindre un taux d'achèvement de l'éducation du primaire de 100% est un défi que la communauté internationale se doit donc de relever. Avoir des statistiques à jour permet donc de mesurer les progrès enregistrés et évaluer les efforts à fournir.

Le présent chapitre se veut une analyse statistique de l'éducation au Burkina Faso. Les sections qui le composent abordent les différents niveaux de l'éducation que sont : le préscolaire, le primaire, le post-primaire et le secondaire, le supérieur. La dernière section traite de l'alphabétisation. Pour chaque section, il sera question d'analyser les indicateurs relatifs aux élèves, aux personnels d'encadrement et aux infrastructures.

DEFINITION DES CONCEPTS

Taux brut de scolarisation : Le taux brut de scolarisation pour un enseignement donné, est le rapport entre le nombre total d'élèves inscrits à ce niveau, quel que soit leur âge, et la population qui d'après les règlements nationaux devrait être scolarisé à ce niveau.

Taux d'admission : Le taux d'admission prend en compte le nombre de nouveaux entrants dans le niveau d'éducation donné (primaire) par rapport à la population de l'âge officiel d'entrée à ce niveau d'enseignement. Il traduit mieux que tout autre indicateur, le niveau d'accès au système.

Taux d'encadrement : C'est le nombre d'élèves par classe (ratio élèves/classe) ou le nombre d'élèves par maître (ratio élèves/maître). Ce sont les principaux indicateurs de qualité.

Taux de redoublement : Le taux de redoublement pour l'année d'études i , l'année scolaire t est égal au nombre d'élèves qui redoublent l'année d'étude i l'année scolaire $t+1$ sur le nombre total d'élèves de l'année d'études i , l'année scolaire t .

Taux de succès aux examens (CEPE ou Entrée en 6^{ème}) : C'est le nombre d'élèves ayant réussi au CEPE ou à l'entrée en 6^{ème} l'année scolaire t sur le nombre total d'élèves de la dernière année d'études scolaire t .

TAMA : c'est le taux d'accroissement moyen annuel.

Auditeur : c'est un terme qui désigne les élèves du préscolaire.

Taux d'alphabétisation : C'est la population alphabétisée de 15 ans ou plus sur la population total de 15 ans ou plus, multipliée par 100. Est alphabétisée une personne capable de lire et écrire en le comprenant, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne (UNESCO 1985).

Ratio Elève/Maître : Nombre moyen d'élèves pour un maître.

Ratio Elève/Classe : Nombre moyen d'élèves par classe.

3.1-ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

3.1.1 - Effectifs des auditeurs et principaux indicateurs associés

❖ Nombre d'auditeurs

Au plan national, il y'a eu plus de garçons que de filles dans le préscolaire au cours de la période 2006/2007 2010/2011. Le même constat s'observe dans les régions à l'exception de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Sud où le nombre de garçons excède celui des filles. Cependant, dans la région du Centre-Ouest et de l'Est, la tendance s'est inversée au cours de l'année scolaire 2009/2010 et 2010/2011 avec plus de garçons que de filles.

En analysant le taux de croissance des effectifs sur la période, on s'aperçoit que toutes les régions connaissent une croissance de leurs effectifs en 2010/2011 comparativement à l'année scolaire 2006/2007, exception faite du Centre-Est, du Centre-Sud et de l'Est. Les régions du Sud-Ouest et du Sahel sont celles qui ont enregistrées la plus forte croissance au cours de la période (croissance de 174,5% pour le Sud-Ouest et 89,7% pour le Sahel).

Tableau 3.1 : Évolution du nombre d'auditeurs par sexe selon la région

Régions	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	F	728	728	770	718	803
	G	567	567	661	615	760
	T	1 295	1 295	1 431	1 333	1 563
Cascades	F	222	222	260	341	427
	G	295	295	316	376	414
	T	517	517	576	717	841
Centre	F	8 350	8 413	8 424	9 174	10 390
	G	8 415	8 544	8 961	9 290	10 792
	T	16 765	16 957	17 385	18 464	21 182
Centre-Est	F	1 966	2 641	1 933	1 878	1 723
	G	2 013	2 661	2 149	2 089	1 824
	T	3 979	5 302	4 082	3 967	3 547
Centre-Nord	F	872	872	761	862	1 100
	G	861	861	793	898	1 183
	T	1 733	1 733	1 554	1 760	2 283
Centre-Ouest	F	1 235	1 235	1 347	1 793	1 823
	G	1 277	1 277	1 349	1 764	1 773
	T	2 512	2 512	2 696	3 557	3 596
Centre-Sud	F	1 033	1 033	739	875	961
	G	1 023	1 023	821	845	930
	T	2 056	2 056	1 560	1 720	1 891
Est	F	1 137	1 137	1 126	1 202	1 227
	G	1 227	1 227	1 196	1 198	1 135
	T	2 364	2 364	2 322	2 400	2 362
Hauts-Bassins	F	2 194	2 194	2 269	2 353	2 587
	G	2 321	2 321	2 305	2 463	2 878
	T	4 515	4 515	4 574	4 816	5 465

Régions	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Nord	F	553	553	545	577	756
	G	603	603	570	669	727
	T	1 156	1 156	1 115	1 246	1 483
Plateau Central	F	791	791	714	596	929
	G	793	793	725	642	976
	T	1 584	1 584	1 439	1 238	1 905
Sahel	F	428	428	696	731	870
	G	483	483	757	806	858
	T	911	911	1 453	1 537	1 728
Sud-Ouest	F	186	186	180	191	500
	G	190	190	205	219	532
	T	376	376	385	410	1 032
National	F	19 695	20 433	19 764	21 291	24 096
	G	20 068	20 845	20 808	21 874	24 782
	T	39 763	41 278	40 572	43 165	48 878

Source : DEP/MASSN

❖ Taux de préscolarisation

Entre 2006/2007 et 2010/2011, les taux de préscolarisation des filles et des garçons sont restés stables et quasiment identiques au plan national (environ 3% de taux de préscolarisation). Il y'a une grande disparité entre la région du Centre et les autres régions. En effet la région du Centre connaît des taux de préscolarisation qui oscille entre 11% et 12% sur la période 2007/2008-2010/2011 alors qu'aucune autre région n'a un taux de préscolarisation atteignant 5%.

Tableau 3.2 : Évolution du taux de préscolarisation par sexe selon la région

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	F	0,8	0,9	1,0	0,9	0,9
	G	0,6	0,7	0,8	0,7	0,9
	T	0,7	0,8	0,9	0,8	0,9
Cascades	F	0,9	0,8	0,9	1,2	1,3
	G	1,0	1,0	1,1	1,3	1,4
	T	1,0	0,9	1,0	1,2	1,3
Centre	F	17,2	11,1	10,7	11,6	12,5
	G	17,7	11,7	11,6	12,1	12,8
	T	17,5	11,4	11,2	11,9	12,6
Centre-Est	F	3,6	4,3	3,1	3,0	2,4
	G	3,5	4,0	3,1	3,0	2,8
	T	3,6	4,1	3,1	3,0	2,6
Centre-Nord	F	1,1	1,3	1,1	1,3	1,4
	G	1,1	1,2	1,1	1,2	1,7
	T	1,1	1,3	1,1	1,2	1,5
Centre-Ouest	F	2,2	2,0	2,1	2,8	2,5
	G	2,2	1,9	1,9	2,5	2,7
	T	2,2	1,9	2,0	2,6	2,6

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Centre-Sud	F	2,8	3,1	2,2	2,6	2,5
	G	2,9	2,8	2,2	2,3	2,6
	T	2,8	3,0	2,2	2,4	2,6
Est	F	1,6	1,6	1,6	1,7	1,5
	G	1,4	1,6	1,5	1,5	1,5
	T	1,5	1,6	1,6	1,6	1,5
Nord	F	2,2	3,1	3,1	3,2	3,2
	G	2,5	3,1	3,0	3,2	3,8
	T	2,4	3,1	3,0	3,2	3,5
Hauts-Bassins	F	0,6	0,8	0,8	0,9	1,0
	G	0,6	0,9	0,8	0,9	1,0
	T	0,6	0,9	0,8	0,9	1,0
Plateau Central	F	1,2	2,1	1,9	1,6	2,1
	G	1,3	2,0	1,7	1,5	2,5
	T	1,2	2,0	1,8	1,5	2,3
Sahel	F	0,8	0,8	1,3	1,4	1,4
	G	0,8	0,9	1,3	1,4	1,5
	T	0,8	0,8	1,3	1,4	1,5
Sud-Ouest	F	0,6	0,6	0,5	0,6	1,3
	G	0,5	0,5	0,6	0,6	1,5
	T	0,5	0,6	0,6	0,6	1,4
Burkina Faso	F	2,8	2,8	2,6	2,8	2,9
	G	2,8	2,7	2,6	2,7	3,1
	T	2,8	2,7	2,6	2,8	3,0

Source : DEP/MASSN

3.1.2-Personnel d'encadrement

❖ Personnel d'encadrement

Au plan national, il y'a eu plus de femmes que d'hommes parmi le personnel d'encadrement de la petite enfance depuis l'année scolaire 2006/2007. Le même constat s'observe dans les régions à l'exception des Cascades où il y'a plus d'hommes que de femmes. La région de la Boucle de Mouhoun a enregistré pour les deux premières années des effectifs d'hommes supérieurs à ceux des femmes et la région du Sud-Ouest pour les deux dernières années. Toutes les régions ont enregistrés une croissance de leurs effectifs en 2010/2011 comparativement à l'année scolaire 2006/2007. Cette croissance dépasse 100% dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Est et Sud-Ouest.

Tableau 3.3 : Évolution du personnel d'encadrement par sexe selon la région

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	F	13	13	46	39	54
	M	15	15	19	20	22
	T	28	28	65	59	76
Cascades	F	7	7	9	16	18
	M	17	17	18	18	19
	T	24	24	27	34	37
Centre	F	561	561	812	828	947
	M	57	57	85	93	86
	T	618	618	897	921	1 033
Centre-Est	F	27	27	116	93	107
	M	19	19	40	33	21
	T	46	46	156	126	128
Centre-Nord	F	27	27	47	47	47
	M	10	10	17	17	20
	T	37	37	64	64	67
Centre-Ouest	F	54	54	82	68	90
	M	31	31	37	36	38
	T	85	85	119	104	128
Centre-Sud	F	31	31	39	45	57
	M	24	24	27	26	25
	T	55	55	66	71	82
Est	F	64	64	74	85	82
	M	6	6	10	16	20
	T	70	70	84	101	102
Nord	F	102	102	149	161	148
	M	29	29	36	51	51
	T	131	131	185	212	199
Hauts-Bassins	F	17	17	22	22	33
	M	16	16	19	17	19
	T	33	33	41	39	52
Plateau Central	F	43	43	51	46	70
	M	9	9	14	13	15
	T	52	52	65	59	85
Sahel	F	17	17	30	32	32
	M	17	17	22	20	18
	T	34	34	52	52	50
Sud-Ouest	F	12	12	12	11	25
	M	10	10	11	12	33
	T	22	22	23	23	58
Burkina Faso	F	975	975	1 489	1 493	1 710
	M	260	260	355	372	387
	T	1 235	1 235	1 844	1 865	2 097

Source : DEP/MASSN

❖ Ratio auditeurs/personnel d'encadrement

Le ratio auditeur/personnel d'encadrement a été divisé par 3,6 en 2010/2011 comparativement à l'année scolaire 2006/2007. Toutes les régions ont connu une amélioration de leur ratio.

Tableau 3.4 : Évolution du ratio auditeurs/personnel d'encadrement par région

Région	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	79	26	24	23	21
Cascades	103	21	21	20	23
Centre	75	20	21	19	21
Centre-Est	76	24	25	26	28
Centre-Nord	84	28	25	26	34
Centre-Ouest	117	26	29	27	28
Centre-Sud	80	25	25	26	23
Est	89	28	27	23	23
Nord	100	30	25	24	27
Hauts-Bassins	78	28	27	33	29
Plateau Central	83	23	25	23	22
Sahel	101	27	29	31	35
Sud-Ouest	75	17	17	19	18
Burkina Faso	83	23	23	22	23

Source : DEP/MASSN

3.1.3-Infrastructures

❖ Ratio auditeurs/salle de classe

Au plan national, le ratio auditeurs/salle de classe est resté quasiment stable au cours de la période 2006/2007-2010/2011 (indicateur compris entre 34 et 36). Les régions de l'Est, du Nord, du Haut-Bassin, du Sud-Ouest et du Centre-Nord ont connu une hausse du nombre d'auditeurs par salle de classe.

Tableau 3.5 : Évolution du ratio auditeurs/salle de classe par région

Région	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	43	43	31	35	30
Cascades	37	37	36	38	38
Centre	30	31	28	27	27
Centre-Est	52	51	45	46	49
Centre-Nord	35	35	41	53	48
Centre-Ouest	38	38	43	45	40
Centre-Sud	36	36	33	43	36
Est	48	48	63	55	52
Nord	39	39	36	39	42
Hauts-Bassins	31	31	36	37	34
Plateau Central	39	39	33	40	41
Sahel	48	48	61	61	43
Sud-Ouest	29	29	30	29	36
Burkina Faso	35	36	34	35	34

Source : DEP/MASSN

3.2-PRIMAIRE

3.2.1-Effectifs des élèves et principaux indicateurs associés

❖ Effectif des élèves du primaire

Dans toutes les régions, il y'a plus de garçons que de filles dans les établissements primaires entre 2006/2007 et 2010/2011 sauf dans la région du centre où il y'a légèrement plus de de filles que de garçons. Cependant, au cours de la période, le poids de l'effectif des filles dans l'effectif total n'a cessé de croître passant de 44,8 en 2006/2007 à 47,2 en 2010/2011. Entre 2006/2007 et 2010/2011, le taux de croissance des effectifs est de 35% pour les garçons contre 48,8% pour les filles sur le plan national. Dans toutes les régions, le taux de croissance des effectifs des élèves du primaire est supérieur à 40% sauf dans les régions du centre (22%) et du sahel (37%).

Graphique 3.1 : Evolution du poids des filles dans l'effectif total du primaire

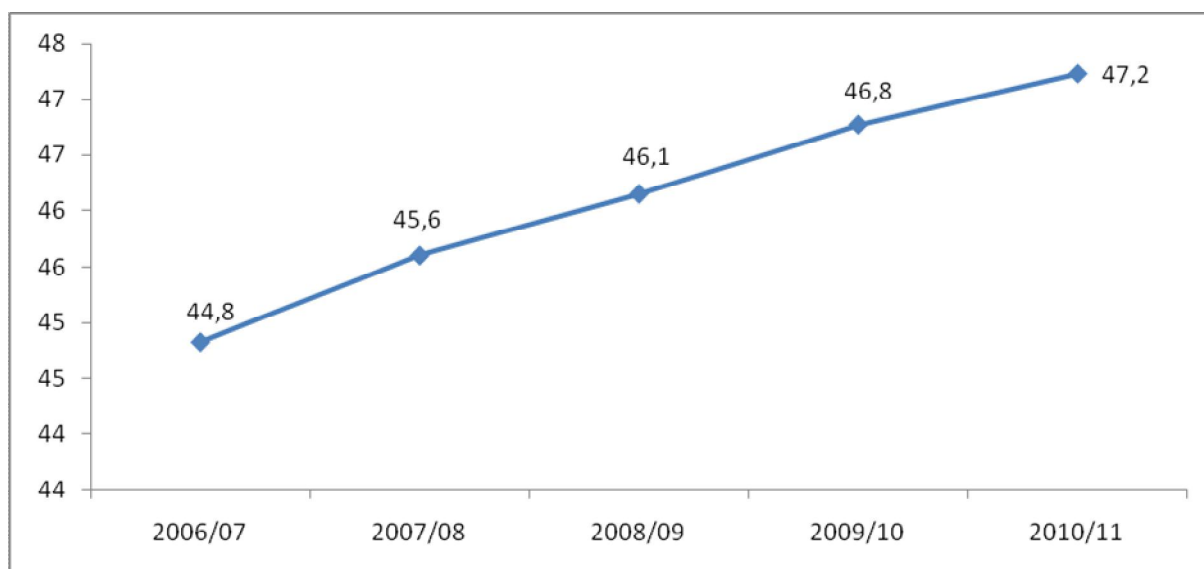


Tableau 3.6 : Effectif des élèves du primaire par sexe selon la région

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	G	86 000	94 674	102 691	110 374	117 107
	F	68 791	78 542	87 200	96 346	104 366
	T	154 791	173 216	189 891	206 720	221 473
Cascades	G	30 535	34 126	37 560	41 236	44 248
	F	24 509	28 265	31 651	35 659	38 966
	T	55 044	62 391	69 211	76 895	83 214
Centre	G	109 329	116 247	120 166	125 479	132 521
	F	109 275	116 914	121 995	127 016	134 698
	T	218 604	233 161	242 161	252 495	267 219
Centre-Est	G	68 852	75 608	84 077	88 898	97 161
	F	55 052	62 294	70 019	75 153	83 425
	T	123 904	137 902	154 096	164 051	180 586

Centre-Nord	G	69 452	78 558	84 330	89 632	93 603
	F	51 139	60 686	67 099	74 118	79 258
	T	120 591	139 244	151 429	163 750	172 861
Centre-Ouest	G	85 498	94 360	103 371	106 455	116 043
	F	67 118	76 240	85 662	91 048	102 646
	T	152 616	170 600	189 033	197 503	218 689
Centre-Sud	G	43 215	47 807	52 447	55 066	59 241
	F	36 415	41 559	46 362	49 392	54 035
	T	79 630	89 366	98 809	104 458	113 276
Est	G	51 505	59 814	65 419	69 563	73 850
	F	42 656	51 432	57 777	63 069	67 961
	T	94 161	111 246	123 196	132 632	141 811
Nord	G	101 840	107 130	119 036	125 220	133 723
	F	72 396	80 411	93 984	103 725	114 587
	T	174 236	187 541	213 020	228 945	248 310
Hauts-Bassins	G	94 749	104 886	115 440	122 754	131 783
	F	77 314	88 011	99 297	107 860	118 005
	T	172 063	192 897	214 737	230 614	249 788
Plateau Central	G	48 275	53 504	59 060	62 683	66 637
	F	36 920	41 993	47 197	52 261	56 960
	T	85 195	95 497	106 257	114 944	123 597
Sahel	G	35 400	40 015	40 194	45 396	47 159
	F	29 276	34 316	35 015	40 442	41 552
	T	64 676	74 331	75 209	85 838	88 711
Sud-Ouest	G	36 766	41 116	42 760	47 156	50 708
	F	28 981	33 931	36 470	41 629	45 052
	T	65 747	75 047	79 230	88 785	95 760
Burkina Faso	G	861 416	947 845	1 026 551	1 089 912	1 163 784
	F	699 842	794 594	879 728	957 718	1 041 511
	T	1 561 258	1 742 439	1 906 279	2 047 630	2 205 295

Source : DEP/MENA

❖ Taux brut de scolarisation au primaire

Sur la période 2007-2011, le taux brut de scolarisation des garçons était plus élevé que celui des filles sauf dans la région du Centre. Dans cette région, le taux brut de scolarisation chez les garçons était plus élevé chez les filles en 2006/2007 et 2007/2008 avant de s'inverser en 2009/2010 et 2010/2011. Dans les autres régions, l'écart entre les deux sexes s'est réduit au cours de la période. Cette réduction a été plus forte dans la région du Sud-Ouest où l'écart a été divisé par 7,8 puis dans les régions de l'Est et de la Boucle du Mouhoun (écart divisé par 4).

Concernant l'évolution du Taux brut de scolarisation, on constate qu'elle est positive dans toutes les régions sauf dans la région du centre. Dans les régions, le taux de croissance est plus élevé chez les filles. Au plan national, le Taux brut de scolarisation a connu une croissance de 8,7% chez les garçons et 24,8% chez les filles.

Graphique 3.2 : Écart des taux brut de scolarisation entre les garçons et les filles de 2007 à 2011

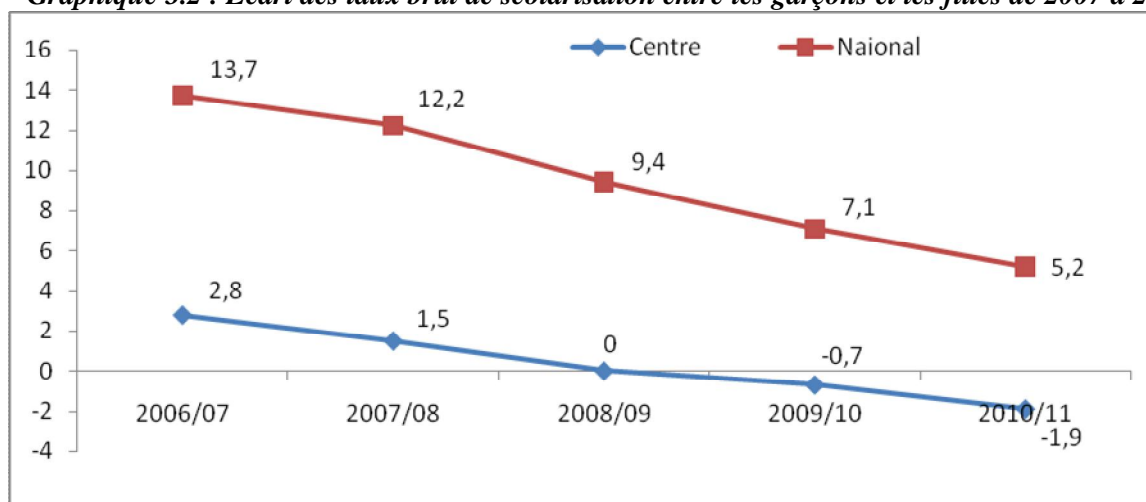


Tableau 3.7 : Taux brut de scolarisation au primaire par sexe selon la région

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	G	67,9	72,6	72,4	74,9	76,5
	F	56,9	63,2	65,3	70,1	73,8
	T	62,6	68,0	69,0	72,6	75,2
Cascades	G	68,3	72,8	73,2	76,4	78,1
	F	55,3	59,9	62,2	67,3	70,7
	T	61,8	66,3	67,7	71,9	74,5
Centre	G	89,7	88,9	84,8	83,5	83,4
	F	86,9	87,4	84,8	84,2	85,3
	T	88,3	88,1	84,8	83,9	84,4
Centre-Est	G	71,8	75,4	76,1	77,1	80,9
	F	56,9	62,4	65,3	67,8	72,9
	T	64,3	68,9	70,8	72,6	77,0
Centre-Nord	G	67,9	73,8	72,0	73,4	73,7
	F	48,8	56,0	57,6	61,7	63,9
	T	58,2	64,8	64,8	67,6	68,9
Centre-Ouest	G	84,5	90,1	90,1	89,2	93,6
	F	66,5	73,4	77,1	79,5	87,1
	T	75,5	81,8	83,7	84,5	90,4
Centre-Sud	G	80,7	86,8	87,1	88,0	91,2
	F	69,1	76,8	80,0	82,8	88,1
	T	74,9	81,8	83,6	85,5	89,7
Est	G	48,1	53,2	52,7	53,6	54,5
	F	40,1	46,3	48,0	50,5	52,6
	T	44,1	49,8	50,4	52,1	53,6

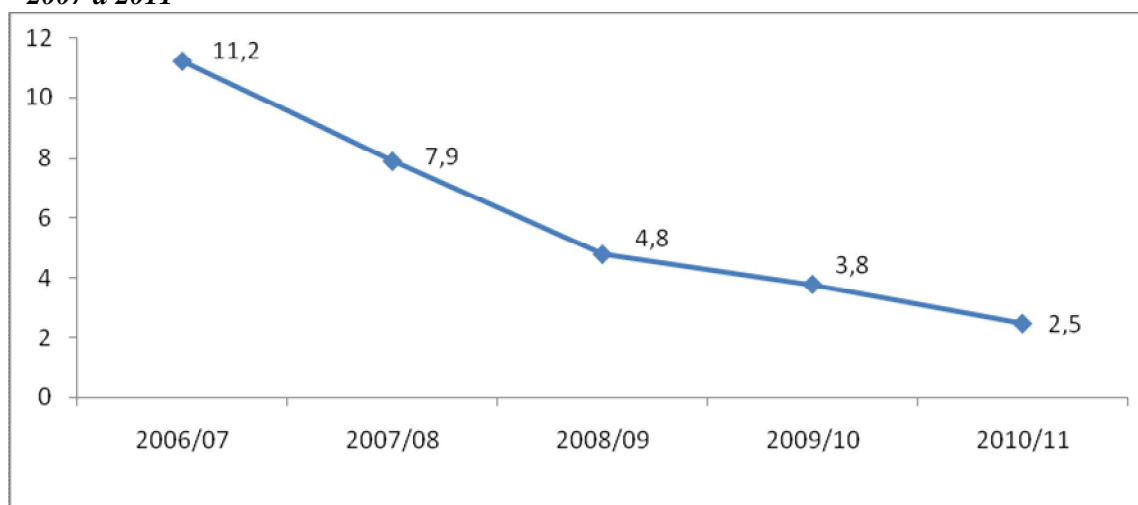
Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Hauts-Bassins	G	79,2	83,6	85,1	86,5	88,8
	F	64,6	70,6	74,8	78,4	82,8
	T	71,9	77,2	80,0	82,5	85,9
Nord	G	100,6	102,5	103,9	105,1	108,0
	F	70,3	75,6	82,3	88,1	94,6
	T	85,3	89,0	93,1	96,6	101,4
Plateau Central	G	81,8	88,0	88,5	90,4	92,6
	F	62,3	69,0	72,4	77,9	82,5
	T	72,1	78,5	80,5	84,2	87,7
Sahel	G	43,5	47,0	42,9	46,4	46,2
	F	36,3	40,8	38,6	43,1	42,9
	T	39,9	43,9	40,8	44,8	44,6
Sud-Ouest	G	69,4	75,1	71,3	75,5	78,1
	F	58,5	66,2	66,0	73,0	76,7
	T	64,1	70,8	68,8	74,3	77,4
Burkina Faso	G	73,8	77,9	77,1	78,3	80,2
	F	60,1	65,7	67,7	71,2	75,0
	T	67,0	71,8	72,4	74,8	77,6

Source : DEP/MENA

❖ Taux brut d'admission

Dans toutes les régions, le taux brut d'admission au CP1 est plus élevé chez les garçons que chez les filles entre 2006/2007 et 2010/2011 sauf dans la région du Sud-Ouest et de l'Est où celui des filles est resté supérieur à celui des garçons entre 2008/2009 et 2010/2011 pour le Sud-Ouest et entre 2009/2010 et 2010/2011 pour la région de l'Est. Au plan national l'écart du taux brut d'admission entre les garçons et les filles est passé de 11,2 points à 2,5 points soit une réduction de 8,7 points. Dans les régions du Centre, du Centre-Nord, de l'Est, et du Sahel, le taux brut d'admission a connu une baisse entre 2006/2007 et 2010/2011

Graphique 3.3 : Écart des taux brut d'admission entre les garçons et les filles au primaire de 2007 à 2011



Source de données : DEP/MENA

Tableau 3.8 : Taux brut d'admission par sexe selon la région

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	G	76,6	85,0	77,7	86,6	76,4
	F	68,4	79,1	74,7	83,6	76,1
	T	72,6	82,1	76,2	85,2	76,3
Cascades	G	84,1	87,7	72,7	98,2	89,0
	F	72,1	78,1	64,6	91,9	84,4
	T	78,2	82,9	68,7	95,1	86,7
Centre	G	96,5	94,2	80,2	87,8	89,9
	F	91,3	90,8	78,0	85,3	88,7
	T	93,9	92,5	79,1	86,5	89,3
Centre-Est	G	81,0	89,9	83,8	85,9	90,6
	F	67,5	81,0	75,7	78,0	85,6
	T	74,3	85,6	79,9	82,1	88,2
Centre-Nord	G	80,0	88,5	66,6	79,9	76,3
	F	66,7	75,6	60,3	72,3	68,0
	T	73,4	82,1	63,5	76,2	72,3
Centre-Ouest	G	99,8	103,4	98,5	87,1	106,4
	F	86,2	92,7	91,7	83,9	106,6
	T	93,1	98,2	95,2	85,6	106,5
Centre-Sud	G	89,5	96,0	92,5	87,7	101,6
	F	79,3	91,8	90,3	85,6	101,6
	T	84,5	93,9	91,4	86,7	101,6
Est	G	61,2	67,2	58,8	61,8	56,7
	F	56,6	66,0	57,8	62,0	57,5
	T	58,9	66,6	58,3	61,9	57,1
Nord	G	90,2	99,1	95,7	96,9	96,7
	F	77,9	89,8	90,9	93,2	94,7
	T	84,1	94,5	93,3	95,1	95,7
Hauts-Bassins	G	120,3	110,9	111,4	107,4	114,4
	F	95,4	94,3	100,4	100,2	108,3
	T	107,9	102,6	106,0	103,9	111,5
Plateau Central	G	98,2	96,7	94,8	104,4	97,7
	F	78,9	79,5	82,8	97,0	90,8
	T	88,7	88,2	89,0	100,8	94,4
Sahel	G	63,2	67,3	36,7	71,3	55,3
	F	57,9	65,1	37,4	70,5	53,0
	T	60,6	66,2	37,0	70,9	54,2
Sud-Ouest	G	78,9	99,3	70,6	102,5	92,5
	F	73,2	96,3	71,6	105,1	94,1
	T	76,2	97,9	71,1	103,8	93,2
Burkina Faso	G	86,2	90,8	80,3	87,6	86,9
	F	75,0	82,9	75,5	83,8	84,4
	T	80,7	86,9	78,0	85,8	85,7

Source : DEP/MENA

❖ Proportion des redoublants

Au plan national, on ne note pas de différence entre les proportions de redoublants selon le sexe entre 2007 et 2011. Dans toutes les régions, on observe une baisse de la proportion des redoublements. Au plan national, l'indicateur est passé de 11,8% à 8,1% au cours de la période soit une baisse de 45,3%. Dans la région du Centre-Est, l'indicateur a baissé de moitié passant de 12% en 2006/2007 à 5,9% en 2010/2011.

Tableau 3.9 : Proportion des redoublants au primaire par sexe selon la région

Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	G	12,2	11,5	11,2	10,6	7,3
	F	12,4	11,8	11,3	10,7	7,4
	T	12,3	11,6	11,2	10,6	7,4
Cascades	G	11,7	9,9	9,9	9,1	9,1
	F	12,1	9,8	10,4	9,7	9,4
	T	11,9	9,8	10,1	9,4	9,2
Centre	G	12,7	11,8	12,4	11,2	8,5
	F	11,8	11,0	12,0	10,4	8,0
	T	12,2	11,4	12,2	10,8	8,3
Centre-Est	G	12,0	8,9	8,4	7,6	5,7
	F	12,0	8,6	8,5	7,6	6,0
	T	12,0	8,8	8,4	7,6	5,9
Centre-Nord	G	13,3	12,3	12,3	12,3	9,1
	F	13,7	12,5	12,6	12,4	9,3
	T	13,4	12,4	12,4	12,3	9,2
Centre-Ouest	G	11,2	10,6	10,2	10,1	8,8
	F	11,9	10,9	10,5	10,5	8,8
	T	11,5	10,7	10,3	10,3	8,8
Centre-Sud	G	13,3	12,0	12,5	11,9	9,5
	F	13,2	12,3	12,5	12,2	9,7
	T	13,3	12,2	12,5	12,0	9,6
Est	G	10,7	10,1	10,4	9,7	8,2
	F	10,1	9,8	10,2	9,8	8,1
	T	10,4	9,9	10,3	9,7	8,2
Nord	G	13,1	12,2	12,4	13,7	9,6
	F	13,0	11,9	12,3	13,6	9,4
	T	13,1	12,1	12,4	13,6	9,5
Hauts-Bassins	G	9,8	8,1	8,4	7,6	6,8
	F	9,4	7,8	8,4	7,6	6,8
	T	9,6	8,0	8,4	7,6	6,8
Plateau Central	G	13,3	12,1	11,2	11,4	9,4
	F	13,0	12,4	11,9	11,7	9,6
	T	13,2	12,2	11,5	11,6	9,5
Sahel	G	6,9	5,2	5,3	4,8	5,2
	F	7,8	5,3	5,2	4,9	5,3
	T	7,3	5,3	5,2	4,9	5,2

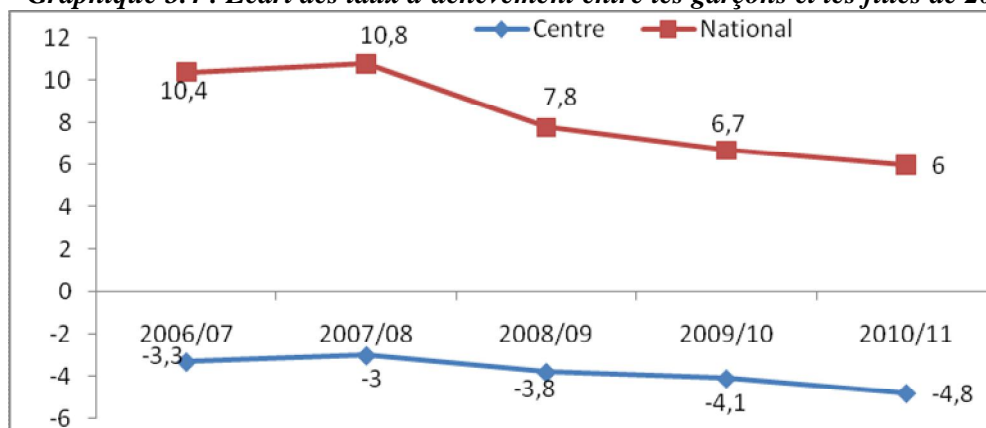
Région	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Sud-Ouest	G	10,4	9,5	7,7	6,7	7,0
	F	10,8	9,7	8,7	7,3	7,7
	T	10,6	9,6	8,2	7,0	7,3
Burkina Faso	G	11,8	10,6	10,3	10,1	8,1
	F	11,7	10,5	10,6	10,1	8,1
	T	11,8	10,5	10,6	10,1	8,1

Source : Nos calculs à partir des effectifs bruts de la DEP/MENA

❖ Taux d'achèvement

Dans toutes les régions, le taux d'achèvement des garçons est plus élevé que celui des filles sauf dans la région du Centre où il est plus élevé chez les filles. Cependant, au cours de la période 2006/2007-2010/2011, on observe une baisse de l'écart entre les deux sexes. Au cours de cette période, on note aussi une croissance de l'indicateur chez les deux groupes (croissance de 35,7% chez les garçons et 62,6% chez les filles).

Graphique 3.4 : Écart des taux d'achèvement entre les garçons et les filles de 2007 à 2011



Source de données : DEP/MENA

Tableau 3.10 : Évolution du taux d'achèvement par sexe selon la région 2007 à 2011

	2006/07			2007/08			2008/09			2009/10			2010/11		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Boucle du Mouhoun	38,5	27,8	33,3	40,9	29,8	35,5	42,5	36,0	39,3	45,5	40,1	42,9	54,7	48,7	51,8
Cascades	39,6	27,3	33,5	43,4	30,5	36,9	41,9	34,6	38,2	48,1	37,1	42,6	46,9	39,4	43,2
Centre	57,6	60,9	59,3	58,0	61,0	59,5	57,2	61,0	59,1	58,8	62,9	60,8	62,2	67,0	64,6
Centre-Est	40,3	28,8	34,4	45,6	33,1	39,3	48,0	39,3	43,6	49,4	42,0	45,7	58,6	51,7	55,1
Centre-Nord	33,0	19,2	25,9	38,0	23,0	30,3	41,9	28,6	35,1	42,2	32,0	37,0	51,6	40,9	46,2
Centre-Ouest	46,3	32,3	39,2	53,8	37,6	45,6	52,3	40,2	46,2	58,8	47,4	53,1	65,2	55,5	60,4
Centre-Sud	42,6	33,6	38,0	47,9	39,8	43,8	49,1	46,1	47,6	56,2	51,4	53,8	57,5	53,7	55,6
Est	21,2	15,9	18,5	28,4	19,8	24,1	29,1	23,4	26,3	33,6	28,5	31,1	40,0	35,3	37,7
Nord	50,9	29,9	40,1	54,1	32,5	43,0	54,4	37,3	46,2	60,6	44,3	52,4	69,2	57,5	63,3
Hauts-Bassins	48,4	36,3	42,3	50,3	38,9	44,6	51,2	43,2	47,2	54,7	48,2	51,5	57,9	52,2	55,1
Plateau Central	37,7	26,2	31,8	45,9	32,5	39,1	49,2	40,0	44,6	55,8	48,2	52,0	57,8	48,2	53,0
Sahel	17,3	9,6	13,4	20,5	13,4	16,9	24,3	18,0	21,2	25,5	21,0	23,2	30,4	25,1	27,8
Sud-Ouest	47,8	30,7	39,5	41,3	29,5	35,6	44,3	33,6	39,2	49,3	41,7	45,6	56,3	48,9	52,8
Burkina Faso	40,6	30,2	35,4	44,3	33,5	38,9	45,6	37,8	41,7	49,2	42,5	45,9	55,1	49,1	52,1

Source : DEP/MENA

❖ Taux de réussite aux examens

Le taux de réussite au CEP est de 64% et celui de l'entrée en sixième est 25,7% pour l'année scolaire 2010-2011. Au plan national, le taux de réussite au CEP est faible, quoique supérieur à 60%. Pour l'année scolaire 2010-2011, le Centre est la région qui a obtenu le taux le plus élevé au CEP (76,6%) tandis que le Plateau Central est celle qui a obtenu le taux le plus élevé à l'entrée en 6^{ème} (41,9%).

Tableau 3.11 : Évolution du taux de réussite aux examens par sexe selon la région

Région	2006/07		2007/08		2008/09		2009/10		2010/11	
	CEP	Entrée en 6ème	CEP	Entrée en 6ème	CEP	Entrée en 6ème	CEP	Entrée en 6ème	CEP	Entrée en 6ème
Boucle du Mouhoun	65,4	23,6	53,6	27,4	72,9	21,9	65,4	22,7	62,8	29,4
Cascades	66,2	23,0	51,0	44,0	77,6	34,0	57,3	27,7	63,9	34,4
Centre	70,1	24,9	62,9	28,6	78,2	17,4	74,1	13,7	76,6	
Centre-Est	69,1	35,2	62,9	31,3	78,8	24,3	69,3	28,0	64,3	23,8
Centre-Nord	68,5	22,9	71,9	32,7	76,6	20,5	69,5	19,8	69,4	17,7
Centre-Ouest	62,8	20,3	53,1	30,4	68,6	23,7	60,1	22,0	54,1	25,2
Centre-Sud	58,4	28,3	49,8	37,2	70,2	28,4	63,0	28,0	62,8	34,3
Est	71,0	26,9	60,6	36,2	63,6	28,9	62,8	27,7	61,2	32,2
Nord	64,1	32,1	62,0	43,2	69,2	25,6	70,3	23,9	61,7	27,1
Hauts-Bassins	67,9	22,4	52,7	29,6	67,7	23,6	62,2	21,4	64,7	22,0
Plateau Central	68,1	24,6	62,1	32,8	73,9	33,7	66,1	36,6	62,5	41,9
Sahel	62,7	40,1	53,7	65,4	70,3	52,1	58,4	45,9	52,2	40,4
Sud-Ouest	65,8	26,8	59,3	56,4	73,5	41,6	60,8	33,2	56,1	31,0
Burkina Faso	66,8	25,8	58,5	34,5	72,7	25,3	65,9	23,9	64,0	25,7

Source : DEP/MENA

3.2.2-Personnels enseignants

❖ Nombre d'enseignants et ratio élève/maitre

Au Burkina Faso, le nombre d'enseignant était de 45 739 en 2010-2011 dont 17104 femmes.

Ce chiffre a cru de 39,6% par rapport à son niveau de 2006/2007. Cependant le ratio élève/maitre est resté stable au cours de la période.

Sur les treize régions du Burkina, cinq à savoir la Boucle du Mouhoun, le Centre-Est, le Centre-Ouest, le Centre-Sud et le Plateau Central ont vu leur ratio élèves/maitre se dégrader. Par contre les régions du Centre, de l'Est et du Sahel ont vu leur ratio s'améliorer significativement avec une baisse allant de 10% à 21%.

Graphique 3.5 : Variation (%) du ratio élève/mâitre par région entre 2007 à 2011

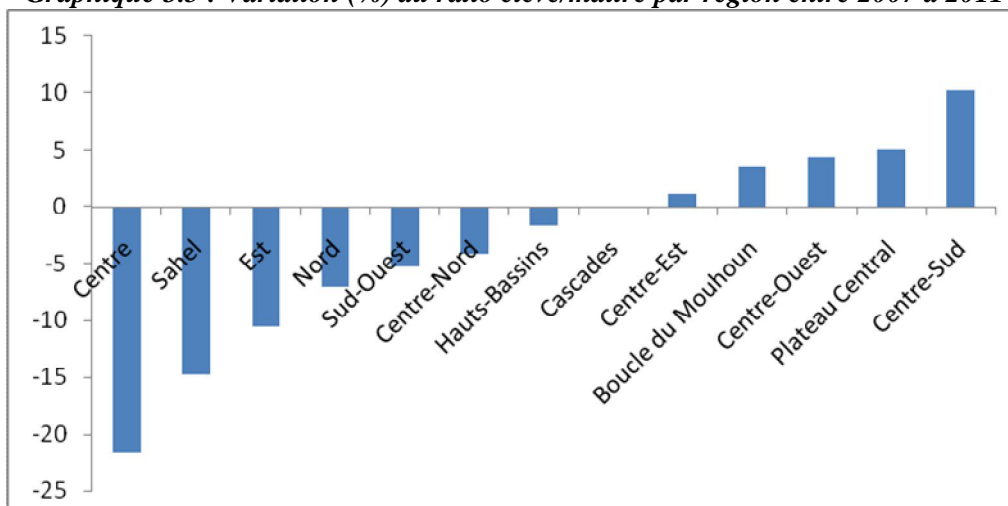


Tableau 3.12 : Évolution du nombre d'enseignants par sexe selon la région

Région	2006/07		2007/08		2008/09		2009/10		2010/11	
	Enseignant	Ratio	Enseignant	Ratio	Enseignant	Ratio	Enseignant	Ratio	Enseignant	Ratio
Boucle du Mouhoun	3264	53	3515	54	3726	55	4362	54,1	4533	54,9
Cascades	1086	57	1190	58	1322	57,6	1436	58,5	1621	57
Centre	4859	67	5140	57	5362	56,2	5887	54,9	6103	55,1
Centre-Est	2412	58	2562	59	2923	57,4	3223	56,5	3421	58,7
Centre-Nord	2303	57	2705	56	3022	54,3	3220	55,1	3398	54,7
Centre-Ouest	3350	54	3558	55	3902	55,3	4008	55,8	4459	56,5
Centre-Sud	1588	55	1689	57	1803	59,1	1894	59,1	1976	61,3
Est	2095	49	2503	48	2844	46,2	3192	44,1	3380	44,3
Nord	3476	68	3702	65	4125	63,6	4587	63,5	4859	63,5
Hauts-Bassins	3456	56	3599	57	4064	57,1	4465	56,1	4850	55,1
Plateau Central	1862	49	2044	50	2135	52,1	2410	50,3	2518	51,6
Sahel	1466	46	1723	46	1926	41,2	2125	42,3	2360	40,1
Sud-Ouest	1543	48	1687	49	1829	47,5	2061	47,6	2261	45,6
Burkina Faso	32760	54	35617	55	38983	54,7	42870	54,2	45739	54,3

Source : DEP/MENA

3.2.3-Infrastructures

❖ Nombre de salle de classes

Au plan national, la part du privé dans l'ensemble des salles de classes du primaire oscille entre 16,3% et 17,5% au cours de la période 2006/2007-2010/2011. On note une croissance positive du nombre de salle de classes dans toutes les régions (croissance comprise entre 25% et 63,4%). La croissance du nombre de salle de classe est plus forte dans l'enseignement privé (51,5% contre 41,4% au plan national. Il y'a plus de salles de classes dans l'enseignement public que privés sauf dans la région du centre où on dénombre plus de salles de classes dans l'enseignement privé.

Tableau 3.13 : Évolution du nombre de classes par statut selon la région

Région	Statut	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	Croissance
Boucle du Mouhoun	Public	2 731	2 980	3 127	3 458	3 663	34,1
	Privé	272	306	346	349	366	34,6
	Total	3 003	3 286	3 473	3 807	4 029	34,2
Cascades	Public	932	1 026	1 061	1 211	1 334	43,1
	Privé	40	46	49	119	129	222,5
	Total	972	1072	1110	1330	1463	50,5
Centre	Public	1 829	1 861	1 914	1 946	2 064	12,8
	Privé	2 004	2 164	2 368	2 621	2 790	39,2
	Total	3 833	4 025	4 282	4 567	4 854	26,6
Centre-Est	Public	1 928	2 197	2 411	2 632	2 801	45,3
	Privé	142	156	292	296	314	121,1
	Total	2 070	2 353	2 703	2 928	3 115	50,5
Centre-Nord	Public	1 942	2 272	2 506	2 747	2 859	47,2
	Privé	198	230	311	353	341	72,2
	Total	2 140	2 502	2 817	3 100	3 200	49,5
Centre-Ouest	Public	2 670	2 870	3 133	3 258	3 580	34,1
	Privé	257	286	359	333	346	34,6
	Total	2 927	3 156	3 492	3 591	3 926	34,1
Centre-Sud	Public	1 356	1 438	1 551	1 640	1 715	26,5
	Privé	79	76	109	120	152	92,4
	Total	1 435	1 514	1 660	1 760	1 867	30,1
Est	Public	1 837	2 220	2 544	2 856	3 053	66,2
	Privé	142	148	168	181	180	26,8
	Total	1 979	2 368	2 712	3 037	3 233	63,4
Nord	Public	2 623	2 858	3 110	3 414	2 777	5,9
	Privé	543	488	649	716	1 183	117,9
	Total	3 166	3 346	3 759	4 130	3 960	25,1
Hauts-Bassins	Public	2 084	2 218	2 400	2 561	3 691	77,1
	Privé	723	834	1 020	1 118	810	12,0
	Total	2 807	3 052	3 420	3 679	4 501	60,3
Plateau Central	Public	1 581	1 716	1 842	2 037	2 112	33,6
	Privé	183	224	313	338	322	76,0
	Total	1 764	1 940	2 155	2 375	2 434	38,0
Sahel	Public	1 339	1 549	1 735	1 928	2 075	55,0
	Privé	98	113	139	170	153	56,1
	Total	1 437	1 662	1 874	2 098	2 228	55,0
Sud-Ouest	Public	1 351	1 489	1 612	1 804	2 033	50,5
	Privé	41	44	60	63	69	68,3
	Total	1 392	1 533	1 672	1 867	2 102	51,0
Burkina Faso	Public	24 203	26 694	28 946	31 492	33 757	39,5
	Privé	4 722	5 115	6 183	6 777	7 155	51,5
	Total	28 925	31 809	35 129	38 269	40 912	41,4
Part du privé		16,3	16,1	17,6	17,7	17,5	

Source : DEP/MENA

❖ Ratio élèves/ classe

Au plan national, le ratio élève par classe est resté stable au cours de la période 2006/2007-2010/2011 (54 élèves par classe). La région du nord est la région où on note le nombre d'élèves par classe le plus élevé avec environ 62 élèves par classe. Par contre la région du Sahel est celle où le nombre d'élèves/classe est le moins élevé avec un ratio compris entre 40 et 45 au cours de la période. Sur la période, on note une hausse du nombre d'élèves par classe dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre-Sud et du Plateau Central témoignant ainsi de la dégradation du ratio élève par classe.

Tableau 3.14 : Évolution du ratio élèves/ classe par région

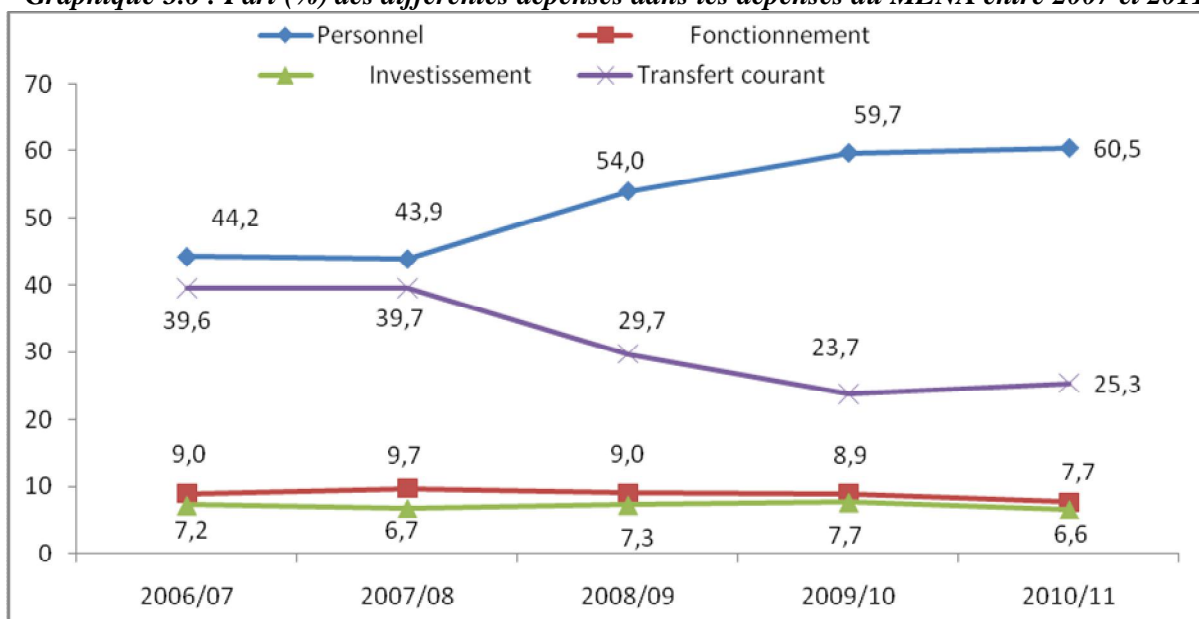
Région	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Boucle du Mouhoun	51,5	52,7	54,7	54,3	55,0
Cascades	56,6	58,2	62,4	57,8	56,9
Centre	57,0	57,9	56,6	55,3	55,1
Centre-Est	59,9	58,6	57,0	56,0	58,0
Centre-Nord	56,4	55,7	53,8	52,8	54,0
Centre-Ouest	52,1	54,1	54,1	55,0	55,7
Centre-Sud	55,5	59,0	59,5	59,4	60,7
Est	47,6	47,0	45,4	43,7	43,9
Nord	62,1	61,4	62,3	62,2	62,7
Hauts-Bassins	54,3	57,7	57,1	55,8	55,5
Plateau Central	48,3	49,2	49,3	48,4	50,8
Sahel	45,0	44,7	40,1	40,9	39,8
Sud-Ouest	47,2	49,0	47,4	47,6	45,6
Burkina Faso	54,0	54,8	54,3	53,5	53,9

Source : DEP/MENA

❖ Budget de l'État et de l'éducation (en milliards)

Entre 2006/2007 et 2010/2011, on note une baisse de la part des dépenses du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) dans les dépenses consacrées à l'éducation (baisse de 10,5%). Les dépenses du MENA ont augmentées de 31,6% au cours de la période. Cette croissance des dépenses s'est traduite par une augmentation des dépenses de personnel à hauteur de 80%. Les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement ont crû respectivement de 12,3% et 19,6%. Les transferts courants ont connu une baisse de 15,8% au cours de la période. La part des dépenses du personnel dans les dépenses du MENA est passé de 44,2% à 60,5%, soit une augmentation de 36,7% au cours de la période 2006/2007-2010/2011. Les autres dépenses à savoir les dépenses de fonctionnement, d'investissement et de transfert courant ont vu leur part baissé respectivement de 14,7%, 9% et 36%.

Graphique 3.6 : Part (%) des différentes dépenses dans les dépenses du MENA entre 2007 et 2011



Graphique 3.7 : Part (%) du budget de l'Etat alloué à l'éducation et part du budget de l'éducation alloué au MENA entre 2007 et 2011

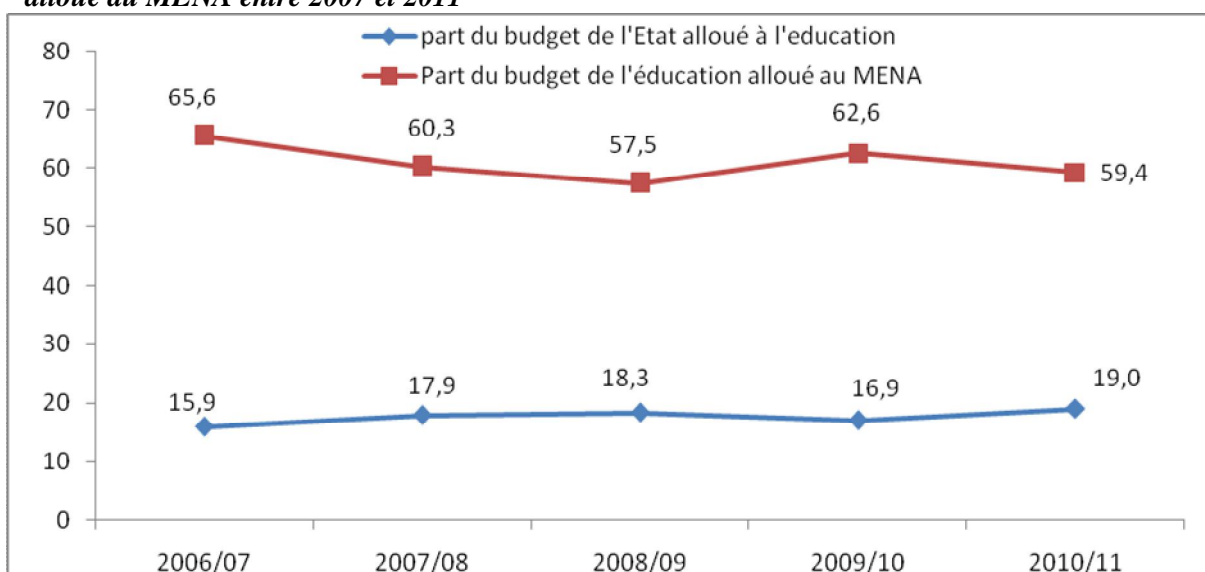


Tableau 3.15 : Évolution du budget de l'État et de l'éducation (en millier)

	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Budget de l'État	892 097 099	925 135 151	984 171 356	984 274 882	1 083 230 158
Éducation	141 532 554	165 352 328	179 764 713	166 791 544	205 850 974
MENA	92 842 804	99 777 602	103 311 689	104 440 193	122 197 981
Personnel	41 062 759	43 812 326	55 788 864	62 393 888	73 890 516
Fonctionnement	8 342 321	9 681 334	9 304 084	9 315 483	9 369 477
Investissement	6 692 650	6 719 727	7 496 881	7 996 881	8 006 351
Transfert courant	36 745 074	39 564 215	30 721 860	24 733 941	30 931 637

Source: DEP/MENA

3.3-ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE

3.3.1-Effectifs des élèves et principaux indicateurs associés

❖ Effectifs des élèves du post primaire de l'enseignement général

Entre 2006/2007 et 2010/2011, le nombre de garçons était plus élevé que celui des filles au post-primaire. Toutefois le poids des filles dans l'effectif total a connu une hausse passant de 42,6 en 2006/2007 à 45,3 en 2010/2011.

Graphique 3.8 : Poids des filles dans l'effectif total du secondaire de l'enseignement général

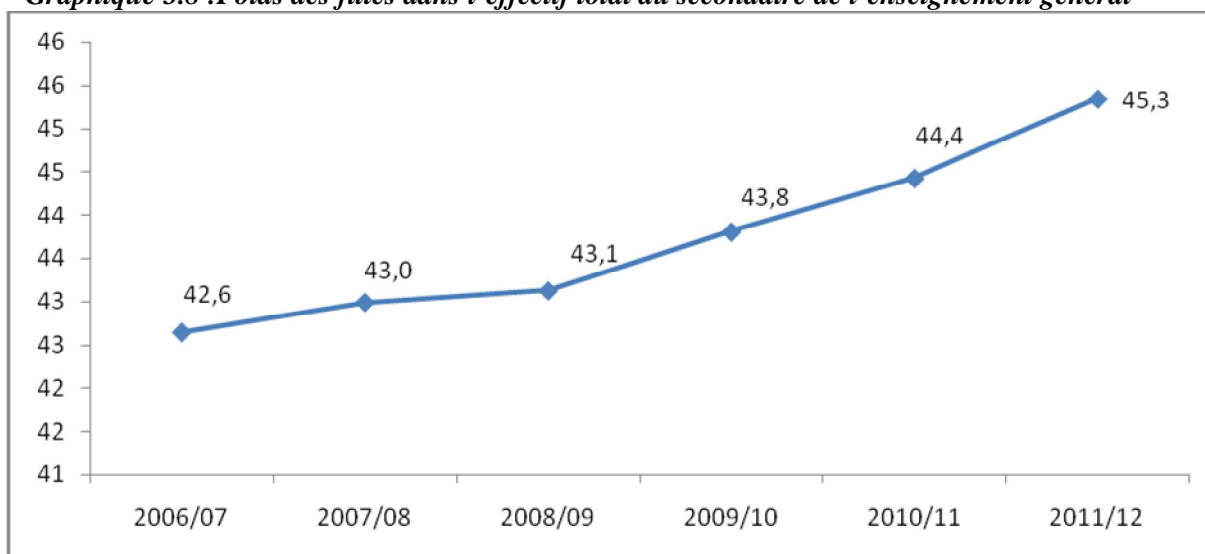


Tableau 3.16 : Évolution des effectifs des élèves du post primaire de l'enseignement général par sexe selon la nature du cours suivi

Nature du cours suivi	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Cours du jour	G	157 346	178 241	193 507	224 125	253 954
	F	117 012	133 767	145 830	174 178	202 789
	T	274 358	312 008	339 337	398 303	456 743
Cours du soir	G	ND	14 061	16 243	18 846	19 187
	F	ND	11 267	13 245	15 240	15 601
	T	ND	25 328	29 488	34 086	34 788
Ensemble	G	157 346	192 302	209 750	242 971	273 141
	F	117 012	145 034	159 075	189 418	218 390
	T	274 358	337 336	368 825	432 389	491 531

Source : DEP/MESSRS

❖ Effectifs des élèves du secondaire de l'enseignement général par sexe selon la nature du cours suivi

En 2010/2011, l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire était de 96 015 dont 33 807 femmes. Pour toute la période 2006/2007-2010/2011, le nombre de garçons était plus élevé que celui des filles. Cependant, le poids des filles dans l'effectif total a connu une hausse au cours de la période. Concernant la nature du cours, on constate que le taux de croissance des effectifs au niveau des cours du soir est légèrement plus élevé que celui des

cours du jour (croissance de 47% contre 43%). Au cours de la période, le cours du jour représentait 94% de l'effectif total du secondaire général contre 6% pour le cours du soir.

Graphique 3.9 : Poids des filles dans l'effectif total des élèves du secondaire de l'enseignement général

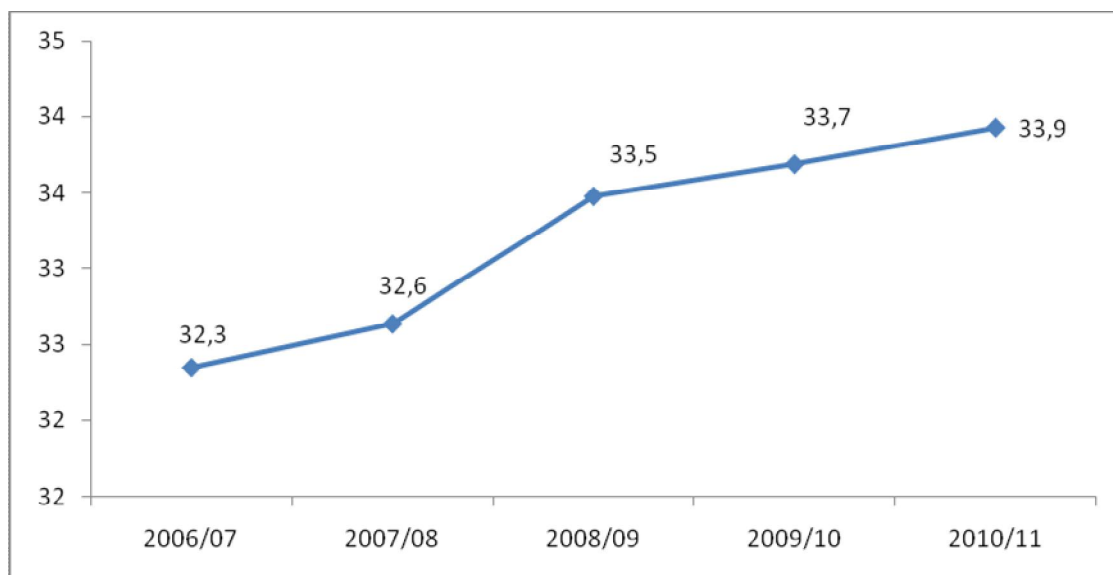


Tableau 3.17 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par sexe selon la nature du cours suivi

Nature du cours suivi	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Cours du jour	G	36 156	38 651	45 666	49 612	54 048
	F	17 285	18 584	22 993	24 925	27 768
	T	53 441	57 235	68 659	74 537	81 816
Cours du soir	G	ND	2 172	2 866	2 904	3 275
	F	ND	1 190	1 431	1 755	1 669
	T	ND	3 362	4 297	4 659	4 944
Ensemble	G	36 156	40 823	48 532	52 516	57 323
	F	17 285	19 774	24 424	26 680	29 437
	T	53 441	60 597	72 956	79 196	86 760

Source : DEP/MESS

❖ Effectifs des élèves de l'enseignement secondaire technique et professionnel

En 2010/2011, il y'avait 25877 élèves dans l'enseignement secondaire technique et professionnel dont 11931 filles. Pour toute la période 2006/2007-2010/2011 on constate une prédominance des hommes dans ce cycle. De plus, le poids des filles dans l'effectif total a connu une baisse dans ce cycle passant de 49,4 en 2006/2007 à 46,1 en 2010/2011. En se référant à la nature du cours suivi, on constate que le poids des effectifs entre 2008 et 2011 diffère selon le sexe.

Si au cours du jour, il y'a plus de garçons que de filles, par contre on observe la situation inverse en cours du soir.

Tableau 3.18 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire technique et professionnel par sexe selon la nature du cours suivi

Nature du cours suivi	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Cours du jour	M	12 434	12 815	13 007	13 183	13 607
	F	12 143	12 020	11 967	11 835	11 258
	T	24 577	24 835	24 974	25 018	24 865
Cours du soir	M	ND	336	383	386	339
	F	ND	416	494	400	673
	T	ND	752	877	786	1 012
Ensemble	M	12 434	13 151	13 390	13 569	13 946
	F	12 143	12 436	12 461	12 235	11 931
	T	24 577	25 587	25 851	25 804	25 877

Source : DEP/MESS

❖ Taux brut d'admission au post-primaire et au secondaire

Le taux brut d'admission en sixième des garçons est plus élevé que celui des filles entre 2006/2007 et 2010/2011. Toutefois l'écart se réduit entre les deux groupes.

Concernant le taux brut d'admission en seconde, on constate toujours que celui des garçons est au-dessus des filles. Contrairement à l'admission en sixième, l'écart entre les deux groupes a légèrement augmenté au cours de la période.

Graphique 3.10 : Écart des taux brut d'admission des filles et des garçons en sixième et en seconde de 2006/2007 à 2010/2011

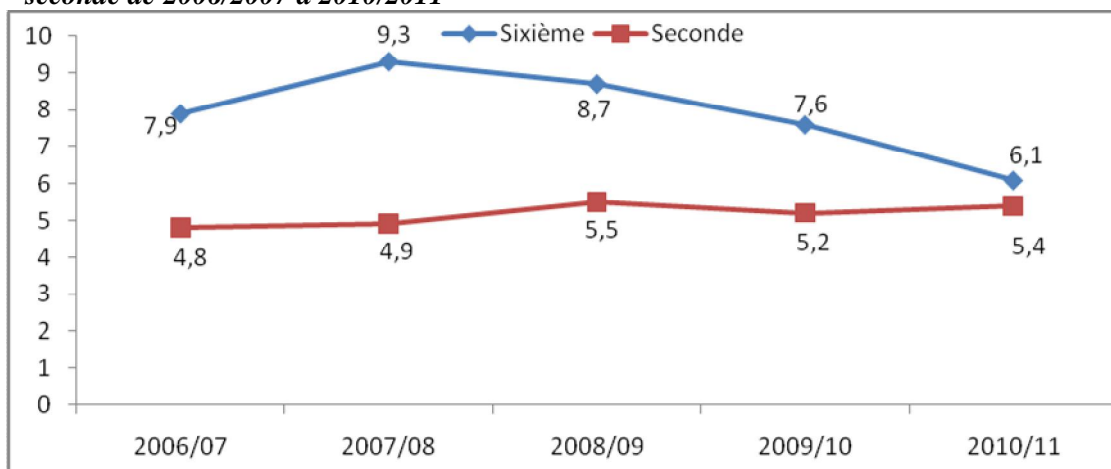


Tableau 3.19 : Évolution du taux brut d'admission en sixième et en seconde par sexe

Niveau	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Sixième	F	18,3	22,1	20,8	27,6	29,5	32,5
	G	26,2	31,4	29,5	35,2	35,6	38,9
	F+G	22,2	26,7	25,1	31,4	32,6	35,7
Seconde	F	5,9	6,1	7,8	6,0	6,9	8,0
	G	10,7	11,0	13,3	11,2	12,3	13,0
	F+G	8,2	8,5	10,5	8,5	9,6	10,5

Source : DEP/MESS

❖ Taux de transition du primaire au post-primaire

Le taux de transition du primaire au post-primaire des garçons est plus élevé que celui des filles entre 2006/2007 et 2010/2011. Il a oscillé entre 47,7% et 54,9% pour les garçons et entre 44,1% et 50,3% pour les filles.

Graphique 3.11 : Écart des taux de transition du primaire au post-primaire entre les garçons et les filles de 2008 à 2011 du secondaire général

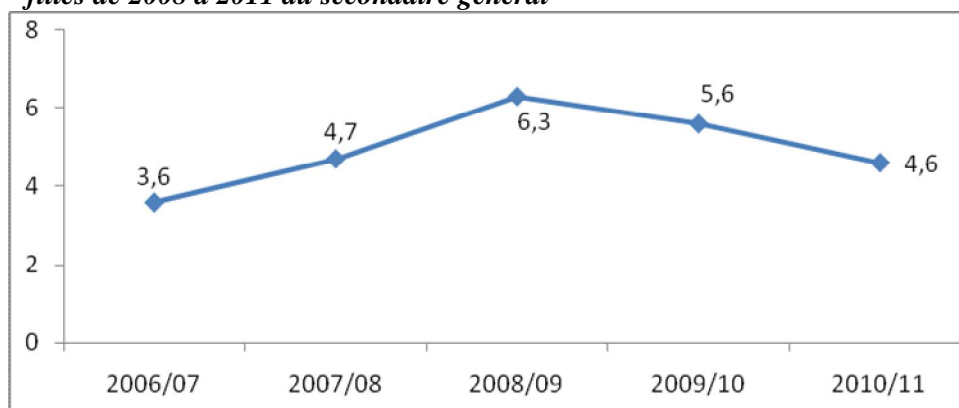


Tableau 3.20 : Évolution du taux de transition du primaire au post-primaire par sexe de 2006/2007 à 2010/2011

Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
G	47,7	55,2	52,4	56,8	54,9
F	44,1	50,5	46,1	51,2	50,3
F+G	46,1	53,1	49,6	54,2	52,7

Source : DEP/MESS

❖ Taux de transition du post-primaire au secondaire

Au plan national, le taux de transition du post-primaire au secondaire a connu une baisse passant de 44,8% en 2006/2007 à 34,2% en 2010/2011. Il est plus élevé chez les garçons que chez les filles au cours de la période. Il a oscillé entre 39% et 49,7% pour les garçons et entre 27,3% et 38,3% pour les filles.

Graphique 3.12 : Écart des taux de transition du post-primaire au secondaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011

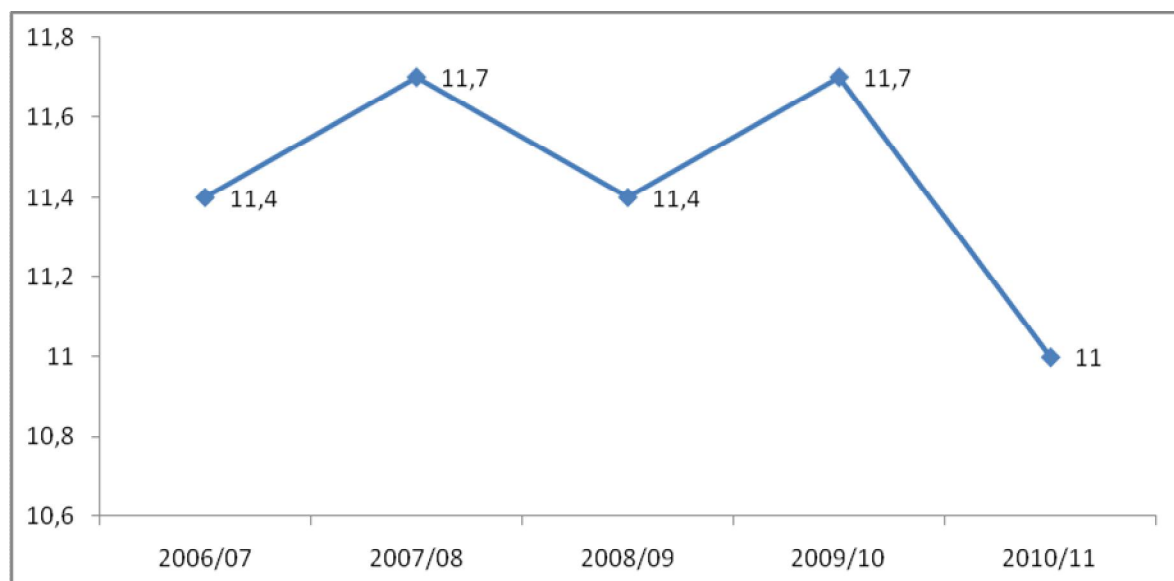


Tableau 3.21 : Évolution du taux de transition de la troisième en seconde par sexe

Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
G	49,7	47,1	47,3	39,0	39,2
F	38,3	35,4	35,9	27,3	28,2
F+G	44,8	42,0	42,3	33,8	34,2

Source : DEP/MESS

❖ **Taux brut de scolarisation de l'ensemble post-primaire et secondaire**

Le taux brut de scolarisation des garçons est plus élevé que celui des filles entre 2006/2007 et 2010/2011. Sur cette période, l'indicateur a connu une croissance de 7 points de pourcentage (51%) chez les filles et 7,2 points de pourcentage (35,5%) chez les garçons.

Graphique 3.13 : Écart des taux brut de scolarisation de l'ensemble post-primaire et secondaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011

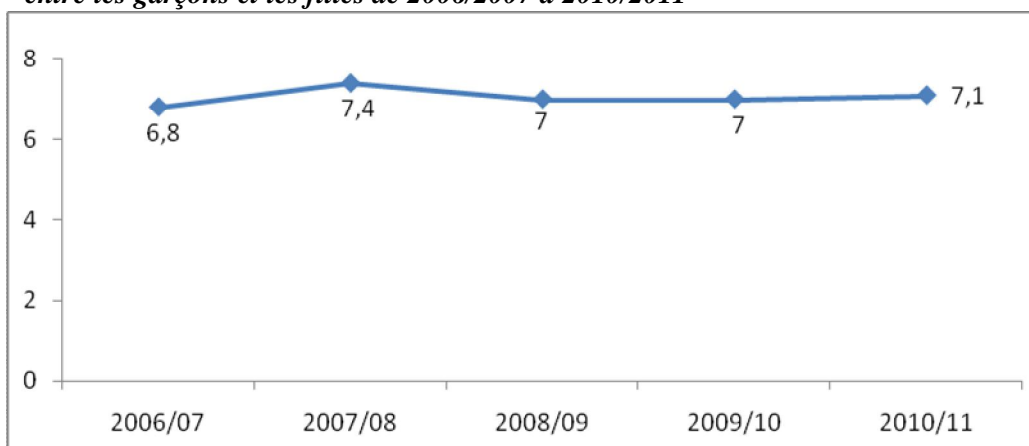


Tableau 3.22 : Évolution des taux brut de scolarisation de l'ensemble post-primaire et secondaire par sexe

Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Filles	13,5	15,9	16,6	18,7	20,4
Garçons	20,3	23,3	23,6	25,7	27,5
Ensemble	16,8	19,5	20,1	22,2	23,9

Source : DEP/MESS

❖ Taux d'achèvement au post-primaire

Sur la période 2006/2007 et 2010/2011, le taux d'achèvement des garçons au post-primaire est resté significativement supérieur à celui des filles de l'ordre de 5 points de pourcentage. L'écart entre les deux taux est passé de 4,8 points de pourcentage en 2006/2007 à 5,1 points de pourcentage en 2008/2009. En 2010/2011, l'écart a atteint un record de 6,9 points de pourcentage.

Graphique 3.14 : Écart des taux d'achèvement au post-primaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011

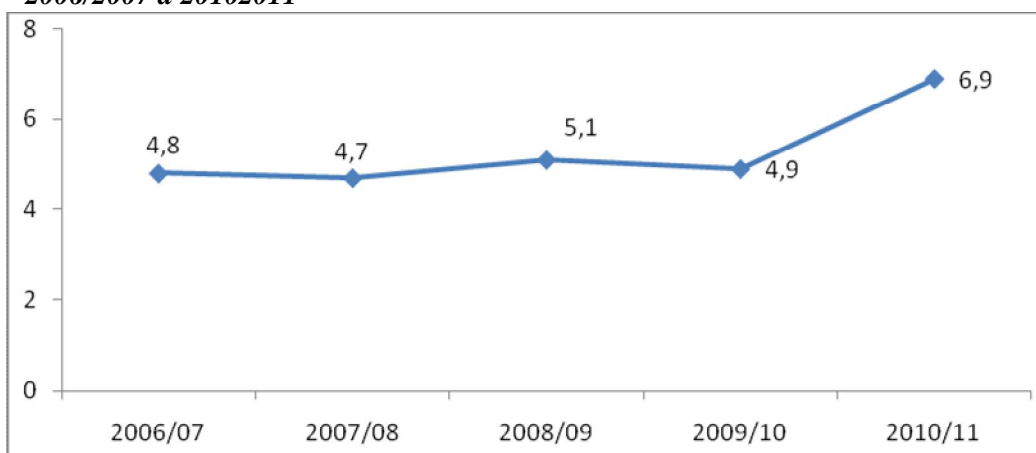


Tableau 3.23 : Évolution du taux d'achèvement par sexe au post-primaire

Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
F	10,5	12,1	13,3	14,7	14,3	17,7
G	15,3	16,8	18,4	19,6	21,2	23,0
F+G	12,9	14,4	15,8	17,1	17,5	20,3

Source : DEP/MESS

❖ **Taux d'achèvement au secondaire**

Au plan national, Le taux d'achèvement au secondaire est inférieur à 10% au cours de la période 2006/2007-2010/2011. Il est plus élevé chez les garçons que chez les filles. Toutefois, L'écart de l'indicateur entre les deux groupes a connu une baisse entre 2007/2008 et 2009/2010 avant de connaître une hausse de 1 point en 2010/2011.

Graphique 3.15 : Écart des taux d'achèvement au secondaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011

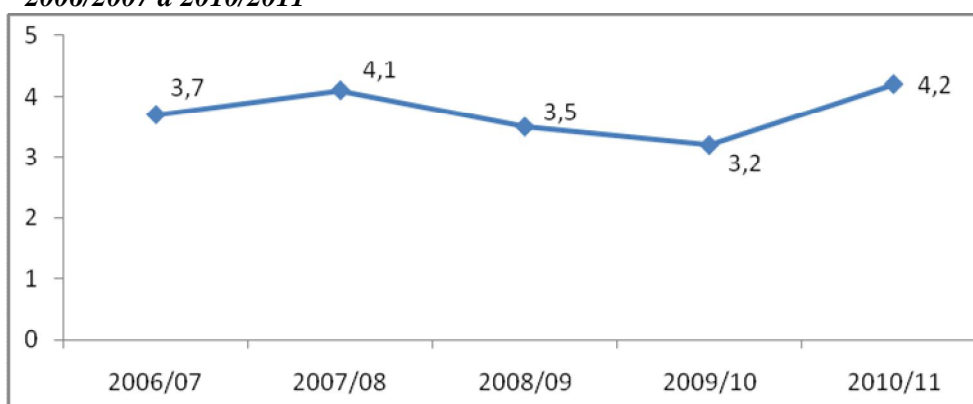


Tableau 3.24 : Évolution du taux d'achèvement par sexe au secondaire

Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
F	3,9	4,3	4,7	5,4	6,0	5,9
G	7,6	8,4	8,2	8,6	10,2	10,5
F+G	5,6	6,2	6,4	7,0	8,1	8,1

Source : DEP/MESS

3.3.2-Personnel d'encadrement

❖ Nombre d'enseignants

Dans l'ensemble, sur cinq enseignants, quatre sont des hommes. En 2010/2011, il y'avait 9580 enseignants dont 1846 femmes.

Tableau 3.25 : Évolution du nombre d'enseignants par statut selon le sexe

Statut	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Public	H	3860	4294	4754	5484	6358
	F	911	1053	1137	1322	1601
	T	4771	5347	5891	6806	7959
Privé	H	919	1100	1154	1272	1376
	F	217	245	226	231	245
	T	1136	1345	1380	1503	1621
Ensemble	H	4779	5394	5908	6756	7734
	F	1128	1298	1363	1553	1846
	T	5907	6692	7271	8309	9580

Source : DEP/MESS

3.3.3-Infrastructures

❖ Nombre d'établissements physiques (sans les cours du soir)

La part des établissements publics dans l'ensemble des établissements selon le type d'enseignement général fluctue autour de 53% au cours de la période 2007-2011. Par contre, de l'enseignement techniques et professionnels sont majoritairement privés (89%).

Tableau 3.26 : Évolution du nombre d'établissements physiques par statut selon le type d'enseignement (sans les cours du soir)

Type	Statut	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12
Général	Public	344	393	449	517	599	645
	Privé	308	356	396	451	504	576
	Total	652	749	845	968	1 103	1 221
Technique et professionnel	Public	11	11	11	12	12	13
	Privé	81	91	94	91	99	108
	Total	92	102	105	103	111	121

Source : DEP/MESS

3.4-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

3.4.1-Effectifs des étudiants et principaux indicateurs associés

❖ Nombre d'étudiants

Près de sept étudiants sur dix sont des hommes entre 2006/2007 et 2010/2011 (pourcentage compris entre 67% et 69%).

Graphique 3.16 : Poids des femmes dans l'effectif total des étudiants dans l'enseignement supérieur

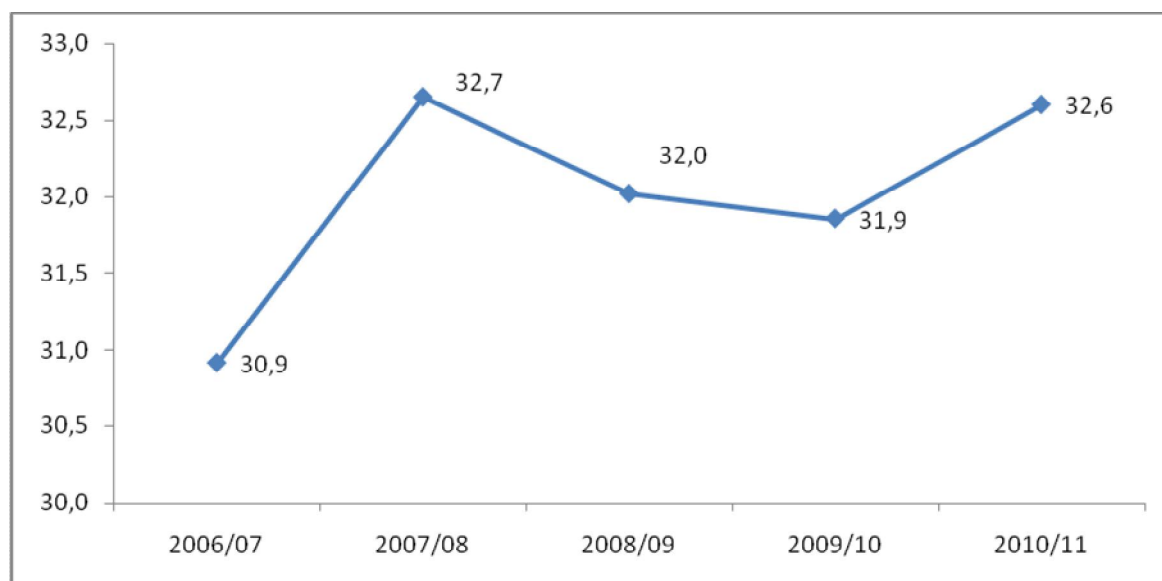


Tableau 3.27 : Évolution du nombre d'étudiants par sexe selon le statut de l'établissement

Statut	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Public	M	19 227	24 264	28 023	29 775	33 660
	F	7 489	10 322	11 274	11 723	13 944
	T	26 716	34 586	39 297	41 498	47 604
Privé	M	3 927	3 874	4 443	5 093	7 452
	F	2 872	3 319	4 015	4 575	5 942
	T	6 799	7 193	8 458	9 668	13 394
Ensemble	M	23 154	28 138	32 466	34 868	41 112
	F	10 361	13 641	15 289	16 298	19 886
	T	33 515	41 779	47 755	51 166	60 998

Source : DEP/MESS

❖ Nombre d'étudiants des principales universités

Parmi les quatre universités, l'université de Ouagadougou est celle qui abrite le plus d'étudiants. Au cours de la période 2007/2008-2010/2011, plus de 50% des étudiants étaient inscrits dans cette université. L'université polytechnique de Bobo est celle qui abrite le moins d'étudiants.

Tableau 3.28 : Évolution du nombre d'étudiants des principales universités par cycle formation

	2007/08	2008/09	2009/10	2010/2011
Université Ouagadougou				
IBAM	536	699	609	726
UFR/LAC	4558	5134	5802	6497
UFR/SDS	2492	2538	1951	2323
UFR/SEA	1651	1833	1548	2242
UFR/SH	6338	7014	7606	9629
UFR/SVT	2894	3397	2928	3586
Université Ouaga 2				
UFR/SEG	4540	5172	5023	5009
UFR/SJP	6204	6046	6161	5748
Université Polytechnique de Bobo				
ESI	177	194	192	206
ISNV	218	370	580	752
ISSDS	57	110	140	140
IUT	469	656	693	753
IDR	188	248	198	253
ISEA	192	186	325	368
Université de Koudougou				
ENS	1166	1418	2177	2119
IUT	123	154	183	250
UFR/LSH	670	1315	2001	2841
UFR/SEG	1311	2023	2426	2897

Source : DEP/MESS

❖ **Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants**

Globalement en 2010/2011, on dénombrait 388 étudiants pour 100 000 habitants. L'analyse selon le sexe montre que sur la période 2007- 2011, le nombre d'étudiants pour 100000 habitants est passé de 349 à 542 et celui des étudiantes pour 100 000 habitants est passé de 146 à 244.

Graphique 3.17 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par sexe

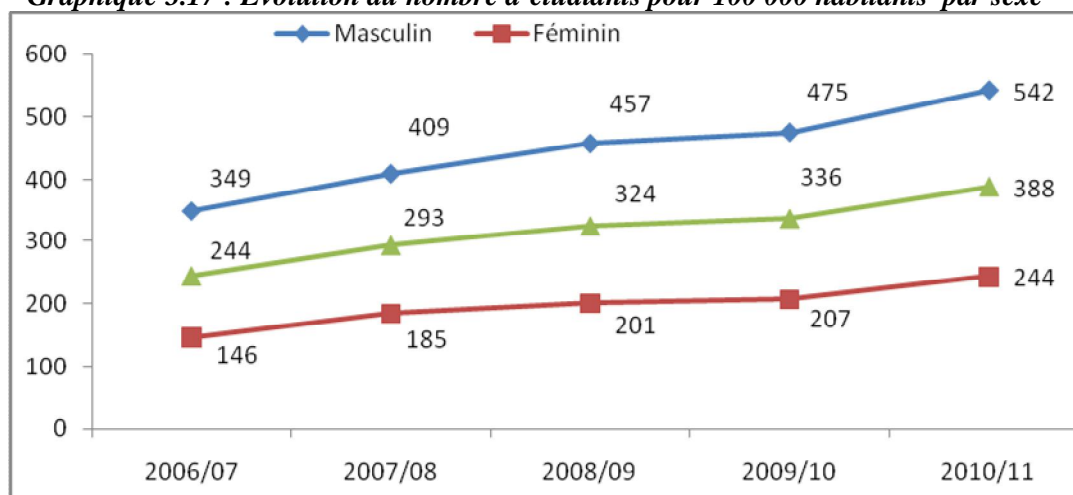


Tableau 3.29 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par sexe

Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
M	349	409	457	475	542
F	146	185	201	207	244
Total	244	293	324	336	388

Source : DEP/MESS, INSD

❖ Nombre de diplômés par sexe

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont majoritairement des hommes. Toutefois, les titulaires du BTS/DUT, on a enregistré plus de femmes que d'hommes en 2007/2008(51%).

Tableau 3.30 : Évolution du nombre de diplômés par sexe

Diplôme	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09
DEUG2	M	1 268	3 052	2 458
	F	329	578	730
	T	1 597	3 630	3 188
BTS/DUT	M	585	458	569
	F	509	474	396
	T	1 094	932	965
LICENCE	M	1 247	2 662	2 114
	F	427	662	704
	T	1 674	3 324	2 818
MAITRISE	M	879	1 690	1 181
	F	230	302	258
	T	1109	1992	1439
DEA/DESS	M	104	83	95
	F	40	7	24
	T	144	90	119
MASTER	M	140	88	132
	F	81	41	38
	T	221	129	170
DOCTORAT	M	35	74	47
	F	7	3	1
	T	42	77	48

Source : DEP/MESS

3.4.2-Personnel d'encadrement

❖ Nombre d'enseignants par sexe et par grade

Les professeurs, les maitres de conférences, les maitres-assistants et les assistants du supérieur sont majoritairement des hommes (plus de 90%). Tous les grades ont vu leurs effectifs croitre en 2010/2011 comparativement à l'année scolaire 2006/2007.

Tableau 3.31 : Évolution du nombre d'enseignants par sexe et par grade

Grade	Sexe	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Professeur	T	81	64	110	93	180
	M	74	63	104	85	164
	F	7	1	6	8	16
Maître de conférence	T	152	157	195	212	185
	M	142	147	176	191	170
	F	10	10	19	21	15
Maître assistant	T	287	313	334	354	438
	M	264	284	313	325	400
	F	23	29	21	29	38
Assistant	T	223	272	254	257	316
	M	206	248	223	232	277
	F	17	24	31	25	39
	Ensemble	743	806	892	916	1119

Source : DEP/MESS

3.4.3-Infrastructures

❖ Nombre d'établissements

Sur la période 2007-2011, il y'avait plus d'établissements privés que d'établissements publics au supérieur. Le nombre d'établissements publics est passé de 18 en 2006/2007 à 23 en 2010/2011.

Tableau 3.32 : Évolution du nombre d'établissements par statut

Statut	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Public	18	19	19	21	23
Privé	24	31	35	40	56
Total	42	50	54	61	79

Source : DEP/MESS

3.5-TAUX D'ALPHABÉTISATION

❖ Taux d'alphabétisation en 2009 selon le sexe et le groupe d'âge

Quel que soit le groupe d'âge le taux d'alphabétisation des hommes est plus élevé que celui des femmes.

Tableau 3.33 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par groupe d'âge en 2009

Groupe d'âge	Femme	Homme
[15; 24]	34,6	48,7
[25; 34]	21,2	44,7
[35; 44]	13,1	33,2
[45; 54]	10,0	28,9
[55; 64]	5,3	19,6
65 et +	2,0	11,3
National	20,4	37,4

Source : EICVM

❖ **Évolution du taux d’alphabétisation des individus de 15 ans et plus de 1994 à 2009**

Le taux d’alphabétisation a connu une hausse de près de 50% entre 1994 et 2009. Il est passé de 18,9% en 1994 à 28,2% en 2009. Au cours de la période, le taux chez les hommes est plus élevé que celui des femmes. Toutefois, celui des femmes a connu une forte croissance comparativement aux hommes (79% contre 38% chez les hommes)

Tableau 3.34 : Évolution du taux d’alphabétisation des individus de 15 ans et plus par sexe de 1994 à 2009

	1994	1996	1998	2003	2005	2007	2009
Masculin	27,1	26,6	24,8	29,4	31,5	36,7	37,4
Féminin	11,4	12,8	12,9	15,2	16,6	21,0	20,4
Ensemble	18,9	19,5	18,4	21,8	23,6	28,3	28,2

Source : EICVM

Malgré les dispositions législatives pour une éducation pour tous et sans discrimination de sexe, force est de constater que quel que soit le niveau d’enseignement considéré ou le statut de l’établissement, les garçons sont plus nombreux que les filles. Le même constat s’observe au niveau du personnel enseignant. Toutefois, la croissance des effectifs est plus rapide chez les filles. Le système éducatif Burkinabé se caractérise également par de faibles taux de transition et d’achèvement au post primaire et au secondaire. Le taux d’achèvement au post-primaire a connu une amélioration entre 2007 et 2011 mais reste inférieur à 25%, Quant au secondaire, il est inférieur à 10% au cours de la période. Le taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et plus est inférieur à 30%.

CHAPITRE 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES



Baguinébié BAZONGO

Il est question dans ce chapitre de présenter une vue d'ensemble des activités économiques exercées par les ménages burkinabè, ainsi que les biens durables dont ils disposent. Ces activités sont traditionnellement regroupées en trois secteurs d'activités que sont : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire.

L'évaluation du poids de ces secteurs d'activité dans l'économie permet une appréciation globale de la structure économique du pays. Une évaluation des biens durables constitue également un instrument d'appréciation des conditions de vie des ménages.

DEFINITION DES CONCEPTS

Avoirs du ménage (ou biens possédés par le ménage) constituent une partie de leur patrimoine et concernent ici la possession d'un logement, de terres, d'un moyen de locomotion, de bétail, et autres équipements.

Activités agricoles : la participation à l'activité agricole est définie pour les ménages ayant pratiqué une des cultures suivantes au cours de la campagne agricole : mil, maïs, sorgho, riz, niébé, arachide, coton, sésame ou produits maraîchers.

Activités d'élevage : un ménage est considéré comme éleveur s'il dispose d'au moins un animal.

Propriété du logement : indique si le ménage possède le logement dans lequel il réside, s'il paye le loyer en argent ou en nature, s'il ne paye pas de loyer ou si le ménage ne réside pas dans un logement permanent, s'il est nomade ou vit dans un abri provisoire. Si le ménage s'acquitte d'un crédit hypothécaire, le logement sera considéré comme propriété du ménage. Dans le cas de la location vente, le ménage est considéré comme propriétaire du logement.

4.1-SECTEURS D'ACTIVITÉ DES MÉNAGES

Les activités économiques des ménages burkinabè sont inégalement réparties entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Selon les statistiques de 2009, le secteur primaire constitue la principale composante de l'économie burkinabè. En effet, plus de trois ménages sur quatre (78%) ont au moins un membre exerçant dans ce secteur contre une minorité (11%) pour le secteur secondaire et seulement le quart (25,4%) d'entre eux exerce dans le secteur tertiaire. Les secteurs secondaire (28,7%) et tertiaire (74,1%) sont prédominants dans la région du Centre, tandis qu'ils sont faiblement représentés dans la région du Sahel. La quasi-totalité des ménages ruraux (97%) exercent dans le secteur primaire pendant qu'en milieu urbain, c'est le secteur tertiaire qui est plus représenté (70,6%).

Tableau 4.1 : Proportion (%) des ménages ayant au moins un membre exerçant dans un secteur d'activité en 2009

		Primaire	Secondaire	Tertiaire
Milieu de résidence	Rural	96,8	4,9	8,4
	Urbain	27,9	27,4	70,6
Région de résidence	Boucle du Mouhoun	93,9	7,1	10,7
	Cascades	83,5	11,6	18,4
	Centre	20,1	28,7	74,1
	Centre-Est	91,1	8,7	17,2
	Centre-Nord	97,4	2,6	13,8
	Centre-Ouest	91,9	5,8	12,2
	Centre-Sud	95,1	2,2	10,1
	Est	91,0	7,7	16,9
	Hauts-Bassins	59,5	15,1	41,8
	Nord	94,2	4,6	11,8
	Plateau Central	94,6	5,9	14,3
	Sahel	96,1	5,9	5,6
Sud-Ouest	88,8	15,8	11,7	
Ensemble		77,9	11,1	25,4

Source de données : INSD, EICVM 2009/2010

L'agriculture et l'élevage sont les activités les plus exercées dans le secteur primaire. L'activité de pêche, de chasse et de cueillette sont faiblement exercées.

4.2 AVOIRS DES MÉNAGES

Les avoirs des ménages renvoient aux biens qu'ils possèdent. Ces biens (terres, bétail, voiture, mobylette, radio etc.) constituent un indicateur de bien-être pour ces derniers.

4.2.1 Possession de terres et d'animaux de trait

Sur l'ensemble du territoire national, moins d'un ménage sur dix (7%) possèdent une parcelle à usage d'habitation selon les statistiques de 2009. Ce chiffre cache toutefois des disparités entre les régions. Ainsi, la région du Centre renferme la plus grande proportion de

ménages (14,4%) qui possèdent une parcelle à usage d'habitation ; par contre au Centre-Nord, c'est seulement trois ménages sur cent (2,7%) qui possèdent une parcelle à usage d'habitation.

Plus généralement, la possession de parcelle est fréquente en milieu urbain (12%) qu'en milieu rural (5,3%).

Il faut noter que la faiblesse de ce chiffre en milieu rural se justifie par le fait que la plupart des ménages ruraux disposent de portions de terre à usage d'habitation sans aucun papier administratif.

Pour ce qui est des animaux de trait, c'est plutôt une proportion non négligeable de ménages (30,8%) qui les possèdent. La possession de ces animaux s'observe plus dans la région du Plateau Central (53,3%) et moins dans le Centre (5,6%). En milieu rural, 40% des ménages possèdent des animaux de trait et en milieu urbain, c'est moins de 7% de ménages qui possèdent des animaux de trait.

Tableau 4.2 : Proportion(%) des ménages possédant une parcelle ou des animaux de trait

		Parcelle à usage d'habitation	Animaux de trait
Milieu de résidence	Rural	5,3	40,1
	Urbain	12,0	6,8
Région de résidence	Boucle du Mouhoun	5,8	40,3
	Cascades	9,4	28,3
	Centre	14,4	5,6
	Centre est	8,9	41,6
	Centre Nord	2,7	38,2
	Centre Ouest	5,2	32,0
	Centre Sud	6,3	48,9
	Est	5,8	48,2
	Hauts Bassins	5,2	24,2
	Nord	5,8	37,6
	Plateau central	5,4	53,3
	Sahel	4,1	24,3
	Sud Ouest	5,1	17,8
Ensemble		7,1	30,8

Source de données : INSD, EICVM 2009/2010

4.2.2-Possession d'un moyen de locomotion

Les possessions de voiture et de mobylette sont restées pratiquement stables entre 2007 et 2009, et celle des bicyclettes a considérablement chuté passant de 82% en 2007 à 75,3% en 2009. Cette chute serait due à la préférence et l'accessibilité des ménages aux autres moyens de locomotion, notamment les mobylettes. Néanmoins, la bicyclette reste le moyen de déplacement le plus utilisé. La possession de voiture reste très faible surtout en milieu rural où moins de un ménage sur cent en possède selon les chiffres de 2009. Au plan régional, c'est dans le Centre que les possessions de voiture (6,3%) et de mobylettes (53,9%) sont élevées. Par contre, le Sahel s'illustre avec le plus faible taux de possession de mobylette (18,5%).

Tableau 4.3 : Proportion (%) de ménages possédant un moyen de locomotion

	2005			2007			2009		
	Voiture	Mobylette	Bicy- clette	Voiture	Moby- lette	Bicy- clette	Voiture	Moby- lette	Bicy- clette
Milieu de résidence									
Urbain	10,6	59,8	72,4	10,5	60,0	70,9	5,8	50,0	64,3
Rural	1,1	22,1	85,1	0,7	25,0	84,9	0,9	24,6	78,6
Région de résidence									
Boucle du Mouhoun	1,0	22,7	88,6	1,2	35,0	90,6	1,2	28,5	85,9
Cascades	1,0	53,8	93,0	2,5	50,2	86,9	1,9	38,7	67,6
Centre	14,4	62,8	76,0	13,1	62,1	71,6	6,3	53,9	67,2
Centre est	3,2	14,4	84,7	1,6	18,1	81,4	2,6	22,6	84,0
Centre Nord	1,1	13,0	65,6	0,9	21,1	86,6	0,5	23,3	77,0
Centre Ouest	2,2	32,4	87,7	1,1	34,4	80,7	1,4	27,2	78,8
Centre Sud	0,7	12,8	88,5	0,7	18,1	86,6	0,8	21	80,7
Est	1,5	19,9	93,6	0,6	21,3	91,2	1,5	28,1	82,7
Hauts Bassins	3,0	46,3	78,8	3,7	42,6	81,9	2,6	36,2	69,4
Nord	2,0	30,2	90,0	1,4	32,4	84,9	0,4	28,4	94,0
Plateau central	1,5	30,7	96,8	0,5	28,5	90,9	2,7	29,7	85,2
Sahel	0,4	17,9	60,5	0,8	20,8	60,3	0,4	18,5	54,0
Sud-Ouest	0,0	13,2	79,8	0,7	11,9	79,6	0,8	20,9	72,1
Ensemble	3,1	30,0	82,4	2,8	32,4	82,0	2,3	31,7	75,3

Source : INSD, QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009/2010

4.2.3-Possession d'outils d'information

Le taux de possession de radio a chuté entre 2007 et 2009 passant de 69,5% à 43,4%. Néanmoins, la radio demeure le moyen d'information le plus utilisé par les ménages, aussi bien en milieu urbain (48,2%) qu'en milieu rural (41,6%) selon les chiffres de 2009.

Quant au téléviseur, son taux de possession est élevé dans la région du Centre (41,5%) et dans les Hauts Bassins (23,3%). On note également une baisse globale de possession de téléviseur entre 2007 et 2009. Suivant le milieu de résidence, la possession de téléviseur est plus élevée en milieu urbain (41,2%) et très faible en milieu rural (5,3%).

S'agissant des lecteurs, leur possession est également faible au niveau national (9,1%) et varie de manière considérable entre les régions. En milieu urbain, ce taux est de 24,9% et il est estimé à 3% en milieu rural.

Tableau 4.4 : Proportion (%) des ménages possédant un poste radio, un téléviseur et un lecteur

	2005		2007		2009		
	Radio	Télé.	Radio	Télé.	Radio	Télé.	Lecteurs
Milieu de résidence							
Rural	61,1	3,5	65,7	6,4	41,6	5,3	3,0
Urbain	86,2	51,3	83,5	55,7	48,2	41,2	24,9
Région de résidence							
Boucle du	70,1	9,4	69,9	16,5	44,3	5,8	12,1
Cascades	88,9	8,5	76,9	13,7	33,9	17,3	9,9
Centre	87,4	53,3	83,5	53,6	49,9	41,5	24,4
Centre est	61,0	8,8	62,4	9,2	34,0	8,0	5,1
Centre Nord	43,8	3,8	63,5	6,8	43,3	4,7	3,1
Centre Ouest	71,2	12,4	65,3	12,7	45,3	8,7	5,2
Centre Sud	56,6	1,9	68,0	6,8	44,1	5,5	2,8
Est	54,0	5,1	66,3	6,2	43,3	6,9	4,2
Hauts Bassins	77,8	20,5	78,3	28,1	44,9	23,3	13,7
Nord	74,1	8,8	73,7	13,0	40,5	6,8	4,7
Plateau central	71,1	5,0	69,9	9,1	51,5	7,8	4,4
Sahel	40,7	1,9	57,2	3,5	37,6	4,0	3,0
Sud-Ouest	53,6	4,5	55,3	5,5	38,8	9,8	7,4
Ensemble	66,3	13,6	69,5	16,9	43,4	15,3	9,1

Source de données : INSD, EBCVM 2003, QUIBB 2005, 2007, EICVM 2009/2010

4.2.4-Possession d'autres biens d'équipement

Au niveau national, les autres biens demeurent très peu disponibles selon les données de 2009. En effet, seulement 8,2% des ménages possèdent la cuisinière moderne, 6,1% le fer à repasser et 3,6% possèdent le frigidaire ; ce qui est nettement en dessous du dixième. La possession de ces biens a connu une légère baisse par rapport à 2007 où les pourcentages enregistrés étaient de 10,6%, 9,8%, et 5,4% respectivement pour la cuisinière moderne, le fer à repasser et le frigidaire.

Quels que soient l'année et le bien considéré, le taux de possession est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural.

Les ménages des régions du Centre et des Hauts-Bassins sont ceux qui possèdent le plus les biens ci-dessus mentionnés. Cela pourrait se justifier par le fait que les deux grandes villes du pays se trouvent dans ces régions. Inversement, les régions du Sahel, du Centre Nord et de l'Est se retrouvent avec de très faibles taux de possession de ces biens selon les chiffres de 2009.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipement

	2005			2007			2009		
	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser	Frigidaire	Cuisinière moderne	Fer à repasser
Milieu de résidence									
Urbain	20,8	37,1	23,9	21,9	38,2	23,7	11,0	25,1	12,9
Rural	0,9	2,0	6,0	0,9	3,1	6,1	0,8	1,7	3,5
Région de résidence									
Boucle du Mouhoun	0,9	2,7	5,4	2,1	5,7	9,0	1,1	2,3	6,0
Cascades	2,7	5,5	11,8	2,5	7,0	11,6	3,1	5,3	5,9
Centre	24,8	44,9	23,0	24,0	43,2	25,8	11,6	26,6	13,3
Centre-Est	5,0	6,5	7,2	3,4	3,5	3,4	3,1	3,9	4,2
Centre-Nord	1,7	2,9	4,5	1,4	4,4	5,5	0,7	1,9	1,6
Centre-Ouest	2,9	7,6	15,3	3,2	7,5	12,8	2,1	5,0	4,6
Centre-Sud	0,5	1,2	5,2	1,2	5,4	4,9	0,8	3,7	5,0
Est	1,6	3,6	4,7	2,3	6,1	7,7	1,5	3,1	3,3
Hauts-Bassins	5,5	9,3	11,3	7,5	13,1	12,8	3,4	11,1	6,4
Nord	2,8	6,2	9,2	2,8	7,2	5,6	1,5	4,1	4,8
Plateau Central	2,9	5,0	7,6	1,6	4,1	6,6	2,7	4,8	3,8
Sahel	0,4	1,0	2,9	1,7	2,9	2,5	1,6	1,9	3,3
Sud-ouest	0,7	3,4	12,9	1,5	3,7	9,2	1,8	5,2	6,8
Ensemble	5,0	9,4	9,8	5,4	10,6	9,8	3,6	8,2	6,1

Source : INSD, Enquête Annuelle QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009/2010

En conclusion pour ce chapitre, on retient que le secteur primaire reste le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso. Il est beaucoup plus dominé par les activités agricoles et l'élevage. Quant aux avoirs des ménages, les moyens de locomotion tels que les voitures demeurent un luxe pour ces derniers, et les mobylettes et bicyclettes deviennent de plus en plus accessibles. Par ailleurs, on constate une baisse tendancielle des possessions de certains biens durables tels que les postes de radio et les bicyclettes au profit des nouvelles technologies d'information telles qu'internet, le téléphone portable et également les motocyclettes. Les biens comme les cuisinières moderne, les frigidaires et les fers à repasser restent très peu disponibles au Burkina Faso.

CHAPITRE 5 : EMPLOI



Félix K. BONKOUNGOU & Zakaria KONCOBO

Une des caractéristiques majeures de la population burkinabé est sa jeunesse : 73% de ses habitants ont moins de 30 ans et la majorité vit d'une économie essentiellement agricole. Les différentes enquêtes et études sur les conditions de vie des ménages ont toujours montré le caractère rural de la pauvreté. Ces études révèlent également que le chômage est essentiellement urbain. Un impératif incontournable auquel doit répondre notre économie nationale est de relever le défi de créer des emplois décents et durables pour le grand nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes qui arrivent sur le marché du travail. La question de l'emploi est donc d'une grande importance au regard de la place qu'occupent l'emploi et le chômage dans les politiques de développement dans notre pays.

La présente analyse prendra en compte l'évolution de la situation globale de l'emploi, le chômage ainsi que l'inactivité de la population en âge de travailler, les offres et les demandes exprimées.

DEFINITION DES CONCEPTS

Secteurs d'activité :

- **Primaire** : Agriculture, élevage, chasse, pêche, sylviculture.
- **Secondaire** : Industrie manufacturière, industrie extractive, électricité, eau, gaz, bâtiments et travaux publics.
- **Tertiaire** : Commerce, transport, communications banques assurance, services et administration.

Population active : La population active est constituée par l'ensemble des individus disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui exercent effectivement un emploi quelconque (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en recherchent durant la période de référence retenue (population active au chômage).

Taux brut d'activité : rapport entre la population active et la population résidente totale.

Ratio emploi-population (EPR) : c'est le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence bien déterminée, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

Taux net d'activité : rapport entre la population active et la population en âge de travailler

Population inactive : La population inactive se définit comme étant l'ensemble des personnes qui ne créent ni biens ni richesses durant la période de référence retenue. Ce sont généralement les élèves, les étudiants, les retraités, personnes au foyer, les rentiers,

les personnes de moins de 10 ans et de plus de 65 ans, ainsi que les personnes de plus de 10 ans ayant un handicap ne pouvant pas leur permettre de travailler.

Taux de chômage : C'est le pourcentage de la population au chômage par rapport à la population active totale.

Chômeur n'ayant jamais travaillé et en quête d'un premier emploi : C'est généralement les jeunes sortant nouvellement du système scolaire et qui sont à la recherche de leur premier emploi.

Chômeur ayant déjà travaillé : Cette catégorie concerne les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi pour des raisons divers (licenciement, compression, fermeture d'entreprises etc.).

Demandes et offres d'emploi : Ce sont les demandes et les offres d'emplois enregistrées uniquement au niveau de l'ANPE. Il est à remarquer que depuis le début des années 90, l'ANPE, libéralisation oblige, n'est plus la seule structure de placement au Burkina Faso.

Balance demandes/offres d'emploi : Elle est aussi appelée « taux de couverture des demandes ». Elle donne une idée de satisfaction des demandes d'emplois.

5.1 - SITUATION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI

En 2009, on note des différences significatives au sein de la population en âge de travailler (la population de 15-64 ans) selon la région de résidence. Le Centre-Nord, l'Est, le Centre Sud, le Centre Est, le Centre Ouest et le Plateau Central sont les régions où les occupés sont les plus représentés (plus de 90%) au sein de la population en âge de travailler. Par contre, les régions du Centre et des Hauts Bassins ont enregistré en 2009 des parts plus élevées de population en âge de travailler qui sont soit au chômage soit inactive. Le chômage touche essentiellement les régions du Centre et les Hauts Bassins (8,1%, 3,4%).

Tableau 5.1. : Répartition de la population (15 -64 ans) par région de résidence et selon le statut d'activité en 2009

	Statut d'activité							
	Occupé		Chômeur		Inactif		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Hauts bassins	640037	79,5	27478	3,4	137790	17,1	805305	100,0
Boucle du Mouhoun	630441	86,0	1739	0,2	101233	13,8	733413	100,0
Sahel	445441	91,3	1421	0,3	40841	8,4	487704	100,0
Est	533063	95,9	2963	0,5	19814	3,6	555841	100,0
Sud-Ouest	285038	92,4	1915	0,6	21541	7,0	308494	100,0
Centre-Nord	542145	95,9	750	0,1	22294	3,9	565189	100,0
Centre-Ouest	530384	93,2	2568	0,5	36323	6,4	569276	100,0
Plateau-Central	317527	92,8	1202	0,4	23395	6,8	342125	100,0
Nord	532827	93,0	2394	0,4	37565	6,6	572786	100,0
Centre-Est	507897	93,1	3590	0,7	34230	6,3	545716	100,0
Centre	759453	65,9	93308	8,1	300227	26,0	1152988	100,0
Cascades	255705	89,1	2421	0,	28841	10,1	286968	100,0
Centre-Sud	295833	95,3	1092	0,4%	13472	4,3	310397	100,0
Ensemble	6275792	86,7	142842	2,0%	817566	11,3%	7236200	100,0

Source : INSD, EICVM 2009/2010

5.1.1-Taux d'activité des actifs occupés

➤ Le taux brut d'activité (TBA)

Le taux brut d'activité au niveau national est de 43,6%. Il est de 45,3% chez les femmes et 41,8% chez les hommes. Le taux brut d'activité en milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural (49,9% contre 42,6%). Au niveau régional, le TBA est plus élevé chez les femmes que chez les hommes à l'exception des régions des Hauts Bassin, de la Boucle du Mouhoun, du Sahel et du centre.

➤ le taux net d'activité (TNA)

Le taux net d'activité au niveau national est de 91,8%. Il est de 93,6% chez les hommes et 90,3% chez les femmes. Aussi bien en milieu urbain qu'en zone rurale, ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. A l'exception des régions du Plateau Central du Centre Nord, et du Sahel, le TNA des hommes est plus élevé que celui des femmes. La région de l'Est se distingue par son TNA le plus élevé (97,3%).

Tableau 5.2 : Répartition des actifs occupés par région, milieu de résidence et niveau d'instruction

	Taux Brut d'Activité			Taux Net d'Activité		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
National	41,8	45,3	43,6	93,6	90,3	91,8
Milieu de résidence						
<i>Urbain</i>	48,1	45,7	46,9	86,0	80,6	83,2
<i>Rural</i>	39,8	45,2	42,6	96,9	93,9	95,2
Région de Résidence						
<i>Hauts bassins</i>	45,2	43,3	44,2	91,3	85,3	88,2
<i>Boucle du mouhoun</i>	44,7	40,0	42,3	96,6	82,1	89,0
<i>Sahel</i>	43,8	42,3	43,1	97,1	89,0	92,9
<i>Est</i>	36,4	45,5	40,9	97,4	97,2	97,3
<i>Sud-ouest</i>	42,1	44,8	43,5	95,1	93,4	94,2
<i>Centre nord</i>	39,2	45,0	42,3	96,4	97,3	96,9
<i>Centre ouest</i>	36,7	47,9	42,6	96,1	94,8	95,4
<i>Plateau central</i>	37,9	48,1	43,3	93,7	94,6	94,2
<i>Nord</i>	38,9	45,9	42,6	95,1	93,9	94,4
<i>Centre est</i>	37,8	45,9	42,1	94,4	94,4	94,4
<i>Centre</i>	50,5	48,5	49,5	85,9	81,9	83,8
<i>Cascades</i>	42,4	46,5	44,5	93,0	90,3	91,5
<i>Centre sud</i>	39,8	47,4	43,6	97,0	95,7	96,2
Niveau d'instruction						
<i>Aucun niveau</i>	47,8	54,8	51,7	96,0	92,4	93,8
<i>Préscolaire</i>	9,9	8,4	9,2	95,4	100,0	97,3
<i>Primaire</i>	34,8	28,3	31,9	94,3	88,1	91,7
<i>Secondaire 1er cycle</i>	69,3	64,1	67,0	83,7	77,0	80,8
<i>Secondaire 2nd cycle général</i>	81,3	69,5	77,2	83,7	72,7	79,9

<i>Secondaire 2nd cycle tech prof</i>	73,2	78,7	75,7	75,3	78,7	76,9
<i>Supérieur</i>	80,2	69,9	76,8	82,3	69,9	78,1
Tranche d'âges						
<i>15-29</i>	91,2	88,3	89,6	91,2	88,3	89,6
<i>30-49</i>	96,7	94,0	95,2	96,7	94,0	95,2
<i>50-64</i>	93,9	87,5	90,6	93,9	87,5	90,6

Source : INSD, EICVM 2009/2010

5.1.2-Le ratio-emploi -population / taux d'occupation

Le *ratio Emploi-Population* (EPR) est calculé comme le nombre de personnes pourvues d'un emploi pendant une période de référence bien déterminée, en pourcentage du total de la population en âge de travailler pour la même période de référence.

Le ratio emploi-population est globalement de 87% au niveau national. Selon le milieu de résidence, on note que le ratio est plus important en milieu rural (94,2) qu'en milieu urbain (67,4). Selon la région, le Centre Nord, l'Est, le Centre Sud ont des ratios emploi-population très élevés par rapport à la moyenne nationale. Le centre, les Hauts Bassins et la Boucle du Mouhoun sont les régions à faible taux d'occupation avec respectivement des taux suivants : 66%, 79,5% et 86,0.

Tableau 5.3 : taux d'occupation par région de résidence

Région de résidence	Taux d'occupation
Hauts Bassins	79,5
Boucle du Mouhoun	86,0
Sahel	91,3
Est	95,9
Sud Ouest	92,4
Centre Nord	95,9
Centre Ouest	93,2
Plateau Central	92,8
Nord	93,0
Centre Est	93,1
Centre	65,9
Cascades	89,1
Centre Sud	95,3
Ensemble	86,7

Source : INSD, EICVM 2009/2010

Le ratio-emploi population selon le niveau d'instruction montre une décroissance du ratio avec une augmentation du niveau d'éducation des personnes actives occupées. Les personnes ayant un niveau d'instruction supérieur ont les ratios emploi- population les plus faibles (56,5%).

Tableau 5.4 : taux d'occupation selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	Taux d'occupation
Aucun niveau	91,3
Préscolaire	89,0
Primaire	83,7
Secondaire 1er cycle	66,1
Secondaire 2nd cycle général	61,0
Secondaire 2nd cycle technique prof	61,8
Supérieur	56,5
Ensemble	86,7

Source : INSD, EICVM 2009/2010

5.1.3-Branches d'activités des actifs occupés de 2003 à 2009

Les activités agricoles, de chasse, sylviculture de pêche pisciculture et aquaculture occupent la majorité de la population active occupée du Burkina Faso. Plus de 80% de la population active occupée opèrent dans le secteur primaire. On note une augmentation de la participation des actifs occupés dans le secteur du commerce et artisanat de plus en plus croissante. On constate que le secteur industriel qui regroupe les activités extractives et de fabrication est le moins important par rapport aux autres secteurs pour la participation des actifs occupés.

Tableau 5.5 : Evolution (%) de la population occupée par branches d'activités

Branches d'activités	2003	2005	2007	2009
Agriculture, Chasse, Sylviculture	84,9	84,7	67,7	81.1
Pêche, pisciculture, aquaculture	0,0	0,1	0,1	0.1
Activités extractives	0,5	0,3	2,7	0.4
Activités de fabrication	2	2	3,4	3.5
Production, distribution électricité, eau, gaz	0,3	0,2	0,2	0.1
Construction	0,7	0,6	1,6	0.8
Commerce, réparation, artisanat	6,5	6,7	15,0 ⁱⁱ	7.6
Hôtels restaurants	0,4	0,3	0,6	0.7
Transports, Communication	0,6	0,6	0,8	0.9
Activités financières	0,2	0,3	0,6	0.2
Immobilière, location, Services aux entreprises	0,2	0,3	0,6	0.3
Activités administratives	1	1,5	1,9	0.6
Education	0,9	0,8	1,6	0.6
Santé et actions sociales	0,4	0,6	0,8	0.6
activités à caractère collectif	0,4	0,5	0,7	1.7
Activités des ménages, personnel domestique	0,8	0,5	1,7	0.7
Activités des organismes extraterritoriaux	0,2	0,1	0,1	0.0
Total	100	100	100	100

Source : INSD, EBCVM 2003, QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009/2010

5.1.4-Mode de rémunération de la population active occupée par région

Le mode de rémunération des actifs occupés indique mieux comment ils perçoivent les ressources essentielles pour leur survie. Au niveau national, la proportion des salariés (salaire ou paiement en nature) constitue 5.4% de l'ensemble des actifs. L'emploi salarié est relativement très faible dans l'emploi en général.

On note également la faiblesse des emplois à la tâche (à l'heure comme à la journée). Les emplois à la tâche occupent moins de 3% des actifs occupés.

Au niveau régional, le Centre Nord, les Cascades, le Nord et la Boucle du Mouhoun ont les proportions d'aide familial/apprenti ou stagiaire les plus élevées (67.6%, 60.8% et 60.4%). On note que les régions du Centre, des Hauts Bassins du Sud-Ouest et du Sahel (16.6 %, 44.1% et 49.9%) ont les plus faibles proportions de personnes occupées comme apprenti/aide familial non payé.

Tableau 5.6 : Répartition (en %) de la population occupée par région administrative selon le type de paiement

	Nature du paiement				Total
	Salaire /paiement en nature	A la tâche (à l'heure/à la journée)	apprenti/aide familial non payée	A son propre compte	
Hauts bassins	6,5	2,2	49,9	41,3	100,0
Boucle du Mouhoun	2,1	0,6	60,4	36,9	100,0
Sahel	1,3	0,5	49,9	48,3	100,0
Est	2,3	1,4	50,4	45,9	100,0
Sud-Ouest	4,7	0,9	44,1	50,4	100,0
Centre-Nord	1,1	0,8	67,6	30,5	100,0
Centre-Ouest	3,4	0,6	53,3	42,7	100,0
Plateau-Central	2,3	1,1	53,2	43,4	100,0
Nord	1,8	0,6	60,8	36,8	100,0
Centre-Est	1,9	1,0	50,9	46,1	100,0
Centre	24,9	10,9	16,6	47,6	100,0
Cascades	3,6	1,9	61,7	32,8	100,0
Centre-Sud	2,0	0,6	55,2	42,1	100,0
Total	5,4	2,2	50,5	41,9	100,0

Source : INSD, EICVM 2009/2010.

5.1.5-Evolution du chômage de 1994 à 2009

Le taux de chômage mesure le niveau de chômage au sein de la population active.

Les chômeurs comprennent toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié qui, au cours de la période de référence, étaient: a) "sans travail", c'est-à-dire qui n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié; b) "disponibles pour travailler" dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence; c) "à la recherche d'un travail", c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié. Aux fins de comparabilité internationale, la période de recherche d'emploi est souvent définie comme les quatre semaines précédentes, mais cela varie d'un pays à un autre.

Entre 1994 et 2003, le taux de chômage est pratiquement resté constant. En 2005 le taux de chômage a légèrement varié pour redescendre à la valeur des années passées de 2007 à 2009. Le milieu de résidence constitue un critère très important de discrimination du phénomène du chômage.

Tableau 5.7 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2009

Milieu de résidence	Année					
	1994	1998	2003	2005	2007	2009
Urbain	15,6	15,3	13,8	18,3	8.6	8,6
Rural	0,8	0,5	0,7	1,1	2.2	0.2
Ensemble	2,6	2,5	2,4	4	3.3	2.0

Source : EP 1994, 1998, EBCVM 2003, QUIBB 2005, 2007 et EICVM 2009/2010

5.2-LA DEMANDE D'EMPLOI²

5.2.1-Les demandes d'emplois par région et selon le sexe

Par région, on observe la même tendance qu'au niveau national. Dans toutes les régions les demandeurs d'emplois hommes sont d'environ trois(3) fois plus nombreux que les femmes. On note une prédominance des demandes d'emploi dans les régions du Centre et des Hauts Bassins qui abritent les deux (2) principales villes du Burkina Faso. Ce constat est valable quelle que soit l'année considérée. Les demandes d'emploi sont relativement faibles pour le Sud-Ouest, le Centre Sud et le Nord.

Tableau 5.8 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par région et par sexe

Région	2006		2007		2008		2009		2010	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Boucle du Mouhoun	121	23	22	14	301	26	334	22	560	20
Cascades	200	34	142	36	171	39	161	27	83	27
Centre	1 390	827	2 305	1 376	3 469	1 731	4 207	1 991	4 394	2 159
Centre-Est	86	47	48	25	130	79	145	42	39	15
Centre-Nord	54	26	49	27	127	35	98	58	110	43
Centre-Ouest	506	113	108	57	335	100	271	79	158	70
Centre-Sud	7	25	68	14	73	17	69	13	98	23
Est	145	12	94	54	161	37	245	60	112	44
Hauts-Bassins	2 139	233	1 203	274	1 666	325	1 590	424	1 279	403
Nord	14	51	37	21	84	39	127	36	92	21
Plateau-Central	64	42	61	21	122	50	125	48	61	44
Sahel	53	24	156	88	193	46	155	31	75	28
Sud-Ouest	2	2	11	4	186	52	nd	nd	105	18
Total	4 781	1 459	4 304	2 011	7 018	2 576	7 527	2 831	7 166	2 915

Source : ONEF

5.2.2-Les demandes d'emplois selon le niveau d'instruction

Le Centre, les Hauts Bassins et la Boucle du Mouhoun. Aussi bien les illettrés, les sans diplôme que les personnes de niveau supérieur à la maîtrise, les deux régions (Centre et Hauts Bassins) ont les demandeurs d'emplois les plus nombreux. Cependant, on peut noter qu'au niveau de la Boucle du Mouhoun les demandes d'emplois sont dans leur majorité les illettrés et les sans diplômes.

² NB: Les données analysées dans ce présent document proviennent de l'ANPE

Tableau 5.9 : Répartition des demandes d'emploi par région et par niveau d'instruction en 2010

Région	Illettrés	Sans Diplôme	CEP	CAP	BEPC	BEP	BAC	DUT/BT S	DEUG	Licence	Maîtrise	> Maîtrise	TOTAL
Boucle du Mouhoun	376	118	61	0	25	0	0	0	0	0	0	0	580
Cascades	5	23	39	0	9	11	11	6	0	3	2	1	110
Centre	133	445	946	318	1032	509	1500	494	168	368	548	92	6553
Centre-Est	9	0	25	6	7	1	5	0	0	1	0	0	54
Centre-Nord	5	27	44	3	51	7	11	2	0	1	1	1	153
Centre-Ouest	6	9	37	16	37	8	40	15	11	27	22	0	228
Centre-Sud	21	7	36	1	51	0	3	0	2	0	0	0	121
Est	0	37	56	6	17	15	15	2	0	2	6	0	156
Hauts-Bassins	262	132	353	73	360	42	225	122	12	47	45	9	1682
Nord	9	32	21	2	25	4	12	3	0	4	0	1	113
Plateau-Central	0	18	27	23	14	8	7	1	0	3	4	0	105
Sahel	26	8	33	3	11	8	5	5	0	2	2	0	103
Sud-Ouest	0	53	47	1	16	0	3	2	0	1	0	0	123
Total	852	909	1725	452	1655	613	1837	652	193	459	630	104	10081

Source : ONEF

5.2.3-Les demandes d'emplois selon la tranche d'âge

De façon générale, les jeunes sont le plus les demandeurs d'emplois. Les jeunes de 25-25 ans sont les plus nombreux à demander les emplois dans les régions avec des nombres importants de demandeurs d'emplois assez importants dans les principales régions du Centre et des Hauts Bassins qui abritent les deux principales villes du Burkina Faso.

Tableau 5.10 : Répartition des demandes d'emploi par région et par tranche d'âge en 2010

Région	Moins de 20 ans										Total
	de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et+		
Boucle du Mouhoun	0	0	133	236	118	46	24	11	12	580	
Cascades	1	36	33	23	8	5	1	3	0	110	
Centre	63	1814	2985	1124	375	123	49	14	6	6553	
Centre-Est	2	23	4	13	8	3	1	0	0	54	
Centre-Nord	3	51	55	25	16	2	0	1	0	153	
Centre-Ouest	4	77	114	23	4	5	0	0	1	228	
Centre-Sud	2	37	46	18	10	5	2	0	1	121	
Est	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	156	
Hauts-Bassins	22	444	635	339	128	52	41	14	7	1682	
Nord	2	34	40	25	12	0	0	0	0	113	
Plateau-Central	16	23	32	21	4	1	3	5	0	105	
Sahel	4	25	46	16	8	2	2	0	0	103	
Sud-Ouest	4	35	49	21	10	4	0	0	0	123	
Total	123	2599	4172	1884	701	248	123	48	27	10081	

Source :

5.2.4-Les demandes d'emplois selon l'expérience

Le niveau d'expérience des demandeurs d'emplois joue un rôle capital dans leur insertion dans l'emploi. De 2006 à 2008 on a constaté que les demandeurs d'emplois sans expérience ont été les plus nombreux. A partir de 2009 et jusqu'en 2010 la tendance s'est inversée et les personnes ayant l'expérience ont été les plus nombreuses.

Tableau 5.11 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par région et selon l'expérience

	2006		2007		2008		2009		2010	
	Sans Exp.	Avec exp.	Sans Exp.	Avec exp.	Sans Exp.	Avec exp.	Sans Exp.	Avec exp.	Sans Exp.	Avec exp.
Boucle du Mouhoun	124	20	33	3	287	40	10	346	69	511
Cascades	94	140	93	85	117	93	93	95	34	76
Centre	1 234	983	1 951	1 730	3 550	1 650	2 598	3 600	2 119	4 434
Centre-Est	95	38	53	20	126	83	53	134	14	40
Centre-Nord	53	27	41	35	105	57	24	132	64	89
Centre-Ouest	580	39	110	55	349	86	99	251	65	163
Centre-Sud	15	17	35	47	33	57	43	39	45	76
Est	141	16	116	32	171	27	43	262	33	123
Hauts-Bassins	1 857	515	1 070	407	1 544	447	487	1 527	627	1 055
Nord	65	0	56	2	83	40	14	149	20	93
Plateau central	76	30	52	30	135	37	24	149	45	60
Sahel	77	0	133	111	171	68	31	155	30	73
Sud-ouest	0	4	8	7	67	171	ND	ND	21	102
Total	4 411	1 829	3 751	2 564	6 738	2 856	3 519	6 839	3 185	6 895

Source : ONEF

5.2.5-Les demandes d'emplois selon le groupe de profession

Les demandeurs d'emplois s'orientent prioritairement vers les professions 2, 4 et relativement vers les professions 8 et 9. Les professions 1,5 et 7 connaissent un faible engouement pour les emplois de ce type. Selon la région de résidence on note une diversité de professions qui intéressent les demandeurs aussi bien pour le Centre que les Hauts Bassins. Les professions 4 et 9 sont présentes dans toutes les régions.

Tableau 5.12 : répartition des demandeurs d'emplois selon le groupe de profession en 2010

Région	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	86	0	0	0	118	376	580
Cascades	0	0	10	13	38	2	1	12	19	15	110
Centre	0	0	1823	658	2941	6	0	204	691	230	6553
Centre-Est	0	0	1	0	38	0	0	6	7	2	54
Centre-Nord	0	0	0	121	0	0	0	0	0	32	153
Centre-Ouest	0	0	49	2	140	0	3	19	9	6	228
Centre-Sud	0	0	0	2	91	0	0	4	3	21	121
Est	0	0	10	0	90	1	0	23	15	17	156
Hauts-Bassins	0	0	320	21	651	35	20	180	273	182	1682
Nord	0	1	4	6	61	0	0	0	21	20	113
Plateau Central	0	3	4	0	62	0	3	16	2	15	105
Sahel	0	0	4	10	55	0	0	8	0	26	103
Sud-Ouest	0	0	2	0	34	6	4	0	1	76	123
Total	0	4	2227	833	4287	50	31	472	1159	1018	10081
0 : Directeurs, Cadres de direction et Gérants ; 1 : Professions intellectuelles et scientifiques 2 : Professions intermédiaires 3 : Employés de type administratif 4 : Personnel des services directs aux particuliers, Commerçants et Vendeurs 5 : Agriculteurs-Ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche 6 : Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat 7 : Conducteurs d'installations et de machines et Ouvriers de l'assemblage 8 : Professions élémentaires 9 : Professions militaires											

Source : ONEF

5.3-LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI PUBLIÉES PAR LA PRESSE ÉCRITE.

5.3.1-Evolution des offres d'emploi

Les chiffres des offres d'emploi analysés dans cette sous-section sont ceux publiés uniquement par la presse écrite. L'analyse ne fait pas la distinction entre les emplois publics et ceux du secteur privé. L'évolution des offres d'emploi est analysée au niveau national, par grands groupes de profession et par type de contrat (contrat à durée indéterminée, contrat à durée déterminée).

➤ Au niveau national

Les données de l'Office National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEF) ont révélé que sur la période 2005-2008 il y a eu 31123 offres d'emplois formelles publiées dans la presse. Sur les quatre années, c'est en 2007 qu'il a été enregistré le plus grand nombre d'offre d'emplois. Les offres d'emploi publiées par la presse écrite ont connu une forte progression sur la période 2005-2007. Les chiffres sont passés de 2443 en 2005 à 11508 en 2007 soit une hausse de 371%. En revanche en 2008, le nombre d'offre d'emploi publié dans la presse écrite est en baisse de 28,1% par rapport à 2007.

Tableau 5.13 : Evolution du nombre de postes publiés dans la presse de 2005 à 2008 (ONEF)

Année	2005	2006	2007	2008	Total
Nombre de postes	2443	8901	11508	8271	31123

Source : Etude sur les offres d'emploi de 2005 à 2008

➤ **par grands groupes de profession**

En ventilant l'ensemble des offres d'emplois publiées dans la presse sur la période 2005-2008 par groupes de professions, il est à noter que sur les 31123 offres d'emploi, 12660 concernent les professions intellectuelles et scientifiques soit un peu plus de 40% de l'ensemble des offres. Le groupe de profession des agriculteurs, ouvriers qualifiés de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche, comptait 175 offres d'emploi sur la période 2005-2008 représentant moins de 1% de l'ensemble des offres de la période. Ces ordres de grandeurs se maintiennent même si l'analyse est faite par année. En effet, sur la période, quelle que soit l'année considérée, le plus grand nombre d'offres d'emploi publiées dans la presse s'adresse aux intellectuels et les scientifiques et le plus petit nombre concerne les agriculteurs, les ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Tableau 5.14 : Evolution du nombre de postes publiés dans la presse par grands groupes de professions

Groupes de profession	2005	2006	2007	2008	Total
Directeurs, Cadres de direction et Gérants	435	632	444	545	2056
Professions intellectuelles et scientifiques	670	2652	6746	2592	12660
Professions intermédiaires	495	1384	2017	1712	5608
Employés de type administratif	469	1197	841	935	3442
Personnel des services directs aux particuliers, Commerçants et Vendeurs	170	1261	1150	1955	4536
Agriculteurs-Ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	3	0	0	172	175
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	71	44	61	256	432
Conducteurs d'installations et de machines et Ouvriers de l'assemblage	112	153	187	86	538
Professions élémentaires	17	15	61	18	111
Professions militaires	1	1563	1	0	1565
Total	2443	8901	11508	8271	31123

Source : Etude sur les offres d'emploi de 2005 à 2008

➤ Par type de contrats

Près de neuf offres d'emploi sur dix (87%) publiées par la presse écrite sur la période 2005-2008 sont des emplois de type Contrat à Durée Indéterminée (CDI). Le reste constituant des contrats à durée déterminée (CDD). En termes d'évolution, il est à noter que les CDI ont remplacé les CDD car en 2005 il y a eu plus d'offres de type CDD que de CDI et à partir de 2006 jusqu'à 2008, le nombre de CDI a dépassé celui des CDD dans les offres publiées par la presse écrite. En ordre de grandeur, seulement 15% des offres de 2005 étaient des CDI. Cette part est passée à 80% en 2008.

Tableau 5.15 : Evolution du nombre de poste publié dans la presse par type de contrat (CDD, CDI)

Type de contrat	2005	2006	2007	2008	Total
CDI	247	5338	8697	5094	19376
CDD	725	688	856	609	2878
CDD renouvelable	386	324	673	401	1784
CDD non renouvelable	339	364	183	208	1094
Total	1697	6714	10409	6312	22254

Source : Etude sur les offres d'emploi de 2005 à 2008

5.3.2-Evolution des demandes et des offres d'emploi dans la fonction publique

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des demandes et des offres d'emploi dans la fonction publique sur la période 2007-2011 par ministère. Les demandes correspondent au nombre de candidatures aux concours direct de la fonction publique. Les offres sont les postes de fonctionnaires à recruter par l'Etat. Ainsi, sur la période 2007-2011, il y a eu 1 829 786 dossiers de candidature pour les concours de la fonction publique tout ministère confondu avec une moyenne de 87 133 candidatures par ministère. L'offre totale des emplois dans la fonction publique sur la même période est 41 778 soit 1989 offres par ministère. En termes d'évolution, il faut retenir que le nombre de demandes d'emploi adressées à la fonction publique d'Etat est en progression continue sur la période 2007-2011. Au même moment les offres en net baisse. En effet, le nombre de demandes d'emploi adressées à la fonction publique d'Etat a cru de 40% entre 2007 et 2011, passant de 312 137 demandes à 439 094 demandes. Quant à l'offre, elle a baissé de 9% entre 2007 et 2011, passant de 8 690 offres à 7 912 offres.

Graphique : 5-1 : Evolution de la demande et l'offre d'emploi dans la fonction publique d'Etat.

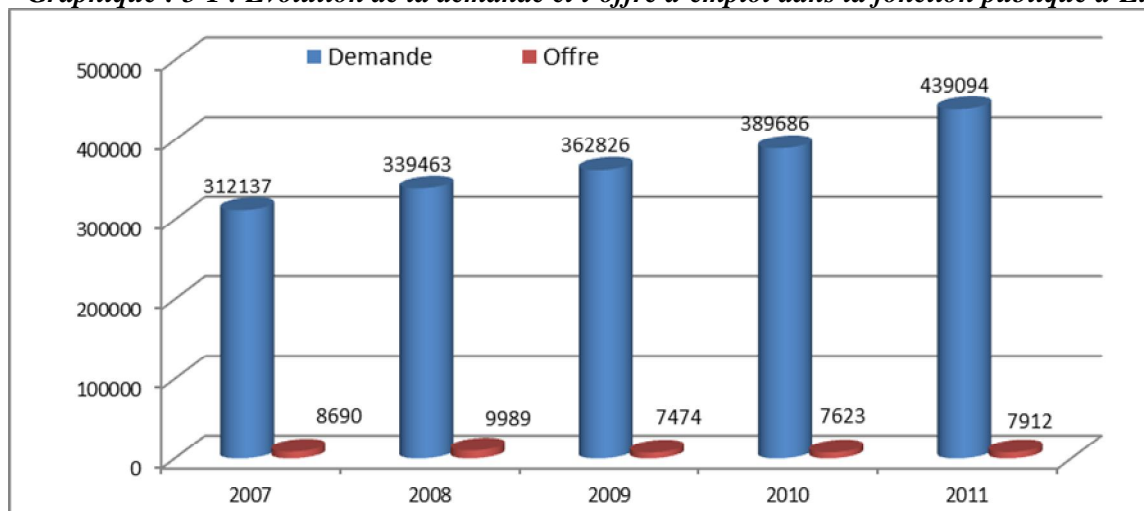


Tableau 5.16 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'emploi de 2007 à 2011 par ministère

Ministère	Demande					Ensembl	Offre					Ensembl
	2007	2008	2009	2010	2011		200	200	200	201	201	
MS	8351	7822	87482	9333	10722	449783	720	184	720	721	720	4729
MJ	5862	7183	6425	6716	5407	31593	335	330	205	255	146	1271
MASSN	1624	1734	17269	1225	13459	76577	205	215	215	216	215	1066
MESS	2493	3645	5010	5452	5529	22129	693	810	895	939	928	4265
MEDD	2968	2690	18954	2261	25525	96957	20	155	161	155	155	646
MFPTSS	5917	9321	11804	2163	28958	77634	117	128	160	177	246	828
MATDS	1455	1461	19681	2863	31757	96085	101	948	960	954	100	4875
MRA	5601	6515	9177	7479	8545	37317	60	60	55	60	60	295
MAH	1245	1979	22515	1795	13255	85974	150	163	150	120	110	693
MENA	4241	4122	38239	4562	53441	220950	450	450	311	312	347	18708
MSL	281	232	237	148	129	1027	24	26	11	20	20	101
MC	8499	2985	7699	6566	4715	30464	80	80	80	120	52	412
MCT	1454	8136	8695	1047	9800	38558	19	140	150	155	145	609
MID	6225	1780	2138	2178	2588	14909	79	10	9	19	12	129
MJFPE	3426	2129	2257	807	3506	12125	108	58	71	61	80	378
MEF	9314	8733	92984	9337	10448	471319	516	436	452	441	430	2275
MICA	6227	7718	7662	1023	15357	47201	73	57	32	37	94	293
MAECR	1423	1359	3102	3580	4319	13783	10	10	15	15	10	60
MPF	0	180	0	46	805	1031	0	15	0	10	15	40
MTPEN	0	0	239	227	16	482	0	0	13	14	12	39
MHU	0	0	1257	1187	1444	3888	0	0	10	41	15	66

Sources : Annuaire statistiques du MFPTSS

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) est le principal pourvoyeur d'emploi avec 18708 offres sur la période 2007-2011, soit 44,8% de la totalité des offres. Le Ministère des Transports, des Postes et de l'Economie Numérique (MTPEN) est le plus petit pourvoyeur d'emploi avec 39 offres entre 2007-2011.

Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) n'a fourni que 2 275 offres d'emploi sur la période. En revanche, le MEF reçoit plus de demande d'emploi, 471 319 soit le quart (25,76%) de la totalité des demandes d'emploi dans la fonction publique sur la période 2007-2011.

➤ **Par catégorie d'emploi**

Le tableau ci-dessous montre la ventilation des demandes et des offres d'emplois dans la fonction publique par catégorie. Plus de la moitié des demandes d'emploi dans la fonction publique (53,8%) sont de la catégorie «C et 3^{ème} », soit 99 1476 demandes sur 1 843 206 au total. La catégorie « D et 4^{ème} » arrive en deuxième position avec 342125 demandes, soit 18,56% des demandes. Ce constat portant sur l'ensemble de la période 2007-2011 reste valable pour n'importe quelle année sur la même période.

Comme au niveau de la demande, la grande majorité des offres d'emploi dans la fonction publique sont des emplois de la catégorie C avec 26865 offres sur 41688 au total (64,44%). Les offres de la catégorie A arrivent en deuxième position avec 6164 offres soit 14,8% des offres. Ce résultat reste valable pour n'importe quelle année de la période.

Tableau 5.17 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'emploi par catégorie

	Demande						Offre					
	2007	2008	2009	2010	2011	Ensemble	2007	2008	2009	2010	2011	Ensemble
A et 1 ^{ère}	1 071	1 116	1 292	1 310	1 375	6 164	1 039	1 075	1 246	1 217	1 369	5 946
B et 2 ^e	1 037	1 608	1 080	1 225	1 144	6 094	1 034	1 543	1 072	1 215	1 138	6 002
C et 3 ^e	6 247	6 395	4 662	4 628	4 933	26 865	6 247	6 395	4 662	4 628	4 928	26 860
D et 4 ^e	335	870	440	460	460	2 565	335	870	440	460	460	2 565
E et 5 ^e	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
P	30	0	0	30	30	90	30	0	0	30	1	61
Total	8 720	9 989	7 474	7 653	7 942	41 778	8 685	9 883	7 420	7 550	7 896	41 434

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

5.3.3-Les statistiques de l'offre et de la demande d'emploi en 2009

L'offre d'emploi doit être comprise ici comme étant le nombre de femmes et d'hommes admis aux différents concours de la fonction publique en 2009. Le nombre total des demandes d'emplois par les hommes représentent 65,9% des offres en 2009. Les chiffres sont 237 649 hommes contre 125 177 personnes pour les femmes. Au niveau des emplois créés dans la fonction publique, 71,2% sont occupés par des hommes

Tableau 5.18 : Répartition de la demande et de l'offre publique d'emploi par sexe en 2009

	Demande	Offre
Homme	237649	5242
Femme	125177	2121

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

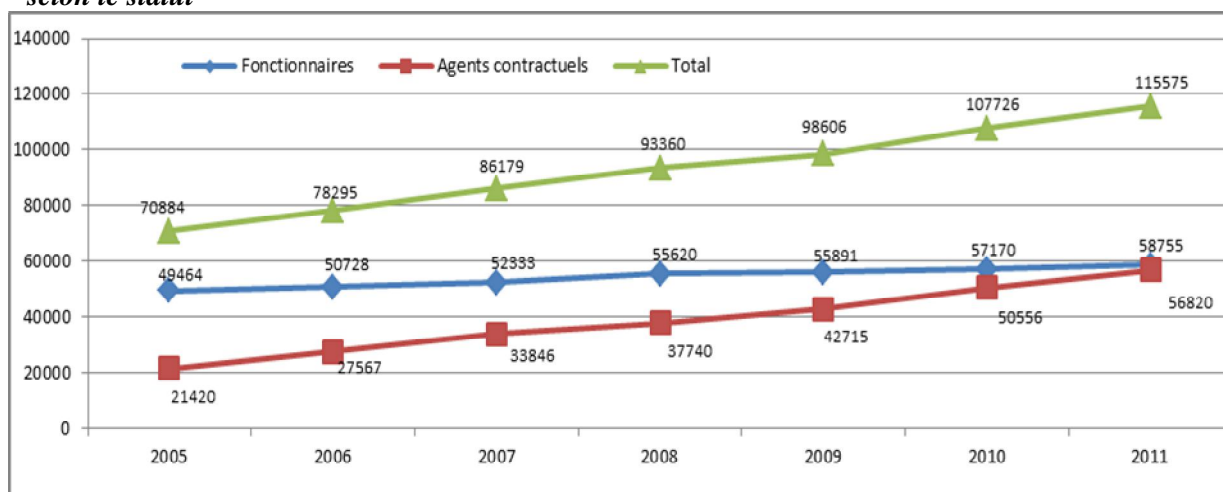
5.3.4-Evolution du nombre des agents de la fonction publique d'Etat

L'évolution du nombre des agents de la fonction publique est analysée selon plusieurs aspects tels que le statut de l'agent, sa catégorie, sa région administrative de résidence ; son genre et son âge.

➤ Par statut (contractuel/fonctionnaire)

La tendance actuelle de la fonction publique burkinabè est de recruter de plus en plus des agents ayant le statut de contractuels en lieu et place des fonctionnaires. En 2005 sur 70 884 agents de la fonction publique 49 464 étaient des fonctionnaires (69,8%) contre 21 420 contractuels. Sur 115 575 agents de la fonction publique en 2011, 58 755 étaient des fonctionnaires (50,8%) et 56 820 des contractuels.

Graphique 5-2 : Evolution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat au 31 décembre selon le statut



Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

➤ Par Catégorie

La ventilation des agents de la fonction publique d'Etat au 31 décembre de chaque année de 2005 à 2011 selon la catégorie fait ressortir que ceux de la catégorie B représentaient le plus grand nombre d'agents de toutes les onze catégories entre 2005 et 2009. La catégorie A représentait le deuxième contingent en 2005 et 2006 alors que entre 2007 et 2009 ce sont les agents de la 3^{ème} catégorie qui représentaient le deuxième plus gros effectif d'agents. En 2010 et 2011 la tendance s'est inversée. La 3^e catégorie représentait le plus gros effectif des agents de la fonction publique.

Le taux d'encadrement qui est le nombre de cadre (catégorie A et 1^{ère}) divisé par l'effectif des autres catégories

Tableau 5.19 : Evolution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat selon la catégorie

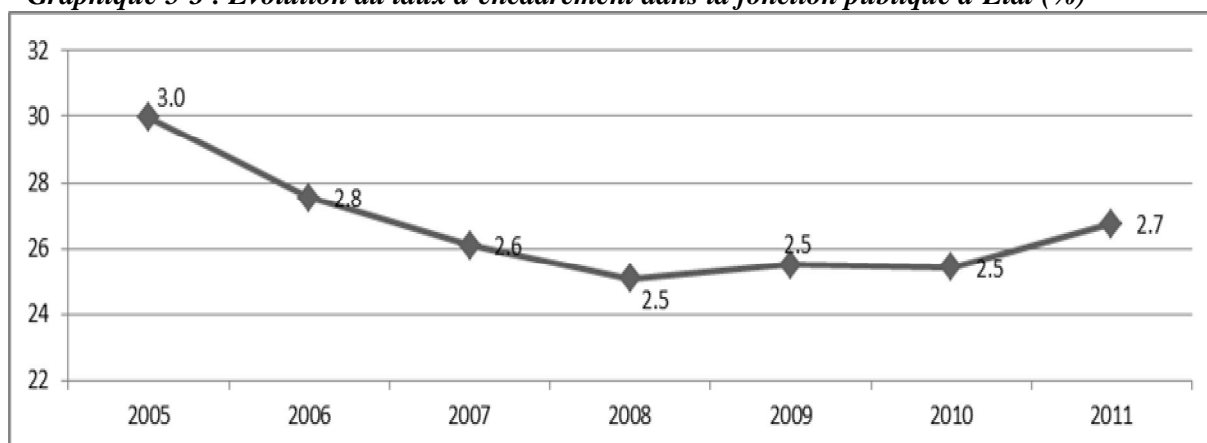
Catégorie	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
A	14 418	14 605	14 935	15 205	15 688	16 502	17 661
B	21 235	21 494	21 896	22 879	23 016	22 214	21 476
C	8 484	9 129	10 058	9 698	11 287	13 043	13 950

Catégorie	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
D	4 122	4 295	4 238	6 458	4 645	4 398	4 115
E	821	821	823	995	844	616	631
P	384	384	383	385	411	397	922
1ère catégorie	1 928	2 307	2 901	3 516	4 341	5 332	6 732
2e catégorie	8 185	9 171	10 185	7 967	11 768	13 703	19 774
3e catégorie	8 857	12 625	16 435	21 440	20 844	25 116	22 635
4e catégorie	1 759	2 589	3 321	3 696	4 457	5 037	5 869
5e catégorie	691	875	1 004	1 121	1 305	1 368	1 810
Total	70 884	78 295	86 179	93 360	98 606	107 726	115 575

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

Le taux d'encadrement qui est le nombre de cadre (catégorie A et 1^{ère}) divisé par l'effectif des autres catégories a progressivement baissé de manière significative sur la période 2005-2008 avec de recommencer à croître à timidement partir de 2008. En effet, il est passé de 30,0% (30 cadres pour cent non cadre) en 2005 à 25,1% en 2008, soit une baisse de 17 pourcent. Sa valeur en 2011 est de 26,6%

Graphique 5-3 : Evolution du taux d'encadrement dans la fonction publique d'Etat (%)



➤ Par région administrative

La région du Centre a le plus grand nombre d'agents de la fonction publique d'Etat quel que soit l'année. En effet, cette région regroupe plus de 40% de l'ensemble des agents de l'Etat. Cette part dépasse les 50% pour les années 2008, 2009 et 2010. La région des Hauts Bassins arrive en deuxième position.

Les régions des Cascades et du Sahel ont les plus petits nombre d'agent de la fonction publique d'Etat. Sur les 70 884 agents de la fonction publique d'Etat en 2005 seulement 2 024 et 2 050 se trouvaient respectivement dans les régions des Cascades et du Sahel. En 2011, sur les 115 575 travailleurs de la fonction publique d'Etat, 3 675 travaillaient dans la région des Cascades et 4 392 dans le Sahel.

Tableau 5.20 : Evolution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat par région

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Boucle du Mouhoun	4 441	4 659	4 949	4 588	5 471	5 980	8 703
Cascades	2 024	2 170	2 338	1 834	2 640	2 777	3 675
Centre	30 527	34 971	39 557	52 594	48 293	54 050	41 676
Centre-Est	3 495	3 763	3 979	3 720	4 408	4 573	6 322
Centre-Nord	3 792	4 063	4 536	4 823	4 723	5 103	5 744
Centre-Ouest	4 956	5 436	5 666	4 437	5 466	6 044	7 929
Centre-Sud	2 437	2 576	2 723	2 103	2 957	3 110	4 403
Est	2 749	3 093	3 626	3 337	3 965	4 447	6 461
Hauts-Bassins	5 683	5 848	6 008	5 106	6 696	6 705	9 720
Nord	4 121	4 418	4 736	4 088	5 239	5 415	7 293
Plateau Central	2 144	2 367	2 581	1 716	2 701	2 905	4 588
Sahel	2 050	2 282	2 616	2 346	2 888	3 236	4 392
Sud-ouest	2 465	2 649	2 864	2 668	3 159	3 381	4 669
Total	70 884	78 295	86 179	93 360	98 606	107 726	115 575

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

➤ **Selon le genre**

Selon le sexe, on note que plus de sept agents de la fonction publique d'Etat sur dix sont des hommes quelle que soit l'année considérée sur la période 2005-2011. En 2005, 73,6% des agents étaient des hommes. Cette part est passée à 70,62% en 2011.

Tableau 5. 21 : Evolution du nombre d'agent de la fonction publique au 31 décembre par sexe

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Femmes	18 683	21 268	24 172	26 325	29 042	31 396	33 959
Hommes	52 201	57 027	62 007	67 035	69 564	76 330	81 616
Total	70 884	78 295	86 179	93 360	98 606	107 726	115 575
Part en %(hommes)	73,64	72,84	71,95	71,80	70,55	70,86	70,62

Sources : *Annuaire statistique 2009 du MFPRE*

➤ **Par tranche d'âges**

Par tranche d'âge, le plus grands nombre des agents de la fonction publique ont entre 31-45 ans entre 2005 et 2011. Les agents âgés de 31 à 35 ans sont les plus nombreux quelle que soit l'année considérée. Seulement un agent de fonction publique d'Etat avait entre 18 et 20 ans en 2005 et 2006. Ce chiffre est passé à 24 agents en 2007 et 232 agents en 2009 avant de rechuter à 12 agents en 2010.

Tableau 5.22 : Evolution du nombre d'agent de la fonction publique au 31 décembre par tranche d'âge

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
De 18 à 20 ans	1	1	24	227	232	12	60
De 21 à 25 ans	794	1 637	3 230	6 173	6 453	3 937	6 329
De 26 à 30 ans	9 081	12 096	15 605	19 588	20 850	19 001	22 726
De 31 à 35 ans	17 015	19 433	21 568	22 394	24 345	27 859	29 598
De 36 à 40 ans	14 894	15 749	16 323	15 654	17 469	21 832	22 248
De 41 à 45 ans	11 474	11 698	11 734	11 532	11 642	13 697	13 635
De 46 à 50 ans	9 022	9 067	9 079	8 982	8 724	10 224	10 095
De 51 à 55 ans	6 431	6 441	6 441	6 409	6 390	7 834	7 782
De 56 à 60 ans	2 172	2 173	2 175	2 098	2 097	3 330	3 041
61 ans et plus	0	0	0	303	404	0	61
Total	70 884	78 295	86 179	93 360	98 606	107 726	115 575

Sources : Annuaire statistiques du MFPTSS

5.3.5 Evolution des dépenses de personnel de l'Etat

L'évolution des dépenses de personnel de l'Etat est analysée sous deux aspects : la catégorie et le statut des agents. Il faut retenir que la plus grande part de la masse salariale de l'Etat va aux agents de la catégorie B et aux fonctionnaires.

➤ Selon la catégorie de l'agent

L'évolution des dépenses de salaires dans la fonction publique a suivi la même tendance que les effectifs. C'est-à-dire une tendance à la hausse. Le personnel de la catégorie B reçoit la plus grande part de la masse salariale. En 2005 et 2006, cette part représentait le tiers de la masse salariale. Elle a décliné progressivement pour atteindre 22% en 2011. Les catégories inférieures telles que les E, 4^e, 5^e, et 6^e catégories sont celles qui ont les plus faibles masses salariales. Cela s'explique d'une part par le faible nombre des agents de ces catégories dans l'ensemble des agents de la fonction publique d'Etat et d'autre part par le fait que, comme ce sont de agents de catégorie inférieures, ils sont moins bien rétribués par rapport à ceux des catégories supérieures.

Tableau 5. 23 : Evolution des dépenses de personnel de l'Etat par catégorie d'agents (milliards de FCFA)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
A	23,6	25,9	29,7	29,6	33,5	36,6	39,5
B	31,5	35,7	38	37,2	39,4	41,3	41,9
C	12,7	11,5	11,8	12,3	15,4	18	19,3
D	6,8	7,1	7,9	8,4	6,8	5,9	5,7
E	0,8	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7	0,6
P	0,5	0,6	0,8	0,8	1	1,2	4,4
1ère catégorie	2,9	3,6	4,8	5,5	7,2	9	12
2e catégorie	2,5	3,9	6,8	10	15	20,1	27,9
3e catégorie	12,6	17,1	23,2	25,2	28,4	31	32,7
4e catégorie	1,3	1,9	2,6	3,2	4,1	4,9	5,6
5e catégorie	0,4	0,6	0,7	0,8	1,1	1,2	1,4
6e catégorie	0	0	0	0	0,1	0,1	0,1
Total	95,6	108,8	127,2	133,7	152,7	170	191,1

Sources : Annuaires statistiques du MFPTSS

➤ Selon le statut de l'agent

De 2005 à 2011, la masse salariale des fonctionnaires de l'Etat représentait plus de la moitié de la masse salariale des agents de la fonction publique d'Etat. Cependant cette part de la masse salariale des fonctionnaires a considérablement baissé de l'ordre de 20 points de pourcentage, passant de 79,4% en 2005 à 58,3% en 2011. Soit une baisse de 26,45%. Cette baisse se poursuivra vu le nombre croissant de contractuels dans la fonction publique au détriment des fonctionnaires.

Tableau 5.24 : Evolution des dépenses de personnel de l'Etat par statut d'agents (milliards)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Fonctionnaires	75,9	81,7	89,1	89	96,8	103,7	111,4
Agents contractuels	19,7	27,1	38,1	44,7	55,9	66,3	79,7
Total	95,6	108,8	127,2	133,7	152,7	170	191,1
Part en % (fonctionnaire)	79,4	75,1	70,05	66,57	63,4	61,0	58,3

Sources : Annuaires statistiques du MFPTSS

5.3.6 Quelques indicateurs du travail décent

L'analyse des indicateurs du travail décent abordés dans cette sous-section est déclinée suivant les litiges et les infractions sur le lieu de travail tant au niveau national que selon les régions administratives de résidence des travailleurs. Il est abordé aussi les différents modes de règlement des litiges et infractions.

➤ Litiges et infractions au niveau national

Les infractions constituent le plus grand nombre de litiges sur le lieu du travail. Sur la période, il a été dénombré 41 760 infractions contre 31 987 mises en demeure ; 10 006 observations et 3082 procès-verbaux de conflits établis.

Tableau 5.25 : Evolution du nombre de litiges et infractions liés au travail

Motifs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Infractions	694	1378	6999	8692	7276	10255	6466	41760
Observations	255	362	3799	1458	1387	1707	1038	10006
mises en demeure	439	1016	3202	7234	5889	8779	5428	31987
Procès verbaux établis	0	0	0	0	0	3024	58	3082

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

➤ **Litiges et infractions par région**

La ventilation des infractions sur le lieu du travail par région sur la période 2005-2011 fait ressortir que le tiers des infractions est survenu dans la région du Centre. En effet, sur les 41 760 infractions constatées sur la période, 13 855 se sont produits dans la région du Centre. La région des Hauts Bassins arrive en deuxième position avec 4443 infractions soit 10,64% de l'ensemble des infractions. La région des Cascades a enregistré le plus faible nombre (828) d'infractions ; correspondant à 2% de la totalité des infractions.

Tableau 5.26 : Evolution du nombre d'infraction par région

Région	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Boucle du Mouhoun	23	171	818	404	475	514	344	2749
Cascade	26	90	141	66	89	143	273	828
Centre	179	152	1945	3272	2193	4388	1726	13855
Centre Est	0	109	477	496	290	638	283	2293
Centre Nord	0	0	425	695	640	472	409	2641
Centre Ouest	123	187	475	495	402	415	513	2610
Centre Sud	1	1	332	185	153	214	133	1019
Est	48	33	208	325	354	513	282	1763
Hauts Bassins	257	46	1049	808	549	929	805	4443
Nord	37	140	92	125	386	406	294	1480
Plateau Central	0	345	779	1111	464	924	1052	4675
Sahel	0	44	144	98	413	414	56	1169
Sud Ouest	0	60	114	612	868	285	296	2235
Burkina Faso	694	1378	6999	8692	7276	10255	6466	41760

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

➤ **Mode de règlement des litiges au niveau national**

La plupart des litiges liés à l'exercice d'une activité sur la période 2005-2011 ont été résolus soit par la conciliation ou il n'y a pas de conciliation. La conciliation représente 49,1% des règlements des litiges. Il en est de même que les non conciliations. Les règlements par procès-verbaux d'exécution ne sont que 666 sur les 39316 dénombrés.

Tableau 5.27 : Evolution du nombre de litige dont l'issue a été une conciliation, un PV d'exécution et un non conciliation

Motif	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Conciliation(1)	993	1159	1696	3174	3950	3255	5093	19320
PV d'exécution (2)	84	98	245	23	31	66	119	666
Non conciliation (3)	521	793	866	4239	3822	4539	4550	19330
Total (1) + (2) + (3)	1598	2050	2807	7436	7803	7860	9762	39316
Sommes dues (millions)	832	949.5	824.4	501.4	921.4	464.3	755.1	5248.1

Sources : Annuaire statistiques du MFPTSS

➤ **Mode de règlement des litiges au niveau régional**

Contrairement aux infractions liées au travail où la région du Centre bat le record du nombre d'infractions constatées en 2011, les conflits individuels liés au travail ont été largement plus élevés dans les régions des Hauts Bassins que dans n'importe quelle autre région. En effet, sur les 5578 conflits individuels recensés sur l'ensemble du territoire en 2011, 2709 sont survenus dans les Hauts Bassins, soit une part de 48,6%. La conciliation constitue le principal mode de règlement des conflits individuels liés au travail quelle que soit la région considérée. Seulement 649 conflits individuels liés au travail ont connu un dénouement devant les tribunaux du travail soit une proportion de 11,6%. Sur ces 649 conflits ayant abouti à la saisine des tribunaux de travail, 477 sont survenus dans la région des Hauts Bassins.

Tableau 5.28 : Effectifs des conflits individuels de travail selon le type de règlements et sommes dues par direction régionale en 2011

Région	total des conflits individuels	conciliation	conciliation partielle	PV d'exécution	Non conciliation	Non conciliation par défaut	en instance	transmis au tribunal du travail	sans suite	sommes dues
Boucle du Mouhoun	128	79	0	0	12	0	10	12	27	8739164
Cascade	170	125	0	0	43	0	2	43	0	17367378
Centre	1974	726	273	27	826	122	0	0	0	453289529
Centre Est	120	56	5	0	31	0	0	2	33	19183729
Centre Nord	45	27	0	17	18	0	0	18	0	101838427
Centre Ouest	158	92	0	0	62	1	2	63	1	8523961
Centre Sud	75	57	0	0	0	0	0	14	4	3464121
Est	45	32	0	0	8	0	2	0	3	4021139
Hauts Bassins	2709	1411	0	28	477	0	811	477	10	109424312
Nord	87	73	0	0	9	0	0	9	5	2478022
Plateau Central	36	31	0	0	5	0	1	3	1	9308883
Sahel	17	11	0	0	6	0	0	3	0	8171871
Sud Ouest	14	4	1	0	3	1	0	5	5	9271013
Burkina Faso	5578	2724	279	72	1500	124	828	649	89	755081550

Sources : Annuaire statistiques du MFPTSS

➤ **Evolution des conflits collectifs selon leur nature**

Les deux tiers des conflits collectifs liés au travail sur la période 2005-2011 étaient de nature économique. Le nombre de ces conflits a connu une progression continue quelle que soit la nature du conflit avec un léger fléchissement en 2009 et 2011.

Tableau 5.29 : Evolution du nombre de conflit collectif de travail enregistré selon leur nature

Nature du conflit	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Economique	3	1	31	30	14	31	31	141
Juridique	3	2	4	8	19	16	14	66
Total	6	3	35	38	33	47	45	207

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

5.3.7 Evolution des statistiques d'emploi notifiées à l'inspection du travail

L'analyse des statistiques d'emploi notifiées à l'inspection du travail abordés dans cette sous-section est déclinée suivant les embauches, les licenciements, les retraites, les décès, les démissions et les licenciements pour fermeture d'entreprise tant au niveau national que selon les régions administratives de résidence des travailleurs de 2005 à 2011. Il est abordé aussi l'évolution des emplois nets créés par l'économie sur la période.

➤ **Au niveau national**

Sur la période 2005-2011, 36 819 emplois créés ont été notifiés à l'inspection du travail. En revanche, 10 907 licenciements ont été notifiés à la même inspection. Les plus gros effectifs d'embauche ont été réalisés en 2007 et 2008 avec 6181 et 6817 embauches respectivement.

Tableau 5.30 : Evolution des mouvements des travailleurs notifiés à l'inspection du travail au niveau national

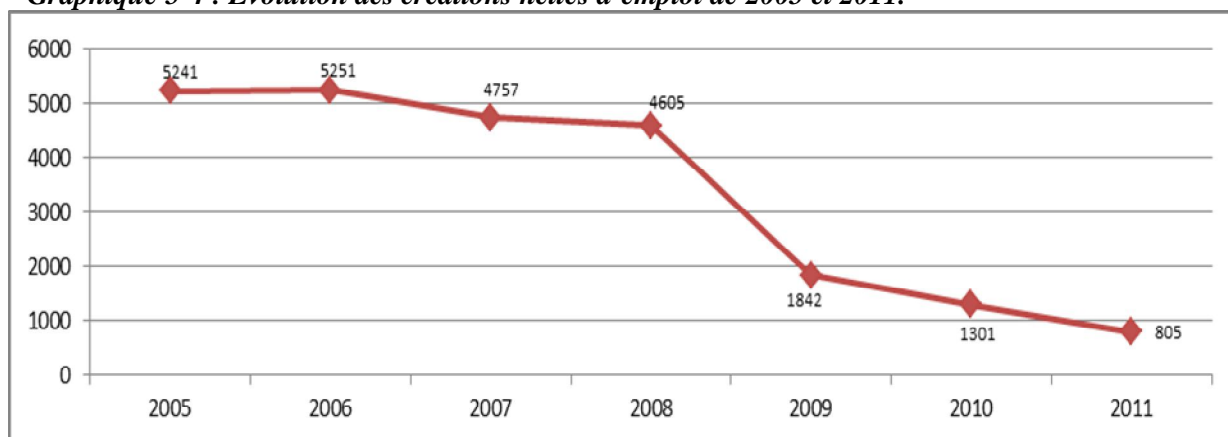
Mouvements des travailleurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Embauches	5 904	5 977	6 181	6 817	4 630	3 906	3 404	36 819
Licenciements	410	442	1 045	1 937	2 403	2 368	2 302	10 907
Démissions	38	57	137	170	117	98	126	743
Retraites	72	132	203	77	130	90	77	781
Décès	1	9	23	22	5	8	13	81
Licenciements pour fermeture	142	86	16	6	133	41	81	501

Sources : *Annuaire statistiques du MFPTSS*

➤ **Evolution du nombre des emplois nets créée par l'économie**

L'analyse de l'évolution du nombre de création nette d'emploi entre 2005 et 2011 nous permet de conclure, que les performances de l'économie burkinabè sont en nette baisse au regard de l'allure de la courbe ci-dessous.

Graphique 5-4 : Evolution des créations nettes d'emploi de 2005 et 2011.



Source : Calcul sur la base des chiffres des annuaires statistiques du MFPTSS

➤ **Au niveau régional**

Plus du tiers des créations d'emploi au Burkina Faso (37%) en 2011 a été enregistré dans la région du Centre. En effet, sur 3 404 embauches réalisées en 2011, 1267 ont eu lieu dans cette région. Cependant la création nette d'emploi y est négative, car il y a eu plus de 2100 pertes d'emploi. Contre toute attente, la région du Centre-Est a connu le deuxième plus gros chiffre de création d'emploi devant la région des Hauts Bassins.

Tableau 5.31 : Mouvements des travailleurs notifiés à l'inspection du travail par région en 2011

Mouvements des travailleurs						
	Embauches	Licenciements	Démissions	Retraites	Décès	Licenciements pour fermeture
Boucle du Mouhoun	223	16	9	13	5	0
Cascade	111	17	5	30	6	0
Centre	1267	2024	70	29	0	0
Centre Est	630	22	11	2	0	80
Centre Nord	55	34	1	1	0	0
Centre Ouest	49	18	3	0	1	0
Centre Sud	54	3	0	0	0	0
Est	224	29	8	0	0	0
Hauts Bassins	364	117	18	2	1	1
Nord	108	2	0	0	0	0
Plateau Central	33	1	0	0	0	0
Sahel	228	17	0	0	0	0
Sud Ouest	58	2	1	0	0	0
Total	3 404	2302	126	77	13	81

Sources : Annuaires statistiques du MFPTSS

5.3.8 Les statistiques des accidents et maladies liés au travail

➤ Au niveau national

Entre 2005 et 2011, il a été dénombré, au plan national, 3414 accidents ou maladies ayant fait l'objet d'enquête. Plus de quatre accidents ou maladies sur dix (43%) sont des maladies professionnelles. Les accidents de travail représentent 6% du total des accidents et maladies ayant fait l'objet d'enquête.

Tableau 5.32 : Effectifs des accidents et des maladies ayant fait l'objet d'enquête au niveau national

Type d'accidents ou de maladies	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Accident, maladie	1	0	134	485	210	286	349	1465
Maladies professionnelles	169	204	77	482	245	140	153	1470
Accidents du travail	0	7	10	84	50	28	23	202
Accidents non professionnels	0	0	22	62	37	79	71	271
Maladies non professionnelles	0	0	0	0	0	3	3	6
Total	170	211	243	1113	542	536	599	3414

Sources : *Annuaire statistique du MFPTSS*

Tableau 5.33 : Nombre d'enfants travaillant dans les entreprises contrôlées en 2011

Sexe des enfants	De 5ans à 9ans	De 10ans à 14ans	De 15ans à 17ans	Ensemble
Garçons	29	292	399	720
Filles	21	136	121	278
Total	50	428	520	998

Sources : *Annuaire statistique du MFPTSS*

La population Burkinabé est essentiellement jeune : ce qui constitue un potentiel important pour le marché du travail. La population en âge de travailler constitue une frange importante de la population résidente du Burkina Faso. Malgré ce potentiel, la majorité des jeunes (hommes et femmes) ne sont pas insérés sur le marché du travail ce qui justifie le niveau de chômage et de sous emploi relativement élevé.

Le niveau d'activité est de 43.6% (TBA). Il est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. On note un taux d'occupation de 87% au sein de la population en âge de travailler. Les activités agricoles, de chasse, sylviculture, de pêche et aquaculture occupe la majorité de la population occupée (80%).

L'offre et la demande d'emploi donne une certaine visibilité du fonctionnement du marché de l'emploi. En matière de demande d'emploi, on note une hausse entre 2006 et 2010 et se caractérise par sa discrimination entre hommes et femmes. Le volume d'emploi est de 3 fois plus important chez les hommes par rapport aux femmes. Par rapport à la demande et l'offre publique de l'emploi, on note que les demandes d'emplois sont en progression continue sur la période de 2007 à 2011. Au même moment, les offres sont en nette baisse (9% de baisse) au cours de la même période.

CHAPITRE 6 : LOGEMENT, APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ASSAINISSEMENT



Mathieu OUEDRAOGO

Le logement fait partie des éléments du bien-être social des ménages. Les statistiques sur les caractéristiques du logement et de son cadre de vie constituent un des volets importants des statistiques sociales. Le chapitre s'articule autour des points suivants : les caractéristiques du logement, les sources d'énergie pour l'éclairage et la cuisson, l'approvisionnement en eau des ménages et l'assainissement au sein des logements.

Définition de concepts

Accès à l'eau : il est le fait pour les ménages ayant une source d'approvisionnement à moins de 30 minutes quel que soit le mode de transport utilisé.

Habitation : c'est un bâtiment construit à usage de logement et effectivement occupé par un ou des ménages qui y vivent.

Logement : Le logement est un local distinct et indépendant se trouvant à l'intérieur d'une concession pour servir d'habitation à un ménage.

Source d'approvisionnement en eau potable : elle s'applique aux ménages buvant l'eau provenant de robinets, de forages ou de puits protégés.

Type d'habitat : c'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage.

6.1. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT

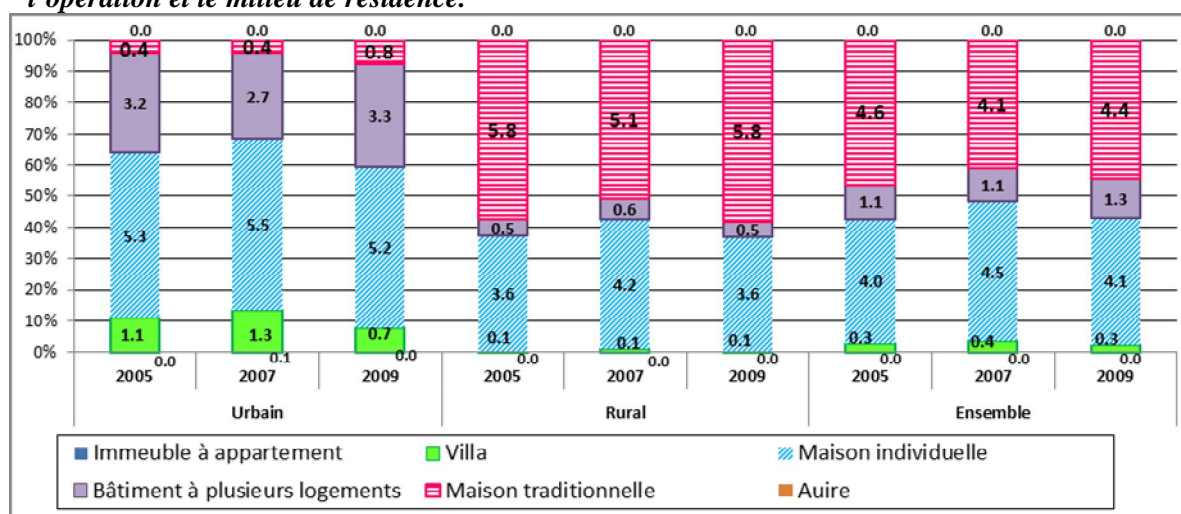
L'habitat au Burkina Faso se caractérise par une prédominance des maisons individuelles simples. Ces maisons sont majoritairement en banco avec des toits en tôle métallique et se trouvent pour la plupart en zone non lotie. La majorité des ménages est propriétaire de leur logement.

6.1.1 Type de bâtiment

Les types de bâtiments les plus répandus au Burkina Faso sont les maisons individuelles simples et les maisons traditionnelles. En 2009 les maisons individuelles représentaient 40,5% pour l'ensemble, 52% en milieu urbain et 36% en milieu rural tandis que la proportion des maisons traditionnelles est de 44,2% dans l'ensemble, 8% en milieu urbain et 58% en milieu rural.

Entre 2007 et 2009, on observe une dégradation de la situation, contrairement à la période 2005-2007, comme cela est perceptible au graphique 6.1. En effet, la proportion des logements de type villa où maison individuelle a baissé tandis que celle des bâtiments à plusieurs logements et des maisons traditionnelles (cases) a augmenté.

Graphique 6.1 : Répartition des ménages par le type de bâtiment principal selon l'année de l'opération et le milieu de résidence.



Source : INSD, EA/QUIBB 2007 et EICVM 2009

6.1.2 Statut d'occupation du logement

Les principaux modes d'occupation du logement au Burkina Faso sont : « propriétaire », « hébergement gratuit » et « locataire ». Quel que soit le milieu de résidence et l'année, les ménages sont, en majorité, propriétaires de leur logement. Dans l'ensemble, 7 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement. Un ménage sur deux en milieu urbain et 8 ménages sur 10 en milieu rural sont propriétaires. Dans l'ensemble, les locataires représentent entre 7% et 11% au cours de la période 2003 et 2009 ; tandis que les hébergés gratuits, représentent entre 5% et 9% au cours de la même période, sauf en 2007 où ils représentaient 16,3%. Dans le milieu urbain la proportion des locataires se situe entre 29% et 40% et celle des hébergés gratuits représente respectivement entre 8% et 17%. Le milieu rural, par contre, compte moins 4%, de locataires, tandis que les hébergés gratuits représentent entre 4% et 17%.

Tableau 6.1 : Répartition (en %) des logements par statut d'occupation selon le milieu de résidence et l'année de collecte

Statut d'occupation	Urbain				Rural				Ensemble			
	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009
Propriétaire	59,1	55,9	45,9	54,5	92,1	93,2	80,7	92,7	85,2	85,4	73,3	82,2
Locataire	29,1	35,8	37,4	29,7	1,6	1,4	3,1	1,0	7,3	8,7	10,4	8,9
Hébergé gratuit	11,8	8,1	16,7	15,5	6,2	5,1	16,2	4,5	7,4	5,7	16,3	7,5
Autres	0,0	0,2	0,0	0,2	0,1	0,2	0,0	1,8	0,1	0,2	0,0	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007

6.1.3 Nature des murs

Sur la période 2003-2009, 8 ménages burkinabé sur 10 ont les murs de leur logement principal en banco ou en banco amélioré. En milieu rural, 9 ménages sur 10 ont des murs de leur logement principal en banco tandis qu'en milieu urbain les logements avec des murs en dur ou semi-dur représentent entre 50 et 60%.

Tableau 6.2 : Répartition (en %) des logements par nature des murs selon le milieu de résidence en et l'année de collecte

Type de mur	Urbain				Rural				Ensemble			
	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009
Paille	0,0	0,3	0,0	0,1	4,5	4,4	3,5	3,4	3,5	2,3	2,7	2,5
Banco/ Banco amélioré	49,0	41,0	43,2	46,4	92,0	91,2	90,7	90,2	83,0	80,6	80,6	78,0
Dur/ semi dur	48,4	58,6	56,8	48,8	3,0	4,3	5,8	4,8	12,3	16,8	16,6	17,2
Autres	2,6	0,1	0,0	4,7	0,6	0,2	0,0	1,6	1,1	0,2	0,0	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007

6.1.4 Nature du toit

En 2009 plus de la moitié des ménages ont le toit de leur logement principal en tôle métalliques.

Par rapport au milieu de résidence, on observe une prédominance des toits en tôle métallique avec des proportions variant de 89,6% en 2003 à 93,3% en 2009,

En milieu rural, par contre, la situation est plus diversifiée. Les logements sont partagés entre les toits en tôle métallique (dont les proportions varie de 28,4% en 2003 à 42,5% en 2009), les toits en paille/bois (entre 37,6% en 2003 et 32,0% en 2009) et ceux en terre (de 33,7% en 2003 à 24,4% en 2009%).

D'une manière générale, il faut noter une amélioration de la qualité des toitures quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 6.3 : Répartition (en %) des logements par nature de toit selon le milieu de résidence et l'année de collecte

Nature du toit	Urbain				Rural				Ensemble			
	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009
Paille/bois	2,1	2	1,6	2,0	37,6	33,0	33,9	32,0	30,2	26,5	27,1	23,6
Tôle métallique	89,6	91,6	91,8	93,3	28,4	33,5	37	42,5	41,1	45,7	48,6	56,5
Terre	5,5	4,1	2,8	2,8	33,7	33,0	27,9	24,4	27,8	26,9	22,6	18,5
Béton	-	-	-	1,7	-	-	-	1,0	-	-	-	1,2
Autres	2,8	2,3	3,8	0,2	0,4	0,6	1,1	0,2	0,9	0,9	1,6	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

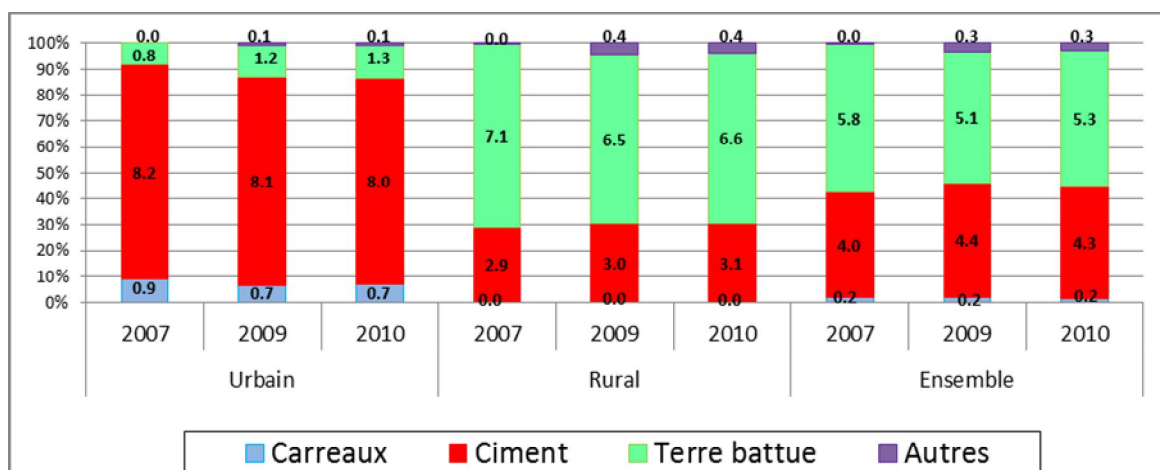
Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007

6.1.5 Nature du sol

Le ciment et la terre battue sont les principaux matériaux de revêtement des sols des logements principaux au Burkina Faso. Dans l'ensemble, plus d'un ménage sur deux a le sol de son logement principal en terre battue. En milieu rural deux ménages sur trois ont des logements dont le sol est en terre battue.

Dans l'ensemble, le ciment constitue le revêtement du sol de quatre logements principaux sur dix. En milieu urbain, cette proportion est de 8 ménages sur 10 tandis qu'en milieu rural on dénombre trois logements sur dix (3/10).

Graphique 6.2 : Répartition (%) des ménages par la nature des sols du logement principal selon le milieu de résidence et l'année



Source: INSD, EA/QUIBB 2007, EICVM 2009, EDS-BF IV (2010)

6.2 - SOURCE D'ÉNERGIE UTILISÉE PAR LE MÉNAGE DANS LE LOGEMENT

6.2.1 Source principale d'énergie pour l'éclairage

La lampe à huile, le pétrole et le gaz constituent le mode d'éclairage le plus utilisé par les ménages. L'énergie provenant des lampes chargeables, de batterie ou de torches à pile occupe la seconde place comme mode d'éclairage entre 2003 et 2007. L'électricité issue du réseau SONABEL, l'énergie solaire ou des groupes électrogènes représente moins de 20%.

Tableau 6.4a : Répartition des ménages par principal mode d'éclairage et selon le milieu de résidence en 2003, 2005, 2007, 2009

Principal moyen d'éclairage	Urbain				Rural				Ensemble			
	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009	2003	2005	2007	2009
Huile /Pétrole /Gaz	51,8	42,1	39,0	36,9	76,2	73,8	71,1	34,2	71,2	67,1	63,9	35,0
Electricité /Solaire/groupe électro	45,7	55,9	58,8	46,0	1,1	1,7	2,3	3,0	10,4	13,1	14,3	14,9
Lampe charge/Batterie/Torche à pile	1,4	1,1	3,0	14,7	16,3	18,5	22,5	61,3	13,2	14,9	18,4	48,3
Bois brûlé/ Paille/Bougie	0,1	0,2	0,2	2,2	5,4	5,7	3,9	1,4	4,3	4,5	3,1	1,0
Autres	1,0	0,5	0,7	0,2	0,9	0,4	0,2	0,1	1,0	0,4	0,4	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007

6.2.2 Indice de parité urbain/rural sur l'utilisation de l'énergie pour l'éclairage

Il existe de grandes différences entre le milieu urbain et le milieu rural en ce qui concerne les sources d'énergie utilisée pour l'éclairage (tableau 6.4b). L'indice de parité urbain/rural concernant l'utilisation de l'électricité montre la prédominance de son utilisation en milieu urbain par rapport au milieu rural.

Tableau 6.4b : Indice de parité entre milieu urbain et milieu rural (Urbain/Rural) par principal mode d'éclairage utilisé selon l'année

Principal moyen d'éclairage	Indice de parité : Rapport urbain/rural			
	2003	2005	2007	2009
Huile /Pétrole /Gaz	68,0	57,0	54,9	107,9
Energie réseau /Solaire/groupe électrogène	4154,5	3288,2	2556,5	1533,3
Lampes chargeables/Batterie/Torche à piles	8,6	5,9	13,3	24,0
Bois brûlés/ Paille/Bougie	1,9	3,5	5,1	157,1
Autres	111,1	125,0	350,0	200,0

Source : INSD, EBCVM 2003, EA/QUIBB 2005 et 2007 et EICVM 2009

6.2.3 Source d'énergie pour la cuisine

Le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour la cuisine au Burkina Faso aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, plus de 3 ménages sur 4 l'utilisent pour leur cuisine. Dans l'ensemble et d'une année à l'autre, la proportion des ménages qui utilisent le bois comme source d'énergie pour la cuisine varie entre 79% et 91%.

Tableau 6.5 : Répartition des ménages par principale source d'énergie utilisée pour la cuisson selon le milieu de résidence (en 2003, 2005, 2007, 2009 et 2010)

Source d'énergie pour la cuisine	Urbain					Rural					Ensemble				
	2003	2005	2007	2009	2010	2003	2005	2007	2009	2010	2003	2005	2007	2009	2010
Electricité	-	0,2	0,5	0,3	-	-	0,0	0,0	0,0	-	-	0,0	0,1	0,1	-
Gaz	11,4	20,9	24,5	19,2	19,2	0,7	0,5	1,4	0,7	0,8	2,9	4,8	6,3	5,8	5,3
Charbon	12,1	12,3	13,7	20,4	13,2	1,9	1,5	1,7	2,3	1,3	4,0	3,8	4,3	7,3	4,3
Bois de chauffe	72,8	63,9	59,6	58,5	63,6	95,8	97,9	95,0	94,9	95,4	91,0	78,5	87,4	84,8	87,5
Autres	3,7	2,7	1,8	1,7	4,2	1,6	0,1	1,9	2,1	2,3	2,1	0,7	1,8	2,0	2,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD, EBCVM 2003, EA/QUIBB 2005 et 2007, EDSBF IV (2010) et MICS IV (2010)

6.3 APPROVISIONNEMENT EN EAU

6.3.1 Approvisionnement en eau de boisson

De manière générale, les principales sources d'approvisionnement en eau sont les forages/pompes, les puits et les bornes fontaines. Entre 2003 et 2010 les proportions varient entre 30% et 45% pour les Forages/Pompes, entre 25% et 36% pour les puits et entre 14% et 21% pour les bornes fontaines. Le milieu urbain est caractérisé par « eau courante à domicile », et les « bornes fontaines », tandis qu'en milieu rural ce sont les « forages/pompes » et les « puits » qui prédominent.

Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par principale source d’approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Principale source d’approvisionnement en eau	Urbain					Rural					Ensemble				
	2003	2005	2007	2009	2010	2003	2005	2007	2009	2010	2003	2005	2007	2009	2010
Eau courante à domicile	28,2	31,7	38,8	29,8	31,4	0,2	0,3	0,4	0,3	0,0	6,1	6,9	8,6	8,5	7,8
Bornes fontaines	49,2	49,1	45,2	53,4	47,6	5	8,3	6,2	7,7	5,2	14,2	16,9	14,5	20,4	15,7
Forages /Pompes	8,4	5,3	6,4	4,1	10,6	48,8	45,6	51,1	40,3	54,0	40,4	37,2	41,6	30,2	43,2
Puits	14,1	13,6	9,3	12,6	9,3	40,7	37,8	39,2	42,7	31,4	35,2	32,7	32,9	34,4	25,9
Rivières/marigots/barrages	0	0	0,1	0,0	0,4	5,3	7,8	3,1	8,7	8,0	4,2	6,2	2,4	6,3	6,1
Autres	0,1	0,3	0,3	0,1	0,7	0,3	0,2	0,1	0,2	1,4	0,2	0,2	0,1	0,2	1,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

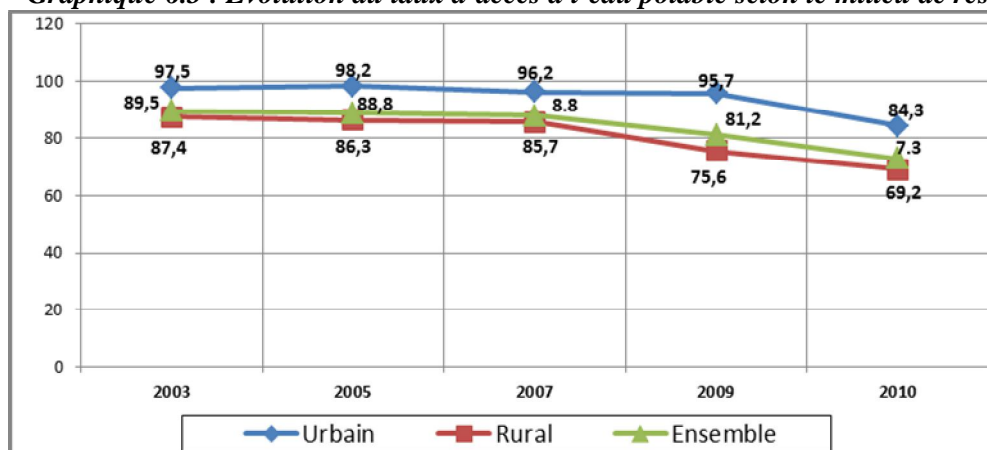
Source : INSD, EBCVM (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007, EICVM 2009 et EDS-BF IV 2010

6.3.2 Accès aux sources d’eau

Le temps mis pour atteindre la source d’approvisionnement en eau la plus proche est révélateur des difficultés auxquelles les populations font face au quotidien pour s’approvisionner en eau. Ce temps est relativement court au Burkina Faso. En effet, trois ménages sur quatre (75,2%) mettent en moyenne 15 minutes pour atteindre la source d’eau la plus proche. En revanche, 12,8% mettent un temps compris entre 15 et 29 minutes ; 8,4% un temps de 30 à 59 minutes et 3,6% un temps supérieur à une heure pour atteindre la source d’eau.

Le milieu urbain reste surtout caractérisé par les bornes fontaines et la présence d’eau courante dans les domiciles par rapport au milieu rural où ce sont surtout les puits et forages qui sont les principales sources d’approvisionnement en eau.

Graphique 6.3 : Evolution du taux d’accès à l’eau potable selon le milieu de résidence



Source : INSD, EBCVM (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007, EICVM 2009 et EDS-BF IV 2010

6.4 - ASSAINISSEMENT DANS LE LOGEMENT

6.4.1 Type d’aisance utilisée

Au Burkina Faso, la nature continue d’être le principal lieu d’aisance des populations, notamment en milieu rural. En effet, plus d’un ménage sur deux (56% à 65%) se soulagent dans la nature. En milieu rural, cette proportion varie entre 70% et 79%. En milieu urbain, par contre, la latrine simple traditionnelle constitue le principal lieu d’aisance (entre 75% et 84%), En ce qui concerne les latrines, on note qu’elles sont utilisées par le tiers des ménages.

Tableau 6.7 : Répartition (en %) des ménages par principal type d'aisance selon le milieu de résidence

Principal type d'aisance	Urbain					Rural					Ensemble				
	2003	2005	2007	2009	2010	2003	2005	2007	2009	2010	2003	2005	2007	2009	2010
Chasse d'eau/fosse sceptique	4,9	12,7	12,5	9,5	6,8	0,1	1,6	2,6	0,1	0,1	1,1	4,0	4,6	2,7	1,9
Latrine simple/traditionnelle	83,1	77,0	76,0	75,1	73,5	20,0	19,5	26,6	24,5	14,1	33,1	31,6	37,1	38,6	28,8
Latrine ventilée/améliorée	2,6	2,3	5,6	4,7	1,3	0,1	0,0	0,0	1,0	0,2	0,7	0,5	1,2	2,0	0,5
Nature/brousse	8,3	7,5	5,6	9,3	13,3	78,9	78,4	70,4	74,4	78,5	64,3	63,5	56,6	56,3	62,3
Autres	1,1	0,4	0,3	1,4	5,2	0,8	0,4	0,5	0,1	7,0	0,9	0,4	0,4	0,4	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD, EBCVM 2003, EA/QUIBB 2005 et 2007 et EDS-BF IV (2010)

6.4.2 Evacuation des ordures ménagères

Le groupe rue/route/dépotoir, le tas d'immondices et le groupe fossé/incinération/enfouissement sont les modes d'évacuation des ordures le plus utilisé au Burkina Faso. En milieu rural 61,8% des ménages recouraient aux tas d'immondices en 2007 contre 67,3% en 2009. Le «Fossé/incinération /enfouissement» constitue le deuxième principal mode d'évacuation.

Tableau 6.8 : Répartition en (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain		Rural		Ensemble	
	2007	2009	2007	2009	2007	2009
Bac/ramassage public ou privé	42,8	31,1	1,9	1,4	10,6	9,7
Tas d'immondices	43,0	21,0	61,8	3,8	57,9	8,5
Fossé/incinération/enfouissement	6,5	9,0	23,7	25,7	20,0	21,1
Rue/route/dépotoir	6,9	38,6	11,6	67,3	10,6	59,4
Autres	0,8	0,3	1,0	1,8	0,9	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSD, Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages (2003), EA/QUIBB 2005 et 2007

6.4.3 Evacuation des eaux usées ménagères

En 2009, 9 ménages sur 10 évacuent leurs eaux usées en les déversant dans la rue. La proportion est de 84,7% en milieu urbain et de 93,8% en milieu rural. Quelques ménages disposent de puisard ou de puits usés (2,1%) ou de fosse sceptiques et puits perdu (5,7%) pour l'évacuation de leurs eaux.

Tableau 6.9 : répartition(en %) des ménages en 2009 par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	Rural	Ensemble
Rue	84,7	93,8	91,3
Puits usés/puisards	7,2	0,1	2,1
Caniveaux/égout	0,4	0,1	0,2
WC avec fosses septiques et puits perdu/Cour	7,0	5,3	5,7
Autres	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : INSD, EIVCM 2009

Il ressort de ce qui précède que la plus grande partie des ménages au Burkina Faso sont propriétaires de leurs logements. Ces logements sont généralement des maisons de types individuelles et traditionnelles (qui représentent plus de 40% chacun) et se caractérisent par des murs en banco, des toits en terre battue ou en paille et des sols en ciment (en milieu urbain) ou en terre battue (en milieu rural).

En matière de source d'énergie, la catégorie huile/pétrole/gaz constitue la principale source pour l'éclairage, tandis que le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour la cuisine. Pour l'approvisionnement en eau, les principales sources sont les bornes fontaines (milieu urbain), les « forages/pompes » et les puits (en milieu rural).

En ce qui concerne l'assainissement, la nature constitue le principal lieu de soulagement en cas de besoin. Toutefois, en milieu urbain c'est la latrine traditionnelle simple qui est la plus utilisée.

Quant à l'évacuation des ordures ménagères, le tas d'immondices et la rue sont les principaux lieux utilisés. Par ailleurs, la rue constitue également le moyen le plus utilisé pour l'évacuation des eaux usées.

CHAPITRE 7 : PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Zakaria KONCOBO

Ce chapitre aborde les questions de la pauvreté et du développement durable. Selon la Banque Mondiale (2000), la pauvreté est un manque prononcé de bien-être. Cette approche du bien-être est traitée sous l'angle de la capacité à couvrir les besoins de bases d'une manière générale. Dans ce sens, la question est de savoir si les ménages ou les individus ont suffisamment de ressources pour satisfaire certains besoins. Une seconde approche du bien-être (et ainsi de la pauvreté) est de se demander si les gens sont capables de se procurer un type spécifique de bien de consommation : Ont-ils assez de nourriture ? Sont-ils bien logés ? Ont-ils une couverture sanitaire ? Sont-ils bien éduqués. De ce point de vue, l'analyste va au delà de la traditionnelle mesure monétaire de la pauvreté pour incorporer des questions non monétaire de la pauvreté. Vu sous cet angle, la pauvreté est multidimensionnelle. Nous traiterons aussi bien la pauvreté monétaire et certains aspects de la pauvreté non monétaire. La lutte contre la pauvreté et l'atteinte d'une autonomie alimentaire ne doivent pas occulter la conservation de l'environnement. D'où la nécessité de tenir compte de la dimension développement durable dans les modèles économiques du développement.

Les indicateurs du développement durable abordés dans ce chapitre sont des indicateurs liés à l'environnement urbain -ce qui réduit considérablement la portée du chapitre en matière du traitement des questions du développement durable-, l'exploitation de la forêt pour les besoins en combustible et la dégradation des sols liée aux inondations.

DEFINITION DES CONCEPTS

Pauvreté : Selon l'usage le plus courant, la **pauvreté** caractérise la situation d'un individu qui ne dispose pas des ressources réputées suffisantes pour vivre dignement dans une société et son contexte. C'est aussi une insuffisance de ressources matérielles affectant la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, ou les conditions de vie en général, mais également de ressources intangibles telles que l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens ou encore le développement personnel. Selon la Banque mondiale (2000), la **pauvreté** est un manque prononcé de **Bien-être**.

Incidence de la pauvreté : mesure la proportion de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle le revenu ou la consommation est inférieur à une ligne de pauvreté qui représente un montant Z par personne par jour.

Profondeur de la pauvreté : Distance moyenne qui sépare les personnes pauvres du seuil de pauvreté. Cette mesure prend aussi bien en compte l'importance des pauvres que la gravité de leur situation. Elle permet de déterminer le montant théorique des ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté si on pouvait cibler chaque pauvre et ramener son niveau de dépense au seuil de pauvreté.

Sévérité de la pauvreté : moyenne pondérée du carré des distances par rapport au seuil de pauvreté et est exprimée par rapport à ce seuil. Cette mesure tient surtout compte des inégalités entre les pauvres et accorde plus de poids au plus pauvres.

Indice du développement humain : L'indice de développement humain (IDH) est une mesure synthétique du développement humain. Il mesure le niveau moyen de développement humain atteint dans un pays donné, sous trois aspects essentiels : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent. Son calcul prend en compte l'*espérance de vie à la naissance*, la *durée moyenne de scolarisation*, la *durée attendue de scolarisation* et le *revenu national brut (RNB) par habitant*.

Indice sexo-spécifique du développement humain (ISDH): Indice composite mesurant le niveau moyen atteint dans les trois dimensions essentielles exprimées par l'indice du développement humain (santé et longévité, instruction et niveau de vie décent), ajusté en fonction des inégalités entre hommes et femmes.

Indice de pauvreté humaine (IPH-1): Indice composite mesurant le degré de privation dans les trois dimensions essentielles exprimées par l'indice du développement humain : santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent.

Indice de Gini, (dépense) : Mesure de la divergence entre la répartition des dépenses (ou de la consommation) entre les personnes ou les ménages observée au sein d'un pays et une répartition parfaitement équitable.

Développement durable : C'est le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

7.1 INDICATEURS DE PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Les indicateurs de la pauvreté et du développement humain analysés dans cette sous-section ont traités à l'incidence, la profondeur et la sévérité de la pauvreté monétaire tant au niveau national, urbain/rural qu'au niveau des régions administratives ainsi que leur évolution. Au niveau du développement humain, il sera question d'analyser les évolutions de l'Indice du Développement Humain, de l'Indice de la Pauvreté Humaine et de l'Indice Sexo-spécifique du Développement Humain.

7.1.1 Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire

En dépit de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) sur la période 2001-2010, le niveau de la pauvreté monétaire n'a pas connu un recul significatif. Il a même connu une hausse dans le milieu urbain. Au niveau national, l'incidence de la pauvreté monétaire n'a pas significativement changée. Elle est de 48,6% en 2003 et de 46,7% en 2009. En milieu rural c'est le même constat qui se dégage. C'est-à-dire que la pauvreté est restée stable (54,6 en 2003 et 52,8 en 2009). En revanche, dans les zones urbaines l'incidence de la pauvreté a connu une hausse significative de 3,5 points de pourcentage passant de 21,7% en 2003 à 25,2% en 2009. La profondeur et la sévérité de la pauvreté qui mesurent respectivement l'écart moyen des dépenses des pauvres au seuil de pauvreté et les inégalités entre les pauvres ont suivi la même tendance que l'incidence de la pauvreté. Une stabilité au niveau national et dans les zones rurales et une évolution négative dans les zones urbaines.

Tableau 7-1 : Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence

Année	Incidence de la pauvreté			Profondeur de la pauvreté			Sévérité de la pauvreté			Seuil de pauvreté absolu		
	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens	Urb	Rur	Ens
2003	21,7	54,6	48,6	6,0	19,3	16,9	2,4	9,1	7,8	82 672	82 672	82 672
2009	25,2	52,8	46,7	6,8	17,5	15,1	2,6	7,9	6,7	130375	130375	130375

Source : INSD/Profil de pauvreté 2003, EICVM 2009

Le tableau 7-2 ci-dessous montre l'évolution de l'incidence de la pauvreté monétaire de 1994 à 2009. Bien que la série ne soit pas continue (puisqu'il y a des années où l'information n'est pas disponible) d'une part et que les informations sont de sources différentes d'autre part, nous pouvons affirmer que l'incidence de la pauvreté a fluctué dans un intervalle de longueur 4 points de pourcentage (46,7% à 42,8%). Soit une baisse ou une hausse de 2 points de pourcentage au maximum quelle que soit l'année considérée. Ce qui ne permet pas de conclure à une baisse significative de l'incidence de la pauvreté à une année donnée de la période.

Tableau 7-2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté

Année	1994	1998	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
P0	44,5	45,3	48,6	46,7	45,4	45,1	44,0	42,8	46,7
Seuil	41099	72690	82672	82341	87611	89714	89467	99040	130375

Source : INSD/Profil de pauvreté 2003, EICVM 2009 et PAMS

Les données de 1994, 1998, 2003 et de 2009 sont les résultats d'enquêtes auprès des ménages (EP I et II, EBCVM 2003 et EICVM 2009). Les chiffres de 2004 à 2008 sont ceux de simulations micro-macro alliant des données macroéconomiques (taux de croissance du PIB) et les données d'enquêtes auprès des ménages.

7.1.2. Distribution régionale de la pauvreté monétaire en 2009.

Une forte disparité de la pauvreté entre les régions

Le tableau 7-3 indique une forte disparité de la pauvreté monétaire entre les régions. Les régions peuvent être en effet regroupées en trois catégories selon leur taux de pauvreté par rapport au niveau national :

- Les régions à **faible incidence de pauvreté** : elles sont constituées des Cascades (27,6%), du Centre (28,3%) et du Centre-Nord (39,1%) ;
- Les régions avec une **incidence de pauvreté moyenne** : ce sont celles dont les taux de pauvreté se situent autour du taux national. Elles se composent de la région du Sahel (41,5%), des Hauts-Bassins (42,3%), du Centre-sud (42,7%), de la Boucle du Mouhoun (48,1%), et du Centre-ouest (49,1%).
- Les régions à **forte incidence de pauvreté** : ce sont celles dont les taux de pauvreté sont largement au-dessus de la moyenne nationale. Elles sont constituées de la région du Plateau Central (51,8%), du Sud-ouest (57,0%), du Centre-est (57,4%), de l'Est (62,1%) et de la région du Nord (64,6%).

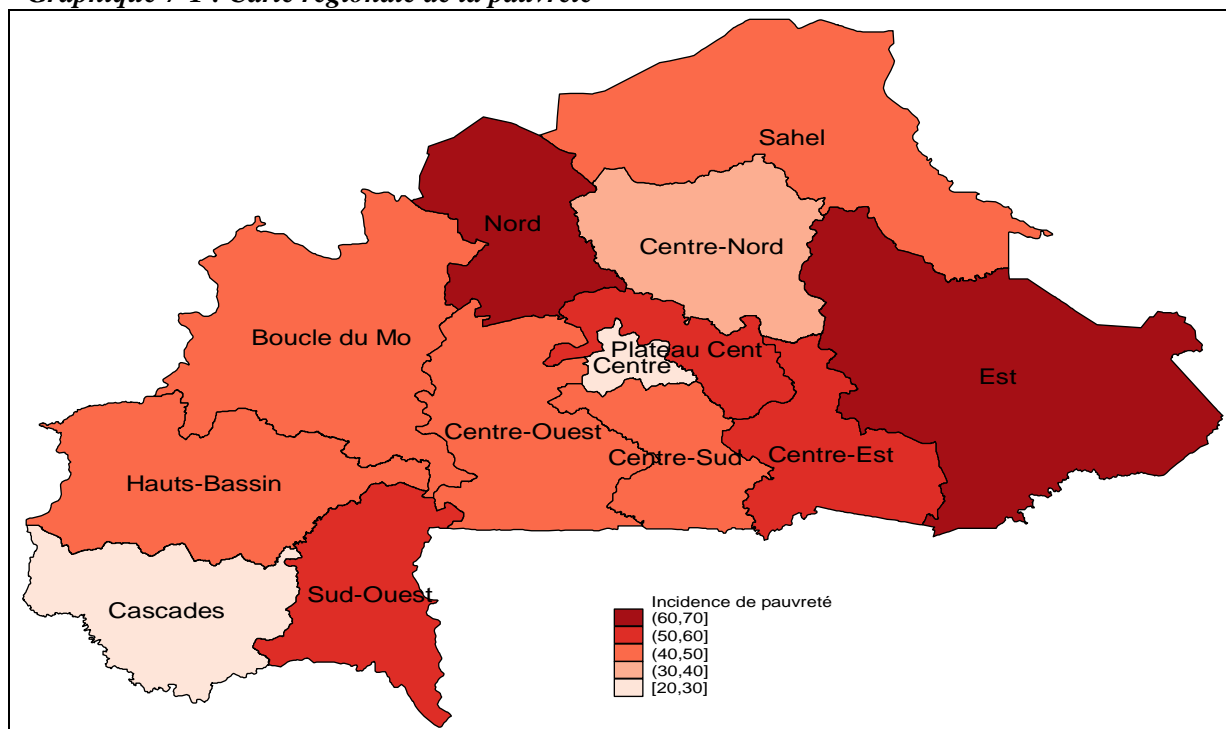
Tableau 7- 3 : Indicateurs de pauvreté et contributions des régions à la pauvreté

Région administrative	EICVM 2009						EBCVM 2003 (Nouvelle approche)					
	Incidence de pauvreté		Profondeur de pauvreté		Sévérité de pauvreté		Incidence de pauvreté		Profondeur de pauvreté		Sévérité de pauvreté	
	P0	CTR	P1	CTR	P2	CTR	P0	CTR	P1	CTR	P2	CTR
Hauts-	42,3	9,5	12,2	8,5	4,8	7,6	36,9	8,2	11,6	7,4	5,1	7,1
Boucle du Mouhoun	48,1	10,4	14,8	9,9	6,4	9,6	66,7	16,7	24,9	18,0	11,9	18,5
Sahel	41,5	6,1	14,9	6,8	7,5	7,7	34,9	4,1	11,7	4,0	5,2	3,8
Est	62,1	11,6	23,2	13,3	11,3	14,6	38,7	6,8	12,0	6,1	5,1	5,5
Sud-Ouest	57,0	5,4	19,8	5,8	9,2	6	58,4	5,9	19,4	5,6	8,5	5,3
Centre-	39,1	7,1	10	5,6	3,7	4,7	42,4	7,2	11,5	5,6	4,4	4,6
Centre-	49,1	8,8	15,6	8,6	6,6	8,3	43,9	7,8	15,5	8,0	7,6	8,4
Plateau	51,8	5,4	16,3	5,3	7	5,1	61,2	7,6	22,1	7,9	10,6	8,1
Nord	64,6	11,5	23,7	13,1	11,3	14,1	69,6	12,3	26,5	13,5	13,1	14,3
Centre-Est	57,4	9,9	20,1	10,7	9,2	11,1	57,0	9,7	19,9	9,7	9,2	9,7
Centre	28,3	7,8	8,5	7,2	3,6	6,8	24,6	5,1	7,5	4,5	3,1	4,0
Cascades	27,6	2,3	7,4	1,9	2,9	1,6	41,8	3,1	15,9	3,4	8,2	3,8
Centre-Sud	42,7	4,1	11,2	3,3	4,1	2,8	62,6	5,5	24,4	6,2	12,5	6,8
Ensemble	46,7	100	15,1	100	6,7	100	48,6	100	16,9	100	7,8	100

Source : INSD/Profil de pauvreté 2009

En termes de contribution à la pauvreté nationale, ce sont essentiellement les régions du Nord (11,5%), de l'Est (11,6%) et de la Boucle du Mouhoun (10,4%) qui contribuent le plus. A l'opposé, ce sont les régions des cascades (2,3%), du Centre sud (4,1%), du Sud-ouest (5,4%) et du Plateau central (5,4%) qui ont les plus faibles contributions.

Graphique 7-1 : Carte régionale de la pauvreté



Sources : Enquête intégrale sur les conditions de vie des ménages en 2009/2010

7.1.3 Evolution de la pauvreté au niveau régionale

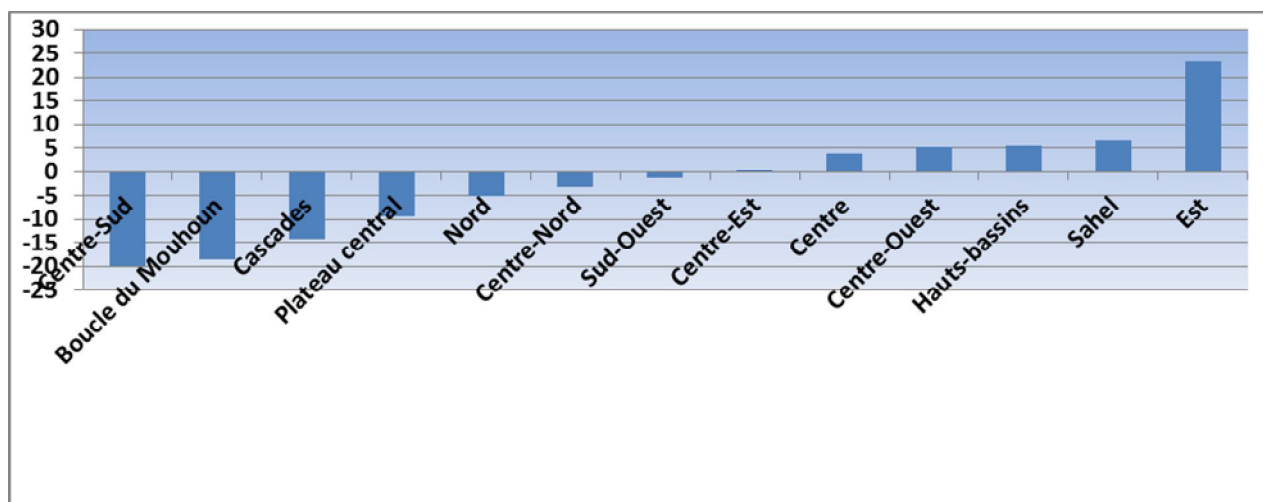
Une évolution disparate de l'incidence de pauvreté entre 2003 et 2009

Toutes les régions n'ont pas suivi la même trajectoire en termes d'évolution de l'incidence de pauvreté entre 2003 (nouvelle approche) et 2009. Si pour un bon nombre de régions, la situation de pauvreté s'est relativement améliorée par rapport à 2003, d'autres régions par contre ont vu leur situation se dégrader avec une augmentation du taux de pauvreté.

Les différentes évolutions régionales de l'incidence de pauvreté entre 2003 et 2009 peuvent être regroupées en quatre types:

- ✓ Les régions ayant enregistré une **réduction du taux de pauvreté de plus de 10 points** : ce sont les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre sud et des Cascades.
- ✓ Les régions ayant enregistré une **réduction du taux de pauvreté de moins de 10 points** : ce sont le Plateau central, le Nord, le Centre-nord et le Sud-ouest.
- ✓ Les régions ayant connu une **augmentation du taux de pauvreté de moins de 10 points** : elles sont constituées des régions du Centre, du Centre-est, du Centre-ouest, du Sahel et des Hauts-bassins.
- ✓ Les régions ayant connu une **augmentation du taux de pauvreté de plus de 10 points** : il s'agit essentiellement de la région de l'Est qui a connu une forte détérioration du taux de pauvreté.

Graphique 7- 2 : Variations régionales de l'incidence entre 2003 et 2009



Source de données : Enquête intégrale sur les conditions de vies des ménages en 2009

7.1.4 Indicateurs d'inégalité

L'indice de Gini, qui mesure les inégalités de revenu ou des dépenses de consommation est pratiquement resté stable au cours de la décennie 200-2010. Sa valeur étant de l'ordre de 40,0%. La sévérité de la pauvreté, qui tient compte des inégalités entre les pauvres n'a pas non plus évolué dans un seul sens. Si sa valeur a baissé à la fin de la décennie 1990, elle a connu une hausse au début des années 2000 avant de fléchir de nouveau vers la fin de la décennie 2000.

Tableau 7.4 : Quelques indicateurs d'inégalité

Année	Seuil	Incidence (%)	Profondeur(%)	Sévérité (%)	GINI (%)
1994	41099	44,5	13,9	6,0	
1998	72690	45,3	13,7	5,9	
2003	82672	46,4	15,6	7,1	40,0
2009	130375	46,7	15,1	6,7	39,6

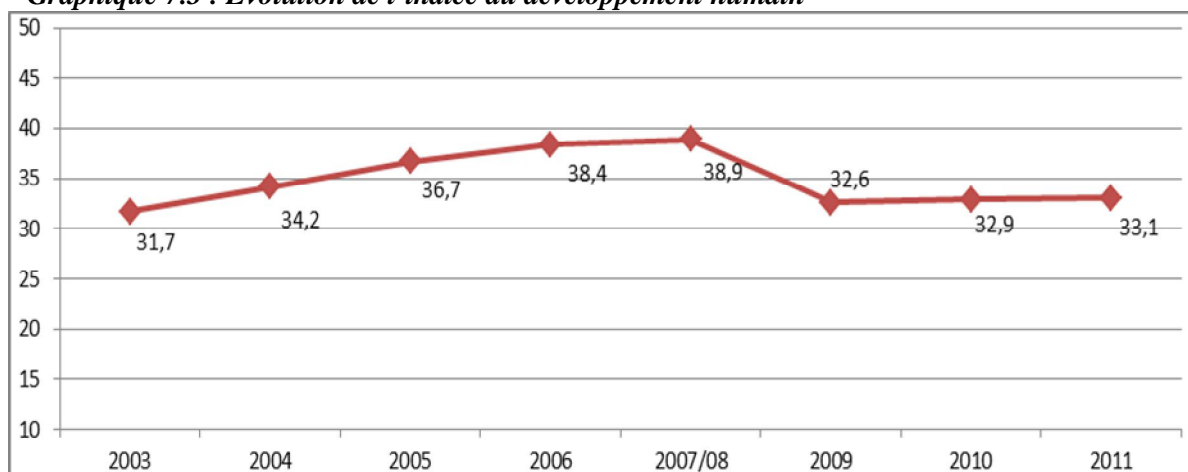
Source : EP I et II, EBCVM 2003 et EICVM 2009

7.1.5 Evolution de l'Indice de Développement Humain

L'IDH de Burkina Faso a connu une progression significative sur la période 2003-2007 gagnant 7 points. Sa valeur est passée de 31,7 en 2003 à 38,9 en 2007/2008. En 2003, le Burkina était classé 175^{ème} sur 177 pays. Ce rang est passé à 177 sur 182 pays classé en 2007/2008.

À partir de 2009, bien que les dimensions du développement prises en compte dans le calcul de l'IDH sont restés les mêmes certains indicateurs ont été remplacés. Cela justifie la rupture dans l'évolution de l'indicateur à partir de 2009. L'IDH du Burkina est passé de 32,6 en 2009 à 33,1 en 2011 et le rang quant à lui est passé de 161^{ème} en 2009 à 181^{ème} en 2011 sur respectivement 169 et 187 pays classés.

Graphique 7.3 : Evolution de l'indice du développement humain



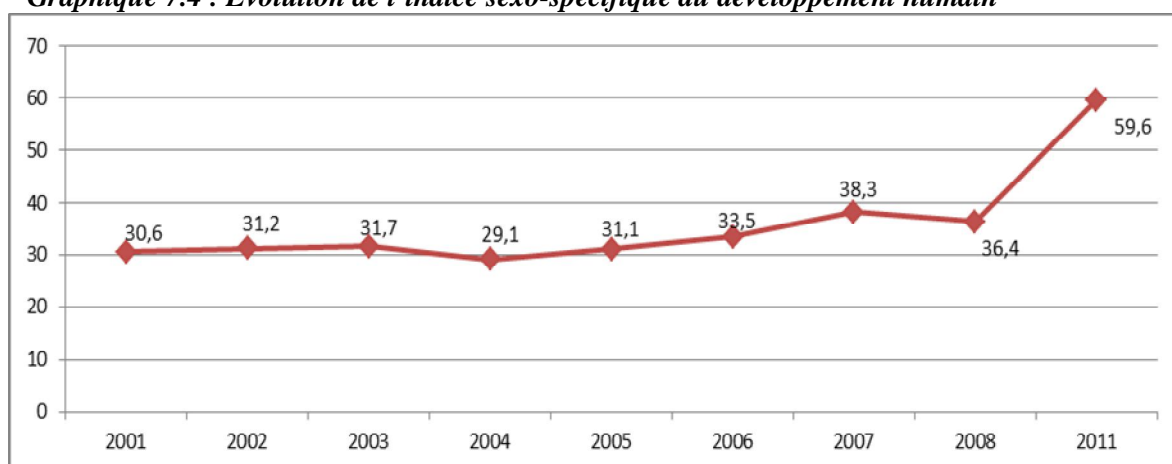
Source de données : PNUD/Rapport sur le Développement Humain 1990-2011/TBS 2009

7.1.6 Evolution de l'Indice Sexo-spécifique du Développement Humain (ISDH)

Les inégalités entre hommes et femmes en matière de développement humain n'ont véritablement pas changé entre 2001 et 2006. En effet, l'ISDH du Burkina Faso est resté stable sur la période. La plus petite valeur est de 29,1 points en 2004 et la plus forte valeur est observée en 2006 avec 33,5 points. La valeur moyenne de l'ISDH sur la période est de 31,2 points. En 2007 l'indice a gagné 5 points pour atteindre 38,3 points pour rechuter de 2 points en 2008.

La valeur de 59,6 points observée en 2011 correspond à l'Indice d'Inégalité du Genre (IIG), indice introduit en 2010 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en remplacement de l'ISDH.

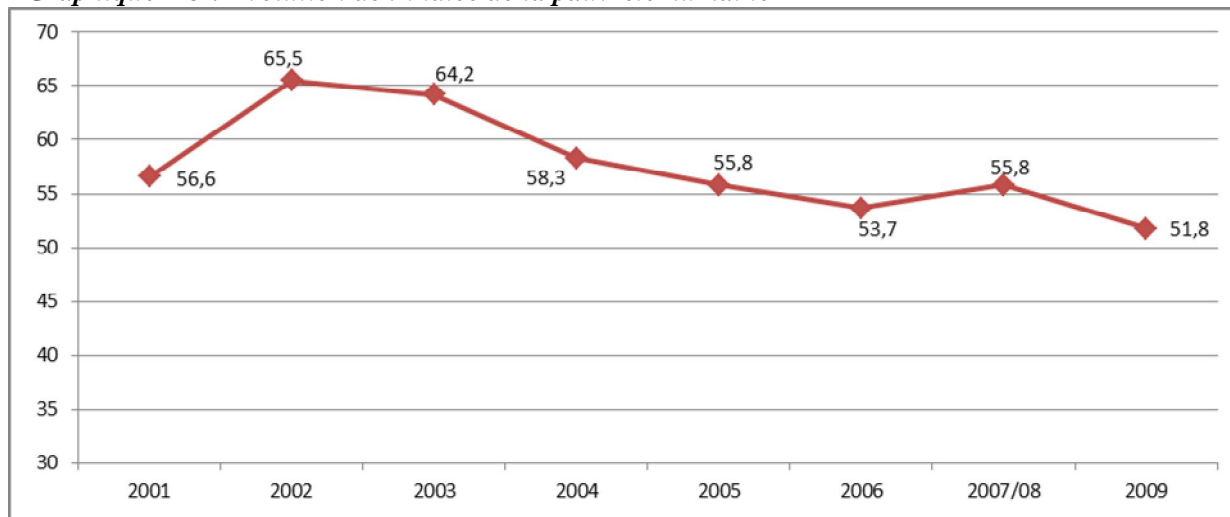
Graphique 7.4 : Evolution de l'indice sexo-spécifique du développement humain



7.1.7 Evolution de l'Indice de la Pauvreté Humaine (IPH-1)

L'évolution de l'indice de la pauvreté humaine au Burkina Faso entre 2001 et 2009 a oscillé entre 51,8 et 65,6. L'état de la pauvreté humaine s'est dégradé entre 2001 et 2003. L'indice est passé de 56,6% en 2001 à 64,2 en 2003. Son niveau le plus élevé est atteint en 2002 avec une valeur de 65,5%. À partir de 2002 la pauvreté humaine a connu une amélioration progressive jusqu'en 2006 avant de se détériorer en 2007/2008. L'IPH-1 en 2009 est de 51,8%, son plus faible niveau sur la période.

Graphique 7-5 : Evolution de l'indice de la pauvreté humaine



Source : PNUD/Rapport sur le Développement Humain 1990-2011/TBS 2009

7.2 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Les indicateurs du développement durable et de l'environnement analysés dans cette sous section concerne notamment les évacuations des ordures ménagères en milieu urbain, les principales sources de combustibles énergétiques utilisées par les ménages et les dégâts causés par les inondations sur dernières années. Les indicateurs sont calculés seulement au niveau national.

7.2.1 Mode d'évacuation des ordures urbaines

La constitution des tas d'immondice constitue le principal mode d'évacuation des ordures dans les zones urbaines du Burkina Faso. Les enquêtes auprès des ménages réalisées en 1994, 1998, 2003 et 2007 font ressortir que 42,2% des ménages urbains en 1994, 65,1% en 1998, 41,7% en 2003 et 43,0% en 2007 constituent des tas d'immondices pour l'évacuation des ordures.

Les poubelles constituent le deuxième mode d'évacuation des ordures ménagères dans les zones urbaine. Les chiffres sont 38,7% en 2007, 37,6% en 2005 et 29,5% en 2003. Ce qu'il a retenir est que l'usage des poubelles est en net progrès dans l'évacuation des ordures ménagères en milieu urbain.

Tableau 7-5 : Evolution relative des modes d'évacuation des ordures urbaines

Mode d'évacuation des ordures	1994	1998	2003	2005	2007	2008	2009	2010	2011
Poubelle	18,0	11,7	29,5	37,6	38,7	-	-	-	-
Tas d'immondice	42,2	65,1	41,7	-	43,0	-	-	-	-
Fosse	13,8	6,7	8,9	-	6,5	-	-	-	-
Décharge publique	18,8	10,1	10,6	-	4,1	-	-	-	-
Rue	-	6,5	9,3	-	6,9	-	-	-	-
Autres	7,3	-	-	-	0,8	-	-	-	-
Total	100	100	100	-	100	-	-	-	-

Sources : INSD : Profil de pauvreté 1994, 1998, 2003, EA-QUIBB 2007

7.2.2 Principales sources de combustibles énergétiques

Le bois de chauffe constitue la principale source d'énergie de combustibles pour plus de huit ménages sur dix quelle que soit l'année considérée. Les pourcentages vont de 91,3% en 2003 à 84,3% en 2006. En 2010, 87,5% des ménages burkinabè utilisent le bois de chauffe comme combustible énergétique.

La proportion des ménages utilisant le charbon de bois comme combustible a connu un léger progrès durant la période au détriment des autres sources de combustible énergétique.

Tableau 7-6 : Evolution de la consommation de combustibles solides (%)

Nature du combustible	1994	1998	2003	2005	2006	2007	2010
Bois de feu	88,3	87,3	91,3	90,7	84,3	87,4	87,5
Charbon	1,5	4,8	4,0	3,8	4,0	4,3	4,3
Résidus ³	-	-	0,8	0,1	4,9	1,1	-
Autres	7,5	3,8	0,8	0,5	1,6	0,3	0,2
Total							
Biomasse solide	89,8	92,1	96,1	94,6	93,2	92,8	91,8

Sources : INSD : Profil de pauvreté 1994, 1998, 2003, EA-QUIBB 2007, EDSBF-MICS IV 2010

³ Observations : pour l'année 2006, résidus = paille/branchage/herbes+ bouse+ résidus agricoles ; en 2003, résidus=résidus agricoles+déchets d'animaux

7.2.3 Principaux dégâts causés par les inondations

L'année 2009 restera pendant longtemps dans la mémoire des burkinabè comme une année noire en terme d'inondation notamment dans la capitale Ouagadougou. En quelques heures, il est tombé des dizaines de millimètres d'eau causant des dizaines de sans-abris (60 000) ; plus de vingt mille maisons détruites et quatorze morts officiellement. Ces chiffres sont du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR).

Tableau 7-7: Dégâts causés par les inondations

Nature des dégâts causés	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de sans abris	-	-	-	-	60 000	730	771
Nombre de décès	2	9	83	11	14	30	5
Nombre de blessés	3	4	79	61	86	46	21
Nombre de maisons écroulées	-	-	-	-	23 172	3 635	646
Superficie inondée en ha	-	-	-	-	-	-	30,75

Sources : Rapports d'activités du SP/CONASUR.

7.3 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET COUVERTURE DES BESOINS ALIMENTAIRES

Sur toutes les campagnes agricoles de 2001-2002 à 2010-2011, la situation au niveau national est satisfaisante. La campagne agricole 2010-2011 a été particulièrement satisfaisante car les besoins alimentaires au plan national ont été totalement couverts (136,7%). Ce niveau de couverture reste le plus élevé depuis la campagne 2010-2011. En considérant les régions agricoles, on relève que la Boucle du Mouhoun et les Hauts Bassins présentent les taux de couverture des besoins les plus élevés pour la campagne agricole 2010-2011 avec respectivement 236,0% et 209,3%. Les taux de couverture les plus faibles sont enregistrés dans les régions du Centre (avec la ville de Ouagadougou), du sahel avec respectivement 14,0% et 92,0% de taux de couverture. Mais d'énormes disparités existent entre les provinces.

Tableau 7.8 : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires par DRAH

DRAHRH ET ROVINCES	2002/ 03	2003/ 04	2004/ 05	2005/ 06	2006/ 07	2007/ 08	2008/ 09	2009/ 10	2010/ 11
MOUHOUN	177,2	213,5	139,5	179,2	202,7	159,8	211,2	189,0	236,0
CASCADES	195,5	166,5	109,0	155,0	174,5	144,5	196,0	151,0	179,0
CENTRE	18,0	18,0	13,0	16,0	14,0	7,0	12,0	11,0	14,0
CENTRE EST	116,7	102,7	112,0	103,3	94,3	75,0	128,0	85,0	141,7
CENTRE-NORD	86,7	136,0	100,7	116,7	85,7	76,7	91,7	69,7	101,7
CENTRE-OUEST	139,5	153,0	188,8	147,5	139,3	116,3	166,0	135,5	141,8
CENTRE-SUD	92,7	85,3	101,0	102,3	89,3	75,3	121,0	106,7	104,7
EST	140,0	144,5	124,5	106,5	87,0	82,3	166,8	104,5	139,5
HAUTS-BASSINS	216,3	195,0	147,0	216,7	249,7	169,7	245,3	189,3	209,3
NORD	66,3	120,8	88,3	132,5	143,3	114,0	88,8	86,0	116,0
Plateau Central	93,7	71,0	65,3	114,3	101,3	86,0	96,3	77,3	107,7
SAHEL	75,0	128,0	54,0	151,0	127,0	127,7	86,0	72,0	92,0
SUD-OUEST	160,3	153,8	174,5	134,3	161,3	125,0	154,5	169,5	194,3
BURKINA FASO	121,4	129,8	109,0	128,9	128,4	104,6	135,7	111,3	136,7

Source : DRAH

La lutte contre la pauvreté et la réalisation d'un développement durable demeurent des défis considérables à relever pour le Burkina Faso. En dépit d'une croissance économique relativement élevée pendant la décennie 2000-2010 (5% en moyenne), et la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) sur la même période, ni la pauvreté monétaire, ni les indicateurs du développement humain n'ont connu des améliorations significatives. Les habitudes liées à l'exploitation de la forêt comme principale source de combustibles énergétiques n'ont guère évoluées. Ce qui n'est pas de nature à garantir un développement durable au Burkina Faso.

CHAPITRE 8 : TOURISME ET CULTURE



Lonkila Moussa ZAN

La culture est le socle de toute société et constitue un facteur essentiel pour le développement endogène et intrinsèque des états. Au Burkina Faso, le tourisme est en constante évolution avec un avenir prometteur. L'objectif de ce chapitre est de présenter les statistiques sur le secteur du tourisme et de la culture. Les domaines spécifiques traités dans cette section concernent les transactions d'objets d'art, la culture, les médias et manifestations culturelles, le tourisme et l'hôtellerie.

DEFINITION DES CONCEPTS

Cuir/peaux : Objets fabriqués en cuirs ou en peaux ; exemples : sac, tabouret.

Droit d'auteur : Ensemble des prérogatives exclusives de nature juridique dont dispose un créateur sur son œuvre de l'esprit. Il se compose d'un droit moral et de droits patrimoniaux.

Festival culturel : Série périodique de manifestations artistiques et culturelles appartenant à un genre donné et se déroulant habituellement dans un endroit précis.

Poterie : Objets en terre cuite ; exemple : pot, jarre, assiette.

Objets divers : objets composés de deux ou plusieurs matières.

Reproduction : Fabrication d'un ou plusieurs exemplaires d'une œuvre ou d'une partie de celle-ci dans une forme matérielle quelle qu'elle soit, y compris l'enregistrement sonore et visuel. L'inclusion d'une œuvre ou d'une partie de celle-ci dans un système d'ordinateur, soit dans l'unité de mémorisation interne, soit dans une unité de mémorisation externe d'un ordinateur est aussi une "reproduction".

Reproduction reprographique : Reproduction sous forme de copie sur papier ou support assimilé par une technique photographique ou d'effet équivalent permettant une lecture directe.

Sculpture : Technique par laquelle on taille la matière (bois, bronze, granite) pour lui donner la forme (humaine, zoomorphe...).

Sociétés étrangères : Sociétés de gestion collective liées au BBDA par une convention de représentation réciproque, laquelle permet une gestion mutuelle des droits sur le territoire de chaque partie contractante.

Textile : Objets produits à base du coton. Ensemble des produits fabriqués à partir du coton ou d'autres matières naturelles ; exemples : pagne, tissu, toile.

Usager du BBDA : Personne physique ou morale exploitant les œuvres du répertoire du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur.

Vannerie : Objets en paille ; exemples : panier, chapeau confectionnés à partir de fibres végétales.

8.1 PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL

8.1.1- Quantité d'objets en bois exportés

Entre 2007 et 2011, la quantité d'objets en bois exportés a connu une baisse de 60,7%. Les plus fortes baisses ont été observées pour les autres pays africains et l'ensemble des pays de l'Asie. Parmi les pays africains le Ghana a été la direction privilégiée. Les exportations en direction du Ghana ont atteint leur maximum en 2010. Quelle que soit l'année, une majorité des exportations est faite en direction de l'Europe.

Tableau 8.1 : Evolution de la quantité d'objets en bois exportés selon la destination et par année

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	30	10	4	52	80
Ghana	116	68	84	740	15
Guinée	-	-	20	-	-
Côte d'Ivoire	46	69	9	15	14
Mali	-	-	-	-	22
Maroc	-	-	-	-	45
Nigeria	-	5	-	0	-
Niger	20	-	-	8	-
Sénégal	18	81	174	268	174
Togo	81	7	54	20	-
Tunisie	-	-	-	-	1
Autres Afrique	501	396	122	178	45
Total Afrique	812	636	325	1 281	396
Total Europe	9 797	7 230	4 747	6 025	4 492
Total Amérique	1 403	1 671	1 837	259	418
Total Asie	2 116	191	216	117	252
TOTAL GENERAL	14 128	9 728	7 125	6 401	5 558

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.2- Quantité d'objets en poterie exportés

On note une décroissance de 61,8% du nombre d'objets en poterie exportés du Burkina Faso de 2007 à 2011. Les exportations en direction de l'Asie ont connu une baisse de 47,6%. Il ressort que pour toutes les années, la plus grande partie des exportations s'est faite en direction de l'Europe. Les exportations vers l'Amérique ont été en baisse progressive jusqu'en 2011.

Tableau 8.2 : Evolution de la quantité d'objet en poterie exportée selon la destination et par année

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	-	-	-	4	12
Ghana	-	-	27	0	0
Côte d'Ivoire	13	-	-	0	0
Sénégal	-	-	-	0	1
Togo	-	-	3	51	-
Tunisie	-	-	-	-	1
Autres Afrique	7	5	3	60	0
Total Afrique	20	5	33	115	14
Total Europe	1 009	902	672	685	401
Total Amérique	65	42	11	14	0
Total Asie	21	0	73	3	11
TOTAL GENERAL	1 115	949	789	817	426

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.3- Quantité d'objets en vannerie exportés

La quantité d'objets en vannerie exportés connaît une baisse de 67,7% entre 2007 et 2011. La plupart des destinations ont enregistré une baisse des exportations en vannerie. Cependant, les exportations en direction de l'Asie sont passées de 662 à 1 365 soit une croissance de 106,2% durant la même période. L'Europe est la zone qui reçoit une plus grande proportion des produits exportés.

Tableau 8.3 : Evolution de la quantité d'objets en vannerie exportée selon la destination et par année

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Ghana	10	30	110	0	0
Sénégal	700	1360	837	200	600
Togo	-	-	-	10	0
Autres Afrique	1530	10	1	1	0
Total Afrique	2 240	1 400	838	211	600
Total Europe	12 203	8 064	4 746	7 323	3 354
Total Amérique	2 166	465	47	600	258
Total Asie	662	10 712	2 841	2 032	1 365
TOTAL GENERAL	17 271	20 641	8 472	10 166	5 577

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.4- Quantité d'objets en textile exportés

Dans le domaine du textile, les quantités exportées sont passées de 19 760 à 6 722 soit une diminution de 66%. On note une réduction pour l'ensemble des pays européens car les exportations ont connu une baisse du simple au quart entre 2007 et 2011. Néanmoins, ce continent reste celui qui reçoit la plus grande quantité des exportations de textile.

Tableau 8.4 : Evolution de la quantité d'objets en textile exportée selon la destination et par année

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	-	2	-	58	100
Ghana	35	50	482	335	10
Côte d'Ivoire	-	-	-	0	91
Mali	-	-	-	-	100
Niger	2 107	-	-	0	-
Sénégal	1 072	715	1 153	1 121	757
Togo	-	12	-	50	-
Autres Afrique	210	61	134	86	0
Total Afrique	3 425	840	1 769	1 650	1 058
Total Europe	12 057	9 121	6 742	4 766	3 634
Total Amérique	3 565	3 197	1 165	2 290	1 766
Total Asie	713	1 961	2 342	564	264
TOTAL GENERAL	19 760	15 119	12 018	9 270	6 722

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.5- Quantité d'objets en cuir/peau exportés

D'une façon globale, les exportations d'objets en cuir/peau ont enregistré une baisse de 63,4% entre 2007 et 2011. La plus faible variation à la baisse est notée pour l'ensemble des pays d'Amérique. Pour l'ensemble de la destination Asie, on note une croissance de 135,3%.

Tableau 8.5 : Evolution de la quantité d'objets en cuir/peau exportée selon la destination et par année

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Côte d'Ivoire	-	-	-	0	42
Mali	-	-	-	-	27
Maroc	-	-	-	-	248
Niger	-	2	-	0	-
Sénégal	500	-	400	113	0
Autres pays d'Afrique	111	13	-	29	0
Total Afrique	611	15	400	142	317
Total Europe	7 305	8 445	4 489	4 666	2 464
Total Amérique	158	287	227	159	141
Total Asie	17	120	544	154	40
TOTAL GENERAL	8 091	8 867	5 660	5 121	2 962

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.6- Quantité totale d'objets exportés

La quantité totale d'objets exportés par le Burkina Faso est passée de 40 577 à 22 844 entre 2007 et 2011 soit une baisse de 43,7%. La plus forte variation à la baisse est notée pour l'ensemble des pays d'Europe qui reste cependant la principale destination des objets divers exportés. Pour l'ensemble de la destination Afrique, on note une croissance de 16,3%.

Tableau 8.6 : Evolution de la quantité d'objets divers exportés selon la destination et par année

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	1	-	-	1	10
Ghana	80	40	207	0	0
Guinée	7	-	-	-	-
Côte d'Ivoire	43	22	1	0	106
Mali	-	-	-	-	4
Nigeria	42	-	14	0	-
Niger	20	41	-	120	-
Sénégal	108	1290	1014	974	458
Togo	3	7	-	0	-
Tunisie	-	-	-	-	18
Autres Afrique	408	45	34	136	0
Total Afrique	712	1445	1270	1231	596
Total Europe	31 222	37 424	21 447	18 127	14 883
Total Amérique	6 934	12 047	14 421	1 943	6 185
Total Asie	1 709	3 455	5 890	306	1 180
TOTAL GENERAL	40 577	54 371	43 028	21 607	22 844

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.7- Valeurs déclarées des objets divers exportés

Globalement, les exportations d'objets en cuir ont enregistré une baisse de 63,4% entre 2007 et 2011. La plus faible variation à la baisse est notée pour l'ensemble des pays d'Amérique. Pour l'ensemble de la destination Asie, on note une croissance de 135,3%. Une augmentation des valeurs déclarées des objets en destination du Bénin et la Côte d'Ivoire est notée au cours de période 2007-2011.

Tableau 8.7 : Evolution des valeurs déclarées des objets culturels exportés selon la destination et par année (en millions de FCFA)

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Bénin	0,8	0,8	1,1	3,5	14
Ghana	1,3	0	0,2	2,1	0,5
Côte d'Ivoire	2,5	8,4	0,5	0,9	10,7
Nigeria	0,3	0,2	0,2	0	0,1
Niger	4,6	0,8	0	3,6	1,1
Sénégal	1,5	6,4	16,7	45,9	8,6
Togo	0,7	3,5	0,6	1,3	0,2
Autres Afrique	9,5	5,9	23,3	31,6	8,7

Pays	2007	2008	2009	2010	2011
Total Afrique	21,3	26	42,5	88,9	43,9
Total Europe	398,5	347,2	297,9	237,2	201,2
Total Amérique	49,1	25,8	33,8	25,6	31,3
Total Asie	1,5	17,5	34,6	7,6	34,3
TOTAL GENERAL	470,4	416,5	408,8	359,3	310,7

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009, 2010, 2011

8.1.8- Attestations d'artistes délivrées

La délivrance des attestations d'artistes a atteint son pic en 2010. Le nombre d'attestations aux bronziers, aux sculpteurs et aux batikers a constamment évolué entre 2007 et 2011. En 2008, on note un plus grand nombre d'attestations de peintre (28) contre 19 en 2009. En 2010, ce sont les attestations aux bronziers qui sont les plus nombreuses.

Tableau 8.8 : Evolution des attestations d'artistes en art plastique délivrées

Statut	2007	2008	2009	2010	2011
Arts vestimentaires	-	-	-	4	-
Peintres	4	28	19	22	16
Caricaturistes	1	0	0	2	0
Bronziers	-	4	8	23	10
Sculpteurs	-	4	6	13	15
Designers	2	0	0	4	1
Photographes	-	2	3	3	0
Batikers	0	5	5	19	5
Autres	0	0	11	19	10
Total	7	43	52	109	57

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2010, 2011.

8.2. ARTS DE LA SCENE ET FESTIVITES CULTURELES

8.2.1- Adhésions au Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA)

Les adhésions au (BBDA) ont subi plusieurs évolutions entre 2000 et 2011. D'une façon générale, le nombre d'adhésions au BBDA a été multiplié par 12 entre les deux dates. La catégorie « Musique auteur » connaît une croissance en passant de 63 à 375. Celle de « Musique auteurs droits voisins » est passée de 584 à 166 entre 2004 et 2011. En 2011, la majorité des adhésions ont été enregistrées au niveau de « Musique auteurs » et « Dramatique ».

Tableau 8.9 : Evolution du nombre d'adhésions au BBDA par catégorie et par année

Catégorie des membres	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2011
Musique auteurs	63	81	142	162	188	312	375
Musique auteurs droits voisins	NF	NF	584	111	144	162	166
Littérature	9	16	26	19	18	31	54
Chorégraphie	0	0	1	0	0	3	0
Dramatique	1	2	4	0	7	10	293
Arts graphiques et plastiques	3	9	10	5	13	31	42
Total	76	108	767	297	370	549	930

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011

NF = Non Fonctionnel

8.2.2- Déclarations au Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA)

Le nombre de déclaration des œuvres au BBDA a été multiplié par cinq au cours de la période 2000-2011. Cette tendance croissante reste valable pour toutes les catégories d'œuvres. Au cours de l'année 2011, 70,5% des déclarations ont été faites dans le domaine de la musique. Ce domaine s'illustre comme la catégorie qui a enregistré la majorité des déclarations au BBDA. Entre 2000 et 2008, les déclarations dans la catégorie « Littérature » étaient plus nombreuses que celles des « Arts graphiques et plastiques ». Toutefois, cette tendance s'est inversée à partir de 2010.

Tableau 8.10 : Evolution du nombre de déclarations des œuvres au BBDA par catégorie et par année

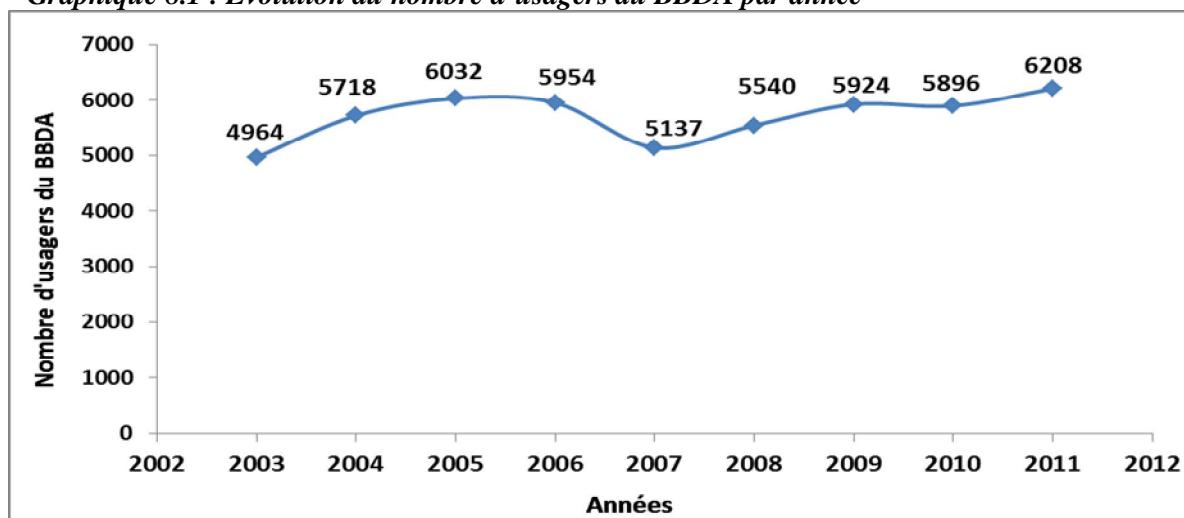
Répertoire des œuvres par catégorie	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2011
Musique	775	951	1 513	1 813	2 255	2 913	3 517
Littérature	78	130	182	96	434	151	567
Chorégraphie	0	0	4	0	0	4	5
Dramatique	8	70	55	7	54	82	133
Arts graphiques et plastiques (AGP)	26	45	56	43	150	430	765
Total	887	1 196	1 810	1 959	2 893	3 580	4 987

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011

8.2.3- Usagers du Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA)

Le nombre d'usagers du BBDA a connu plusieurs fluctuations entre 4 964 en 2002 et 6 208 en 2011.

Graphique 8.1 : Evolution du nombre d'usagers du BBDA par année



Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011

Le nombre d'usagers varie selon le « type d'utilisateur » et l'année concernée. En 2003, le plus grand nombre des usages concernaient les projections vidéo mais à partir de 2004 ce sont les cafés et kiosques qui s'illustrent comme les plus grands usagers du BBDA. Au niveau des auberges et des hôtels on note une augmentation régulière du nombre d'usagers entre 2002 et 2011.

Tableau 8.11 : Nombre d'usagers du Bureau burkinabé du droit d'auteur par type et par année

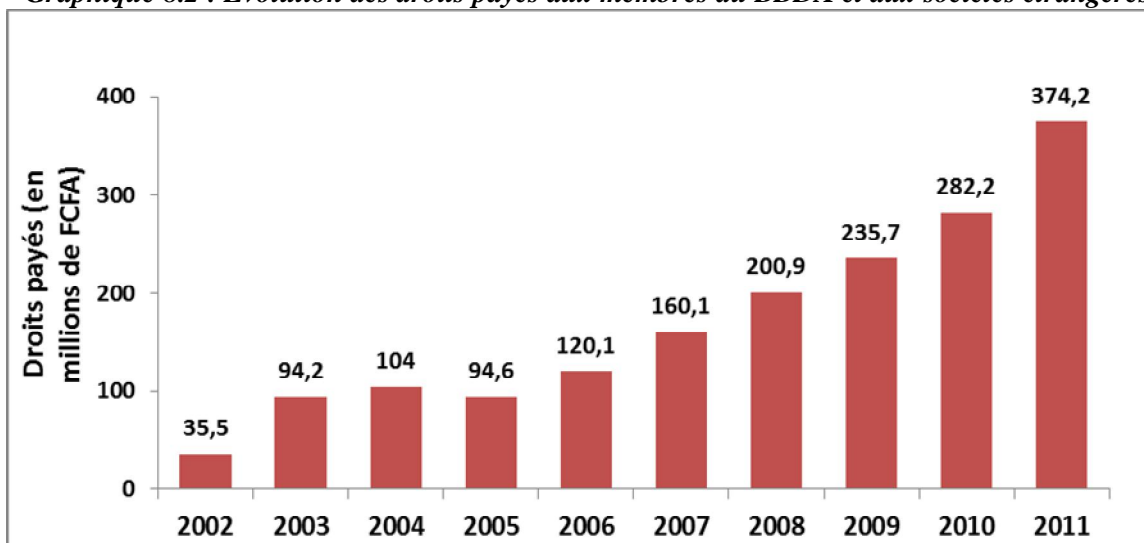
Type d'usagers	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Bars ordinaires	298	314	325	242	301	340	369	362	327
Bars restaurant	62	97	116	112	72	82	73	73	77
Bars restaurants dancing	46	58	60	62	17	17	19	20	17
Night clubs	15	25	27	27	18	20	23	14	16
Animation ambulante	19	22	36	25	14	15	16	18	17
Buvettes et cabarets	836	907	897	890	437	381	406	317	409
Cafés et kiosques	1 086	1 151	1 370	1 543	1 536	1 814	1 962	1 855	1 942
Magasins et ..	725	872	1 082	1 182	1 042	1 127	1 284	1 215	1 287
Hôtels	77	101	102	105	106	110	117	126	137
Auberges	4	5	6	8	17	23	32	39	53
Radios	54	57	60	63	66	78	104	113	114
Télévisions	3	5	5	5	5	6	8	8	12
Cinéma	3	3	3	3	1	1	3	2	5
Vidéo club	321	251	232	175	89	78	70	41	26
Projection vidéo	1 114	921	998	827	693	782	815	913	806
Véhicules publicitaires	5	8	8	8	8	8	8	8	0
Téléphones sonorisés	-	6	10	10	15	21	27	29	35
Cars sonorisés	4	4	4	4	7	6	6	4	7
Publicité	2	4	4	4	-	-	-	15	23
Spectacle	2	4	4	4	3	4	6	7	10
Reproduction reprographique	-	87	112	80	98	113	235	263	417
Droit de reproduction Mécanique (DRM)	73	627	418	441	466	402	230	269	295
Séances occasionnelles	215	189	153	134	126	112	56	78	54
Copie privée	-	-	-	-	-	-	55	107	122
Total	4 964	5 718	6 032	5 954	5 137	5 540	5 924	5 896	6 208

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011

8.2.4- Droits payés aux membres du BBDA

Les droits payés aux membres du BBDA et aux sociétés étrangères ont été multipliés par 10,5 en passant de 35,5 millions à 374,2 millions de FCFA entre 2002 et 2011. Toutefois, on note une baisse de 104 millions à 94,6 millions entre 2004 et 2005.

Graphique 8.2 : Evolution des droits payés aux membres du BBDA et aux sociétés étrangères

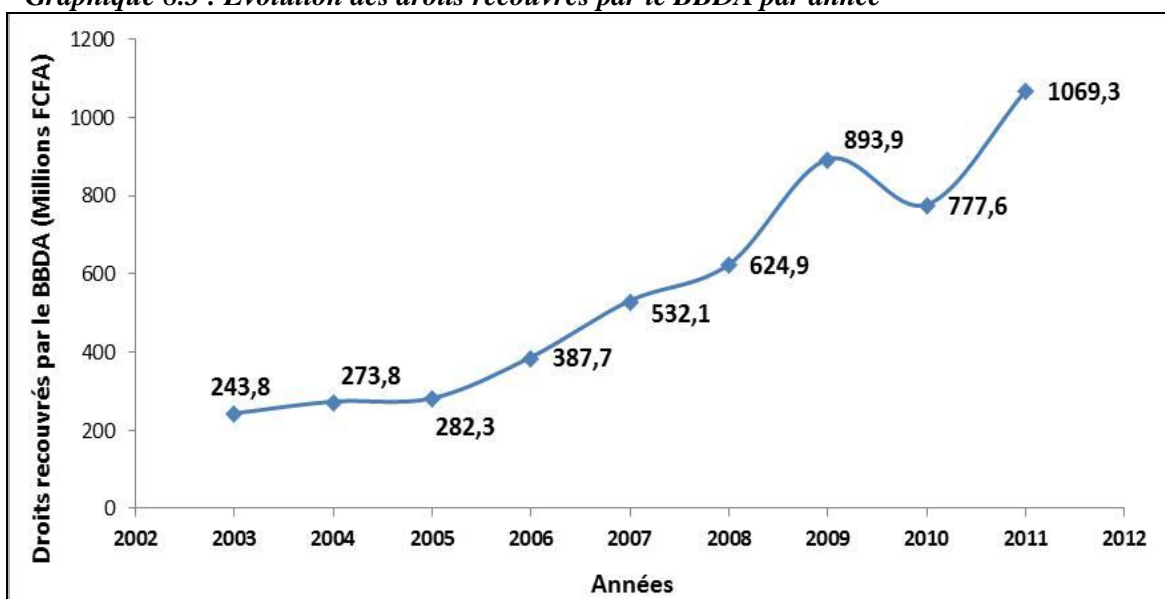


Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011

8.2.5- Droits recouvrés par le BBDA

Les droits recouvrés depuis 2002 ont connu une croissance continue jusqu'à 2009 avant de connaître une baisse en 2010 pour enfin atteindre la plus forte valeur de 1069,3 millions en 2011. En 2011, 70,9% des montants provenaient de la « rémunération pour copie privée ».

Graphique 8.3 : Evolution des droits recouvrés par le BBDA par année



Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2010, 2011

Si les droits recouvrés ont une tendance haussière d'une façon globale à partir de 2003, ce n'est pas le cas pour toutes les natures de droits. Pour la plupart des droits recouvrés, on note une variation en dent de scie entre 2003 et 2011. Cependant, à partir de 2006, on remarque une prédominance des droits recouvrés pour la « Rémunération pour copie privée ».

Tableau 8.12 : Evolution des droits recouverts (en millions de FCFA)

Nature des droits recouverts	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Droits recouverts exercice antérieur	21,1	23,8	14,7	13,1	9,8	11,2	7,7	7,01	-
Droits de reproduction mécanique (DRM)	33,4	43,4	35,4	33,3	33,0	20,2	15,3	15,0	11,8
Droits de reproduction reprographique	0,3	5,4	5,5	6,3	8,0	7,9	12,0	16,8	19,5
Séances occasionnelles	4,7	13,9	13,0	15,9	12,8	20,8	15,4	18,3	22,5
Droits radios publiques	18,0	18,0	18,0	18,0	18,0	33,8	33,7	30,4	30,4
Droits télé publiques	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	22,5	22,5	20,3	20,2
Droits radios privées	10,4	12,0	12,5	17,6	17,5	19,1	23,4	4,3	21,2
Droits télé privées	7,0	8,0	8,3	3,2	3,9	4,6	4,6	13,6	6,5
Droits d'exécution publique (DEP)	68,5	49,8	53,1	56,5	63,1	64,4	66,6	71,6	82,8
Projection vidéo	9,3	10,4	6,8	6,7	7,2	7,3	7,4	7,0	4,7
Location	2,5	3,1	2,0	0,9	0,6	0,5	0,5	0,3	0,1
Théâtre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	0,2	0,5	0,3	0,4
Publicité	3,0	5,6	7,3	10,2	9,6	10,7	13,7	15,0	18,2
Musique de film	0,5	0,4	0,2	0,6	32,4	0,6	0,4	0,8	1,5
Droits étrangers	37,3	32,8	29,9	40,7	48,8	17,9	36,0	23,5	15,9
Rémunération équitable radios publiques	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	11,3	11,2	10,1	10,1
Rémunération équitable TV publiques	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	7,5	7,5	6,8	6,7
Rémunération équitable radios privées	3,5	4,0	4,2	5,9	5,9	6,2	7,7	4,5	7,1
Rémunération équitable TV privées	2,3	2,7	2,8	1,1	1,3	1,5	1,5	1,4	2,1
Rémunération équitable DEP, radios et TV	-	16,6	17,7	18,9	21,0	21,6	22,3	23,5	28,8
Rémunération pour copie privée	-	1,9	28,6	116,6	216,7	335,3	583,9	487,4	758,6
Total	243,8	273,8	282,3	387,7	532,1	624,9	893,9	777,6	1069,3

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2010, 2011

8.2.6- Ressources allouées par l'Etat et ses partenaires pour la semaine nationale de la culture (SNC)

Les ressources allouées par l'Etat et ses partenaires pour la SNC ont connu plusieurs fluctuations. Les variations s'observent chez toutes les sources de fonds. Les années paires qui correspondent aux éditions de la SNC enregistrent des montants élevés du Budget.

Tableau 8.13 : Evolution des ressources allouées par l'Etat et ses partenaires pour la semaine nationale de la culture (SNC) (Régionale et finale)

Structures	Montants en millions de FCFA								
	2002	2004	2005*	2006	2007*	2008	2009*	2010	2011
Budget	248,99	320,83	67,0	565,4	87,0	635,4	85,0	478,0	-
Etat	200,0	300,0	67,0	536,8	87,0	600,0	85,0	450,0	-
Partenaires Techniques et Financiers (PTF)	48,98	20,83	0	28,5	0	35,4	0	28,0	-
Recettes	10,62	18,23	-	34,2	-	47,1	-	-	-

Sources : Ministère de la Culture et du Tourisme/Annuaire statistique 2009, 2010 et 2011.

* : Année de l'organisation des semaines régionales de la culture (éditions régionales de la SNC).

8.2.7- Accréditations des éditions du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO)

De 2003 à 2011, la majorité des accréditations lors des éditions du FESPACO a été accordée aux festivaliers. En 2001, ces derniers obtiennent, 7 421 accréditations, soit 67,8% des accréditations déclarées contre 7,6% pour les Medias (journalistes /communicateurs/critiques/photographes).

Tableau 8.14 : Nombres d'accréditations des éditions du FESPACO

Editions	2001	2003	2005	2007	2009	2011
Producteurs	134	101	151	136	150	-
Distributeurs/acheteurs/exploitants	23	27	46	31	50	56
Réalisateurs	359	341	402	389	430	-
Comédiens	173	342	299	303	319	-
Techniciens du cinéma et de la télévision	145	-	268	493	-	-
Medias (journalistes/communicateurs /critiques/photographes)	586	103	715	837	1412	835
Jurys	124	151	151	203	117	122
Invités	-	-	-	-	700	838
Compétition	-	-	-	-	129	110
Pays représentés	81	69	82	75	90	66
Festivaliers accrédités	4 539	4 006	4 678	5 105	6 446	7 421
Organisation	450	463	591	754	725	1 498

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011.

8.2.8- Films en compétition officielle au FESPACO

De 2007 à 2009, la plupart des catégories d'œuvres en compétition officielle a connu une hausse. Il en est de même, du nombre total d'œuvre qui a connu une hausse de 66,3% en passant de 83 à 138. Toutefois, entre 2009 et 2011 on note une baisse de 28,3% du nombre d'œuvres en compétition. En 2009, les films documentaires étaient les plus nombreux. Au cours de la dernière édition, bien que leur nombre soit en baisse, les œuvres dans la catégorie TV-Vidéo fiction sont les plus nombreuses.

Tableau 8.15 : Nombres de films en compétition officielle

Editions	2007	2009	2011
Films 35 mm fiction long métrage	20	18	18
Films 35 mm fiction court métrage	16	20	13
Films documentaires	16	36	21
Films de la diaspora	7	22	10
Compétition TV-Vidéo fiction	17	28	24
Compétition TV-Vidéo série	7	14	13
Total œuvres	83	138	99

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, FESPACO

8.3. AUDIOVISUEL ET MEDIAS NUMERIQUES

8.3.1- Médias audio-visuels fonctionnels au Burkina Faso

Les six typologies de médias ont connu une augmentation régulière. Au niveau des radios commerciales, on note une baisse de leur nombre de 40 en 2008 à 33 en 2010 et 2011. En ce qui concerne les télévisions, trois médias sur les douze sont de type commercial.

Tableau 8.16 : Evolution des medias audio-visuels fonctionnels au Burkina Faso

Typologie	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2011
Radio							
Confessionnelle	13	18	20	20	35	35	35
Associative/communautaire	9	16	19	20	35	40	40
Commerciales	17	18	19	20	40	33	33
Internationale	4	4	4	4	4	3	3
Communale	0	0	0	0	1	7	5
Publique	11	11	11	11	11	15	15
Total	54	67	73	75	126	136	131
Télévision							
Confessionnelle	1	1	1	1	2	3	3
Associative	0	0	0	0	1	1	1
Commerciales	0	1	2	3	3	4	4
Internationale	0	0	0	0	1	1	1
Publique	1	1	1	1	1	1	1
MMDS	1	1	1	1	1	1	2
Total	3	4	5	6	9	11	12

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011.

8.3.2- Autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie Nationale

En 2005, les autorisations accordées par la direction de la cinématographie nationale concernaient essentiellement les cartes professionnelles temporaires et les autorisations de tournage. A partir de 2005, les autorisations de tournage ont connu une baisse régulière jusqu'en 2011, année au cours de laquelle une majorité de cartes professionnelles temporaires a été accordée.

Tableau 8.17 : Nombre d'autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie Nationale

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Autorisation de tournage	28	26	17	8	2	5	0
Autorisation de prise de vue	22	17	35	39	45	38	43
Autorisation d'exercice de la profession	3	1	3	2	2	2	3
Cartes professionnelles temporaires	52	59	42	93	51	44	60
Total	105	103	97	142	100	89	106

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011.

8.3.3-Recettes issues des autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie nationale

En 2005, les recettes issues des autorisations accordées provenaient majoritairement des autorisations de tournage. Ces recettes ont connu une baisse continue jusqu'en 2011. En cette année, 63,6% des recettes provenaient des autorisations de prise de vue.

Tableau 8.18 : Recettes issues des Autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie nationale (en millions de FCFA)

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Autorisation de tournage	2,13	1,05	1,27	0,21	0,02	0,25	0
Autorisation de prise de vue	0,98	0,5	0,8	1,15	1,15	1,31	1,31
Autorisation d'exercice de la profession	-	0,13	0,05	0,15	0,1	0,16	0,15
Cartes professionnelles temporaires	0,19	0,3	0,16	0,33	0,25	0,29	0,6
Total	3,3	1,98	2,28	1,84	1,52	2,01	2,06

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011.

8.3.4- Subventions accordées aux médias privés

Le nombre de bénéficiaires des subventions accordées aux médias a augmenté entre 2007 et 2011. Cependant, les montants annuels des subventions accordées aux médias sont restés constants entre 2008 et 2011. Il ressort également que la part accordée à la presse audiovisuelle connaît une hausse de 38,4% au cours de la même période tandis que celle de la Presse écrite en langue nationale est en baisse de 9,9%.

Tableau 8.19 : Nombre de bénéficiaires et montants annuels des subventions accordées aux médias privés (en millions de FCFA)

Médias	Années budgétaires				
	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de bénéficiaires	45	45	60	72	72
Presse écrite	52,19	74,97	55,15	52,43	54,03
Presse écrite en langue nationale	22,03	17,75	18,24	18,24	19,84
Presse audiovisuelle	125,78	157,28	154,61	157,33	174,13
Frais de formation des acteurs des medias	-	-	22,00	20,0	-
Charges de fonctionnement de la commission de répartition	-	-	-	2,0	2,0
Total	200,00	250,00	250,00	250,0	250,0

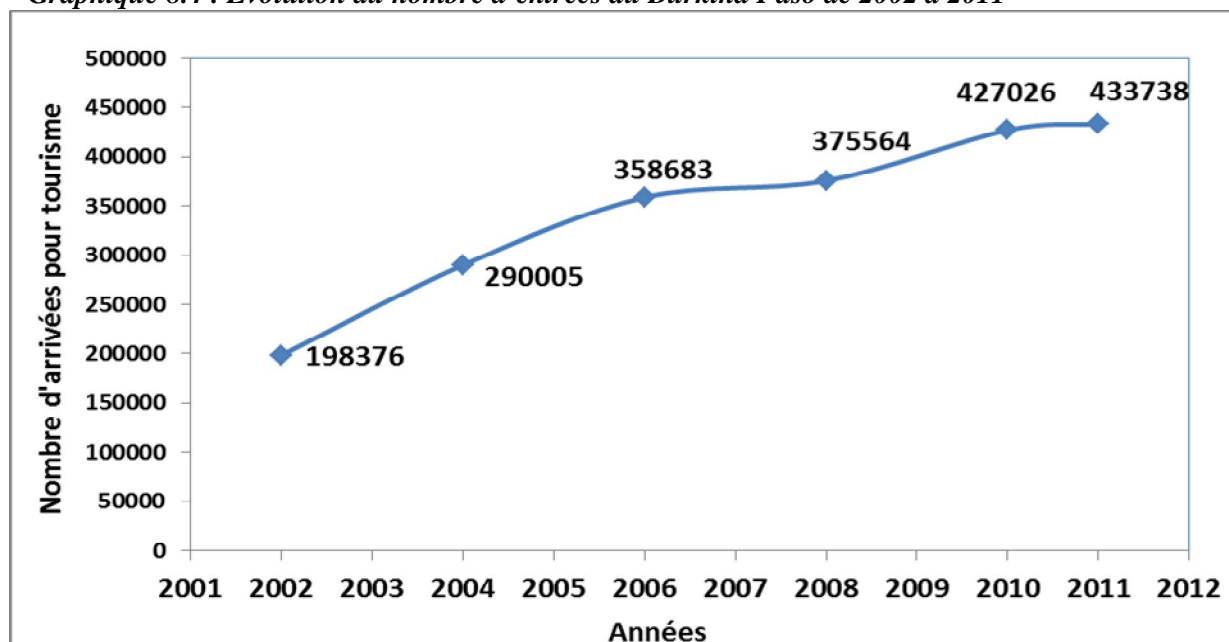
Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2009 ; Ministère de la communication/Direction du Développement des Médias (DDM).

8.4. TOURISME

8.4.1- Entrées au Burkina Faso

Le nombre d'entrées au Burkina Faso a connu une croissance régulière depuis 2002 en passant de 198 376 à 433 738 en 2011.

Graphique 8.4 : Evolution du nombre d'entrées au Burkina Faso de 2002 à 2011

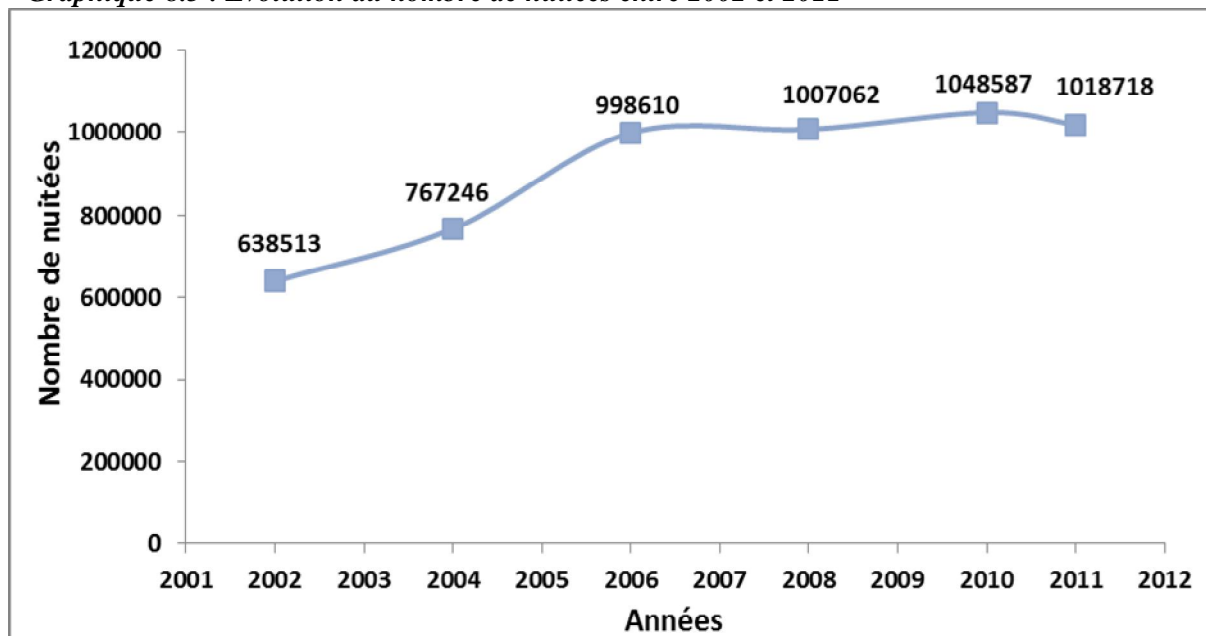


Source de données : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, Tableau de Bord des Statistiques du tourisme de 2008 et 2011

8.4.2- Nombre de nuitées

Le nombre de nuitées a été en hausse entre 2002 et 2006 avant de se stabiliser entre 2006 et 2011.

Graphique 8.5 : Evolution du nombre de nuitées entre 2002 et 2011



Source de données : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, Tableau de Bord des Statistiques du tourisme de 2008 et 2011

Tableau 8.20 : Evolution des nuitées au Burkina Faso

Nationalités	2002	2004	2006	2008	2010	2011
Africains	41,8	44,2	46,2	45,4	49,5	48,3
Européens	45,5	44,9	44,0	43,0	37,1	38,4
Américains	9,5	7,7	6,2	8,5	9,4	8,3
Asiatiques	3,3	3,3	3,7	3,1	4,0	5,1
Total étrangers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total étrangers	50 4110	61 5028	77 3653	79 3318	79 2273	693 323

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, Tableau de Bord des Statistiques du tourisme de 2008 et 2011

8.4.3-Arrivées selon le motif

De 2002 à 2011, plus de la moitié des arrivées au Burkina Faso s'inscrit dans le cadre des affaires et motifs professionnels. La proportion des arrivées dans ce cadre est passée de 55,9% en 2002 à 59,1% en 2011 en atteignant sa plus forte valeur (65,02%) en 2006. Le second motif d'entrée est relatif aux vacances et loisirs dont les fréquences varient de 24,5% à 18,5% entre 2002 et 2011.

Tableau 8.21 : Répartition (%) des arrivées au Burkina Faso selon le motif de voyage de 2002 à 2011

Motif	2002	2004	2006	2008	2010	2011
Vacances-loisirs	24,5	22,2	16,1	19,0	18,0	18,5
Affaires et motifs professionnels	55,9	57,0	65,0	58,8	61,5	59,1
Visite à des parents et amis	10,0	9,7	10,7	11,3	9,5	10,9
Traitement médical	0,7	1,2	0,9	1,5	1,2	1,5
Religion-pèlerinage	0,5	1,4	1,6	1,6	0,9	0,9
Safari-chasse	2,5	2,3	2,1	2,5	1,9	1,7
Autres	5,9	6,2	3,6	5,1	7,0	7,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source de données : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, Tableau de Bord des Statistiques du tourisme de 2008 et 2011

8.4.4-Arrivées selon la nationalité

La proportion des étrangers africains est passée de 38,7% en 2002 à 51% en 2011. Durant cette période, celle des Européens est en baisse passant de 51,3% à 37,2%.

Tableau 8.22 : Répartition (%) des étrangers arrivés au Burkina Faso par continent de 2002 à 2011

Nationalités	2002	2004	2006	2008	2010	2011
Africains	38,7	44,7	42,3	42,8	48,6	51,0
Européens	51,3	46,3	48,3	47,3	40,5	37,2
Américains	6,9	6,0	6,2	6,8	7,6	7,5
Asiatiques	3,1	3,0	3,3	3,1	3,3	4,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs des étrangers non-résidents	142 396	215 650	255 668	263 204	264 157	230 180

Source des données : Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, Tableau de Bord des Statistiques du tourisme de 2008 et 2011

8.4.5-Indicateurs du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO)

On note une fluctuation du nombre de pays participant aux différentes éditions du SITHO depuis 2004. Le plus faible nombre de pays participants a été enregistré en 2005. Pourtant c'est cette année qui s'illustre avec le plus grand nombre d'entrées.

Tableau 8.23 : Evolution des indicateurs du SITHO

Editions	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Pays participants	5	4	6	9	6	6	9	7
Tours opérateurs	0	7	4	7	18	4	8	3
Presse spécialisée	0	4	4	8	-	8	6	5
Nombre de stand	40	94	143	145	167	175	150	155
Nombre d'entrées	10 000	70 000	12 350	20 647	-	-	-	14 000
Budget (en millions de FCFA)	28	62	36,5	58,2	89,03	-	104,9	100,6
Etat (en millions de FCFA)	-	-	30	43,7	74,27	-	86,7	86,6
PTF (en millions de FCFA)	-	-	6,5	14,5	14,76	-	18,2	14
Recettes (en millions de FCFA)	0,7	-	5,33	5,01	6,86	-	104	11,8
Dépenses (en millions de FCFA)	-	-	42,71	65,44	97,78	-	105	110,5

Source : Ministère de la Culture et du Tourisme/Annuaire statistique 2009 et 2011.

8.4.6-Occupation et fréquentation des hôtels

Des données du tableau 8.24, il ressort que le taux d'occupation des hôtels varie entre 39,1% et 69%. Le plus faible taux d'occupation est observé en 2011. En ce qui concerne le taux de fréquentation des hôtels, il connaît sa plus forte valeur en 2006 soit 40,6% et la plus faible en 2011 soit 21,7%.

Tableau 8.24 : Indicateurs du tourisme hôtelier

Indicateur	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Taux d'occupation (%)	59,9	59,1	64	69	64,8	58,8	42,7	45	46,4	39,1
Taux de fréquentation (%)	28,7	30,9	40,6	39,6	40,2	34,8	27,7	28	28,8	21,7
Durée moyenne Du séjour (jours)	3,2	3,1	2,5	2,9	2,8	3	2,7	2,5	2,5	2,4

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme/ Annuaire statistique 2011, Tableau de Bord des Statistiques du tourisme de 2008 et 2011

Les données sur le secteur du tourisme et de la culture au Burkina Faso mettent en lumière plusieurs évolutions de ce secteur depuis les années 2002. La quantité d'objets d'art exportée varie d'une année à l'autre et l'Europe constitue leur principale destination. Les exportations d'objets d'art en direction des autres pays d'Afrique sont restées assez faibles tandis que celles en direction de l'Asie étaient en constante augmentation. Les adhésions, les usagers et les œuvres déclarées au BBDA, connaissent une augmentation. Il en est de même pour les droits payés aux membres du BBDA et aux sociétés étrangères ainsi que des droits recouverts par le BBDA. Dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie, les arrivées au Burkina Faso sont en constantes augmentation et leur majorité concerne les affaires et les motifs personnels. Il en est de même pour les étrangers qui arrivent au Burkina pour les motifs divers.

En somme, on peut retenir qu'au cours de la décennie précédente, le secteur de la Culture et du tourisme a été caractérisé par un grand dynamisme. Cependant quelques efforts peuvent être faits en ce qui concerne la promotion des exportations dans les autres pays africains.

CHAPITRE 9 : SPORTS ET LOISIRS



Dalomi BAHAN & Lonkila Moussa ZAN

Les sports et les loisirs sont des activités contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations. Conscient de cette situation, le Burkina Faso a pris plusieurs mesures rentrant dans le cadre de la promotion des sports et de loisirs. On peut citer, entre autres, l'adoption des Politiques Nationales de Sport et de Loisirs et l'élaboration de leurs Plans d'Action respectifs de mise en œuvre ainsi que du plaidoyer du sport.

Ce chapitre a pour but de présenter les statistiques relatives au secteur des sports et des loisirs. De façon spécifique, ce chapitre aborde successivement les infrastructures sportives, le personnel de promotion, les structures de gestion des sports et des loisirs ainsi que les dépenses budgétaires de l'Etat consacrées à ce secteur. Les données présentées et les analyses concernent les niveaux national et régional.

DEFINITION DES CONCEPTS

Stade national (SN) : c'est un stade qui peut abriter des compétitions nationales et internationales.

Stade régional (SR) : c'est un stade qui peut abriter des compétitions nationales, régionales ou provinciales.

Stade provincial (SP) : c'est un stade qui peut abriter des compétitions régionales ou provinciales.

Terrains départementaux (TD) : c'est un terrain aménagé clôturé ou non permettant la pratique d'une discipline sportive donnée.

Plateaux omnisports (PO) : c'est un terrain aménagé, revêtu de bitume, de tartan ou de toute autre matière où peuvent se pratiquer ou moins deux disciplines de sport de mains.

Plateau simple (PS) : c'est un terrain aménagé (bitumé) où se pratique une seule discipline de sport de mains.

Arène (Ar) : c'est une infrastructure de la lutte qui est un sport individuel de combat.

Club officiel : club qui possède un récépissé délivré par le Ministère chargé de l'administration territoriale en guise de reconnaissance officielle.

Club affilié : club officiel qui a demandé et obtenu son affiliation à la fédération de tutelle.

Club non affilié : club officiel qui n'a ni demandé ni obtenu son affiliation à la fédération de tutelle.

District : union des clubs (au moins deux) d'une même discipline sportive dans la province.

Ligue : union des districts d'une discipline sportive des provinces d'une région.

Licence sportive : acte unilatéral de la fédération sportive qui permet la pratique sportive et la participation aux compétitions.

Un licencié : sportif détenant une licence sportive.

9.1-INFRASTRUCTURES SPORTIVES

9.1.1- Evolution du nombre d'infrastructures sportives

Entre 2007 et 2011, le nombre de stades régionaux, provinciaux, plateaux omnisports a connu une augmentation. Pendant ce temps, le nombre de stades nationaux et d'arènes de lutte traditionnelle sont restés constants. En 2009, le Burkina Faso possédait 399 terrains départementaux, 24 plateaux simples, 6 stades régionaux et un seul ring.

Tableau 9.1 : Evolution du nombre des différentes infrastructures sportives publiques de 2007 à 2011

Infrastructures sportives publiques	Années				
	2007	2008	2009	2010	2011
Stades nationaux	3	3	3	3	3
Stades régionaux	1	1	6	2	2
Stades provinciaux	9	9	4	10	10
Terrains départementaux	-	-	399	-	-
Plateaux omnisports	14	16	43	16	17
Plateaux simples	-	-	24	-	-
Arènes	6	6	11	6	6
Rings	-	-	1	-	-

Source : DEP/MSL

9.1.2-Répartition régionale des infrastructures sportives

De façon générale, les terrains départementaux (399) sont les plus nombreux parmi les infrastructures de sports suivies des Plateaux omnisport (43). Toutefois, il ressort que les infrastructures sportives sont inégalement réparties selon les régions. Les régions du Centre et des Hauts Bassins sont les seules à posséder des stades nationaux. Le Burkina Faso reste faiblement doté en stades nationaux et régionaux. En effet, seulement, cinq régions sur treize sont dotées de stades régionaux. Pour ce qui est des stades provinciaux, on note que sur l'ensemble du territoire, on en dénombrait quatre alors que le pays compte quarante-cinq provinces.

Tableau 9.2 : Répartition des infrastructures sportives par région en 2009

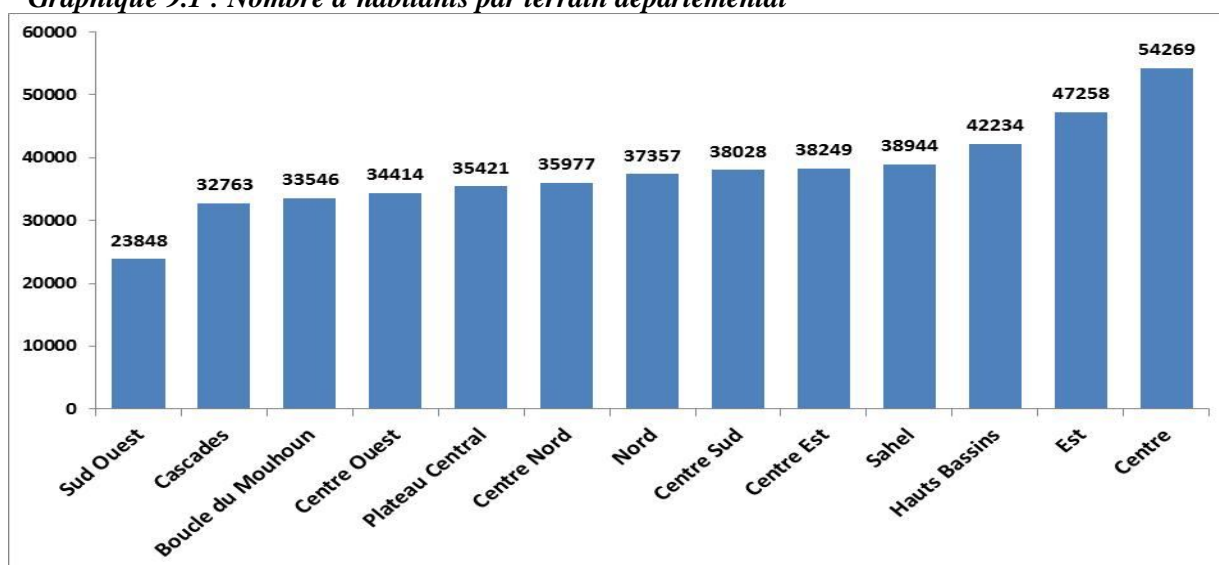
Région	infrastructures sportives						
	Stades nationaux	Stades Régionaux	Stades provinciaux	Terrains départementaux	Plateaux Omnisports	Plateaux simples	Arène de lutte
Boucle du Mouhoun	0	0	2	46	4	4	5
Cascades	0	0	0	18	1	0	0
Centre	2	1	0	36	9	6	0
Centre Est	0	0	0	32	3	0	1
Centre Nord	0	0	0	36	1	1	0
Centre Ouest	0	1	1	37	6	2	2
Centre Sud	0	0	1	18	1	1	0
Est	0	1	0	28	3	5	1
Hauts Bassins	1	1	0	38	6	1	0
Nord	0	2	0	34	7	1	1
Plateau Central	0	0	0	21	1	1	0
Sahel	0	0	0	27	1	0	0
Sud Ouest	0	0	0	28	1	2	1
Burkina Faso	3	6	4	399	43	24	11

Source : Annuaire statistique des sports et des loisirs 2009.

9.1.3-Nombre d'habitants par terrain départemental

Les données montrent qu'il existe une disparité entre les régions en matière d'accès aux terrains départementaux. La région du Sud-Ouest est celle où les populations ont un meilleur accès aux terrains départementaux. Dans cette région, on note 23 848 habitants par terrain départemental. Les régions du Centre et de l'Est sont celles où les populations ont moins accès aux terrains départementaux comme l'indique le graphique 9.1.

Graphique 9.1 : Nombre d'habitants par terrain départemental



Sources de données : Annuaire statistique des sports et des loisirs 2009, Projection 2007-2020 de l'INSD

9.1.4- Fréquentation des infrastructures sportives

En 2009, 179 matchs de division 1 ont été joués sur l'ensemble des terrains et stades du Burkina Faso. Le stade municipal de Ouagadougou est celui qui est le plus sollicité avec 44 matchs joués soit 24,6%. Les terrains de l'USFA et l'ASFA abritent de faibles nombre de matchs de championnat de D1.

En ce qui concerne les spectateurs, c'est le stade du 4 Août qui est le plus fréquenté avec 24 525 spectateurs sur les 91 394, soit 26,8%. Il est suivi par le stade municipal de Ouagadougou qui est fréquenté par 26,1% des spectateurs de matchs de championnat de D1.

Tableau 9.3 : Fréquentation des infrastructures sportives en 2009

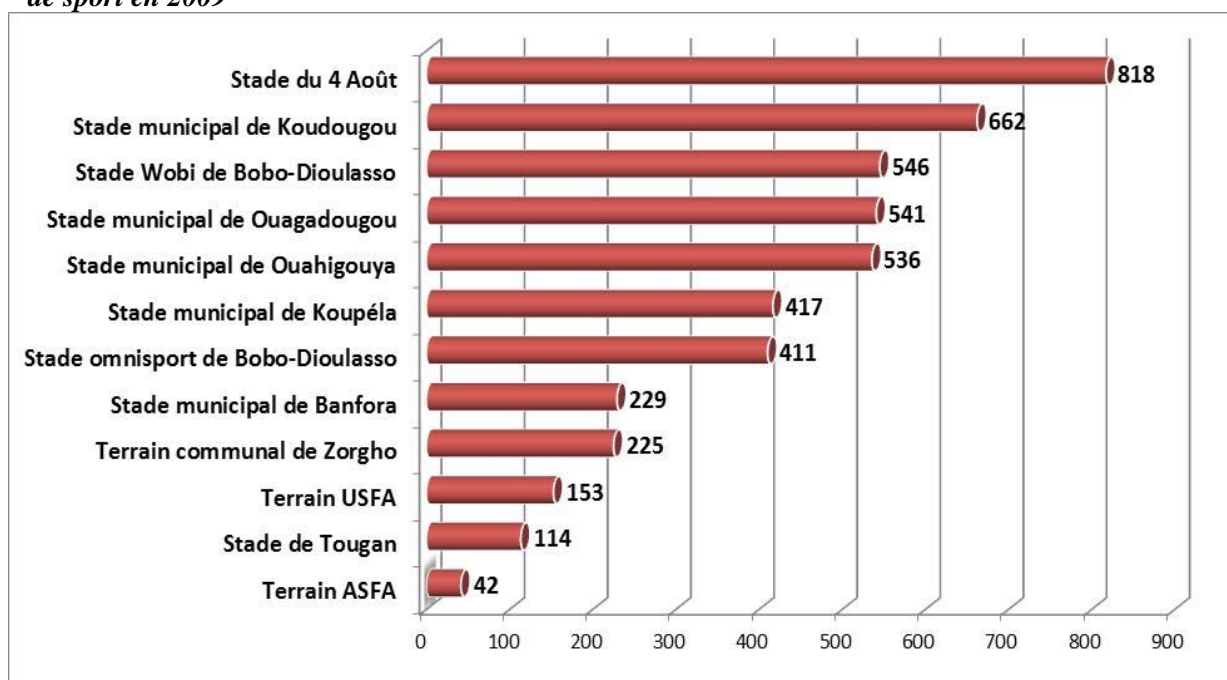
Infrastructures sportives	Nombre de matchs (de Championnat D1) abrités	Nombre de spectateurs
Stade du 4 Août	30	24 525
Stade municipal de Koudougou	11	7 287
Stade Wobi de Bobo-Dioulasso	30	16 365
Stade municipal de Ouagadougou	44	23 814
Stade municipal de Ouahigouya	13	6 967
Stade municipal de Koupéla	6	2 501
Stade omnisport de Bobo-Dioulasso	9	3 695
Stade municipal de Banfora	13	2 982
Terrain communal de Zorgho	7	1 577
Terrain USFA	2	306
Stade de Tougan	11	1 250
Terrain ASFA	3	125
Ensemble	179	91 394

Source : Annuaire statistique des sports et des loisirs 2009

9.1.5-Nombre moyen de spectateurs par match dans les terrains et stades de sport

Le graphique suivant montre un faible remplissage des terrains et stades de football au Burkina Faso. En effet, le stade du 4 Août est celui qui enregistre le plus grand nombre moyen de spectateurs par match, soit 818. Il est suivi du Stade Municipal de Koudougou avec 662 spectateurs par match. Le stade Wobi de Bobo-Dioulasso, le Stade municipal de Ouagadougou et le stade municipal de Ouahigouya se retrouvent avec des nombres moyens de spectateurs qui varient entre 530 et 550.

Graphique 9.2: Nombre moyen de spectateurs par match de division 1 dans les terrains et stades de sport en 2009



9.2-PERSONNEL DE PROMOTION DES SPORTS ET DES LOISIRS

9.2.1-Evolution du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs

Le personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs a fortement augmenté entre 2007 et 2009. En 2007, le personnel se chiffrait à 137 contre 268 en 2011. Le nombre de maîtres d'éducation physique et sportive est passé de 94 à 130, correspondant à une augmentation de 38,3%. Quant au nombre de professeurs adjoint d'éducation physique et sportive, il est passé de 19 en 2007 à 55 en 2011 et celui professeurs d'éducation physique et sportive est passé de 24 en 2007 à 83 en 2011. En cinq (05) ans, le nombre de professeurs adjoint d'éducation physique et sportive a été multiplié pratiquement par 3 et celui du nombre de professeurs d'éducation physique et sportive par plus de 3.

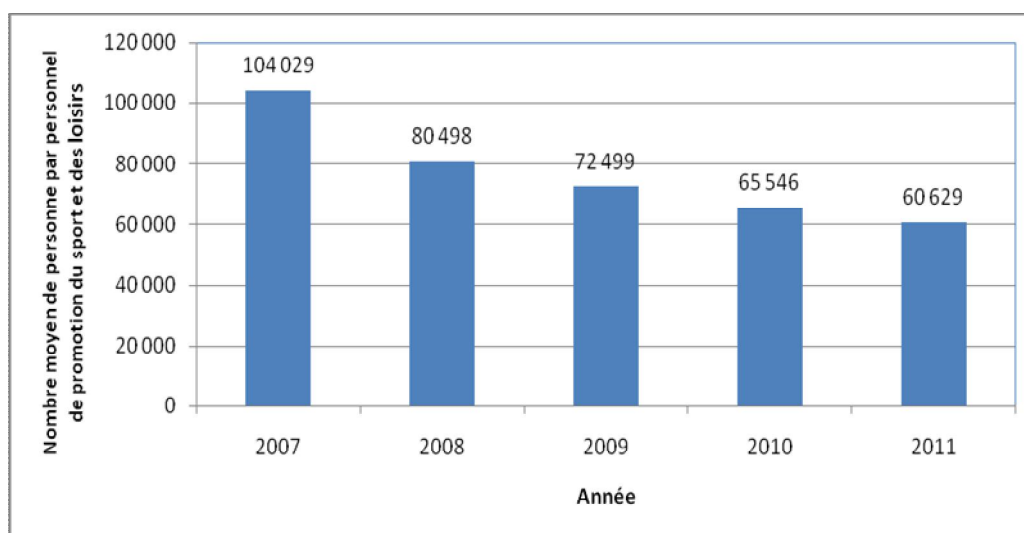
Le nombre d'habitant par personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs a connu une régression continue de 2007 à 2011. En effet, estimé à 104 029 habitants par personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs en 2007, ce nombre est passé à 60 629 en 2011 (graphique 9.3).

Tableau 9.4 : Evolution du nombre du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs de 2007 à 2011

	2007	2008	2009	2010	2011
Maître d'Education Physique et Sportive	94	104	114	126	130
Professeurs Adjoint d'Education Physique et Sportive	19	55	55	55	55
Professeur d'Education Physique /Education Physique et Sportive	24	24	41	59	83
Ensemble	137	183	210	240	268

Source : DEP/MSL

Graphique 9.3 : Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs selon la profession de 2007 à 2011



Source : DEP/MSL

9.2.2-Personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs par région

La répartition du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs montre qu'en 2011, la région du centre est celle qui détenait le plus grand nombre. Elle détenait à elle seule plus du tiers (34,7%) du personnel. Elle est suivie par celle des Hauts Bassins avec à peine 10% du personnel. En ce qui concerne les maîtres d'éducation physique et sportive, le Centre (28,5%) et les Hauts Bassins (10%) détiennent les effectifs les plus élevés. Il en est de même pour les professeurs d'éducation physique et sportive (47% pour la région Centre et 12% pour les Hauts Bassins). Pour les professeurs adjoints d'éducation physique et sportive, la région du Centre avec 31% détient le niveau le plus élevé suivie de celle du Sud Ouest (11%).

Tableau 9.5 : Répartition (%) du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs par région selon la profession en 2011

Région	Maîtres d'Education Physique et Sportive	Professeurs Adjoint d'Education Physique et Sportive	Professeurs d'Education physique /Education Physique et Sportive	Ensemble
Boucle du Mouhoun	6,9	9,1	3,6	6,3
Cascades	7,7	7,3	2,4	6,0
Centre	28,5	30,9	47,0	34,7
Centre Est	3,8	3,6	2,4	3,4
Centre Nord	5,4	3,6	2,4	4,1
Centre Ouest	6,9	3,6	6,0	6,0
Centre Sud	5,4	9,1	4,8	6,0
Est	3,1	5,5	3,6	3,7
Hauts Bassins	10,0	5,5	12,0	9,7
Nord	6,9	5,5	1,2	4,9
Plateau Central	9,2	1,8	4,8	6,3
Sahel	3,8	3,6	4,8	4,1
Sud-Ouest	2,3	10,9	4,8	4,9
Burkina Faso	100	100	100	100

Source : DRH/MSL

9.3-DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE L'ETAT POUR LE SECTEUR DES SPORTS ET LES LOISIRS

9.3.1-Evolution des dépenses et des investissements

De 2007 à 2011, les dépenses budgétaires de l'Etat sont passés de 518,4 milliards à 749,9 milliards, soit une augmentation de près de 45%. Les dépenses consacrées au secteur des sports et des loisirs ont cependant évolué en dent de scie. Les dépenses consacrées à ce secteur étaient de 3,9 milliards en 2009 et de 2,1 milliards en 2011. Les mêmes tendances sont observées pour ce qui est des investissements du ministère des sports et des loisirs. Sur la période, c'est en 2009 qu'on a enregistré les investissements les plus importants (1,7 milliards) dans ce secteur.

Tableau 9.6 : Evolution des dépenses budgétaires de l'Etat et du secteur des sports et des loisirs (en Milliard de FCFA) de 2007 à 2011

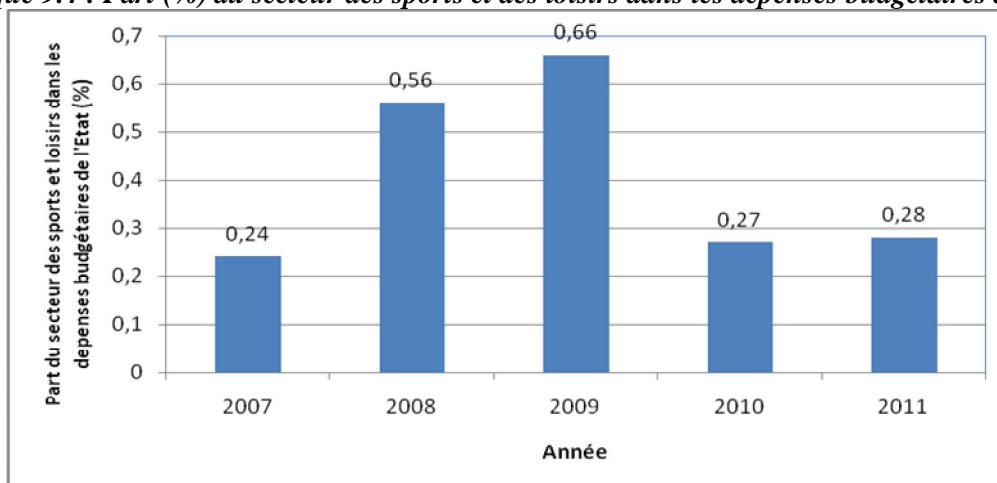
Année	2007	2008	2009	2010	2011
Dépenses budgétaires de l'Etat	518,4	538,0	592,4	735,9	749,9
Dépenses consacrée au secteur des sports et des loisirs	1,3	3,0	3,9	2,0	2,1
Investissements du MSL	0,1	0,3	1,7	0,5	0,3

Source : DEP/MSL

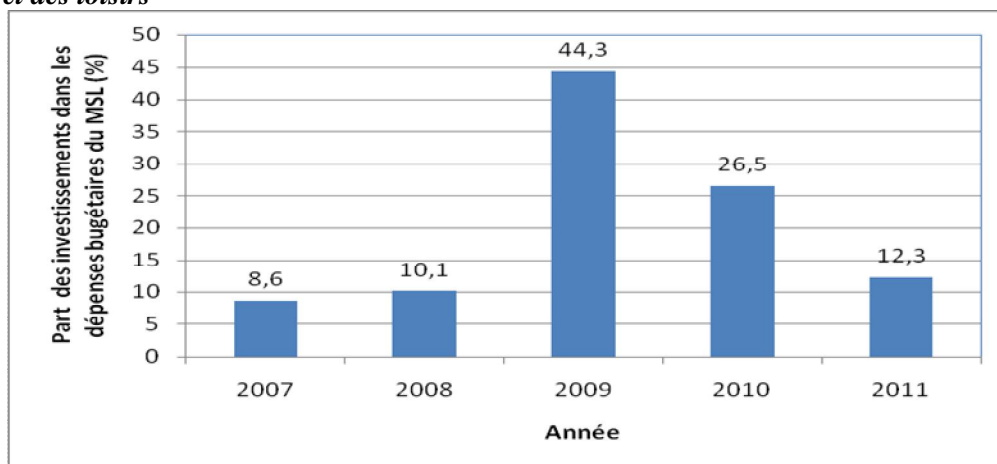
9.4.2-Part des dépenses budgétaires et des investissements

La part du secteur des sports et des loisirs ainsi que celle des investissements dans les dépenses budgétaires de l'Etat a également connu des fluctuations entre 2007 et 2011 (graphique 9.4 et graphique 9.5). Alors qu'on a enregistré la plus grosse part (0,7%) du secteur du sport et des loisirs dans les dépenses budgétaires de l'Etat en 2009, c'est aussi au cours de la même année que les investissements du ministère des sports et des loisirs ont été les plus importants (44,3%).

Graphique 9.4 : Part (%) du secteur des sports et des loisirs dans les dépenses budgétaires de l'Etat



Graphique 9.5 : Part (%) des investissements dans les dépenses budgétaires du Ministère des sports et des loisirs



9.4-STRUCTURES DE GESTION DES SPORTS ET DES LOISIRS ET LES SPORTIFS LICENCIÉS

9.4.1- Structures de gestion des sports et des loisirs

En 2009, la région du Centre était celle qui détenait le plus grand nombre de structures de gestion des sports et des loisirs des ligues (40,4%), des clubs affiliés (48,3%), des clubs de football (31,6%), des clubs de cyclisme (32,4%) ainsi que des clubs de lutte traditionnelle (44,4%). Par contre, en ce qui concerne les districts, on note que le plus grand nombre est détenu par les Hauts Bassins (22,2%) et les clubs non affiliés par la région du Plateau Central (20,7%).

Tableau 9.7 : Répartition (%) des structures de gestion des sports et des loisirs selon région en 2009

Région	Ligues	Districts	Clubs affiliés	Clubs Non affiliés	Club de football	Clubs de cyclisme	Club de lutte traditionnelle
Boucle du	5,8	3,2	3,7	3,4	7,4	5,4	22,2
Cascades	1,9	6,3	3,3	8,6	2,1	2,7	0,0
Centre	40,4	1,6	48,3	6,9	31,6	32,4	44,4
Centre Est	7,7	4,8	4,9	5,2	5,3	8,1	0,0
Centre Nord	9,6	17,5	3,9	1,7	1,1	18,9	0,0
Centre Ouest	3,8	4,8	4,3	10,3	6,3	2,7	0,0
Centre Sud	3,8	6,3	3,9	3,4	7,4	2,7	0,0
Est	3,8	6,3	2,1	3,4	7,4	0,0	0,0
Hauts Bassins	5,8	22,2	17,9	17,2	14,7	10,8	33,3
Nord	9,6	17,5	3,5	3,4	5,3	2,7	0,0
Plateau	3,8	9,5	2,5	20,7	5,3	8,1	0,0
Sahel	3,8	0,0	1,4	6,9	3,2	2,7	0,0
Sud-Ouest	0,0	0,0	0,4	8,6	3,2	2,7	0,0
Burkina Faso	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	52	63	487	58	95	37	9

Source : DEP/MSL

9.4.2-Répartition régionale des médaillés

Au total 540 médailles ont été décernées au Burkina Faso en 2009. Parmi les médaillés, 37,78% ont obtenu des médailles d'or. Toutefois, il ressort des disparités selon les régions. La région du Centre est celle qui remporte la plus grande proportion de médailles, soit 34,3%, suivie de celle des Hauts Bassins qui vient avec 22,0% des médailles. La région du Sud-Ouest et du Centre Sud sont celles qui ont remporté une faible proportion de médailles avec 0,2% chacune.

Tableau 9.8 : Nombre de médailles en bronze, en argent et en or selon la région en 2009

Région	Médailles en bronze	Médailles en argent	Médailles en or	Total
Boucle du Mouhoun	1	1	0	2
Cascades	2	12	0	14
Centre	69	64	52	185
Centre Est	1	5	1	7
Centre Nord	2	6	0	8
Centre Ouest	27	25	34	86
Centre Sud	1	0	0	1
Est	3	7	23	33
Hauts Bassins	26	42	51	119
Nord	14	10	31	55
Plateau Central	2	1	1	4
Sahel	4	10	11	25
Sud-Ouest	1	0	0	1
Burkina Faso	153	183	204	540

Source : Directions Régionales des Sports et des Loisirs

9.4.3-Nombre de sportifs licenciés

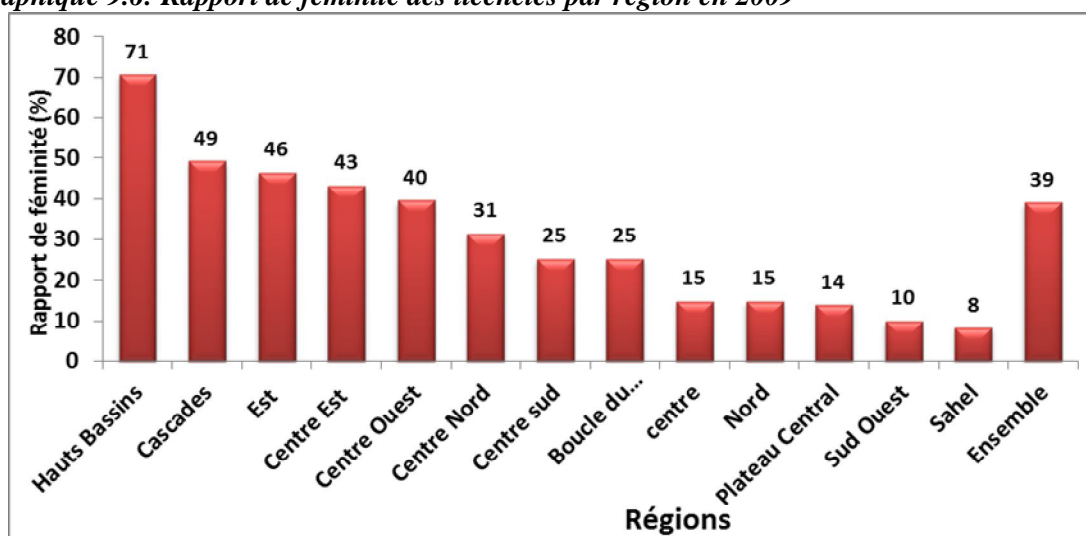
Globalement, en 2009, 10 372 personnes dont 2930 femmes étaient titulaires d'une licence en sport. La région qui détenait le plus grand nombre de sportifs licenciés est celle des Hauts Bassins (3 753), suivie du Centre (2 615) et du Plateau Central (1 072). A l'opposé, la région qui détenait le plus faible nombre de sportifs licenciés est celle du Sud-Ouest (11). Toutefois, quelle que soit la région, on dénombrait plus d'hommes titulaires d'une licence en sport que de femmes. En effet, le nombre de femmes pour 100 hommes varie d'un minimum de 8 dans le Sahel à un maximum de 71 dans les Hauts Bassins (graphique 9.6) traduisant ainsi l'importance numérique des femmes dans le domaine du sport dans les Hauts Bassins et leur faiblesse en termes de nombre dans le Sahel.

Tableau 9.9 : Evolution du nombre de sportifs licenciés selon le sexe en 2009

Région	Masculin	Féminin	Total
Boucle du Mouhoun	158	40	198
Cascades	453	196	649
Centre	2 277	338	2 615
Centre Est	649	90	739
Centre Nord	140	44	184
Centre Ouest	642	254	896
Centre sud	27	4	31
Est	71	33	104
Hauts Bassins	2 198	1 555	3 753
Plateau Central	718	354	1 072
Nord	75	19	94
Sahel	24	2	26
Sud-Ouest	10	1	11
Ensemble	7 442	2930	10 372

Source : DEP/MSL

Graphique 9.6: Rapport de féminité des licenciés par région en 2009



Il ressort de ce chapitre que les statistiques du secteur des sports et des loisirs se sont améliorés au cours des dix dernières années au Burkina Faso. Plusieurs infrastructures de sport ont été construites dans la plupart des régions mais plusieurs régions et provinces ne possèdent pas d'infrastructures sportives telles que les stades régionaux et provinciaux.

L'augmentation de l'effectif du personnel d'encadrement a conduit à une baisse du nombre d'habitants par unité de personnel chargé des sports et des loisirs entre 2002 et 2011. Toutefois les infrastructures de sport restent faiblement fréquentées par les populations. Les structures de gestion de sports sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire. La part du Budget de l'Etat consacré au secteur reste encore faible.

En somme, bien que le secteur des sports et des loisirs aient enregistré des progrès, plusieurs efforts restent à faire notamment dans la dotation des régions et provinces d'infrastructures sportives.

CHAPITRE 10 : JUSTICE ET SECURITE



Idrissa SIDIBE

Ce chapitre se subdivise en deux grandes parties : la justice et la sécurité.

La justice a pour fonction de trancher les litiges en appliquant les règles de droit, de garantir les libertés publiques et individuelles et de jouer un rôle de contre-pouvoir dans l'Etat de droit. Le Ministère en charge de la justice, y compris l'ensemble des juridictions assurent la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en matière de justice.

Quant à la sécurité intérieure, la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement dans ce domaine sont assurés par le Ministère en charge de la sécurité.

Le présent chapitre a pour objectif d'analyser les statistiques sur les secteurs de la sécurité et de la justice.

DEFINITION DES CONCEPTS

Incarcération : Mise en détention ou emprisonnement.

Evasion : Fait pour quiconque étant, en vertu d'un mandat ou d'une décision de justice ou sur flagrant délit, arrêté ou détenu pour crime ou délit, s'échappe ou tente de s'échapper, soit des lieux affectés à la détention par l'autorité compétente, soit du lieu du travail, soit au cours d'un transfèrement.

Mineur : Enfant ou adolescent qui n'a pas atteint l'âge de la majorité légale fixée à 18 ans révolus.

Détenu : Personne maintenue en détention en vertu d'un mandat ou de toute autre décision de justice.

Ordre de mise à la disposition : Ordre donné par le procureur au régisseur de mettre à sa disposition un détenu.

Taux d'occupation : Rapport entre le nombre de personnes détenues et le nombre de places théoriques (capacité d'accueil) exprimé en pourcentage.

Inculpé : Personne sur laquelle le juge d'instruction a décidé de porter ses investigations et contre laquelle il existe des indices graves ou concordants qui rendent vraisemblable qu'elle ait pu participer, comme auteur ou comme complice, à la réalisation d'un crime ou d'un délit.

Durée de détention préventive : Temps pendant lequel une personne est détenue sous mandat de dépôt par le juge d'instruction pour les besoins de l'instruction.

Crimes et délits contre les biens : Vols ; Extorsions ; Recels ; escroqueries ; Abus de confiance ; Destructions, dégradations, dommages ; Stellionat ; Infractions en matière de chèques ; etc.

Crimes et délits contre les particuliers : Homicides volontaires ; Empoisonnements ; Violences ; Coups et blessures volontaires ; Violences et voies de fait ; Homicides et blessures involontaires ; Viols ; Coups mortels ; Assassinats ; Associations de malfaiteurs ; Vols aggravés ; Diffamation ; Injures ; Non-assistance à personne en danger ; etc.

Crimes et délits contre la chose publique : Détournement de deniers publics ; Corruption ; Evasion ; Faux et usage de faux ; etc.

Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs : Mutilations génitales féminines ; Infractions en matière de mariage ; Proxénétisme ; Trafic d'enfant ; Enlèvement d'enfant ; Attentat aux mœurs ; Prostitution ; Stupéfiants ; etc.

Condamné : Personne jugée et reconnue coupable de faits de crime ou de délit et à l'égard de qui une peine d'emprisonnement ferme a été prononcée.

10.1-LA JUSTICE DU BURKINA FASO EN CHIFFRES

Il est question dans cette partie de présenter le système judiciaire national, d'examiner la partition du budget alloué à la justice, d'analyser les statistiques du personnel du système judiciaire, de décrire et d'analyser la situation carcérale au Burkina Faso.

10.1.1-Présentation du système judiciaire

Le système judiciaire Burkinabè regroupe en sus du Ministère de la Justice, Garde des Sceaux et ses différents services, les juridictions et les établissements pénitentiaires.

Les juridictions sont de deux ordres : les juridictions de l'ordre judiciaire et les juridictions de l'ordre administratif.

Les juridictions de l'ordre judiciaire sont également classées en trois catégories : la juridiction suprême, les juridictions du second degré et les juridictions du premier degré.

✓ La juridiction suprême : la Cour de cassation

La cour de cassation comprend une chambre civile, une chambre commerciale, une chambre sociale, une chambre criminelle, un parquet général et un greffe. Elle ne juge pas sur le fond des affaires portées devant elle. Elle se contente de vérifier si le droit a été dit en la matière.

✓ Les juridictions de second degré de l'ordre judiciaire

Les juridictions de second degré sont constituées exclusivement des cours d'appel. Ce sont des juridictions d'appel des décisions rendues en matière civile, commerciale et correctionnelle et de simple police par les tribunaux et les juridictions de premier degré.

En 2011, le Burkina Faso compte deux cours d'appel : la Cour d'appel de Ouagadougou et la Cour d'appel de Bobo-Dioulasso. Après de chacune de ces Cours est créé un Tribunal pour enfants.

✓ Les juridictions du premier degré de l'ordre judiciaire

Pour ces types de juridictions on distingue les juridictions de droit commun et les juridictions d'exception.

Les juridictions de droit commun correspondent aux 24 tribunaux de grande instance. Les juridictions d'exception sont : les tribunaux d'instance, les tribunaux départementaux, les tribunaux d'arrondissement, les tribunaux du travail et les juges des enfants, le tribunal militaire et les tribunaux de commerce.

Les tribunaux d'instance au nombre de deux sont à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso. Les tribunaux départementaux (TD) sont au nombre de 349 en 2011. En plus des TD, il est créé auprès des huit arrondissements du Burkina Faso un tribunal d'arrondissement.

Les tribunaux de travail correspondent à celle de Koudougou, Ouagadougou et de Bobo Dioulasso et un tribunal pour enfants est implanté dans les villes de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

✓ Les juridictions de l'ordre administratif

Il s'agit du Conseil d'Etat, des Tribunaux administratifs et de la Cour des comptes. Les tribunaux administratifs sont au nombre de 24 au Burkina Faso en 2011. Ce nombre était de 19 en 2007.

✓ Les établissements pénitentiaires

Les établissements pénitentiaires du Burkina Faso se composent des différentes maisons d'arrêt et de correction et du Centre pénitentiaire agricole de Baporo. Le nombre de maisons d'arrêt et de correction était de 19 en 2007. En 2011, le pays compte 24 maisons d'arrêt et de correction avec l'ouverture des maisons d'arrêt et de correction de Léo, Nouna, Orodara, Djibo et Diébougou.

10.1.2-les moyens de la justice

Le budget : moins de 1% du budget de l'Etat est consacré au Ministère de la Justice

En 2011, le budget du ministère de la justice s'élève à 8, 2035 milliards de FCFA. Ce budget est en augmentation de 18,2% par rapport à 2007 mais en baisse de 8% par rapport à 2010. La moitié du budget du Ministère de la Justice est consacrée aux dépenses de personnel.

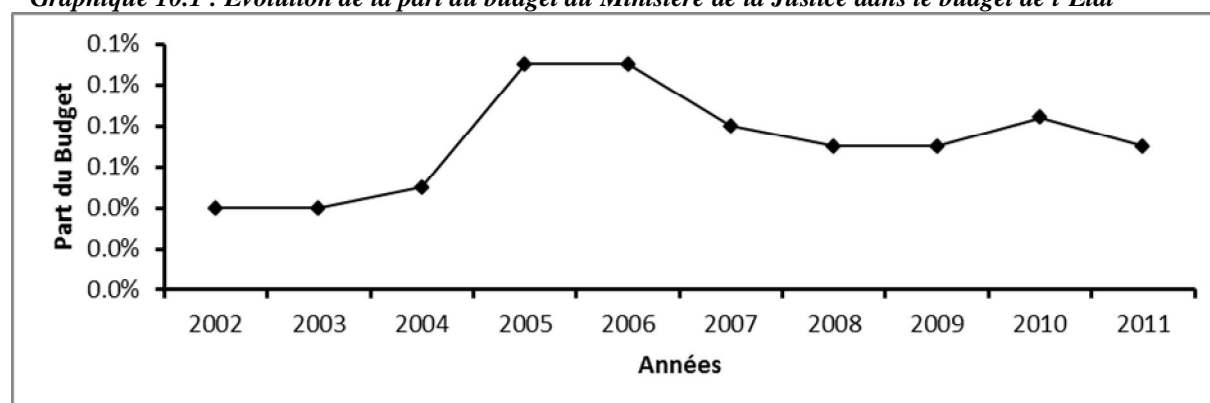
Tableau 10.1. : Evolution du budget de la justice (en million de FCFA)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Personnel	791,1	1 141,5	1 341,2	1 805,3	1 949,0	2 477,7	2 167,6	2 720,7	4 436,7	4 235,8
Matériel	317,9	384,9	430,1	412,9	338,9	683,0	940,5	1 026,7	980,5	1 304,6
Transferts courants	253,6	301,1	347,9	461,9	462,7	475,9	430,3	509,7	349,1	546,3
Equipement- investissement - transferts en capital	1 067,2	474,7	3 311,0	5 262,9	7 066,5	3 305,5	3 464,1	2 910,2	3 164,2	2 116,8
Total	2 429,8	2 302,2	5 430,2	7 943,0	9 817,1	6 942,1	7 002,5	7 167,3	8 930,5	8 203,5

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Sur la période 2002-2011, l'Etat a consacré moins de 1% du budget au Ministère de la Justice sauf pour les années 2005 et 2006 où la part du budget de ce ministère dans le budget de l'Etat a atteint 1%.

Graphique 10.1 : Evolution de la part du budget du Ministère de la Justice dans le budget de l'Etat



Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Le personnel : deux magistrats pour 100 000 habitants et cinq détenus pour un garde de sécurité pénitentiaire

Le personnel de justice est constitué de magistrats, des auxiliaires de justice (greffiers en chefs, greffiers, secrétaires de greffes et de parquets) et des gardes de sécurité pénitentiaire.

Au 31 décembre 2011, le Burkina Faso compte 428 magistrats dont 95 femmes. Cet effectif est en progression constante depuis 2007. En effet, entre 2007 et 2011 ce nombre a cru de 25,5%. Le taux de croissance annuel moyen de l'effectif des magistrats sur la période 2007-2011 est de 5,9%.

En 2011, il y a 2 magistrats (Non compris les magistrats détachés, en disponibilité ou mis à disposition) pour 100 000 habitants. Ce nombre n'a pas évolué depuis 2007.

Quant aux auxiliaires de justice, ils sont au nombre de 366. Leur nombre a cru de 31,2% entre 2007 et 2011. Cette croissance est plus marquée au niveau des greffiers en chefs et des greffiers avec un taux sur la période respectivement de 76,7% et de 49%. Au 31 décembre 2011, la part des femmes au sein des auxiliaires de justice s'élève à 25,7%, part qui a baissé de 6 points comparativement à 2007.

Tableau 10.2 : Evolution du personnel de justice

	2007	2008	2009	2010	2011
Magistrats	341	371	394	406	428
Hommes	257	281	300	311	333
Femmes	84	90	94	95	95
Auxiliaires de justice	279	311	308	306	366
Hommes	190	219	223	225	272
Femmes	89	92	85	81	94
Personnel de sécurité pénitentiaire	660	622	622	800	1 006

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Tableau 10.3 : Evolution du nombre d'auxiliaires de justice par type

	Greffiers en Chef					Greffiers					SGP*				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Hommes	28	38	44	47	57	73	91	102	107	126	89	90	77	71	89
Femmes	15	16	19	17	19	27	29	18	18	23	47	47	48	46	52
Ensemble	43	54	63	64	76	100	120	120	125	149	136	137	125	117	141

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

* : **Secrétaires des greffes et parquets**

Tableau 10.4 : Evolution du nombre de magistrats pour 100 000 habitants

Années	2007	2008	2009	2010	2011
Magistrats pour 100 000 habitants	2,2	2,3	2,3	2,4	2,4

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Au 31 décembre 2011, il y a 1 006 gardes de sécurité pénitentiaires dans les établissements pénitentiaires du Burkina Faso pour une population carcérale de 5 039 détenus, soit 5 détenus pour un garde de sécurité pénitentiaire. Ce chiffre est en baisse de 2 détenus par rapport à 2010 et de plus de 5 détenus par rapport à 2002. Le nombre de personnel GSP a cru de 52,4% entre 2007 et 2011 et a été multiplié par 5 depuis 2002.

Tableau 10.5 : Evolution du nombre de détenus par garde de sécurité pénitentiaires

Années	2007	2008	2009	2010	2011
Détenus par GSP	6,4	7,7	8,7	6,5	5,0

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

10.1.3-Situation carcérale au Burkina Faso

Les mouvements dans les établissements pénitentiaires : les 25-40 ans sont les plus nombreux à être incarcérés

En 2011, le nombre d'incarcérés est de 8 257 personnes dont 225 femmes. Comparativement à 2010 le nombre d'incarcérés a baissé de 18,4% et de 4,5% sur la période 2007-2011.

Tableau 10.6 : Répartition des incarcérés par sexe

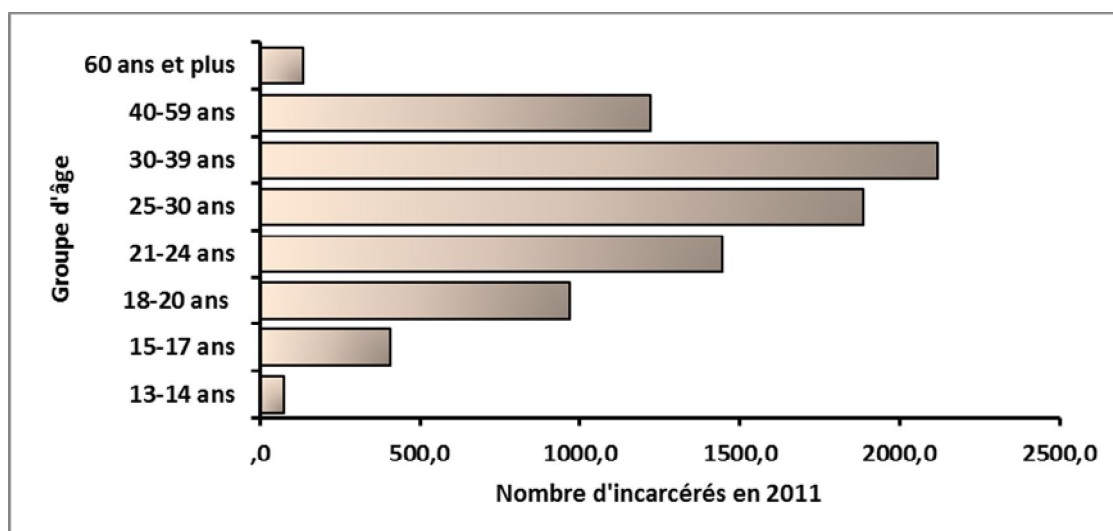
	2007	2008	2009	2010	2011
Hommes	8 376	10 658	10 672	9 813	8 032
Femmes	269	287	405	309	225
Ensemble	8 645	10 945	11 077	10 122	8 257

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

En se référant aux caractéristiques démographiques, les moins de 18 ans (mineurs) représentent 5,8% de l'ensemble des incarcérés en 2011. Cette part est en baisse progressive depuis 2008. On constate également une baisse progressive du nombre d'incarcérés mineurs depuis 2009, après une forte progression du nombre entre 2007 et 2009.

Les incarcérés les plus nombreux ont un âge compris entre 25 ans et 40 ans. L'âge moyen des personnes incarcérées est de 31 ans en 2011 et n'a pas évolué significativement depuis 2007.

Graphique 10.2 : Répartition des incarcérés par tranche d'âge en 2011



Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Une partie des sorties des établissements pénitentiaires du Burkina Faso est de 1 095 personnes en 2011. Les sorties autorisées représentent 62,8% et les hospitalisations 26,2%. En 2011, 79 personnes sont décédées dans les MAC soit une baisse de 33,61% par rapport à 2010 alors que le nombre de décès était en augmentation depuis 2008. Les années 2007, 2008 et 2010 ont été marquées par un grand nombre d'évasion.

Tableau 10.7 : Répartition des sorties en autres mouvements par catégorie

	2007	2008	2009	2010	2011
Evadés	106	116	48	88	41
Décès	45	68	62	119	79
Hospitalisations	215	268	292	301	287
Sorties autorisées	1 214	639	588	722	688
Total	1 580	1 091	990	1 230	1 095

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

La population carcérale du Burkina Faso : 5 039 détenus pour une capacité d'accueil de 3 260 places en 2011.

Au 31 décembre 2011, les maisons d'arrêt et de correction du Burkina Faso comptent 5 039 détenus pour une capacité d'accueil de 3 260 places. Cette population est en baisse de 3% par rapport à 2010. Cependant on note une croissance du nombre de détenus de 19,78% sur la période 2007-2011 soit un taux de croissance moyen annuel de la population carcérale de 4,61%.

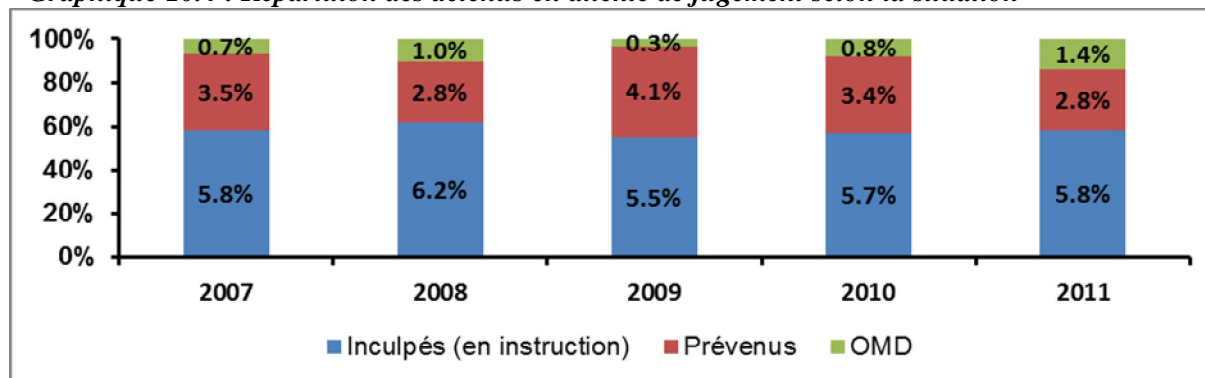
Au 31 décembre 2011, les détenus en attente de jugement représentent 37,31% de la population carcérale. Cette part est en baisse de 10% comparativement à 2007.

Tableau 10.8 : Evolution du nombre de détenus dans les EP par situation de jugement au 31 décembre

	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble des détenus	4 207	4 801	5 400	5 198	5 039
Détenus en attente de jugement	1 947	2 013	2 410	2 019	1 880
Condamnés	2 260	2 788	2 990	3 179	3 159

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Graphique 10.4 : Répartition des détenus en attente de jugement selon la situation



Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

OMD= Ordre de mise à la disposition

La capacité d'accueil des MAC n'a pas évolué au même rythme que la population carcérale. Au 31 décembre 2011, le taux d'occupation des MAC du Burkina Faso est de 154,6%. Ce chiffre est en amélioration de 4% par rapport à 2010, amélioration qui découle de la baisse de la population carcérale en 2011.

Tableau 10.9 : Capacité des établissements pénitentiaires au 31 décembre

	2007	2008	2009	2010	2011
Capacité d'accueil	2 660	2 780	3 140	3 260	3 260
Taux d'occupation	158,2%	172,7%	172,0%	159,4%	154,6%

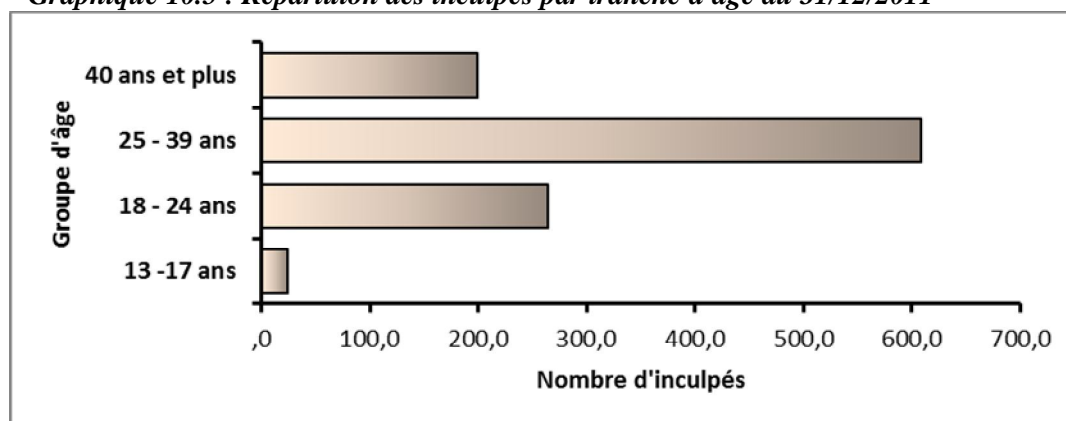
Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

10.1.4-Les caractéristiques des inculpés au Burkina Faso

Sur la période 2007-2011, plus de la moitié des détenus sont en état d'inculpation. Cette population est caractérisée en 2011 par une forte proportion d'hommes (97,3%). L'âge moyen des inculpés en 2011 est de 33 ans.

Les inculpés mineurs représentent 2% et les inculpés ayant entre 25 et 40 ans constituent 55,6% de l'ensemble des inculpés.

Graphique 10.5 : Répartition des inculpés par tranche d'âge au 31/12/2011



Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Les crimes et délits contre les particuliers constituent la première cause d'inculpation au Burkina Faso sur la période 2007-2011. En 2011, ces inculpations représentent 69,3% de l'ensemble des inculpés. Les crimes et délits contre la chose publique constituent la deuxième cause d'inculpation. Toutefois le nombre de ces cas est en diminution progressive. Entre 2008 et 2011, le nombre d'inculpations pour infractions contre la chose publique a baissé de 40,7%. Bien que faibles (26 inculpations en 2011), les inculpations pour infractions en matière d'armes et de munitions ont plus que doublé en 2011 comparativement à 2010.

Tableau 10.10 : Répartition des inculpés selon la nature des infractions

	2007	2008	2009	2010	2011
Crimes et délits contre les particuliers	782	760	843	837	759
Crimes et délits contre les biens	99	137	142	102	121
Crimes et délits contre la chose publique	147	263	231	172	156
Crimes et délits contre la chose publique	48	57	43	39	34
Infractions en matière d'armes et de munitions	55	23	9	10	26

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

En 2011, la durée moyenne de détention préventive est de 17 mois. Cette durée moyenne est en augmentation de plus de 4 mois comparativement à 2007. Depuis 2008, les inculpés qui passent entre 12 et 24 mois en détention préventive sont les plus nombreux et constituent 20,6% de l'ensemble des inculpés en 2011.

Tableau 10.11 : Répartition des inculpés selon la durée de détention préventive

Durée de détention préventive	2007	2008	2009	2010	2011
Moins de 3 mois	139	279	249	173	227
3 à moins de 6 mois	199	214	167	127	167
6 mois à moins de 12 mois	421	272	652	276	178
12 à moins de 24 mois	254	287	609	327	225
24 à moins de 36 mois	65	93	183	143	151
36 à moins de 48 mois	33	49	62	67	74
Plus de 48 mois	20	47	46	47	74

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

10.1.5-Les caractéristiques des condamnés au Burkina Faso

Au 31 décembre 2011, le nombre de condamnés dans les établissements pénitentiaires est de 3 159 personnes dont 1,04% de femmes. Sur la période 2007-2011, la population des condamnés a augmenté de 39,8%.

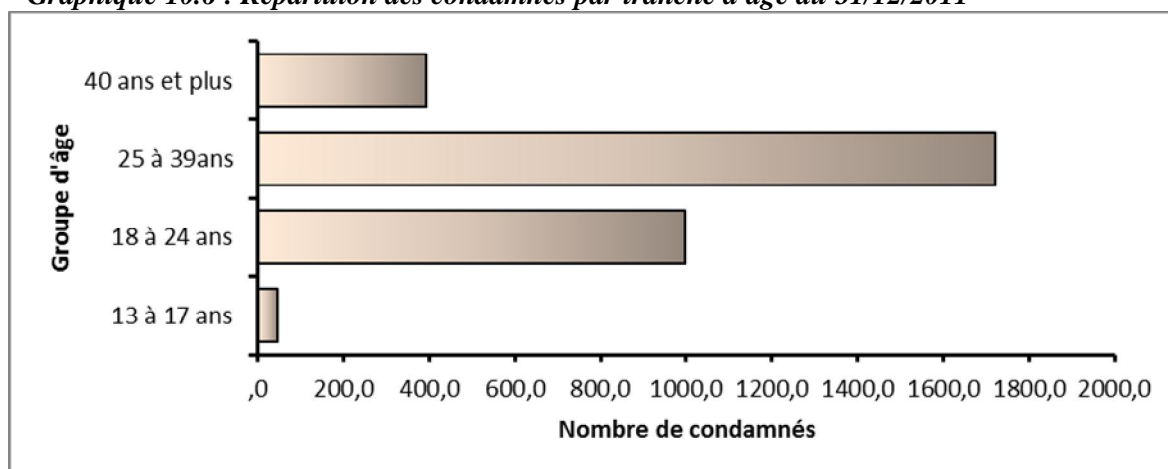
Tableau 10.12 : Répartition des condamnés selon la nature des infractions

	2007	2008	2009	2010	2011
Hommes	2 230	2 720	2 926	3 137	3 126
Femmes	30	68	64	42	33
Ensemble des condamnés	2 260	2 788	2 990	3 179	3 159

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

L'âge moyen des condamnés est de 31 ans en 2011. Cet âge a augmenté d'un an par rapport à 2007. Les condamnés les plus nombreux ont entre 25 et 39 ans. Les condamnés mineurs (moins de 18 ans) représentent 1,4% de l'ensemble des condamnés en 2011.

Graphique 10.6 : Répartition des condamnés par tranche d'âge au 31/12/2011



Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

Depuis 2007, les crimes et délits contre les biens sont la première cause de condamnation au Burkina Faso, suivi des crimes et délits contre les particuliers. En 2011, ce type d'infractions est la raison de 76,5% des condamnations. Les condamnations pour infractions en matière d'armes et de munitions ont augmenté de 80 % sur la période 2007-2011.

Tableau 10.13 : Répartition des condamnés selon la nature des infractions

	2007	2008	2009	2010	2011
Crimes et délits contre les biens	1 827	2 141	2 307	2 450	2 417
Crimes et délits contre les particuliers	129	175	238	314	336
Crimes et délits contre la famille et les bonnes mœurs	190	364	313	259	213
Crimes et délits contre la chose publique	89	78	110	123	148
Infractions en matière d'armes et de munitions	25	30	22	33	45

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

La durée moyenne des peines prononcées au Burkina Faso en 2011 est de 38 mois soit une augmentation de 14 mois par rapport à 2007. Les peines les plus prononcées en 2011 sont celles comprises entre 2 ans et moins de 5 ans.

Tableau 10.14 : Répartition des condamnés selon la peine prononcée

Peine prononcée	2007	2008	2009	2010	2011
Moins de 6 mois	399	402	271	158	97
6 mois à moins de 12 mois	424	651	529	465	399
1 an à moins de 2 ans	696	993	1 141	1 027	905
2 ans à moins de 5 ans	640	625	844	1 108	1 212
5 ans et plus	101	117	205	421	546

Source des données : DEP/Ministère de la Justice, Garde des Sceaux

10.2-LA SECURITE AU BURKINA FASO : FAITS ET CHIFFRES EN 2011

Dans cette partie il est question de décrire les moyens et les actions de la police nationale dans le système sécuritaire burkinabè.

10.2.1-Le personnel de la police nationale : 50 policiers pour 100 000 habitants

En 2010, l'effectif de la police nationale Burkinabè s'élève à 7 793 personnes. Cet effectif a augmenté de 12,7% par rapport à 2009 et de 48,1% sur la période 2007-2010.

Le taux d'encadrement des officiers de police par les commissaires de police est d'environ 3 policiers par commissaire en 2010. Ce chiffre est resté constant depuis 2007.

De sept assistants de police pour un officier de police en 2007, le taux d'encadrement est passé à 10/1. Cela s'explique par l'arrêt de recrutement des agents de police et le reclassement des agents de police en activités ce qui a engendré l'accroissement de l'effectif des assistants de police.

En 2010, on note 50 policiers pour 100 000 habitants. Ce chiffre a augmenté de 5 policiers par rapport à 2009 et de 13 policiers depuis 2007.

Tableau 10.15 : Evolution des effectifs du personnel de la police nationale par grade

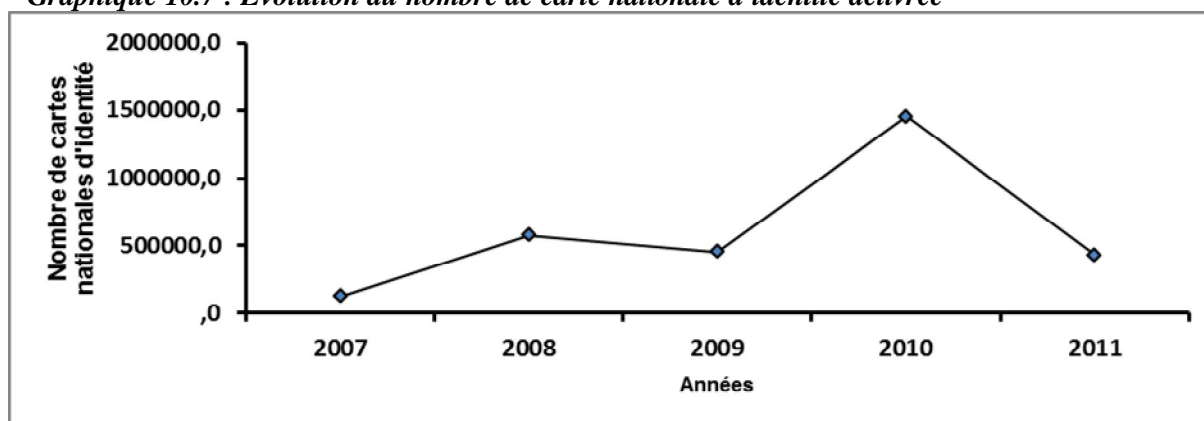
	2007	2008	2009	2010
Commissaires de police	185	198	218	248
Officiers de police	435	475	555	655
Assistants de police	2 959	5 294	6 140	6 890
Agents de police	1 683	97	0	0
Ensemble	5 262	6 064	6 913	7 793

Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

10.2.2-Délivrance de la carte nationale d'identité burkinabè

Sur la période 2007-2011, le nombre de cartes nationales d'identité a atteint son pic en 2010 avec 1 449 731 cartes délivrées. Cela s'explique par les campagnes successives de délivrance massive de la CNIB en 2009 et 2010 et la réduction du coût de confection de la carte.

Graphique 10.7 : Evolution du nombre de carte nationale d'identité délivrée



Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

10.2.3-Les crimes et délits constatés par la police nationale : plus de coups et blessures volontaires constatés

En 2011, les crimes et délits constatés par la police ont baissé quelque soit l'infraction. Les infractions les plus constatées sont les crimes et les délits contre les particuliers qui représentent 91,3% de l'ensemble des infractions constatées.

Tableau 10.16 : Crimes et délits constatés par la police nationale

	2007	2008	2009	2010	2011
Crimes et délits contre la chose publique	759	831	968	539	310
Crimes et délits contre les particuliers	6 614	7 977	8 077	8 982	5 388
Crimes contre les mœurs	317	369	423	347	202

Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

En 2011, Les coups et blessures volontaires constituent 63,3% des infractions commises contre les particuliers, suivi des injures et diffamations (13,6%). Au cours de 2011 la police nationale a enregistré 344 attaques à mains armées soit une augmentation de 10,6% par rapport à 2010.

Sept cas de crimes contre les mœurs sur dix en 2011 sont des viols. Les faux en écriture représentent 20,3% des infractions contre la chose publique.

Tableau 10.17 : Evolution du nombre des crimes contre les mœurs

	2007	2008	2009	2010	2011
Attentats à la pudeur	16	32	86	41	24
Outrages publics aux bonnes	13	23	16	16	9
Viols	259	283	289	196	147
Adultères	29	31	32	94	22

Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

Tableau 10.18 : Evolution du nombre de crimes et délits contre la chose publique

	2007	2008	2009	2010	2011
Infractions à la sûreté de l'Etat	10	0	9	5	5
Faux monnayage	126	127	373	87	38
Trafic d'armes	24	33	7	18	21
Fraude en matière d'or	2	12	16	12	3
Trafic de stupéfiants	82	160	278	142	28
Concussion	5	9	8	7	9
Usurpation de fonction	30	36	17	30	38
Association de malfaiteurs	116	46	56	52	40
Vagabondage	130	140	41	12	20
Faux en écriture	126	143	62	89	63
Mendicité	5	0	1	2	0
Abattage clandestin	98	118	82	73	35
Corruption	5	7	18	10	10

Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

Tableau 10.19 : Evolution du nombre de crimes et délits contre les particuliers

	2007	2008	2009	2010	2011
Assassinats	42	35	29	32	16
Meurtres	52	73	48	61	66
Empoisonnement	14	26	16	23	18
Infanticide	11	18	23	22	11
Parricide	11	6	9	3	9
Homicides involontaires	245	205	151	188	224
Coups et blessures volontaires	4 062	5 336	5 142	6 349	3 409
Avortement	66	53	57	181	19
Arrestation et séquestration	75	62	56	227	61
Abandon de domicile conjugal	165	182	137	114	77
Enlèvement de mineurs	567	576	520	479	315
Abandon de famille	190	200	173	161	88
Diffamations, injures	632	870	1 021	831	731
Attaques à main armée	482	335	695	311	344

Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

10.2.4-Quantité de stupéfiants saisie par la police nationale : 7 986 kg de cannabis saisis en 2011

Au cours de la période 2007-2011 la police nationale a saisi 7 986 kilogrammes de cannabis, 1 352,40 grammes de cocaïne, 8 845 grammes d'héroïne et 2 023 539 comprimés d'amphétamine.

La quantité de cannabis saisie en 2011 traduit l'importance de ce trafic dans le pays. Cependant la saisie d'héroïne a connu une forte baisse entre 2009 et 2011 après une saisie exceptionnelle en 2008. La plus importante quantité d'amphétamine a été saisie en 2010.

Tableau 10.20 : Quantité de stupéfiants saisie par la police nationale

	2007	2008	2009	2010	2011
Quantité de cannabis saisie (Kilogrammes)	594	4 613	766,8	436,6	7 986
Quantité de cocaïne saisie (Grammes)	1 078	3	64,6	88,5	118,3
Quantité d'héroïne saisie (grammes)	6	8 830	0,001	0	9
Quantité d'amphétamine saisie (comprimés)	960	2 818	23 193,3	1 244 937,7	751 630

Source des données : DEP/Ministère de l'administration territoriale et de la sécurité

Sur la période 2007-2011, les moyens humains de la justice et de la police nationale ont cru d'année en année.

Dans le domaine judiciaire, le ratio magistrats/habitants est resté constant tandis que le nombre de détenus par garde de sécurité pénitentiaire a diminué. La capacité d'accueil des maisons d'arrêt et de correction bien qu'en évolution reste insuffisante.

Sur le plan sécuritaire, le nombre de policiers pour 100000 habitants est en amélioration de 13 policiers depuis 2007. Les crimes et délits constatés par la police nationale est en baisse progressive et ce quelque soit la nature de l'infraction.

CONCLUSION

Aux termes de l'analyse des différentes statistiques sociales, il ressort que le Burkina Faso est caractérisé par plusieurs dynamiques. La croissance démographique est relativement importante et la population est caractérisée par sa jeunesse et des indicateurs de fécondité et de mortalité élevés. Par ailleurs, sur le plan des échanges migratoires, on note plus de sorties que d'entrées.

Pour ce qui est des indicateurs de la santé, bien qu'améliorés, des efforts doivent être davantage fournis afin d'assurer un équilibre spatial dans la répartition des ressources et une diminution de la contribution des ménages dans les dépenses de santé.

De même, le système éducatif Burkinabé se caractérise par de faibles taux de transition et d'achèvement au post primaire et au secondaire. Le taux d'achèvement au post-primaire a connu une amélioration entre 2007 et 2011 mais reste inférieur à 25%. Quant au secondaire, il est inférieur à 10% au cours de la période. Le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est inférieur à 30%.

Le secteur primaire reste le principal pourvoyeur d'emplois au Burkina Faso. Il est beaucoup plus dominé par les activités agricoles et l'élevage. Il ressort aussi que la plus grande partie des ménages au Burkina Faso sont propriétaires de leurs logements et la catégorie huile/pétrole/gaz constitue la principale source pour l'éclairage, tandis que le bois de chauffe est la principale source d'énergie pour la cuisine. Pour l'approvisionnement en eau, les principales sources sont les bornes fontaines (milieu urbain), les « forages/pompes » et les puits (en milieu rural).

En ce qui concerne l'assainissement, la nature constitue le principal lieu de soulagement en cas de besoin. Toutefois, en milieu urbain c'est la latrine traditionnelle simple qui est la plus utilisée. Quant à la lutte contre la pauvreté et la réalisation d'un développement durable, elles demeurent des défis considérables à relever pour le Burkina Faso. En dépit d'une croissance économique relativement élevée pendant la décennie 2000-2010 (5% en moyenne), et la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) sur la même période, ni la pauvreté monétaire, ni les indicateurs du développement humain n'ont connu des améliorations significatives. Les habitudes liées à l'exploitation de la forêt comme principale source de combustibles énergétiques n'ont guère évoluées. Ce qui n'est pas de nature à garantir un développement durable au Burkina Faso.

Le secteur de la Culture et du tourisme a été caractérisé par un grand dynamisme. Cependant quelques efforts peuvent être faits en ce qui concerne la promotion des exportations dans les autres pays africains. Bien que le secteur des sports et des loisirs aient enregistré quelques progrès, plusieurs efforts restent à faire notamment dans la dotation des régions et provinces d'infrastructures sportives.

Enfin, sur la période 2007-2011, les moyens humains de la justice et de la police nationale ont cru d'année en année. Dans le domaine judiciaire, le ratio magistrats/habitants est resté constant tandis que le nombre de détenus par garde de sécurité pénitentiaire a diminué. La capacité d'accueil des maisons d'arrêt et de correction bien qu'en évolution reste insuffisante. Sur le plan sécuritaire, le nombre de policiers pour 100000 habitants est en

amélioration de 13 policiers depuis 2007. Les crimes et délits constatés par la police nationale est en baisse progressive et ce quelle que soit la nature de l'infraction.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT – PROPOS	2
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABBREVIATIONS	3
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : POPULATION ET MENAGE	8
1.1-VOLUME DE LA POPULATION.....	9
1.2-STRUCTURE PAR GROUPES D'ÂGE SPÉCIFIQUES	10
1.3- MÉNAGES	10
1.4-FÉCONDITÉ	11
1.5-MORTALITÉ.....	12
1.5.1-Mortalité générale selon le sexe.....	12
1.5.2-Mortalité dans l'enfance selon le sexe.....	13
1.5.3-Mortalité selon le milieu de résidence.....	13
1.6-ÉVOLUTION DE LA NUPTIALITÉ	14
1.7-MIGRATION	15
1.7.1-Migration internes récentes.....	15
1.7.2-Migration internationale	15
CHAPITRE 2 : SANTE.....	16
2.1-DESCRIPTION DU SYSTÈME DE SANTÉ PUBIQUE.....	17
2.2-ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES DE SANTÉ	17
2.3-ÉVOLUTION DU RAYON MOYEN D'ACTION THÉORIQUE	18
2.4-ÉVOLUTION DU TAUX D'ACCÈS PHYSIQUE AUX CENTRES DE SANTÉ	18
2.5-ÉVOLUTION DU PERSONNEL DE SANTÉ	19
2.6-ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS PAR UNITÉ DE PERSONNEL	19
2.7-ÉVOLUTION DU BUDGET DE LA SANTÉ	20
2.8-ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE PRÉNATALE	20
2.9-ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE OBSTÉTRICALE	22
2.10-LA MORTALITÉ MATERNELLE DANS LES FORMATIONS SANITAIRES	23
2.10.1-Évolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires.....	23
2.10.2-Evolution des différentes causes de décès maternels dans les formations sanitaires.....	24
2.11-ÉVOLUTION DU TAUX DE MALNUTRITION	25
2.12-ÉVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE VACCINALE.....	26
2.13-ÉVOLUTION DE LA DURÉE MOYENNE D'HOSPITALISATION.....	27
2.14-ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAS DE SIDA	28
2.15-ÉVOLUTION DES CAS DE MÉNINGITE ET DU PALUDISME	29
CHAPITRE 3 : EDUCATION.....	30
3.1-ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE	31
3.1.1 - Effectifs des auditeurs et principaux indicateurs associés.....	31
3.1.2-Personnel d'encadrement	33
3.1.3-Infrastructures.....	35
3.2-PRIMAIRE	36
3.2.1-Effectifs des élèves et principaux indicateurs associés.....	36
3.2.2-Personnels enseignants.....	43
3.2.3-Infrastructures.....	44
3.3-ENSEIGNEMENT POST-PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	48
3.3.1-Effectifs des élèves et principaux indicateurs associés.....	48
3.3.2-Personnel d'encadrement	55
3.3.3-Infrastructures.....	55
3.4-ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	55
3.4.1-Effectifs des étudiants et principaux indicateurs associés.....	55
3.4.2-Personnel d'encadrement	58

3.4.3-Infrastructures.....	59
3.5-TAUX D'ALPHABÉTISATION	59
CHAPITRE 4 : ACTIVITES ECONOMIQUES ET AVOIRS DES MENAGES.....	61
4.1-SECTEURS D'ACTIVITÉ DES MÉNAGES.....	62
4.2 AVOIRS DES MÉNAGES.....	62
4.2.1 Possession de terres et d'animaux de trait.....	62
4.2.2-Possession d'un moyen de locomotion	63
4.2.3-Possession d'outils d'information.....	64
4.2.4-Possession d'autres biens d'équipement	65
CHAPITRE 5 : EMPLOI	67
5.1 - SITUATION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI	68
5.1.1-Taux d'activité des actifs occupés.....	69
5.1.2-Le ratio-emploi -population / taux d'occupation.....	70
5.1.3-Branches d'activités des actifs occupés de 2003 à 2009.....	71
5.1.4-Mode de rémunération de la population active occupée par région.....	72
5.1.5-Evolution du chômage de 1994 à 2009.....	72
5.2-LA DEMANDE D'EMPLOI.....	73
5.2.1-Les demandes d'emplois par région et selon le sexe	73
5.2.2-Les demandes d'emplois selon le niveau d'instruction	73
5.2.3-Les demandes d'emplois selon la tranche d'âge	74
5.2.4-Les demandes d'emplois selon l'expérience.....	75
5.2.5-Les demandes d'emplois selon le groupe de profession.....	75
5.3-LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI PUBLIÉES PAR LA PRESSE ÉCRITE.....	76
5.3.1-Evolution des offres d'emploi.....	76
5.3.2-Evolution des demandes et des offres d'emploi dans la fonction publique.....	78
5.3.3-Les statistiques de l'offre et de la demande d'emploi en 2009.....	80
5.3.4-Evolution du nombre des agents de la fonction publique d'Etat.....	81
5.3.5 Evolution des dépenses de personnel de l'Etat.....	84
5.3.5 Quelques indicateurs du travail décent.....	85
5.3.6 Evolution des statistiques d'emploi notifiées à l'inspection du travail.....	88
5.3.6 Les statistiques des accidents et maladies liés au travail.....	90
CHAPITRE 6 : LOGEMENT, APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ASSAINISSEMENT	91
6.1. CARACTÉRISTIQUES DU LOGEMENT	91
6.1.1 Type de bâtiment.....	91
6.1.2 Statut d'occupation du logement	92
6.1.3 Nature des murs	92
6.1.4 Nature du toit.....	93
6.1.5 Nature du sol.....	93
6.2 - SOURCE D'ÉNERGIE UTILISÉE PAR LE MÉNAGE DANS LE LOGEMENT.....	94
6.2.1 Source principale d'énergie pour l'éclairage	94
6.2.2 Indice de parité urbain/rural sur l'utilisation de l'énergie pour l'éclairage	94
6.2.3 Source d'énergie pour la cuisine.....	95
6.3 APPROVISIONNEMENT EN EAU.....	95
6.3.1 Approvisionnement en eau de boisson.....	95
6.3.2 Accès aux sources d'eau.....	96
6.4 - ASSAINISSEMENT DANS LE LOGEMENT	96
6.4.1 Type d'aisance utilisée.....	96
6.4.2 Evacuation des ordures ménagères.....	97
6.4.3 Evacuation des eaux usées ménagères.....	97
Chapitre 7 : Pauvreté et développement durable	99
7.1 INDICATEURS DE PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN.....	100
7.1.1 Evolution de l'incidence de la pauvreté monétaire.....	100
7.1.2. Distribution régionale de la pauvreté monétaire en 2009.....	101
7.1.3 Evolution de la pauvreté au niveau régionale	103
7.1.4 Indicateurs d'inégalité.....	104

7.1.5 Evolution de l'Indice de Développement Humain	104
7.1.6 Evolution de l'Indice Sexo-spécifique du Développement Humain (ISDH)	105
7.1.7 Evolution de l'Indice de la Pauvreté Humaine (IPH-1).....	106
7.2 - DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	106
7.2.1 Mode d'évacuation des ordures urbaines	106
7.2.2 Principales sources de combustibles énergétiques	107
7.2.3 Principaux dégâts causés par les inondations	108
7.3 - SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET COUVERTURE DES BESOINS ALIMENTAIRES.....	108
CHAPITRE 8 : TOURISME ET CULTURE	110
8.1 PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL	111
8.1.1- Quantité d'objets en bois exportés.....	111
8.1.2- Quantité d'objets en poterie exportés	111
8.1.3- Quantité d'objets en vannerie exportés.....	112
8.1.4- Quantité d'objets en textile exportés.....	112
8.1.5- Quantité d'objets en cuir/peau exportés.....	113
8.1.6- Quantité totale d'objets exportés.....	114
8.1.7- Valeurs déclarées des objets divers exportés	114
8.2. ARTS DE LA SCENE ET FESTIVITES CULTURELES.....	115
8.2.1- Adhésions au Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA)	115
8.2.2- Déclarations au Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA).....	116
8.2.3- Usagers du Bureau burkinabé du droit d'auteur (BBDA)	116
8.2.4- Droits payés aux membres du BBDA.....	118
8.2.5- Droits recouverts par le BBDA.....	119
8.2.6- Ressources allouées par l'Etat et ses partenaires pour la semaine nationale de la culture (SNC) ...	120
8.2.7- Accréditations des éditions du Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou (FESPACO)	121
8.2.8- Films en compétition officielle au FESPACO	121
8.3. AUDIOVISUEL ET MEDIAS NUMERIQUES.....	122
8.3.1- Médias audio-visuels fonctionnels au Burkina Faso	122
8.3.2- Autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie Nationale.....	123
8.3.3-Recettes issues des autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie nationale	123
8.3.4- Subventions accordées aux médias privés	123
8.4. TOURISME.....	124
8.4.1- Entrées au Burkina Faso.....	124
8.4.2- Nombre de nuitées	125
8.4.3-Arrivées selon le motif	125
8.4.4-Arrivées selon la nationalité.....	126
8.4.4-Indicateurs du Salon International du Tourisme et de l'Hôtellerie de Ouagadougou (SITHO).....	126
8.4.5-Occupation et fréquentation des hôtels.....	127
CHAPITRE 9 : SPORTS ET LOISIRS.....	128
9.1-INFRASTRUCTURES SPORTIVES	129
9.1.1- Evolution du nombre d'infrastructures sportives.....	129
9.1.2-Répartition régionale des infrastructures sportives.....	129
9.1.3-Nombre d'habitants par terrain départemental	130
9.1.4- Fréquentation des infrastructures sportives.....	131
9.1.5-Nombre moyen de spectateurs par match dans les terrains et stades de sport.....	131
9.2-PERSONNEL DE PROMOTION DES SPORT ET DES LOISIRS.....	132
9.2.1-Evolution du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs.....	132
9.2.2-Personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs par région	133
9.3-DÉPENSES BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT POUR LE SECTEUR DES SPORTS ET LES LOISIRS	134
9.4-STRUCTURES DE GESTION DES SPORTS ET DES LOISIRS ET LES SPORTIFS LICENCIÉS	135
9.4.1- Structures de gestion des sports et des loisirs	135
9.4.2-Répartition régionale des médaillés	136
9.4.3-Nombre de sportifs licenciés	137
Chapitre 10 : JUSTICE ET SECURITE	139
10.1-LA JUSTICE DU BURKINA FASO EN CHIFFRES	140

10.1.1-Présentation du système judiciaire.....	140
10.1.2-les moyens de la justice.....	141
10.1.3-Situation carcérale au Burkina Faso	143
10.1.4-Les caractéristiques des inculpés au Burkina Faso.....	145
10.1.5-Les caractéristiques des condamnés au Burkina Faso	146
10.2-LA SECURITE AU BURKINA FASO : FAITS ET CHIFFRES EN 2011	147
10.2.1-Le personnel de la police nationale : 50 policiers pour 100 000 habitants.....	147
10.2.2-Délivrance de la carte nationale d'identité burkinabè.....	148
10.2.4-Les crimes et délits constatés par la police nationale : plus de coups et blessures volontaires constatés	148
10.2.5-Quantité de stupéfiants saisie par la police nationale : 7 986 kg de.....	150
CONCLUSION.....	151
Table des matières	153
Liste des tableaux.....	157
Liste des figures et graphiques	163

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Evolution des effectifs de population par milieu de résidence de 1960 à 2011 .	9
Tableau 1.2 : Structure par groupes d'âge spécifiques de la population.....	10
Tableau 1.3 : Evolution des effectifs et de la taille moyenne des ménages par milieu de résidence de 1975 à 2006	11
Tableau 1.4 : Evolution du taux brut de natalité, taux global de fécondité générale et indice synthétique de fécondité par milieu de résidence de 1960/61 à 2010	11
Tableau 1.5 : Evolution des indicateurs de mortalité infantile et juvénile par milieu de résidence et sexe.....	12
Tableau 1.6 : Evolution des indicateurs de mortalité infantile et juvénile par sexe.....	13
Tableau 1.7 : Evolution des indicateurs de mortalité par milieu de résidence.....	14
Tableau 1.8 : Evolution de la situation matrimoniale de 1975 à 2006.....	14
Tableau 1.9 : Evolution des migrations internes.....	15
Tableau 1.10 : Evolution des migrations internationales	15
Tableau 2.1 : Evolution des infrastructures de santé.....	17
Tableau 2.2 : Rayon moyen d'action théorique par région (en km)	18
Tableau 2.3 : Évolution des effectifs de quelques emplois de personnel de santé publique	19
Tableau 2.4 : Ratio habitants par personnel de santé	20
Tableau 2.5 : Evolution du budget de la santé (millions de FCFA)	20
Tableau 2.6 : Evolution du Taux de couverture prénatale (%) par région.....	22
Tableau 2.7 : Evolution du taux de couverture obstétricale (accouchements assistés) en % par région	23
Tableau 2.8 : Rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires (pour 100 000 naissances) par région.....	24
Tableau 2.9 : Causes des décès maternels dans les formations sanitaires (%)	25
Tableau 2.10 : Evolution du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans amenés en consultations (%) par région	26
Tableau 2.11 : Taux de couverture vaccinale par antigène entre 1993 et 2010	26
Tableau 2.12 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires par région	27
Tableau 2.13 : Evolution du nombre de nouveaux cas de sida par région et sexe	28
Tableau 2.14 : Evolution des cas de méningite et du paludisme	29
Tableau 3.1 : Évolution du nombre d'auditeurs par sexe selon la région.....	31
Tableau 3.2 : Évolution du taux de préscolarisation par sexe selon la région.....	32
Tableau 3.3 : Évolution du personnel d'encadrement par sexe selon la région	34
Tableau 3.4 : Évolution du ratio auditeurs/personnel d'encadrement par région	35
Tableau 3.5 : Évolution du ratio auditeurs/salle de classe par région	35

Tableau 3.6 : Effectif des élèves du primaire par sexe selon la région	36
Tableau 3.7 : Taux brut de scolarisation au primaire par sexe selon la région	38
Tableau 3.8 : Taux brut d'admission par sexe selon la région.....	40
Tableau 3.9 : Proportion des redoublants au primaire par sexe selon la région	41
Tableau 3.10 : Évolution du taux d'achèvement par sexe selon la région 2007 à 2011	42
Tableau 3.11 : Évolution du taux de réussite aux examens par sexe selon la région	43
Tableau 3.12 : Évolution du nombre d'enseignants par sexe selon la région	44
Tableau 3.13 : Évolution du nombre de classes par statut selon la région	45
Tableau 3.14 : Évolution du ratio élèves/ classe par région	46
Tableau 3.15 : Évolution du budget de l'État et de l'éducation (en millier).....	47
Tableau 3.16 : Évolution des effectifs des élèves du post primaire de l'enseignement général par sexe selon la nature du cours suivi.....	48
Tableau 3.17 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire général par sexe selon la nature du cours suivi	49
Tableau 3.18 : Évolution des effectifs des élèves de l'enseignement secondaire technique et professionnel par sexe selon la nature du cours suivi	50
Tableau 3.19 : Évolution du taux brut d'admission en sixième et en seconde par sexe.....	50
Tableau 3.20 : Évolution du taux de transition du primaire au post-primaire par sexe de 2006/2007 à 2010/2011	51
Tableau 3.21 : Évolution du taux de transition de la troisième en seconde par sexe	52
Tableau 3.22 : Évolution des taux brut de scolarisation de l'ensemble post-primaire et secondaire par sexe	53
Tableau 3.23 : Évolution du taux d'achèvement par sexe au post-primaire.....	54
Tableau 3.24 : Évolution du taux d'achèvement par sexe au secondaire	54
Tableau 3.25 : Évolution du nombre d'enseignants par statut selon le sexe	55
Tableau 3.26 : Évolution du nombre d'établissements physiques par statut selon le type d'enseignement (sans les cours du soir).....	55
Tableau 3.27 : Évolution du nombre d'étudiants par sexe selon le statut de l'établissement	56
Tableau 3.28 : Évolution du nombre d'étudiants des principales universités par cycle formation.....	57
Tableau 3.29 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par sexe.....	58
Tableau 3.30 : Évolution du nombre de diplômés par sexe.....	58
Tableau 3.31 : Évolution du nombre d'enseignants par sexe et par grade	59
Tableau 3.32 : Évolution du nombre d'établissements par statut	59
Tableau 3.33 : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par groupe d'âge en 2009	59
Tableau 3.34 : Évolution du taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus par sexe de 1994 à 2009.....	60
Tableau 4.1 : Proportion (%) des ménages ayant au moins un membre exerçant dans un secteur d'activité en 2009	62
Tableau 4.2 : Proportion(%) des ménages possédant une parcelle ou des animaux de trait	63

Tableau 4.3 : Proportion (%) de ménages possédant un moyen de locomotion.....	64
Tableau 4.4 : Proportion (%) des ménages possédant un poste radio, un téléviseur et un lecteur.....	65
Tableau 4.5 : Répartition (%) des ménages possédant d'autres biens d'équipement.....	66
Tableau 5.1. : Répartition de la population (15 -64 ans) par région de résidence et selon le statut d'activité en 2009	68
Tableau 5.2 : Répartition des actifs occupés par région, milieu de résidence et niveau d'instruction	69
Tableau 5.3 : taux d'occupation par région de résidence	70
Tableau 5.4 : taux d'occupation selon le niveau d'instruction.....	71
Tableau 5.5 : Evolution (%) de la population occupée par branches d'activités	71
Tableau 5.6 : Répartition (en %) de la population occupée par région administrative selon le type de paiement	72
Tableau 5.7 : Évolution des taux de chômage par milieu de résidence de 1994 à 2009.....	73
Tableau 5.8 : Répartition des demandes d'emploi (en nombre) par région et par sexe	73
Tableau 5.9 : Répartition des demandes d'emploi par région et par niveau d'instruction en 2010	74
Tableau 5.10 : Répartition des demandes d'emploi par région et par tranche d'âge en 2010	74
Tableau 5.11 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par région et selon l'expérience	75
Tableau 5.12 : répartition des demandeurs d'emplois selon le groupe de profession en 2010	76
Tableau 5.13 : Evolution du nombre de postes publiés dans la presse de 2005 à 2008 (ONEF).....	77
Tableau 5.14 : Evolution du nombre de postes publiés dans la presse par grands groupes de professions	77
Tableau 5.15 : Evolution du nombre de poste publié dans la presse par type de contrat (CDD, CDI)	78
Tableau 5.16 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'emploi de 2007 à 2011 par ministère.....	79
Tableau 5.17 : Evolution de la demande et de l'offre publique d'emploi par catégorie.....	80
Tableau 5.18 : Répartition de la demande et de l'offre publique d'emploi par sexe en 2009.	80
Tableau 5.19 : Evolution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat selon la catégorie	81
Tableau 5.20 : Evolution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat par région.....	83
Tableau 5. 21 : Evolution du nombre d'agent de la fonction publique au 31 décembre par sexe.....	83
Tableau 5.22 : Evolution du nombre d'agent de la fonction publique au 31 décembre par tranche d'âge.....	84
Tableau 5. 23 : Evolution des dépenses de personnel de l'Etat par catégorie d'agents (milliards de FCFA).....	85

Tableau 5.24 : Evolution des dépenses de personnel de l'Etat par statut d'agents (milliards)	85
Tableau 5.25 : Evolution du nombre de litiges et infractions liés au travail	86
Tableau 5.26 : Evolution du nombre d'infraction par région	86
Tableau 5.27 : Evolution du nombre de litige dont l'issue a été une conciliation, un PV d'exécution et un non conciliation	87
Tableau 5.28 : Effectifs des conflits individuels de travail selon le type de règlements et sommes dues par direction régionale en 2011	87
Tableau 5.29 : Evolution du nombre de conflit collectif de travail enregistré selon leur nature	88
Tableau 5.30 : Evolution des mouvements des travailleurs notifiés à l'inspection du travail au niveau national	88
Tableau 5.31 : Mouvements des travailleurs notifiés à l'inspection du travail par région en 2011	89
Tableau 5.32 : Effectifs des accidents et des maladies ayant fait l'objet d'enquête au niveau national	90
Tableau 5.33 : Nombre d'enfants travaillant dans les entreprises contrôlées en 2011	90
Tableau 6.1 : Répartition (en %) des logements par statut d'occupation selon le milieu de résidence et l'année de collecte	92
Tableau 6.2 : Répartition (en %) des logements par nature des murs selon le milieu de résidence en et l'année de collecte	93
Tableau 6.3 : Répartition (en %) des logements par nature de toit selon le milieu de résidence et l'année de collecte	93
Tableau 6.4a : Répartition des ménages par principal mode d'éclairage et selon le milieu de résidence en 2003, 2005, 2007, 2009	94
Tableau 6.4b : Indice de parité entre milieu urbain et milieu rural (Urbain/Rural) par principal mode d'éclairage utilisé selon l'année	95
Tableau 6.5 : Répartition des ménages par principale source d'énergie utilisée pour la cuisson selon le milieu de résidence (en 2003, 2005, 2007, 2009 et 2010)	95
Tableau 6.6 : Répartition (en %) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence	96
Tableau 6.7 : Répartition (en %) des ménages par principal type d'aisance selon le milieu de résidence	97
Tableau 6.8 : Répartition en (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures ménagères selon le milieu de résidence	97
Tableau 6.9 : répartition(en %) des ménages en 2009 par principal mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence	97
Tableau 7-1 : Indicateurs de pauvreté selon le milieu de résidence	101
Tableau 7-2 : Evolution de l'incidence de la pauvreté	101
Tableau 7- 3 : Indicateurs de pauvreté et contributions des régions à la pauvreté	102
Tableau 7.4 : Quelques indicateurs d'inégalité	104
Tableau 7-5 : Evolution relative des modes d'évacuation des ordures urbaines	107
Tableau 7-6 : Evolution de la consommation de combustibles solides (%)	107

Tableau 7-7: Dégâts causés par les inondations.....	108
Tableau 7.8 : Evolution du taux de couverture (%) des besoins alimentaires par DRAH....	109
Tableau 8.1 : Evolution de la quantité d'objets en bois exportées selon la destination et par année	111
Tableau 8.2 : Evolution de la quantité d'objet en poterie exportée selon la destination et par année	112
Tableau 8.3 : Evolution de la quantité d'objets en vannerie exportée selon la destination et par année	112
Tableau 8.4 : Evolution de la quantité d'objets en textile exportée selon la destination et par année	113
Tableau 8.5 : Evolution de la quantité d'objets en cuir/peau exportée selon la destination et par année	113
Tableau 8.6 : Evolution de la quantité d'objets divers exportés selon la destination et par année	114
Tableau 8.7 : Evolution des valeurs déclarées des objets culturels exportés selon la destination et par année (en millions de FCFA)	114
Tableau 8.8 : Evolution des attestations d'artistes en art plastique délivrées	115
Tableau 8.9 : Evolution du nombre d'adhésions au BBDA par catégorie et par année.....	116
Tableau 8.10 : Evolution du nombre de déclarations des œuvres au BBDA par catégorie et par année	116
Tableau 8.11 : Nombre d'utilisateurs du Bureau burkinabé du droit d'auteur par type et par année	118
Tableau 8.12 : Evolution des droits recouverts (en millions de FCFA)	120
Tableau 8.13 : Evolution des ressources allouées par l'Etat et ses partenaires pour la semaine nationale de la culture (SNC) (Régionale et finale)	121
Tableau 8.14 : Nombres d'accréditations des éditions du FESPACO	121
Tableau 8.15 : Nombres de films en compétition officielle.....	122
Tableau 8.16 : Evolution des medias audio-visuels fonctionnels au Burkina Faso	122
Tableau 8.17 : Nombre d'autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie Nationale	123
Tableau 8.18 : Recettes issues des Autorisations accordées par la Direction de la Cinématographie nationale (en millions de FCFA)	123
Tableau 8.19 : Nombre de bénéficiaires et montants annuels des subventions accordées aux médias privés (en millions de FCFA)	124
Tableau 8.20 : Evolution des nuitées au Burkina Faso.....	125
Tableau 8.21 : Répartition (%) des arrivées au Burkina Faso selon le motif de voyage de 2002 à 2011.....	126
Tableau 8.22 : Répartition (%) des étrangers arrivés au Burkina Faso par continent de 2002 à 2011	126
Tableau 8.23 : Evolution des indicateurs du SITHO.....	127
Tableau 8.24 : Indicateurs du tourisme hôtelier.....	127
Tableau 9.1 : Evolution du nombre des différentes infrastructures sportives publiques de 2007 à 2011.....	129

Tableau 9.2 : Répartition des infrastructures sportives par région en 2009	130
Tableau 9.3 : Fréquentation des infrastructures sportives en 2009	131
Tableau 9.4 : Evolution du nombre du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs de 2007 à 2011	133
Tableau 9.5 : Répartition (%) du personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs par région selon la profession en 2011	134
Tableau 9.6 : Evolution des dépenses budgétaires de l'Etat et du secteur des sports et des loisirs (en Milliard de FCFA) de 2007 à 2011	134
Tableau 9.7 : Répartition (%) des structures de gestion des sports et des loisirs selon région en 2009	136
Tableau 9.8 : Nombre de médailles en bronze, en argent et en or selon la région en 2009	136
Tableau 9.9 : Evolution du nombre de sportifs licenciés selon le sexe en 2009	137
Tableau 10.1. : Evolution du budget de la justice (en million de FCFA).....	141
Tableau 10. 2 : Evolution du personnel de justice	142
Tableau 10.3 : Evolution du nombre d'auxiliaires de justice par type	142
Tableau 10.4 : Evolution du nombre de magistrats pour 100 000 habitants	142
Tableau 10.6 : Répartition des incarcérés par sexe	143
Tableau 10.7 : Répartition des sorties en autres mouvements par catégorie	144
Tableau 10.8 : Evolution du nombre de détenus dans les EP par situation de jugement au 31 décembre.....	144
Tableau 10.9 : Capacité des établissements pénitentiaires au 31 décembre	145
Tableau 10.10 : Répartition des inculpés selon la nature des infractions	145
Tableau 10.11 : Répartition des inculpés selon la durée de détention préventive	146
Tableau 10.12 : Répartition des condamnés selon la nature des infractions	146
Tableau 10.13 : Répartition des condamnés selon la nature des infractions	147
Tableau 10.15 : Evolution des effectifs du personnel de la police nationale par grade.....	148
Tableau 10.16 : Crimes et délits constatées par la police nationale	148
Tableau 10.17 : Evolution du nombre des crimes contre les mœurs	149
Tableau 10.18 : Evolution du nombre de crimes et délits contre la chose publique.....	149
Tableau 10.19 : Evolution du nombre de crimes et délits contre les particuliers.....	149
Tableau 10.20 : Quantité de stupéfiants saisie par la police nationale	150

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Evolution de la densité (habitants par Km2) de 1960 à 2006	9
Graphique 1.2 : Rapport de dépendance démographique.....	10
Graphique 1.3 : Proportion des femmes stériles à 45-49 ans.....	12
Graphique 2.1 : Evolution du taux d'accès des ménages à un centre de santé.....	19
Graphique 2.2 : Evolution du taux de couverture prénatale (%)	21
Graphique 2.3 : Evolution du taux de couverture obstétricale au Burkina Faso (en %)	22
Graphique 2.4 : Evolution du rapport de mortalité maternelle dans les formations sanitaires au Burkina Faso (pour 100 000)	24
Graphique 2.5 : Evolution du taux de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso (%).....	25
Graphique 2.6 : Durée moyenne d'hospitalisation (en jours) dans les formations sanitaires	27
Graphique 2.7 : Evolution du nombre de cas de sida.....	28
Graphique 3.1 : Evolution du poids des filles dans l'effectif total du primaire.....	36
Graphique 3.2 : Écart des taux brut de scolarisation entre les garçons et les filles de 2007 à 2011	38
Graphique 3.3 : Écart des taux brut d'admission entre les garçons et les filles au primaire de 2007 à 2011.....	39
Graphique 3.4 : Écart des taux d'achèvement entre les garçons et les filles de 2007 à 2011	42
Graphique 3.5 : Variation (%) du ratio élève/maître par région entre 2007 à 2011	44
Graphique 3.6 : Part (%) des différentes dépenses dans les dépenses du MENA entre 2007 et 2011	47
Graphique 3.7 : Part (%) du budget de l'Etat alloué à l'éducation et part du budget de l'éducation alloué au MENA entre 2007 et 2011	47
Graphique 3.8 : Poids des filles dans l'effectif total du secondaire de l'enseignement général	48
Graphique 3.9 : Poids des filles dans l'effectif total des élèves du secondaire de l'enseignement général.....	49
Graphique 3.10 : Écart des taux brut d'admission des filles et des garçons en sixième et en seconde de 2006/2007 à 2010/2011	50
Graphique 3.11 : Écart des taux de transition du primaire au post-primaire entre les garçons et les filles de 2008 à 2011 du secondaire général	51
Graphique 3.12 : Écart des taux de transition du post-primaire au secondaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011	52
Graphique 3.13 : Écart des taux brut de scolarisation de l'ensemble post-primaire et secondaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011	53
Graphique 3.14 : Écart des taux d'achèvement au post-primaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011	53

Graphique 3.15 : Écart des taux d'achèvement au secondaire entre les garçons et les filles de 2006/2007 à 2010/2011	54
Graphique 3.16 : Poids des femmes dans l'effectif total des étudiants dans l'enseignement supérieur.....	56
Graphique 3.17 : Évolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants par sexe	57
Graphique : 5-1 : Evolution de la demande et l'offre d'emploi dans la fonction publique d'Etat.	79
Graphique 5-2 : Evolution du nombre d'agents de la fonction publique d'Etat au 31 décembre selon le statut	81
Graphique 5-3 : Evolution du taux d'encadrement dans la fonction publique d'Etat (%)	82
Graphique 5-4 : Evolution des créations nettes d'emploi de 2005 et 2011.	89
Graphique 6.1 : Répartition des ménages par le type de bâtiment principal selon l'année de l'opération et le milieu de résidence.....	92
Graphique 6.2 : Répartition (%) des ménages par la nature des sols du logement principal selon le milieu de résidence et l'année	94
Graphique 6.3 : Evolution du taux d'accès à l'eau potable selon le milieu de résidence.....	96
Graphique 7-1 : Carte régionale de la pauvreté	103
Graphique 7- 2 : Variations régionales de l'incidence entre 2003 et 2009.....	104
Graphique 7.3 : Evolution de l'indice du développement humain	105
Graphique 7.4 : Evolution de l'indice sexo-spécifique du développement humain.....	105
Graphique 7-5 : Evolution de l'indice de la pauvreté humaine.....	106
Graphique 8.1 : Evolution du nombre d'usagers du BBDA par année	117
Graphique 8.2 : Evolution des droits payés aux membres du BBDA et aux sociétés étrangères	119
Graphique 8.3 : Evolution des droits recouverts par le BBDA par année.....	119
Graphique 8.4 : Evolution du nombre d'entrées au Burkina Faso de 2002 à 2011	124
Graphique 8.5 : Evolution du nombre de nuitées entre 2002 et 2011	125
Graphique 9.1 : Nombre d'habitants par terrain départemental.....	130
Graphique 9.2: Nombre moyen de spectateurs par match de division 1 dans les terrains et stades de sport en 2009	132
Graphique 9.3 : Evolution du nombre d'habitants par unité de personnel chargé de la promotion des sports et des loisirs selon la profession de 2007 à 2011	133
Graphique 9.4 : Part (%) du secteur des sports et des loisirs dans les dépenses budgétaires de l'Etat	135
Graphique 9.5 : Part (%) des investissements dans les dépenses budgétaires du Ministère des sports et des loisirs	135
Graphique 9.6: Rapport de féminité des licenciés par région en 2009	137
Graphique 10.1 : Evolution de la part du budget du Ministère de la Justice dans le budget de l'Etat	141
Graphique 10.2 : Répartition des incarcérés par tranche d'âge en 2011	143
Graphique 10.4 : Répartition des détenus en attente de jugement selon la situation	144

Graphique 10.5 : Répartition des inculpés par tranche d'âge au 31/12/2011.....	145
Graphique 10.6 : Répartition des condamnés par tranche d'âge au 31/12/2011	146
Graphique 10.7 : Evolution du nombre de carte nationale d'identité délivrée	148
